



**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 6 498 908 EURO
1 RUE DE L'EUROPE – 67520 MARLENHEIM
RCS SAVERNE 390 625 382**

DOCUMENT DE REFERENCE



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 octobre 2010, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège de la société EPI SA, sur le site internet de la société [epi.fr](http://www.epi.fr) ainsi que sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>)

TABLE DES MATIERES

1. PERSONNES RESPONSABLES
 - 1.1. Responsable du document de référence
 - 1.2. Attestation du responsable du document de référence
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES
 - 2.1. Commissaires aux comptes titulaires
 - 2.2. Commissaires aux comptes suppléants
 - 2.3. Honoraires des commissaires aux comptes
 - 2.4. Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES
4. FACTEURS DE RISQUE
 - 4.1. Risques propres au Groupe et à son organisation
 - 4.2. Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe
 - 4.3. Risques financiers
 - 4.3.1. Risque de liquidité
 - 4.3.2. Risque actions
 - 4.3.3. Risque de taux
 - 4.3.4. Risque de change
 - 4.4. Risques juridiques
 - 4.5. Risque d'approvisionnement
 - 4.6. Risques clients/distributeurs
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR
 - 5.1. Histoire et évolution de la société
 - 5.1.1. Dénomination sociale
 - 5.1.2. Registre du Commerce et des Sociétés
 - 5.1.3. Date de constitution et durée de la Société
 - 5.1.4. Siège social, forme juridique et législation applicable
 - 5.1.5. Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur
 - 5.1.6. Exercice social
 - 5.2. Investissements
 - 5.2.1. Investissements historiques
 - 5.2.2. Investissements en cours
 - 5.2.3. Investissements prévus
6. APERÇU DES ACTIVITES
 - 6.1. Principales activités
 - 6.2. Principaux marchés
 - 6.2.1. Description des marchés et de l'environnement concurrentiel
 - 6.2.2. La concurrence
 - 6.2.3. La ventilation par secteur d'activité
 - 6.2.4. La répartition géographique des ventes
 - 6.3. Evènements ou situations susceptibles d'influencer les ventes
 - 6.4. Dépendance du Groupe EPI à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication
7. ORGANIGRAMME
 - 7.1. Organigramme du Groupe
 - 7.2. Filiales importantes de l'émetteur
 - 7.3. Rôle de la Société dans le Groupe
 - 7.4. Activités des filiales du Groupe
 - 7.5. Soldes intermédiaires de gestion des filiales du Groupe
 - 7.6. Relation entre la société-mère et les filiales détenues directement par la société-mère

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

- 8.1. Immobilisations corporelles du Groupe
- 8.2. Conséquences environnementales de l'activité
 - 8.2.1. Ressources
 - 8.2.2. Dans le cadre de l'amélioration du bilan carbone
 - 8.2.3. Equilibre biologique, milieux naturels, espèces animales et végétales protégées
 - 8.2.4. Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement
 - 8.2.5. Dispositions législatives et réglementaires
 - 8.2.6. Dépenses engagées
 - 8.2.7. Gestion de l'environnement
 - 8.2.8. Provisions et garanties
 - 8.2.9. Indemnités versées suite à une décision judiciaire
 - 8.2.10. Objectifs environnementaux des filiales du Groupe

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

- 9.1. Situation financière
- 9.2. Résultat d'exploitation
- 9.3. Rapport d'activité pour l'exercice 2009

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

- 10.1. Capitaux de l'émetteur
- 10.2. Flux de trésorerie
- 10.3. Conditions d'emprunts et structure de financement
- 10.4. Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements de la société
- 10.5. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

- 12.1. Etat actuel du marché
- 12.2. Tendances du marché

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

- 14.1. Administrateurs et membres de la direction
- 14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

15. REMUNERATION ET AVANTAGES

- 15.1. Conseil de Surveillance
- 15.2. Directoire

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

- 16.1. Direction de la Société
- 16.2. Contrats entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire de la Société et la Société
- 16.3. Comité des comptes et comité des nominations et des rémunérations
- 16.4. Gouvernement d'entreprise

17. SALAIRES

- 17.1. Ressources humaines
- 17.2. Participations et options de souscription ou d'achats d'actions
- 17.3. Accords de participation des salariés du Groupe au capital de la Société

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

- 18.1. Répartition du capital de EPI
- 18.2. Droit de vote des actionnaires
- 18.3. Contrôle de la Société
- 18.4. Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

- 19.1. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – exercice 2009

20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

- 20.1. Informations financières historiques
- 20.2. Vérification des informations financières historiques annuelles
- 20.3. Etats financiers
 - 20.3.1. Etats financiers IFRS au 31 décembre 2009
 - 20.3.2. Notes annexes aux états financiers consolidés
- 20.4. Date des dernières informations financières
- 20.5. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2009
- 20.6. Politique de distribution des dividendes
- 20.7. Procédures judiciaires et d'arbitrage
- 20.8. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 21.1. Capital social / Actionnaires
- 21.2. Acte constitutif et statuts

22. CONTRATS IMPORTANTS

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

26. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2009

27. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL CLOS AU 30 JUIN 2010

- 27.1. Attestation du responsable
- 27.2. Rapport semestriel d'activité
 - 27.2.1. Les chiffres clés du semestre commentés
 - 27.2.2. Description générale de la situation financière et des résultats de l'émetteur et de ses filiales pendant le semestre
 - 27.2.3. Explication des opérations et événements importants du semestre et de leur incidence sur la situation de l'émetteur et de ses filiales
 - 27.2.4. Descriptions des principaux risques
 - 27.2.5. Evolution prévisible
 - 27.2.6. Principales transactions entre parties liées
- 27.3. Comptes complets du semestre écoulé présentés sous forme consolidée
- 27.4. Rapport des commissaires aux comptes

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission Européenne, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

-Le rapport de gestion, les comptes consolidés du groupe et les rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17/01/2008 sous le numéro R.08-001.

-Le rapport de gestion, les comptes consolidés du groupe et les rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18/07/2008 sous le numéro R.08-085.

-Le rapport de gestion, les comptes consolidés du groupe et les rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24/07/2009 sous le numéro R.09-064.

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. Responsable du document de référence

Monsieur Gérard VOIRIN
Président du Directoire depuis le 31 mai 2010

Téléphone : +33 (0)3 88 59 29 89

Télécopie : +33 (0)3 88 59 28 47

www.epi.fr

1.2. Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et des comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Cette lettre ne contient pas d'observation, néanmoins la lettre de fin de travaux relative au document de référence enregistré à l'AMF le 18/07/2008 sous le n° R. 08-085 incorporé par référence contenait l'observation suivante, relative aux informations financières historiques incluses par référence :

« Notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurant, avec les comptes historiques correspondants, respectivement aux paragraphes 20.2 et 20.1 du document de référence, est celui que nous avons émis le 7 juin 2007, à l'exception de l'élément suivant ajouté pour l'établissement du document de référence :

La note 2 « référentiel comptable », qui figure dans le paragraphe 20.1.1 a fait l'objet, au niveau du point 3. « méthodes et règles d'évaluation » d'un complément d'informations par l'ajout du paragraphe 3.1 « méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires ».

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en page 129 et 191 dudit document, qui contiennent l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3.4 « Nouvelles normes et interprétations » et la note 2.3.5 « Changements de méthodes »

Fait à Marlenheim, le 15 octobre 2010

Gérard VOIRIN
Président du Directoire

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

SEGEC S.A.S
14 rue Gustave Hirn
68200 Mulhouse

Membre de la compagnie régionale de Colmar

MAZARS SA
Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Date de nomination et d'expiration des mandats :

Nommée le 23/09/2005, SADEC devenue RSM SEGEC puis SEGEC, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Nommée le 24/06/2008, MAZARS, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

2.2. Commissaires aux comptes suppléants

SAGV
Cd 63
67116 REICHSTETT

Membre de la compagnie régionale de Colmar

Valentin WITTMAN
20 avenue de la Paix
67000 Strasbourg

Membre de la compagnie régionale de Colmar

Date de nomination et d'expiration des mandats :

Nommée le 29/06/2009, SAGV -Centre d'Affaires Strasbourg Reichstett CD 63 – 67116 REICHSTETT- en remplacement de M Olivier FRANK démissionnaire, pour le reste de la durée du mandat de M Olivier FRANK soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Nommée le 24/06/2008, M Valentin WITTMAN, 20 avenue de la Paix, 67000 Strasbourg, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Depuis l'assemblée générale du 24 juin 2008, et en application des dispositions de la Loi sur la Sécurité Financière du 1 août 2003, afin de respecter les dispositions relatives à la rotation du membre associé signataire des comptes, M Frédéric PIQUET, associé de SEGEC Centre d'Affaire Strasbourg-Reichstett CD 63 67116 Reichstett- remplace Monsieur Markus KRÜGER dans cette fonction.

2.3. Honoraires des commissaires aux comptes

	SEGEC KPMG		MAZARS		Cabinet REYMUND		Fiduciaire GLACIS		Y.W. TAI & Co	
	Montant HT		Montant HT		Montant HT		Montant HT		Montant HT	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit										
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés										
Emetteur	80.000	80 000	81.000	80 000	0	0	0	0	0	0
Filiales intégrées globalement	34.000	36 800	22.315		75.000	75 500	1.449	1 449	4.011	2 852
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0									
Emetteur	4.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales intégrées globalement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	118.000	116 800	103.315	80 000	75.500	75 500	1.449	1 449	4.011	2.852
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres (si > 10% des honoraires d'audit)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	118.000	116 800	103.315	80 000	75.000	75 500	1.449	1 449	4.011	2.852

2.4. Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes

ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL SA
1 rue de l'Europe
67521 MARLENHEIM

LETTRE DE FIN DE TRAVAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE **exercice clos le 31.12.2009**

Monsieur le Président du Directoire,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la **ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL SA**, nous vous informons que nous avons mis en oeuvre, sur le document de référence de la société **ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL SA** établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et du premier semestre 2010, les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous avons vérifié que :

- notre rapport sur l'information semestrielle au 30 juin 2010 figurant, avec les comptes historiques correspondants, au paragraphe 27 du document de référence, est celui que nous avons émis le 30 août 2010,
- notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 figurant, avec les comptes historiques correspondants, au paragraphe 20.5 du document de référence, est celui que nous avons émis le 29 avril 2010,
- notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 figurant au paragraphe 20.5 du document de référence n° R 09-064 enregistré auprès de l'AMF le 24 juillet 2009, est celui que nous avons émis le 27 avril 2009,
- le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 figurant au paragraphe 20.5 du document de référence n° R 08-085 enregistré auprès de l'AMF le 18 juillet 2008, est celui que nous avons émis le 22 avril 2008,

Et que ces rapports sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé au paragraphe 20.2 du document de référence.

Nos diligences ont également consisté à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques et à procéder à la lecture d'ensemble du document de référence afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Cette lettre vous est adressée en application de l'article 212-15 du règlement général de l'AMF. Elle est émise aux seules fins de l'enregistrement du document de référence auprès de l'AMF et ne peut pas être utilisée dans un autre contexte.

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige pouvant résulter de nos diligences telles que rappelées dans la présente lettre qui est soumise au droit français.

Fait à Reichstett et Courbevoie, le 15 octobre 2010

Les commissaires aux comptes

SEGEC

MAZARS

Frédéric PIQUET
Associé

Jean-Brice de TURCKHEIM
Associé

3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

K€	31/12/2009	31/12/2008*	31/12/2007
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Revêtement de sol	75.653	84.494	101.030
Meuble	115.371	130.094	113.011
Négoce	9.273	24.606	33.473
Intercompagnies	-3.866	- 3.901	- 7.329
C.A. Net	196.431	235.293	240.185
France	125.588	146.654	144.349
Export	74.709	92.540	103.165
Intercompagnies	-3.866	- 3.901	- 7.329
C.A. Net	196.431	235.293	240.185
Total Produits	197.276	235.571	240.510
RESULTAT OPERATIONNEL	10.508	4.759	8.245
Résultat Net Part de Groupe	5.754	380	3.639
Résultat Net Part Hors Groupe	0	0	929
RESULTAT NET	5.754	380	4.568
Résultat Net Part de Groupe /action €	1,77	0,12	1,12
Dividende attribué par action €	0,00	0,00	0,00
Total Actifs Non Courants	118.901	66.740	69.027
Total Actifs Courants	77.084	118.854	110.940
TOTAL ACTIFS	195.985	185.594	179.967
Capitaux Propres Part de Groupe	77.652	72.028	70.044
Intérêts Minoritaires	0	0	3.990
TOTAL CAPITAUX PROPRES	77.652	72.028	74.034

* Le résultat 2008 tient compte d'une correction (Cf Note 17 page 106 et s.)

L'endettement net consolidé au 31.12.2009 était de 7.987 K€ –voir §10.1.

4. FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des facteurs de risques ci-dessous. Ceux-ci ne peuvent être exhaustifs mais constituent les risques connus et identifiés à ce jour. Les aléas et événements commerciaux et économiques affectant ou pouvant affecter une société ou un groupe de sociétés ne peuvent faire l'objet d'une « liste », c'est le propre de la vie d'une entreprise. La survenance d'un risque peut affecter son activité, ses opérations commerciales et économiques ainsi que le cours de bourse.

Le Groupe a procédé à une évaluation des risques et les présente ci-dessous. Lors de cette revue, il n'a pas été détecté d'autres risques significatifs en date d'enregistrement du présent document. Les risques font aussi l'objet d'une Note n°36 page 121 et suivantes.

4.1. Risques propres au groupe et à son organisation

Le Groupe ne présente pas, en tant que structure, de risque particulier. Néanmoins, les dirigeants des principales sociétés contrôlent aussi le capital des sociétés du Groupe directement ou indirectement ; leur rôle prépondérant tant opérationnel que d'actionnaires de référence rend le Groupe dépendant de ces personnes. Afin d'atténuer ce facteur de risque, certaines dispositions renforçant l'implication de l'encadrement ont été mises en place. Des solutions ont ainsi été étudiées pour atteindre cet objectif. En particulier, il est demandé aux principaux responsables de venir commenter individuellement et mensuellement leurs résultats lors d'une réunion avec le Directoire. Pour l'encadrement considéré comme "clé" dans la structure, il a été mis en place au 1er trimestre 2008, un accès au capital par une émission d'OBSAAR dont une partie des BSAAR a été cédée au personnel clé répondant à cet objectif. La restructuration de la dette et l'émission d'OBSAAR ont permis la réalisation de cet objectif. Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 janvier 2008. D'autre part, la direction générale s'est étoffée, au troisième trimestre 2009, avec le recrutement de compétences en particulier financière au plus haut niveau.

4.2. Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe

a) Risques matières premières – voir aussi § 4.5 page 15

Le secteur du revêtement de sol et de la fabrication de meubles est parvenu ces dernières années à maturité. La crise économique qui a débuté au dernier trimestre 2008 est particulièrement ressentie par ces deux secteurs d'activité. La concurrence sur tous les marchés est plus forte et le Groupe doit faire face à une mondialisation des acteurs. De plus, certains concurrents sont aussi des producteurs de panneaux ce qui leur octroie une plus grande maîtrise des approvisionnements et de leurs coûts de production, ce qui n'est pas le cas du Groupe. D'autant que la tendance est à la concentration des producteurs de panneaux. On constate même l'entrée en jeu d'un client majeur du Groupe qui devient fournisseur de matière première consommée dans nos fabrications.

Après un cycle d'augmentation très important, le prix des matières premières nécessaires, notamment le bois pour les panneaux de particules et l'énergie, ont retrouvé leur cours de fin 2007

Après cette accalmie en 2009, les prix de la matière première repartent à la hausse. Les coûts de production augmentent alors que les prix de vente sont orientés à la baisse car les clients ont connaissance des surcapacités de production par rapport à la demande. Au regard de leur manque de croissance en particulier dans le domaine du meuble kit, les clients n'acceptent aucune révision significative de prix et les services que doit apporter le groupe au-delà de sa production sont de plus en plus importants et renchérissent les coûts globaux.

Les marchés à l'export ont pâti de la parité euro/dollar et la variation des cours des devises impacte nécessairement le résultat.

La maîtrise des approvisionnements reste une condition sine qua non de la compétitivité du Groupe et de ses activités.

b) Risques concurrence

L'environnement concurrentiel très important conduit le Groupe à investir dans des axes de recherche et de nouveaux produits en permanence. Le nouveau produit « finish foil », dont la production industrielle a démarré en Russie au cours du 1^{er} semestre 2008, n'a pas encore réussi à percer et la mise en œuvre de l'usine est plus longue que prévue. EPI VOSTOK est un investissement qui a nécessité de qualifier les matières premières d'origine locale et une mise au point de matériel pour intégrer des contraintes particulières. Le retard dans la mise en exploitation industrielle n'entraîne pas d'autres risques que celui

d'être arrivé sur le marché russe avec 6 mois de retard. L'usine de VOSTOK est très dépendante des fournisseurs locaux quant à ses approvisionnements en matière première. Les concurrents d'EPI non intégrés subissent les mêmes contraintes et aléas.

Le Groupe reste sensible à tout nouveau produit ou process et prend toute mesure pour rester à la pointe dans ses secteurs d'activités et rechercher en permanence des gains de productivité tout en se préoccupant des problèmes de santé, tant ceux liés à l'usage des produits qu'à la production de ces mêmes produits.

c) Risques environnement - voir aussi § 8.2 page 31

Les normes environnementales de plus en plus draconiennes imposent au Groupe une veille de tous les instants. Ces normes, en adéquation avec les préoccupations légitimes tant des populations que des clients et de tout le personnel du Groupe, présentent trois risques principaux:

- Un facteur de déséquilibre concurrentiel avec les producteurs d'autres régions du monde, causé par l'impact économique de ces normes.
- Les activités du Groupe sont exercées dans des établissements classés soumis à autorisation préalable. Or la tendance forte au renforcement des normes environnementales d'année en année ne permet pas d'avoir de certitude sur l'obtention des autorisations indispensables dans le futur.
- Les associations de consommateurs ont en point de mire les C.O.V et formaldéhydes qui sont en partie liés à la matière première.

Afin de prévenir tout risque environnemental le Groupe a mis en place une politique de suivi et de prévention de ce risque et procède régulièrement à la mise aux normes de ses installations. Les investissements correspondants sont engagés. Ces derniers ne sont pas significatifs et sont inclus dans les coûts de maintenance annuels, soit un budget annuel de l'ordre de 500.000 euros pour le Groupe. Dans ce budget ne sont pas inclus les renouvellements de matériel qui doivent être remplacés du fait de leur âge, vétusté et usure. Ceux-ci sont inclus dans le plan d'investissements généraux (ex: les chaudières).

Le Groupe met en œuvre ses moyens et ses ressources pour respecter les conditions d'exploitation qui lui sont prescrites par les différents organismes de contrôle.

d) Risques technologiques

Les risques technologiques liés à l'activité sont faibles. Les installations de Marlenheim, Erstein, Boulay, Tonnerre sont sprinklées ; une visite trentenaire est prévue pour l'une d'entre elles (Boulay). Pour la plupart des sites, un système agréé de détection et d'extinction des étincelles a été mis en place. Une partie des locaux de stockage de La Courtine a été déclarée inutilisable pour des raisons de sécurité vis-à-vis du voisinage, sans conséquence sur la production.

e) Assurances

Le Groupe a souscrit les assurances nécessaires à la couverture de sa responsabilité civile vis à vis des biens et des personnes du fait de ses activités et de l'exploitation de ses installations. Ces polices d'assurances couvrent aussi les risques environnementaux. Des polices d'assurance multirisques couvrent ses installations et sites.

Le montant des primes d'assurances versées en 2009 est de 1.091 K€. Cela concerne principalement l'assurance multirisques (593 K€), l'assurance clients (353 K€) ainsi que la responsabilité civile (39 K€).

Le montant des capitaux assurés se décompose comme suit :

-Responsabilité Civile :

Exploitation 8.000 K€

Pollution accidentelle 1.500 K€ par sinistre et par an.

-Multirisques dommages aux biens :

Dommages matériels (bâtiments, matériels, marchandises) 280.413 K€

Pertes d'exploitation (marge brute) 67.200 K€

4.3. Risques financiers

4.3.1. Risque de liquidité

L'analyse détaillée du risque de liquidité et les modalités de couverture sont décrites au § 10 « Trésorerie et capitaux » page 39 du présent document de référence.

Des facilités de caisse sont négociées annuellement avec les partenaires bancaires au sein de chaque entité du Groupe.

Le groupe EPI est principalement financé par l'emprunt obligataire de la maison mère, des emprunts bancaires classiques et des locations financements contractés au niveau de chacune de ses filiales opérationnelles.

La répartition globale des emprunts bancaires par taux est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Total en taux fixe	5.446	5.953	3.763
Total en taux variable (Euribor)	42.834	54.459	34.965
TOTAL	48.280	60.412	38.728

Au 31/12/2009, la trésorerie du groupe s'élève à 8.957 K€ contre 23.830K€ au 31 décembre 2008. Il est important de noter que la société dispose également de valeurs mobilières de placement (classées en autres actifs financiers selon IAS 7 et décrites dans la Note 9 page 100) pour un montant de 56.251 K€ et a mobilisé son compte client qui s'élève à 40.026 K€ au 31 décembre 2009, à concurrence de 24.000 K€ au travers d'une ligne de crédit revolving confirmée de 20.000 K€. Le groupe EPI a mis en œuvre une gestion centralisée des comptes de trésorerie de l'ensemble de ses filiales. Au regard des soldes journaliers de chacune des entités, le Groupe décide de la souscription de sicav, de la mise en place d'autorisations de découvert ou finalement de virements de trésorerie de la maison-mère par le biais de compte-courants.

Au 31/12/2009, la trésorerie du Groupe se répartit de la manière suivante entre les principales filiales:

EPI :	5.684 K€
Alsapan:	220 K€
Hautecoeur	2.471 K€
Autres :	582 K€

Il pourrait exister cependant un risque potentiel de liquidité en cas de non-respect de covenants (cf. Note 33 page 114). A ce jour et en fonction de ces éléments, la société considère ne pas être en risque de liquidité.

4.3.2. Risque actions

Les risques sur actions concernent les valeurs mobilières de placement dont le détail figure dans la Note 9, page 100.

La sensibilité sur les VMP reclassées en autres actifs financiers non courants est de 1K€ pour une variation de cours de 1%. Elle est de 51K€ pour une même variation de cours des sicav monétaires classées en équivalents de trésorerie,

Le risque concerne pour partie des SICAV classées dans ce poste selon les critères de l'IAS7. Il s'agit plus d'un risque sur la valeur, que sur la liquidité, celle-ci étant généralement limitée à une semaine.

Ce risque portait sur :

138 K€ au 31/12/2009
324 K€ au 31/12/2008
5.682 K€ au 31/12/2007

Le risque concerne pour une autre partie des contrats de capitalisation qui répondent aux 4 critères de l'IAS7. Il s'agit d'un risque sur la valeur, le porteur des contrats est coté AA chez Standar & Poor 's et Aa3 chez Moody's.

Les SICAV monétaires ne présentent aucun risque de liquidité. Seuls les dépôts à terme présentent un risque limité dans le temps (maximum trois mois) Cf Note 14 page 102.

Ce risque portait sur :

3.001 K€ au 31/12/2009

8.000 K€ au 31/12/2008

640 K€ au 31/12/2007

Valeurs Mobilières de Placement	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs Mobilières de Placement	138	324
BECM – Gestion 365 (compte bloqué)	118	304
PHOENIX	20	20
Sicav monétaires	5.074	11.385
BP – Alsace CT	44	0
SG – SG Monévalor	0	1.301
SG – SG Liquidités Euro BC5D	320	0
CA – Sequin	0	9.854
LCL – Monétaire C	2.459	230
CIC – CM Cash FCP	2.251	0
Dépôts à terme	3.001	8.000
Actions propres	0	0
Hors Bilan	0	0
Position Nette Globale	8.213	19.709

4.3.3. Risques de taux

L'échéancier au 31/12/2009 des actifs et des dettes financières est présenté ci après :

En milliers d'euros au 31-12-2009	à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans	TOTAL
Actifs financiers	9.095	56.438	0	65.533
Passifs financiers	- 35.034	- 34.589	- 3.572	- 73.195
Position nette avant gestion	- 25.939	21.849	- 3.572	- 7.662
Hors bilan	- 596	- 628	0	- 1.224
Position nette après gestion	- 26.535	21.221	- 3.572	- 8.886

Le hors bilan correspond aux engagements financiers en matière de location simple pour un total de 1.224 K€. La ventilation à +/- d'un an de ces engagements figure dans la Note 33.2 page 115.

Le risque de taux concerne les emprunts à taux variable (Note 16 page 105). Une variation de 1% des taux d'intérêt impacterait le compte de résultat de :

428 K€ selon la situation au 31/12/2009.
 545 K€ selon la situation au 31/12/2008.
 350 K€ selon la situation au 31/12/2007.

Courant 2008 EPI a conclu avec ses partenaires bancaiers, quatre contrats de couverture de taux fixe / taux variables (EURIBOR 3 mois) pour se prémunir contre le risque de hausse des taux variables. La couverture souscrite à hauteur de 43 M€ n'est pas directement liée aux emprunts à taux variables. Les taux fixes sont propres à chaque contrat dont les échéances courent du 31/12/2009 jusqu'au 15/04/2013.

Selon l'IAS 39 les critères nécessaires pour pouvoir appliquer une comptabilité de couverture ne sont pas respectés, ce qui a pour conséquence de devoir constater la juste valeur des SWAPs par le résultat. Voir également Note 32 page 114.

La position nette de 2009 découle de la Note 32: Une charge financière nette de 884 K€ a été constatée au titre des échanges de taux.

4.3.4. Risque de change

Les positions nettes de la société dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres sont présentées ci-après :

En milliers d'euros au 31-12-2009	€équivalents US\$	€équivalents RUR	AUTRES
Actifs financiers	1.049	8.539	2
Passifs financiers	- 312	- 329	- 3
Position nette avant gestion	737	8 210	-1
Hors bilan	0	0	0
Position nette après gestion	737	8 210	-1

La filiale russe, EPI VOSTOK tient sa comptabilité en rouble et l'incidence des cours de l'euro ou du dollar par rapport au rouble peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte d'EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.

Un point de variation du taux de change \$ / € aurait un impact de 7 K€ dans la position nette au bilan du 31/12/2009. Il serait de 82 K€ pour le Rouble (ventes faites en rouble).

Il n'y a pas de contrat de couverture du risque de change des dettes et créances en devises, ni de couverture sur l'investissement net à l'étranger. Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture de change depuis la clôture.

Au 31/12/2009, des actifs en devise figurent au bilan pour 9.590 K€. Sont concernés les actifs des filiales dont les comptabilités sont tenues en devise, à savoir :

- FLOORIAN 8 K€ (comptabilité en US\$).
- DGS 609 K€ (comptabilité en US\$).
- EPI VOSTOK 8.539 K€ (comptabilité en RUR).
- Des comptes bancaires et clients tenus en US\$ pour 432 K€.
- Des comptes bancaires en autres devises pour 2 K€.

Au 31/12/2009, des passifs en devises figurent au bilan pour 644K€. La répartition par devise est la suivante :

- 312 K€ d'équivalents US\$
- 329 K€ d'équivalents RUR
- 2 K€ d'équivalents GBP
- 1 K€ d'équivalents CAD

4.4. Risques juridiques

En prenant une licence pour les revêtements de sol dits « sans colle » auprès de UNILIN, EPI a mis fin à tous litiges avec UNILIN et ainsi peut produire et vendre sans restriction sur tous les marchés sans risque et en toute sécurité, y compris en Amérique du Nord. Cette licence UNILIN a été étendue à SELFLOOR, filiale d'EPI qui a repris une partie des actifs de ROYSOL et de son fonds de commerce revêtements de sol.

Un conflit de voisinage opposant EPI à un particulier sur le site de Marlenheim est pendant devant les tribunaux. Ce voisin se plaint de nuisances acoustiques, le tribunal a ordonné une expertise judiciaire. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un conflit de voisinage opposant ALSAPAN à un couple de particuliers sur le site de Dinsheim est pendant devant les tribunaux. Ces voisins se plaignent de nuisances diverses. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige opposant EPI à une société de recyclage de poussière de bois (NACOSPAN) est pendant devant les tribunaux belges. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige pendant devant le tribunal de commerce de Versailles oppose un dirigeant de SERIBO à EPI : la société SERIBO a cédé le 24 février 2004 la société ALSAPAN à ALSAFINANCES. ALSAPAN et ALSAFINANCES ont par la suite été absorbées par EPI.

Un membre du conseil de surveillance de SERIBO a demandé la nullité de la cession de la société Alsapan et exigé des anciens dirigeants de SERIBO et d'ALSAPAN (aujourd'hui EPI) le versement de dommages et intérêts. La demande de dommages et intérêts s'est élevée à 6.985 K€. EPI considère qu'il est peu probable que la nullité de la cession d'ALSAPAN soit prononcée. De même, le risque qu'EPI soit condamnée à verser des dommages et intérêts à ce titre est qualifié de faible. Ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas, sur une période couvrant les douze derniers mois, d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourraient avoir ou auraient eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Les principaux risques provisionnés sont les suivants:

- Le litige opposant EPI à un voisin à Marlenheim, évoqué ci-dessus, a fait l'objet d'une provision pour un montant de 1.094K€.
- Un autre litige opposant ALSAPAN à un couple de riverains de Dinsheim sur Bruche a été provisionné pour 1.000 K€. Au travers d'une « association de défense » Mr et Mme WABARTHA font valoir un préjudice personnel et sollicitent 500 K€ de dommages et intérêts par époux.
- Un litige oppose une société de recyclage belge à EPI devant le tribunal de Courtrai pour un différend concernant la fourniture de poussière de bois provisionné pour 1.350 K€.

4.5. Risques d'approvisionnement

Les matières premières, utilisées par les différentes entités du Groupe, sont commercialisées par plusieurs fournisseurs dont le nombre se réduit. Depuis début 2010, un fournisseur historique a cédé un de ses sites à un client important du Groupe.

Les panneaux peuvent être approvisionnés auprès de moins d'une dizaine de fabricants européens. Il n'est pas exclu que des regroupements se poursuivent dans ce secteur d'activité. Le Groupe est dépendant des fournisseurs extérieurs pour ses approvisionnements en panneaux. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

L'activité revêtement de sol subit les conséquences des surcapacités de production du secteur, ainsi que la concurrence sévère des producteurs de panneaux qui ont tous, à présent, des unités de production de revêtement de sol stratifié. Ceux-ci bénéficient par conséquent d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution. Le coût des transports est un facteur qui rend de moins en moins compétitifs les fabricants non intégrés. Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté.

Les décors en papier mélaminé peuvent être fournis par au moins quatre fournisseurs différents. Certains de ces fournisseurs possèdent des décors exclusifs. Le Groupe travaille principalement avec trois fournisseurs. Un fournisseur a disparu en 2009. Le Groupe est totalement dépendant des fournisseurs extérieurs pour les approvisionnements de ce composant. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

Dans le domaine du panneau mélaminé la contractualisation est peu pratiquée. Par usage, les fournisseurs répercutent les évolutions des prix de leurs matières premières sur le prix de leurs produits. Les cours du bois ont une influence sur les prix ; la consommation de bois pour le chauffage en Europe, conduit à des évolutions chaotiques. Les cours du pétrole et du dollar impactent directement les prix des panneaux, de la mélamine et des papiers décors. Les importantes fluctuations des derniers mois ont eu une influence sensible.

Une augmentation de 1% du prix des matières premières consommées par le Groupe réduirait la marge opérationnelle de 0,5% (0,3% pour les panneaux et de 0,2% pour les autres matières premières). De même une baisse des prix conduirait à une hausse de la marge dans les mêmes proportions sauf si les concurrents répercutent directement ces baisses.

4.6. Risques clients/distributeurs

La distribution a fortement évolué ces dernières années et les entreprises du Groupe ont comme client des groupes de plus en plus puissants et concentrés. Les différentes entités du Groupe ont des clients majeurs qui prennent de plus en plus d'importance, ce qui au regard du marché n'est pas anormal en soi.

Le risque le plus élevé est au niveau d'ALSAPAN dont le client le plus important a représenté 57% de son chiffre d'affaires 2009. La fidélité et la qualité relationnelle et commerciale entretenue entre ALSAPAN et ce client peut la placer dans une situation de dépendance au regard de la part de chiffre d'affaires réalisé avec celui-ci. Cette situation n'est cependant pas nouvelle.

EPI est lui aussi exposé à ce même type de risque du fait de la croissance de la part de marché de son principal client qui concourt à environ 50% de son CA.

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients de chaque entité du Groupe pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1. Histoire et évolution de la société

5.1.1. Dénomination sociale

La société est dénommée « Espace Production International ». Elle a pour sigle « E.P.I ». Ce sigle est utilisé pour la cotation en bourse (EUROLIST compartiment C).

5.1.2. Registre du Commerce et des Sociétés

La société est immatriculée au RCS de Saverne sous le N° 390 625 382.

5.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La société a été créée le 19 mars 1993, pour une durée de 99 ans.

5.1.4. Siège social, forme juridique et législation applicable

La société a son siège social au 1 rue de l'Europe, 67520 Marlenheim.

téléphone : + 33 (0)3 88 59 29 89

télécopie : +33 (0)3 88 59 28 47

internet : www.epi.fr

La Société a la forme de la société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par les dispositions légales et réglementaires concernant cette forme de société (Code de Commerce).

5.1.5. Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Dès sa création, EPI s'est distingué par l'optimisation de sa productivité, générée grâce à une recherche systématique de simplification, de rapidité et d'économie au sein du processus de production. Le rappel des étapes de la création du groupe EPI souligne son efficacité dans la maîtrise des délais, des coûts d'implantations et des processus industriels appliqués à des productions de grands volumes.

1993 Ulrich ZIEROLD et Johannes LA COUR créent la société ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL (EPI).

1997 Tout en continuant son expansion, la Société s'attache à améliorer son processus de production, dans un souci constant de gestion des coûts, de productivité et de qualité.

Sont ainsi réalisées :

La mise en place des dispositions de la loi Robien.

L'introduction à l'EASDAQ, devenu NASDAQ EUROPE.

1998 EPI accroît ses capacités de production (hall logistique et troisième ligne d'usinage). Mise en exploitation des refroidisseurs sur la ligne de pressage et prise de brevet.

1999 Transformation en SA avec Conseil de Surveillance et Directoire. Prise de participation majoritaire chez EURÉMO. Cotation sur le Second Marché EURONEXT Paris -auj. EUROLIST compartiment C.

2000 Installation de 2 nouvelles lignes d'usinage. Acquisition d'OZOO, 4e fabricant français de meubles en kit à base de panneaux mélaminés.

2001 Décision d'un investissement dans un nouveau process pour EURÉMO et acquisition d'un terrain industriel situé à Erstein (Bas-Rhin). Réception de la 4e presse pour EPI ce qui porte la capacité théorique à plus de 30 millions de m².

2002 Déménagement d'EURÉMO du site de Duppigheim vers Erstein. Acquisition de 45 % supplémentaires dans le capital d'EURÉMO. Acquisition de brevets pour un système d'assemblage sans colle, création de SELFLOOR.

2003 Lancement de la gamme SELFLOOR et commercialisation du produit à l'exportation.
Problèmes importants du nouveau process d'enrobage chez EURÉMO ce qui handicape toute l'activité meubles en kit.
Premiers succès commerciaux aux USA malgré le rapport Euro/Dollar défavorable.

2004 Fusion avec ALSAFINANCES le 28/09/2004, qui détenait 100 % du capital d'ALSAPAN (important fabricant français de revêtement de sol stratifié et producteur de meubles en kit). Suite à cette fusion il y a eu apport partiel d'actif par ALSAPAN de son activité meubles en kit à EURÉMO devenu ALSAPAN FURNITURE (filiale d'EPI).
Acquisition de HAUTECOEUR afin d'étoffer et diversifier l'offre de meubles du Groupe.
FLOORIAN est créé aux Etats-Unis afin de détenir un stock avancé de marchandises.
DGS est créé à Hong Kong afin de satisfaire les exigences de la distribution : travailler avec des fournisseurs en Asie.

2005 EPI crée une filiale en Russie : EPI VOSTOK pour la production de revêtement de sol « finish foil ».
Fusion et absorption de ALSAPAN par EPI. EPI détenait 100% du capital d'ALSAPAN.
EPI négocie avec UNILIN une licence pour les produits « sans-colle ».

2006 EPI produit du revêtement de sol sous licence UNILIN.
Développement de EPI VOSTOK, construction d'une usine pour la production de « finish foil ».

2007 Développement et mise au point des produits et des process pour la production industrielle de « finish foil ».
Echec de la reprise par ALSAPAN FURNITURE d'un producteur de panneaux de particules.
Reprise par ALSAPAN FURNITURE d'une partie des actifs de WELLE France à Boulay (57) en redressement judiciaire : acquisition d'un site de production de meubles pour renforcer ses moyens de production et faire face à la demande.
Reprise par SELFLOOR d'une partie des actifs de ROYSOL (89) en redressement judiciaire : acquisition du site de production de revêtement de sol à Tonnerre et du fonds de commerce pour sa partie revêtement de sol.
Déploiement des moyens de production pour une ligne de plans de travail sur le site de Wasselonne par ALSAPAN FURNITURE.
La société ALSAPAN FURNITURE a acquis auprès de STRUB SA 18% d'HAUTECOEUR portant ainsi le pourcentage détenu de manière directe et indirecte par EPI dans HAUTECOEUR à 51%.
ALSAPAN FURNITURE change de dénomination et devient ALSAPAN et absorbe par voie de fusion OZOO le 31 décembre 2007 avec effet rétroactif au 1 janvier 2007.

2008 Le groupe lance et réussit le refinancement de sa dette
Un système d'accès au capital est mis en place au profit des personnes clé de EPI.
La direction générale d'EPI s'étoffe et intègre une direction marketing.
HAUTECOEUR cède AXEL CONFORT.
HAUTECOEUR regroupe ses entrepôts et ses activités logistiques à Tonnerre, ses services commerciaux et administratifs sont fusionnés avec ceux d'ALSAPAN à Dinsheim.

2009 Le groupe restructure son outil industriel en spécialisant ses différents sites de production
Fermeture du site de Dinsheim et concentration de la production grande série sur le site modernisé d'Erstein.
Fermeture des sites SELFLOOR de Saint Florentin et Tonnerre et concentration de la production du revêtement de sol sur le site de Marlenheim
Spécialisation du site de Wasselonne dans la production de plan de travail de cuisine
Départ d'un membre du Directoire, non remplacé.
La direction générale d'EPI s'étoffe et intègre une direction financière Groupe.

5.1.6. Exercice social

L'exercice social de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

5.2. Investissements

5.2.1. Investissements historiques

Les mises en service d'immobilisations des trois derniers exercices ont été les suivants :

K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Revêtement de sol	628	5.600	1.606
Meuble	5.910	16.535	1.402
Négoce	0	52	130
Total	6.538	22.187	3.138

En 2009, il s'agit principalement d'acquisitions ou de mise en service de matériels industriels pour 4,200 K€, de logiciels de production pour 510 K€ et d'aménagement de terrain et constructions pour 1.080 K€. Géographiquement, ce sont principalement les sites de Erstein 4.900 K€ (extension du stockage, accroissement de capacité de production) et Marlenheim 500 K€ (dans le secteur du revêtement de sol).

5.2.2. Investissements en cours

L'activité meubles a bénéficié de plusieurs investissements :

- le site de la Courtine pour 1.000 K€ a été doté de nouveaux matériels de production pour répondre à la demande du marché.
- le site de Wasselonne poursuit sa spécialisation par des investissements d'adaptation pour 113 K€
- le site de Boulay procède à des investissements de renouvellement pour 100 K€
- enfin le site d'Erstein complète ses équipements pour augmenter la capacité de production et répondre à une demande du client majeur du Groupe pour une somme de 3.000 K€

Le process finish foil revêtement de sol a fait l'objet d'une reconstruction et d'un réaménagement pour que tout soit regroupé sur le site de Marlenheim. Ainsi, en déplaçant la ligne de production, EPI a renforcé sa réactivité et sa souplesse organisationnelle (un seul lieu de stockage de matières premières identiques, autre organisation des équipes de production, une seule hiérarchie,...).

5.2.3. Investissements prévus

Après 30 M€ d'investissement sur la période 2008/2009, le groupe EPI ne prévoit pas d'enveloppe d'investissements spécifiques pour 2011 et 2012. Seul le renouvellement de divers matériels est envisagé sauf demande expresse du marché.

Les investissements 2010 seront a priori autofinancés.

6. APERÇU DES ACTIVITES

6.1. Principales activités

Le groupe EPI produit et commercialise des revêtements de sol mélaminés (RDS) et des pièces ou des meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés. Il conduit également une activité de création et de négoce de meubles.

Production et commercialisation de revêtement de sols stratifiés

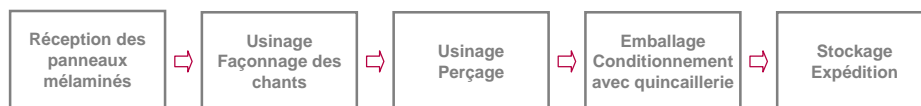


Circuits de distribution :

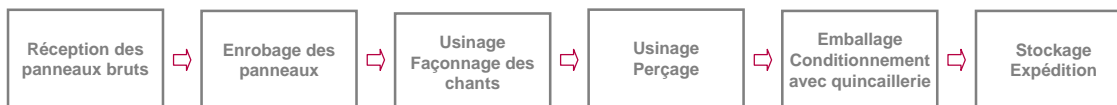
- Pour les gros volumes, les ventes sont majoritairement traitées par les équipes du siège de plus en plus renforcées par des commerciaux « terrain ».
- Pour des volumes moindres, les ventes se font par l'intermédiaire d'agents, et de commerciaux exclusifs.

Production de meubles en kit

Processus de production par mélamine



Processus de production par enrobage



Circuits de distribution :

- Les chaînes de distribution spécialisées, équipement du foyer et meubles.
- Les GSB.
- Les négociants traditionnels de meubles.
- Les vénéficiers (spécialisés dans le domaine du bureau).

Création et négoce de meubles

L'activité dite de "négoce" est exercée essentiellement par HAUTECOEUR SAS et ses filiales HAUTECOEUR Espagne et DGS basée à Hong-Kong. HAUTECOEUR conçoit et dessine des meubles dans son bureau d'étude intégré et les fait fabriquer, pour la plupart, en Asie. Le suivi de fabrication et la gestion qualité sont assurés par DGS. Ces meubles sont ensuite expédiés depuis l'Asie par voie maritime dans les entrepôts de HAUTECOEUR en Europe (France ou Espagne) ou envoyés directement à certains clients.

Cette activité de négoce recouvre aussi l'importation de différents objets décoratifs et de petits mobiliers depuis les pays d'Asie du sud-est. Les meubles et objets sont ensuite commercialisés par HAUTECOEUR depuis son siège en Alsace et son réseau de commerciaux et d'agents.

Détail par société du Groupe

EPI, EPI VOSTOK et SELFLOOR ont une activité de production et commercialisation de revêtements de sol stratifiés. SELFLOOR a repris les sites de production de ROYSOL en juillet 2007. EPI VOSTOK a connu un retard dans la mise en production industrielle de « finish foil », la production industrielle est maintenant lancée. FLOORIAN gère un dépôt aux Etats-Unis. L'activité d'ALSAPAN est la production de meubles en kit. Pour HAUTECOEUR et ses filiales il s'agit de création et de négoce de meubles. Il n'existe pas de réelle saisonnalité sur tous ces produits, bien que dans la commercialisation des

meubles, on note l'importance plus marquée du chiffre d'affaires réalisé au deuxième semestre, cela étant dû à un effet « rentrée des classes ».

EPI

EPI fabrique et vend du revêtement de sol stratifié. EPI est le seul fabricant français. Ces produits se démarquent du parquet par leur coût, deux fois moindre, leur facilité de pose ne nécessitant pas de colle, leur adaptation au marché mondial et leur grande diversité de décors par pressage d'une couche de papier imprimé et mélaminé.

EPI met en œuvre 2 technologies : la mélamine et le finish foil. La technique de la mélamine est la plus ancienne. Celle du finish foil est réellement opérationnelle depuis l'exercice 2008.

FLOORIAN

FLOORIAN est une base avancée aux Etats-Unis qui disposait d'un stock de produits revêtements de sol pour la commercialisation et la distribution de ces produits. Ces stocks ont été vendus et FLOORIAN n'a plus d'activité depuis le 31.12.2008. L'activité aux Etats-Unis est reprise en direct par EPI.

EPI VOSTOK

EPI VOSTOK est entré en phase de production industrielle au cours du 1er semestre 2008. EPI VOSTOK produit un nouveau produit « finish foil » moins cher qui a été développé pour satisfaire aux besoins des marchés émergents et en produits d'entrée de gamme. EPI VOSTOK vend aussi des produits importés de l'usine EPI de Marlenheim.

SELFLOOR

SELFLOOR a repris à la barre du tribunal de commerce d'Auxerre les sites de production de ROYSOL et son fonds de commerce revêtement de sol en juillet 2007. Après une phase de transition qui n'a pas permis de d'atteindre les objectifs, l'ensemble de la production des sites de Tonnerre et de Saint Florentin, dans l'Yonne, a été transféré vers le site de Marlenheim fin 2009. L'activité a été reprise par EPI.

ALSAPAN

Spécialiste de la production et commercialisation du meuble en kit, ALSAPAN est un acteur européen majeur de la fabrication de meubles à base de panneaux de particules mélaminés ou enrobés.

HAUTECOEUR et ses filiales HAUTECOEUR Espagne et DGS

HAUTECOEUR conçoit et négocie des meubles d'appoint importés principalement d'Asie.

Tableau synthétique des sociétés du groupe avec leur activité :

ENTREPRISES DU GROUPE	SIEGES	ACTIVITES
EPI	Marlenheim (67)	RDS
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	MEUBLES
EPI VOSTOK	Noginsk (proche Moscou)	RDS
SELFLOOR	Marlenheim (67)	RDS
HAUTECOEUR PARIS	Dinsheim sur Bruche (67) à compter de 01.01.2009	NEGOCE
FLOORIAN	Miramar (USA)	RDS
DGS	Hong - Kong	NEGOCE
HAUTECOEUR-PARIS ESPANA	Madrid (E)	NEGOCE
FINALAM	Luxembourg (L)	RDS
SCI LA CHAPELLE WENDELIN	Dinsheim s/Bruche (67)	Immobilier
LOCOFI	Dinsheim s/Bruche (67) à compter du 28/12/2009	Immobilier
SCI MERKEL	Dinsheim s/Bruche (67) à compter du 28/12/2009	Immobilier

6.2. Principaux marchés**6.2.1. Description des marchés et de l'environnement concurrentiel****Le revêtement de sol**

Le marché est mondial

Le revêtement mélaminé se différencie des autres revêtements de sol en ce qu'il est :

- moitié moins cher que le parquet en bois,
- plus décoratif, car il permet d'utiliser les décors de différents matériaux et de différentes couleurs,
- facile à poser,
- et plus hygiénique que la moquette.

Les marchés européens et nord-américains sont à la fois concernés par l'installation dans les bâtiments neufs et la rénovation. En Asie, le marché concerne presque exclusivement l'équipement de bâtiments neufs.

En valeur absolue (nombre de m² à poser) le volume du marché mondial est constant, voire en légère régression ces 3 derniers exercices. En 2009, le recul du marché mondial est de l'ordre de 4,4%. Paradoxalement le marché Ouest Européen a bien résisté à la crise avec une hausse de 5,6% (source EPLF).

Le meuble en kit

Le marché du meuble en kit à base de panneaux mélaminés ou de finish foil connaît aussi une régression depuis fin 2008. La baisse du chiffre d'affaires du Groupe dans ce domaine est directement liée à la crise économique.

6.2.2. La concurrence

Si la concurrence est mondiale, elle demeure principalement concentrée en Europe avec une montée en puissance des producteurs chinois. Les principaux acteurs présents sur le marché du revêtement de sol mélaminé demeurent les mêmes depuis plusieurs années. Ceux dont la capacité de production théorique est significative sont listés dans le tableau ci-dessous :

Concurrents	Pays
Groupe Kronospan/Kaindl	Allemagne / Autriche / Luxembourg / GB
Pergo / Pfleiderer	Suède / Allemagne / USA
Kronotex	Allemagne / Suisse / Pologne
Egger	Autriche
Unilin	Belgique
Groupe Berry	Belgique
Akzenta/Classen Gruppe	Allemagne
Yildiz Sunta MDF	Turquie
Yildiz Entegre	Turquie

Source : EPLF.

Parmi ces producteurs, EPI est le seul à ne pas avoir de production intégrée de panneaux.

6.2.3. La ventilation par secteur d'activité

2009	RDS	Meubles	Négoce	Intercos	Total
Chiffre d'affaires	75.653	115.371	9.273	-3.866	196.431
Résultat opérationnel courant	4.294	6.609	-100		10.803
Résultat opérationnel	4.175	6.436	-103		10.508
2008	RDS	Meubles	Négoce	Intercos	Total
Chiffre d'affaires	84.494	130.094	24.606	- 3.901	235.293
Résultat opérationnel courant	3.272	2.409	- 81	0	5.600
Résultat opérationnel	2.561	2.239	- 41	0	4.759
2007	RDS	Meubles	Négoce	Intercos	Total
Chiffre d'affaires	101.030	113.011	33.473	- 7.329	240.185
Résultat opérationnel courant	1.876	3.752	2.797	4	8.429
Résultat opérationnel	1.744	3.704	2.793	4	8.245

6.2.4. La répartition géographique des ventes

Les exportations du Groupe représentent globalement 39 % du chiffre d'affaires. Pour l'activité revêtement de sol ce sont 37% qui sont exportés alors que pour les parties meubles et négoce ce sont respectivement 42 % et 26 %.

Pour le revêtement de sol, les pays européens ont été destinataires de 91 % des ventes totales, l'Amérique du Nord (USA et Canada : 1 %), les pays de l'Est (6 %) et le solde a été réalisé en Amérique Latine et en Asie.

Pour les autres activités, ce sont quasi exclusivement les pays d'Europe de l'Ouest qui ont été destinataires des exportations.

Comme cela était prévisible, les ventes en Amérique du Nord (USA et Canada) se sont écroulées en raison de la surévaluation de l'euro par rapport au dollar et à la concurrence accrue des producteurs chinois qui se sont installés sur ces marchés.

6.3. Evènements ou situations susceptibles d'influencer les ventes

La fidélité et la qualité relationnelle entretenue par ALSAPAN et son principal client peut placer ALSAPAN dans une situation de dépendance au regard de la part de chiffre d'affaires réalisé avec celui-ci. Cette situation n'est pas nouvelle.

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

L'avenir d'EPI est aussi lié au développement et au succès commercial potentiel de produits « finish foil ». Il s'agit d'un procédé moins coûteux pour la fabrication de revêtements de sol stratifiés, dans lequel la couche décorée et d'usure n'est plus pressée à chaud mais simplement collée sur du panneau brut. La mise au point longue et difficile au niveau industriel a abouti en 2008. Une partie des ventes 8,65% de 2009 a été assurée par ce nouveau produit contre 6% en 2008.

Une procédure anti-dumping menée par l'administration des douanes canadiennes imposait une surtaxe à l'importation de 7% en moyenne sur les produits d'EPI. Les autorités canadiennes avaient réexaminé la situation d'EPI en novembre 2007 et ont conclu à l'abandon de ces surtaxes car injustifiées ; une nouvelle révision a été initiée fin 2008, et la décision d'abandon définitif de ces surtaxes nous a été signifiée par les autorités canadiennes en juillet 2009.

Un facteur prépondérant de difficulté à l'exportation, mais qui n'est pas propre à EPI : la forte dépréciation du dollar par rapport à l'euro qui augmente mécaniquement les prix des produits du Groupe vendus en Euro ou, situation plus fréquente qui réduit les marges quand les factures sont tarifées en US \$. Depuis la fin 2008, un retour à une parité plus raisonnable semblait devoir se produire mais 2009 a confirmé un Euro fort à 1,40 de moyenne. Depuis janvier 2010 une parité plus favorable semble s'installer, mais assortie d'une volatilité importante. De même, la dépréciation du rouble russe par rapport au dollar et à l'euro peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte d'EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.

6.4. Dépendance du groupe EPI à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication

EPI a souscrit, au mois de janvier 2006, une licence auprès de FLOORING INDUSTRIES Ltd, une société du groupe UNILIN BEHEER B.V., afin de bénéficier du droit de fabrication et commercialisation de produits de revêtements de sol utilisant les brevets et procédés d'assemblage dits "sans-colle". Cette prise de licence a mis un terme définitif à tous litiges entre EPI et UNILIN. Cette licence est non-exclusive, mondiale, et jusqu'à expiration des brevets licenciés.

Le montant des redevances dues n'est pas communicable pour des raisons d'obligation de confidentialité vis à vis d'UNILIN et pour des raisons évidentes de secret des affaires et de concurrence. Les audits courants menés par UNILIN pour vérifier la conformité des déclarations d'EPI n'ont montré aucune irrégularité.

EPI a déposé plusieurs brevets relatifs à des techniques et procédés de fabrication et d'assemblage de revêtements de sol. EPI dépose aussi ses marques sur les principaux marchés : Europe et Amérique du Nord. Les différentes entités du Groupe fabriquent certains produits sous marques distributeurs en exclusivité pour leurs clients. De plus EPI possède aussi des savoir-faire et techniques non brevetables mais qui constituent une richesse pour l'entreprise. Ces savoir-faire sont protégés par le secret (clause de confidentialité avec les clients ou les salariés).

Dans ce contexte, EPI ne nous semble pas être dépendant à l'égard d'un brevet.

Courant 2008 est apparu un nouveau système d'assemblage des cotés courts des lames avec adjonction d'un jonc en plastique. EPI ne disposait pas de cette technologie et a passé des accords avec les propriétaires de ces brevets pour disposer de cette évolution dans ses gammes de produits.

Historiquement le groupe EPI a toujours eu des clients qui représentent une part significative de son chiffre d'affaires. En fusionnant EUREMO et la partie meuble d'ALSAPAN, le tout devenant ALSAPAN Furniture, puis à nouveau ALSAPAN, le Groupe a, à la fois renforcé sa dépendance vis-à-vis du premier distributeur mondial de meubles en kit, mais a aussi créé une nouvelle relation avec ce client historique. Ce client a représenté 60% du chiffre d'affaires de la branche et 38% du chiffre d'affaires du Groupe en

2009. Durant ce même exercice, le portefeuille de produits fournis par le Groupe à ce client a été porté à sept produits. ALSAPAN et son principal client sont interdépendants et leur relation s'inscrit dans le cadre d'un véritable partenariat industriel. Sous réserve d'être performant en termes de délai, de prix, de qualité et de réactivité, ALSAPAN est alimenté en commandes. Les investissements ont été ou sont réalisés sur la base de prévisions d'achat. Il est important de noter que ce client a toujours respecté scrupuleusement ses engagements depuis son entrée en relation avec ALSAPAN (fin des années 1980), que les principes de tarification s'appuient sur des volumes et que l'horizon des engagements est fonction des gammes de produits développées. C'est parce que les volumes anticipés sur certaines gammes de produits sont élevés que le groupe EPI a décidé d'investir tant dans ses capacités de production que dans l'optimisation de son matériel industriel. Ce matériel et ces nouvelles capacités de production peuvent être utilisés pour fournir d'autres clients et réseaux de distribution.

La fiabilité des systèmes de prévisions et la distribution des produits pour partie au niveau mondial sont des facteurs qui apportent une base solide pour organiser les approvisionnements, la production et optimiser les flux.

En plus les atouts géographiques et industriels du groupe demeurent importants. Les clients du Groupe ont besoin d'être livrés à date, dans les quantités et la qualité prévues. Le niveau de dépendance est réciproque.

Cependant tel que cela est indiqué dans au § 4.6 « risques clients/ distributeurs », la perte des principaux clients de chaque entité du Groupe pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

Les principales difficultés rencontrées par les entreprises du Groupe sont liées à la volatilité de la clientèle et au manque de prévisions fiables quant à ses besoins.

7. ORGANIGRAMME

7.1. Organigramme du Groupe

Voir Note 3 page 94 -Périmètre de consolidation- (Etats financiers consolidés IFRS).

7.2. Filiales importantes de l'émetteur

Le tableau ci-après détaille les filiales détenues par le Groupe EPI :

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Contrôle (%)	Méthode de Consolidation
EPI	Marlenheim (67)	390 625 382	100,00 %	100,00 %	IG
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	392 213 146	100,00 %	100,00 %	IG
FINALAM	Luxembourg (L)		99,90 %	100,00 %	IG
SELFLOOR	Marlenheim (67)	443 600 754	100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR	Dinsheim s/Bruche(67)	321 438 541	100,00 %	100,00 %	IG
DGS	Hong - Kong		100,00 %	100,00 %	IG
FLOORIAN	Miramar (USA)		100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR Paris-Espana	Madrid (E)		100,00 %	100,00 %	IG
LOCOFI	Dinsheim s/Bruche (67)	479 851 388	100,00 %	100,00 %	IG
EPI VOSTOK	Moscou (Russie)		100,00 %	100,00 %	IG
SCI LA CHAPELLE	Dinsheim s/Bruche (67)	491 975 918	100,00 %	100,00 %	IG
WENDELIN					
SCI MERKEL	Marlenheim (67)	378 743 140	100,00 %	100,00 %	IG

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la Société EPI détient :

-La totalité des 5 000 actions composant le capital de la société SELFLOOR, SAS au capital de 500 000 €, dont le siège est 4 rue de Bruxelles, MARLENHEIM (67520), soit 100 % du capital.

Rappel : Un coup d'accordéon (augmentation et diminution du capital pour un montant équivalent) avait été opéré le 30.12.2008. Les capitaux propres de la société SELFLOOR étaient fortement négatifs, et la société EPI était titulaire d'un compte courant dans cette société. Compte tenu de cette situation et de l'obligation de SELFLOOR de reconstituer ses capitaux propres, il avait été décidé d'augmenter le capital de 703 000 € par création de 70 30 actions nouvelles, puis de le réduire d'un même montant par imputation sur le report à nouveau et annulation de 7030 actions. Le capital et le nombre d'actions n'avait donc pas changé. EPI est resté actionnaire unique.

-La totalité des 3 602 552 actions composant le capital de la société ALSAPAN, SAS au capital de 3 602 552 €, dont le siège est 1D rue du Général de Gaulle – 67190 DINSHEIM , soit 100 % du capital.

-La totalité des 740 actions composant le capital de la société ALSAPAN FLOORING, SAS au capital de 37 000 €, dont le siège est 6, rue Industrielle 67310 WASSELONNE, soit 100 % du capital.

-999 des 1 000 actions composant le capital de la société FINALAM, au capital de 100 000 €, dont le siège est 3 rue de Nicolas Adames, à Luxembourg (L), soit 99,90 % du capital.

-5 266 actions sur les 15 960 actions de la société HAUTECOEUR, soit 32,99 % du capital

Rappel : Fin Novembre 2008, HAUTECOEUR a cédé l'intégralité de sa participation dans la société AXEL Confort. Il en résulte la sortie de périmètre d'AXEL qui n'est plus consolidé au 31/12/2008, la prise en compte dans le résultat de HAUTECOEUR de 11/12^{ème} du résultat 2008 d'AXEL Confort. Cette cession a été faite aux conditions du marché.

-100% du capital de la société FLOORIAN

-100% du capital de la société EPI VOSTOK

-51 %du capital de la société DGS – les autres 49% sont détenus par HAUTECOEUR

7.3. Rôle de la Société dans le Groupe

EPI est décisionnaire pour les opérations de croissance. Elle sert de pivot pour les prises de participations et les achats : la synergie induite permet des économies importantes en globalisant les achats et les coûts tant en interne que vis à vis des fournisseurs. EPI « tête de groupe » définit une stratégie globale pour le développement externe et interne du Groupe et met en œuvre ses savoir-faire et son expertise dans la gestion du Groupe.

EPI exerce une activité économique et commerciale propre de production de revêtements de sols stratifiés.

7.4. Activités des filiales du Groupe

Les activités des principales filiales sont déjà décrites au § 6.1 ci-dessus.

La complémentarité des activités d'EPI et d'ALSAPAN est réelle au niveau de l'approvisionnement des matières premières, des moyens de production et surtout de l'accès aux différents marchés.

ALSAPAN FLOORING n'a eu aucune activité en 2009.

FINALAM n'a plus d'activité.

La SCI La Chapelle Wendelin a été créée en 2006. Elle a vocation à louer un immeuble d'habitation à des tiers. Elle détient 100% de la SARL LOCOFI ci-dessous.

LOCOFI a été acquise par le Groupe via la SCI La Chapelle Wendelin. Elle a une activité de location d'immeubles industriels avec comme unique client EPI.

La SCI Merkel a été acquise le 01/10/2006 : elle est détenue à 99% par LOCOFI. L'actif est composé essentiellement d'un terrain et d'un bâtiment industriel situé à Marlenheim loué à EPI, dont la juste valeur est estimée à 1.100 K€.

EPI VOSTOK, la production en Russie a démarré avec retard au premier semestre 2008. Au second semestre 2009, EPI VOSTOK a commencé à vendre des produits fabriqués en Russie dans son usine et aussi des produits importés de France.

L'ensemble des entreprises étrangères en Russie pâtissent d'une bureaucratie grandissante qui peut retarder les mises en place ou déploiements industriels.

7.5. Soldes intermédiaires de gestion des filiales du Groupe

Société ALSAPAN :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société ALSAPAN a réalisé un chiffre d'affaires de 115.447 K€ (contre 130.308 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	6.429.892 €
- Résultat financier	1.120.509 €
- Résultat exceptionnel	- 3.143.506 €
- Résultat après impôts	3.413.968 €

Société SELFLOOR :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société SELFLOOR SAS a réalisé un chiffre d'affaires de 7.424 K€ (contre 7.431 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats sont les suivants :

- Résultat d'exploitation	- 664.046 €
- Résultat financier	- 28.820 €
- Résultat exceptionnel	- 368.106 €
- Résultat après impôts	- 1.052.812 €

Société DGS :

Cette société, de droit hongkongais, a réalisé un chiffre d'affaires de 4.225 K€ en 2009 (contre 9.161 K€ en 2008) et a dégagé un résultat net comptable de 1 K€ (les données comptables en \$ ont été converties en € au cours du 31/12/2009 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat).

Société FLOORIAN :

Cette société, de droit américain, n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2009 (contre 201 K€ en 2008) et a dégagé un résultat net comptable de - 8 K€ (les données comptables en \$ ont été converties en € au cours du 31/12/2009 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat). FLOORIAN n'a plus d'activité depuis le 31/12/2008.

Société EPI VOSTOK :

Cette société, de droit russe, a démarré son activité commerciale au courant du second semestre de 2008. Le chiffre d'affaires 2009 est de 4.029 k€ (contre 561 K€ en 2008) (les données comptables en RUR ont été converties en € au cours du 31/12/2009 pour les postes de bilan et au cours moyen pour le résultat).

Ses résultats sont les suivants :

- Résultat d'exploitation	144.921 €
- Résultat financier	- 293.472 €
- Résultat après impôt	- 148.551 €

Société HAUTECOEUR :

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2009, la société HAUTECOEUR a réalisé un chiffre d'affaires de 5.253 K€ (contre 11.691 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	320.662 €
- Résultat financier	- 11.744 €
- Résultat exceptionnel	- 109.135 €
- Résultat après impôts	370.282 €

Société FINALAM :

Les titres détenus par FINALAM sont totalement provisionnés. Cette société n'a aucune activité.

Société ALSAPAN FLOORING :

Cette société n'a eu aucune activité en 2009.

Aucune filiale ne détient d'actif économique stratégique, chacune maîtrise les techniques propres à son activité avec ses outils de production.

Aucune des filiales de la Société n'a procédé à des distributions de dividendes au titre de l'exercice 2009.

7.6. Relation entre la société-mère et les filiales détenues directement par la société-mère

Pour la société HAUTECOEUR et sa filiale HAUTECOEUR Espagne, une convention prévoit la facturation de prestations de services par la société EPI. A ce titre, EPI exerce dans la société HAUTECOEUR, le pouvoir de définir la politique financière et opérationnelle. En outre des fonctions de direction sont exercées par M Gérard VOIRIN, Président du Directoire d'EPI. Par ailleurs, le Président de la société HAUTECOEUR, Mme Marie-Elisabeth LANOUX, est également Présidente du Conseil de Surveillance d'EPI.

Concernant la société LOCOFI et sa filiale à 99%, la SCI MERKEL, deux sociétés acquises par le Groupe le 28 décembre 2009 n'ont, à ce jour, pas d'autre activité que celles réalisées avec EPI qui en supporte donc les risques. En cas de difficulté, le groupe EPI serait contraint de régler directement aux fournisseurs les loyers, puis à terme de combler éventuellement le passif de LOCOFI.

EPI peut facturer d'autres prestations aux sociétés du Groupe telles que les refacturations de mise à disposition de personnel, de loyers de locaux professionnels, d'intérêt en rémunération des comptes courants, ainsi que la quote-part de la convention entre STRUB et EPI afférente aux filiales de EPI dont les montants figurent au § 16.2, ainsi que dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au § 19.1.

La liste des mandataires du groupe EPI et leurs fonctions exercées dans les différentes filiales sont présentées au § 14.

Le descriptif des flux financiers entre la société mère et ses filiales est présenté dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Le tableau suivant précise la nature des principaux flux entre les filiales et la société mère :

Informations financières	Alsapan	Finalam	Haute-cœur	Floorian	DGS	Selfloor	EPI Vostok	SCI La Chapelle	Alsapan Flooring
Capital	3.603	100	300	18	11	500	2.672	1	37
Capitaux propres autres que le capital	21.884	- 51	7.270	- 11	44	-794	- 3.851	- 86	- 10
Quote-part du capital détenu	100 %	99,90 %	32,99 %	100 %	51,00 %	100 %	100 %	1 %	100 %
Valeur comptable des titres détenus (brute)	4.566	100	1.758	16	5	1.203	2.672	0	37
Valeur comptable des titres détenus (nette)	4.566	15	1.758	16	5	0	2.672	0	37
Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	1.310	26	0	0	0	2.406	7.357	0	0
Montant des cautions et avals donnés par la société	252	0	0	0	0	0	0	0	0
Chiffres d'affaires HT du dernier exercice clos	115.447	0	5.253	0	4.225	7.424	4.029	0	0
Résultat du dernier exercice clos	3.414	- 6	370	- 8	2	-1.053	- 149	- 30	-2
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Pour les sociétés DGS et FLOORIAN Le capital social est converti au cours de l'US\$ à la date de création de la société 1,2418 en Février 2004 pour FLOORIAN, 1,1798 en Décembre 2003 pour DGS. Les réserves au 31/12/2009 sont converties au cours du 31/12/2009, soit 1,4406. Le CA. et le résultat 2009 sont convertis au cours moyen 2009, soit 1,39631.

Pour la société EPI VOSTOK le capital a été converti au cours du Rouble russe à la date de création de la société 33,3333 en Août 2005, pour un capital de 10 KRUR, et au cours à la date d'augmentation du capital 33,9485 le 25/04/2006 pour un capital de 90.708 KRUR. Les réserves au 31/12/2009 sont converties au cours du 31/12/2009, soit 43,154, le résultat a été converti au cours moyen 2009, soit 44,30052

Lorsque la situation nette d'une participation est négative, une provision pour dépréciation des créances rattachées est comptabilisée à concurrence de ces capitaux propres négatifs.

Pour la filiale en Russie, le business plan, revu par la direction suite à la lenteur du démarrage de l'activité commerciale, fait ressortir des cash-flows futurs positifs, en conséquence, les titres n'ont pas lieu d'être dépréciés. Néanmoins, EPI a procédé à un abandon de créances pour un montant de 2.224 K€ avec une clause de retour à meilleure fortune.

Pour la filiale SELFLOOR, les titres ont été dépréciés à hauteur de 1.203K€ et les créances pour 294K€. Pour FINALAM ils sont dépréciés à hauteur de 85K€ (dépréciations neutralisées dans les comptes consolidés). Les titres FLOORIAN ne sont pas dépréciés, celle-ci disposant de réserves antérieures couvrant le déficit 2009. Les titres ALSAPAN Flooring ne nécessitent pas d'être dépréciés car la situation nette demeure positive.

8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1. Immobilisations corporelles du Groupe – voir aussi la Note 5 des comptes consolidés page 97

Les sites d'exploitation des entreprises du groupe sont :

Marlenheim (67) : utilisé pour le revêtement de sol, les bureaux et le siège social de EPI.

Wasselonne (67) : utilisé par ALSAPAN et spécialisé dans les meubles en kit fabriqués à partir de panneaux bruts, qui sont mélaminés dans l'usine (plans de travail).

Erstein (67) : utilisé par ALSAPAN et spécialisé dans les meubles en kit fabriqués à partir de panneaux mélaminés.

Dinsheim (67) : utilisé par ALSAPAN et spécialisé dans les meubles en kit fabriqués à partir de panneaux enrobés. La production sur ce site a été arrêtée et transférée à Erstein à l'automne 2009 dans le cadre du PSE (voir § 9.3), les bureaux et le siège social d'ALSAPAN y sont maintenus.

Boulay (57) : utilisé par ALSAPAN et spécialisé dans les meubles en kit.

La Courtine (23) : utilisé par ALSAPAN et spécialisé dans les meubles en kit (home office, multimédia et bureau) fabriqués à partir de panneaux mélaminés.

Tonnerre (en propriété) et Saint Florentin (en location) (89) : utilisé par SELFLOOR – anciens locaux de ROYSOL repris par SELFLOOR – pour la production de revêtements de sol et le stockage. Les sites ont été arrêtés fin juin 2009 pour Saint Florentin et fin novembre 2009 pour Tonnerre.

HAUTECOEUR utilise les capacités de stockage de SELFLOOR à Tonnerre depuis janvier 2009.

Tous les sites ont une surface en adéquation avec les capacités de production nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Liste des sites français du Groupe

Sites	Modalité de détention	Surface	Activité	Capacité de production	Taux d'utilisation
Erstein	Location à LOCOFI	35 000 m2	Meuble en mélamine et finish foil	12 000 colis/jour	80 % y compris après transfert de Dinsheim
Dinsheim s/Bruche	Propriété d'EPI	800 m2	Bureaux et siège social		
Boulay	Propriété d'Alsapan	22 000 m2	Chambres à coucher finish foil	6 000 colis/jour	70 %
La Courtine	Location à LOCOFI	20 000 m2	Petites séries de meubles en mélamine	6 000 colis/jour	60 %
Marlenheim Siège social EPI	Location à LOCOFI	47 000 m2	Pressage et usinage revêtements de sol en mélamine et finish-foil +bureaux et siège social	35 M de m2 de revêtement de sol par an	50 %
Wasselonne	Crédit-Bail	11 500 m2	Plans de travail de cuisine	- 2 M de plans de travail emballés par an	- 60 % pour les plans de travail
Tonnerre	Propriété de SELFLOOR	24 300 m2	Stockage et logistique pour Hautecoeur		
Saint Florentin	Location ROY SA	4 650 m2	Arrêté fin juin 2009		

Le programme d'investissement du groupe EPI concerne principalement les sites de production rattachés à l'activité meuble puisque près de 6 M€ ont été engagés au total en 2009 sur les sites d'Erstein (4,9M€), de Wasselonne, de Boulay et de La courtine.

Sites du Groupe à l'étranger

Noginsk Russie	Propriété EPI VOSTOK	5000 m2	Ligne de production finish-foil et stockage	5millions de m ² par an	30 % (montée en charge progressive)
-------------------	----------------------------	---------	--	------------------------------------	---

Concernant EPI VOSTOK, le groupe EPI est propriétaire des bâtiments et du matériel de production, il est locataire du terrain ; les immobilisations concernent le bâtiment et une ligne complète de production de finish foil.

8.2. Conséquences environnementales de l'activité

8.2.1. Ressources

EPI suit très précisément ses consommations d'eau et d'énergie et les met en rapport avec ses productions. Le programme de management de la qualité inclut des objectifs de réduction de consommation.

Les rejets à gérer par EPI concernent l'air et plus particulièrement les fumées. Des campagnes de mesure sont faites régulièrement pour vérifier que les différents paramètres ne dépassent pas les limites fixées. Quand un dépassement est constaté, un programme d'actions visant à retrouver le paramètre de la norme est déclenché.

Il en est de même pour les nuisances sonores. Un programme d'investissement visant à limiter les dépassements est envisagé.

Les déchets de bois sont en très grande majorité recyclés chez les producteurs de panneaux. Les autres déchets, issus du tri, sont collectés par des sociétés spécialisées. Une partie des poussières et sciures sont recyclées en interne et utilisées pour le chauffage des usines et bureaux. Le renouvellement des chaudières a été engagé pour des équipements plus performants et conformes aux normes en vigueur.

8.2.2. Dans le cadre de l'amélioration du bilan carbone

EPI développe l'optimisation des sur-mesure des panneaux et des papiers (gains sur les matières premières).

Arrêt systématique des machines, des aspirations, de l'air comprimé hors temps de production (économie d'énergie)

Mise en place de covoiturage (gain en émission de CO₂)

Economies de papier pour photocopies et imprimantes (impression systématique en N&B et recto verso)

Economie de papier en production (saisie informatique sur poste de travail)

Un cabinet extérieur a produit un bilan carbone qui permet de dégager les pistes d'actions.

8.2.3. Equilibre biologique, milieux naturels, espèces animales et végétales protégées.

L'activité ne nécessite pas de prendre des mesures pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

8.2.4. Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

Pour des raisons principalement liées au rapport entre le coût et l'intérêt affiché par la clientèle de disposer du label ISO 14000, l'entreprise a décidé de poursuivre son programme d'action d'assurance environnementale sans pour autant faire renouveler le certificat délivré par un organisme habilité.

Le programme d'action environnementale déployé par l'entreprise concerne autant les consommations d'énergie, les consommations de matières premières que les actions de protection visant à prévenir les risques environnementaux et leurs conséquences.

EPI est également certifiée PEFC et SFC (norme visant à garantir le reboisement des forêts utilisées).

8.2.5. Dispositions législatives et réglementaires

Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière :

- EPI respecte globalement les engagements prescrits à son établissement de Marlenheim. De même pour les autres sites du Groupe.
- Quand un problème surgit, tout est mis en œuvre pour qu'il soit traité rapidement en intégrant les conséquences économiques.

8.2.6. Dépenses engagées

Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement ont été de l'ordre de 500 K€ en 2009 et de 450 K€ en 2008.

8.2.7. Gestion de l'environnement

Le responsable qualité est également responsable du système d'assurance environnementale et doit fournir tous les mois les indicateurs concernés.

Tout nouvel embauché bénéficie d'une formation qui inclut un module concernant l'environnement. Au moins une fois par an, chaque salarié est invité à participer à une formation qui traite de la qualité, de la sécurité et de l'environnement.

Tant pour les indicateurs qualité, sécurité, qu'environnement, les salariés sont destinataires des informations utiles et nécessaires à la tenue de leur poste et au progrès permanent.

8.2.8. Provisions et garanties

EPI n'a pas constitué de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

8.2.9. Indemnités versées suite à une décision judiciaire

Aucune indemnité n'a été réclamée et/ou versée au cours des exercices 2007, 2008 et 2009 et jusqu'à la date du présent document, en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

8.2.10. Objectifs environnementaux des filiales du Groupe

EPI assigne à ses filiales des objectifs environnementaux du même type de ceux qu'elle satisfait elle-même.

La grande distribution est très attentive au respect de ces conditions environnementales comme du respect des normes d'emploi des salariés dans les pays où HAUTECOEUR ou ALSAPAN s'approvisionnent. Ces deux aspects sont suivis très précisément par les interlocuteurs des fournisseurs du Groupe.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1. Situation financière

La situation financière de la Société est décrite au § 3 (Informations financières sélectionnées) du présent document de référence. Voir aussi les comptes consolidés § 20.3.

9.2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe est décrit aux § 20.1 et 20.3 du présent document de référence ainsi qu'au § 9.3.

9.3. Rapport d'activité pour l'exercice 2009

Le Groupe EPI est composé de trois activités :

- Fabrication et commercialisation de revêtement de sol stratifié.
- Fabrication et commercialisation de meuble en kit.
- Création, édition et commercialisation de meubles produits en Asie.

Comme prévu et annoncé, le chiffre d'affaires 2009 de l'activité revêtement de sol est en retrait. Cette évolution résulte de décisions stratégiques visant à abandonner les contrats commerciaux sur lesquels le niveau de marge n'était pas jugé satisfaisant au regard des évolutions de marché observées et attendues tant en termes de matières premières que de pression de la concurrence. Cette branche d'activité se repositionne pour apporter un « plus produit » et ainsi faire face à la concurrence sévère des producteurs de panneaux qui ont tous, à présent, des unités de production de revêtement de sol stratifié. Parmi les actions menées, il y a eu un renforcement de la diversité de l'offre pour coller aux besoins plus segmentés des clients. L'acquisition de ROYSOL a permis également de mieux contrôler le marché national. Le nouveau produit finish foil est en croissance légère sur un marché qui reste à trouver. Les produits haut-de-gamme ont leur marché mais leurs prix en limitent les possibilités d'extension. Au niveau de l'exportation, le cours du US \$ a annihilé toute marge de manœuvre. Le chiffre d'affaires et les volumes mis sur le marché par EPI sont inférieurs en 2009 à ceux de 2008, les ventes de SELFLOOR et d'EPI VOSTOK n'ont pas permis de maintenir le chiffre d'affaires global pour le revêtement de sol. Toutefois, la marge opérationnelle de cette activité s'est reconstituée. L'évolution du prix du panneau à la baisse y a contribué surtout en fin d'exercice.

L'activité et le chiffre d'affaires concernant le meuble en kit ont subi la plus forte décroissance de l'histoire du Groupe. Cette évolution trouve son origine à la fois dans le partenariat avec le premier distributeur mondial de meubles en kit, et la crise économique que le monde subit. Le chiffre d'affaires a reculé de 11,40 %, la part export est passée de 42% à 36%. Cela reste une performance car le marché auquel s'adresse ALSAPAN affiche un taux de régression de l'ordre de 20% suivant les pays concernés. En 2009, ALSAPAN a poursuivi son rapprochement opérationnel et commercial avec sa filiale HAUTECOEUR ce qui permet de proposer à la clientèle des concepts intégrant des produits faisant appel aux performances des sites industriels d'ALSAPAN et d'autres tirant parti des apports d'une sous-traitance fiable plutôt localisée en Asie. Depuis la fin du premier semestre 2009 une baisse réelle des prix des matières avait été observée mais les effets ne se sont fait réellement sentir que sur la fin de cet exercice. Suite à tous ces éléments et pour preuve de sa gestion anticipative, ALSAPAN affiche des résultats net et opérationnel en hausse.

En 2009 l'activité d'HAUTECOEUR a continué à subir toutes les conséquences de la crise :

- le tassement de ses marchés en France,
- l'effondrement du marché espagnol.

Globalement, le chiffre d'affaires est en retrait de 55,06 % par rapport à l'exercice précédent. Alerté dès 2008 d'une conjoncture très difficile, HAUTECOEUR a anticipé et géré les conséquences de cette crise en multipliant les économies d'échelles :

- les forces commerciales et de design ont été fusionnées avec celles d'ALSAPAN
- les stocks sont dorénavant en majorité gérés sur le site de Tonnerre, appartenant au Groupe
- la gamme de produits HAUTECOEUR se positionne de plus en plus en complémentarité avec celle d'ALSAPAN

Cet ensemble d'économies et le plan social de 2008 portant sur 28 personnes permettent à HAUTECOEUR de maintenir en 2009 un résultat opérationnel légèrement positif malgré un repli significatif de l'activité.

Description des facteurs clés extérieurs ayant une influence sensible sur l'activité

Pour la branche d'activité revêtement de sol, nous rappelons que la Russie est considérée comme un pays potentiellement très intéressant. Notre filiale est opérationnelle. L'investissement est au final plus important que prévu, mais fabriquer sur place est une des conditions à satisfaire pour détenir une part significative du marché. De plus, c'est un débouché pour les produits fabriqués par notre usine française.

Le revêtement de sol stratifié est devenu un produit mature et les capacités de production mondiales sont nettement supérieures à la demande. La qualité et la valeur ajoutée qu'apportaient à leurs clients les industriels positionnés comme EPI (acheteurs de panneaux et fabricants de revêtement de sol stratifié) ont été récupérées par ces mêmes fournisseurs de matières premières qui ont à présent des unités de production de revêtement de sol. Ces derniers bénéficient naturellement d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution. Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté ce qui fait la force et les atouts d'EPI.

Pour la branche activité meubles en kit, il est évident que le Groupe bénéficie d'un facteur extérieur favorable : la disparition de concurrents qui conduit les distributeurs à repositionner leurs besoins chez des fabricants solides. L'intérêt de cette activité est ainsi de pouvoir mettre en place des engagements réciproques (clients/fournisseurs) sur des périodes plus longues qu'un exercice social. Cette pratique devrait se développer.

Pour la branche négoce, le Groupe fait dorénavant jouer les synergies avec l'activité production. Le modèle économique d'HAUTECOEUR est en cours d'évolution.

Opérations et événements importants de l'exercice

Le premier élément important de l'exercice 2009 a été la mise en force de Plan de Sauvegarde de l'Emploi au sein des 3 composantes majeures du Groupe. L'objectif étant de minimiser l'impact social de ces plans. Le Groupe a beaucoup œuvré dans les mesures d'accompagnement des salariés sortants, volontaires et autres.

Le deuxième élément est la montée en puissance de la production d'EPI VOSTOK qui, fort de son partenariat avec le major de la GSB en Russie, doit pouvoir atteindre son point d'équilibre en 2010.

Le dernier élément est la restructuration industrielle des centres de productions avec leur spécialisation par métier, ce qui leurs donne à ce jour toute capacité à pouvoir produire plus et envisager sereinement la reprise économique, sans investissement majeur.

Résultats du Groupe

Les résultats consolidés sont présentés selon le modèle IFRS et résumés dans le tableau suivant :

En K€	2009	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	196.431	235.293	240.185	211.854
Résultat opérationnel courant	10.803	5.600	8.429	2.539
Résultat opérationnel	10.508	4.759	8.245	2.401
Coût de l'endettement financier net	1.260	3.134	1.233	662
Résultat net	5.754	380	4.568	1.276
Part du Groupe	5.754	380	3.639	347
Intérêts minoritaires	0	0	929	929

La ventilation par secteur d'activité est la suivante :

2009	RDS	Meubles	Négoce	Intercos	Total
Chiffre d'affaires	75.653	115.371	9.273	-3.866	196.431
Résultat opérationnel courant	4.294	6.609	-100	0	10.803
Résultat opérationnel	4.175	6.436	-103	0	10.508

2008					
Chiffre d'affaires	84.494	130.094	24.606	- 3.901	235.293
Résultat opérationnel courant	3.272	2.409	- 81	0	5.600
Résultat opérationnel	2.561	2.239	- 41	0	4.759
2007					
Chiffre d'affaires	101.030	113.011	33.473	- 7.329	240.185
Résultat opérationnel courant	1.876	3.752	2.797	4	8.429
Résultat opérationnel	1.744	3.704	2.793	4	8.245

Répartition géographique des exportations

Les exportations du Groupe représentent globalement 39 % du chiffre d'affaires. Pour l'activité revêtement de sol ce sont 37% qui sont exportés alors que pour les parties meubles et négoce ce sont respectivement 42 % et 26 %.

Pour le revêtement de sol, les pays européens ont été destinataires de 91 % des ventes totales, l'Amérique du Nord (USA et Canada : 1 %), les pays de l'Est (6 %) et le solde a été réalisé en Amérique Latine et en Asie. Pour les autres activités, ce sont quasi exclusivement les pays d'Europe de l'Ouest qui ont été destinataires des exportations.

Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Les résultats 2009 sont meilleurs qu'en 2008 malgré une baisse significative de l'activité en particulier dans la branche négoce et meuble en kit. L'activité revêtement de sol a limité la décreue de son chiffre d'affaires à -9,40% ce qui permet au Groupe d'afficher un recul global de -16,42% à fin décembre 2009 alors qu'il était encore de -19% à fin septembre 2009.

Degré d'exposition des sociétés du Groupe aux risques du marché

Voir Note 36 page 121

Les différentes entreprises du Groupe sont exposées dans des conditions différentes aux risques du marché.

EPI, pour son activité revêtement de sol, est exposée à une grande diversité de risques :

- La part relative élevée de certains clients rend vulnérable l'entreprise en cas de départ de l'un deux, tant pour le marché domestique que sur les marchés à l'exportation.
- La restructuration de l'offre des fournisseurs de panneau : (regroupement, augmentation des prix) rend EPI dépendante.
- La réduction des prix de vente est liée, tant aux surcapacités de production au niveau mondial, qu'à l'entrée de tous les fournisseurs de panneau sur le marché du revêtement de sol qui leur permet de s'adresser directement à la distribution.
- L'importance prise par les concurrents asiatiques, sur tous les marchés, est également de nature à faire baisser les prix.
- Les marchés nord-américains sont traités en dollar et l'évolution des cours de l'euro et du dollar a des incidences sur les résultats des opérations traitées sur ces marchés.
- La filiale russe, EPI VOSTOK tient sa comptabilité en rouble et l'incidence des cours de l'euro ou du dollar par rapport au rouble peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte d'EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.
- Le repositionnement stratégique du revêtement de sol et les résultats du premier trimestre 2009, ont amené à adapter les effectifs aux besoins. Ainsi EPI a proposé aux représentants du personnel et la DDTEFP un plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE) portant sur 34 départs dont une grande majorité de volontaires (18 sur le site de Marlenheim). La procédure a démarrée en mai 2009 et reste ouverte. Le PSE qui prévoyait la suppression de 34 postes a donc été limité en 2009. L'évolution défavorable des coûts de la matière première en 2010, pourrait conduire à l'acter dans son intégralité. Les coûts de ce PSE évalués à 330 K€ ont été enregistrés en résultat dans les comptes au 31/12/2009.

SELFLOOR, produisait et vendait du revêtement de sol stratifié.

- le transfert de son activité industrielle au sein de la société EPI à Marlenheim fin 2009, confine SELFLOOR à une activité de stockage et logistique, qui sera réduite.

EPI VOSTOK, produit et vend du revêtement de sol stratifié.

- au second semestre 2009, EPI VOSTOK a commencé à vendre des produits fabriqués en Russie dans son usine et aussi des produits importés de France.
- l'accès au marché nécessitait une force commerciale plus étoffée, EPI VOSTOK a par conséquent renforcé son équipe commerciale, mais la montée en puissance de l'activité est plus lente que prévue initialement.
- les produits « finish foil » doivent se faire mieux connaître pour que la demande augmente.
- EPI VOSTOK n'atteint que 50% de son objectif de production car elle est intimement liée au développement du marché russe et à la capacité des entreprises locales à développer leur activité de négociant.
- Le constat de l'ensemble des entreprises étrangères en Russie est qu'elles pâtissent d'une bureaucratie grandissante qui peut retarder les mises en place ou déploiements industriels et commerciaux.

ALSAPAN fabricant de meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou finish foil

- est très dépendante de son principal client. Cette situation n'est pas nouvelle.
- ALSAPAN dispose d'une force commerciale et d'un bureau d'études dimensionné à ses besoins actuels. Elle n'a pas les moyens de, très rapidement, conquérir de nouveaux clients.
- comme EPI, ALSAPAN est très dépendante des fournisseurs de matières premières qui avaient tous augmenté leurs prix en 2006 et 2007. La décrie perceptible depuis le début 2008 s'est confirmée en 2009. Il faut noter que certains fournisseurs ont mis à l'arrêt des usines de production en raison de surcapacités. On note des changements de stratégie, un major national vient de céder une usine de production de panneaux au principal client d'ALSAPAN.
- pour ses marchés actuels, ALSAPAN traite quasi exclusivement en euro.
- comme la visibilité est faible également au niveau du meuble en kit, que les clients sont très en retard sur leurs prévisions, que certains clients ont arrêté avant les échéances prévues la commercialisation de certaines gammes, que le site historique de Dinsheim avait à subir ces principales réductions, il a également été décidé d'un PSE au niveau de la filiale ALSAPAN qui se traduit en partie par des licenciements liés à la fermeture du site de Dinsheim (45 postes supprimés) et par une courte période de chômage partiel sur le site de La Courtine. La procédure a été démarrée en mai 2009 et reste ouverte. Les coûts du PSE évalués à 1.162 K€ ont été enregistrés dans les comptes au 31/12/2009.
- Le développement de la production des plans de travail dans l'unité de Wasselonne n'atteint pas le niveau escompté.

HAUTECOEUR et **DGS** conception et commercialisation de meubles en kit produits en Asie.

- traite la quasi-totalité de son activité vente en Europe, n'arrive pas encore à percer sur les marchés Nord Américains, est pour ses importations très exposée au risque de change lié au dollar, situation qui a été favorable ces dernières années mais qui peut brusquement se retourner.
- développe un métier que les grandes centrales d'achat ont tendance à intégrer ou à court-circuiter. Le modèle HAUTECOEUR et DGS a subi toutes les conséquences de la crise et la gamme commercialisée demande une refonte du modèle économique. HAUTECOEUR s'oriente vers une démarche de panachage des produits livrés.
- le marché de la distribution est de plus en plus concentré et les produits proposés par HAUTECOEUR sont sur le segment le plus attaqué par les NTIC. HAUTECOEUR se trouve concurrencée par des officines qui ont établi des bases logistiques fortes en Asie.
- les marchés de HAUTECOEUR sont très exposés à l'évolution des parts de pouvoir d'achat consacré aux produits d'entrée de gamme. Les marchés à l'exportation sont plus impactés que le marché français par le ralentissement économique mondial, voire la récession, qui a débuté fin 2008.
- les stocks de HAUTECOEUR sont désormais centralisés sur le site de Tonnerre (89) ; les conséquences de ce regroupement sont perceptibles depuis le milieu de l'exercice 2009.

La filiale **US FLOORIAN** n'a plus d'activité.

Comme précisé ci-dessus, l'entreprise EPI vend une partie de sa production en \$US, sa politique de gestion des risques financiers consiste à couvrir ses ventes à terme, dans la mesure où d'autres entreprises du Groupe n'ont pas usage des \$US ainsi rendus disponibles.

Difficultés rencontrées : Les principales difficultés rencontrées par les filiales et la société mère sont liées à la volatilité de la clientèle et au manque de prévisions fiables quant à ses besoins. Les marchés adressés par les différentes unités du Groupe sont matures et les évolutions se font à la marge. Chaque entité du Groupe a la possibilité de construire une offre attrayante et de se démarquer de ses concurrents, mais chaque entité doit passer d'une culture : volume/prix à un concept niche/créativité/service. La période de contraction des marchés rend encore plus difficile cette option, néanmoins indispensable pour retrouver des niveaux de résultats satisfaisants.

La complémentarité des activités d'EPI et d'ALSAPAN est réelle au niveau de l'approvisionnement des matières premières, des moyens de production et surtout de l'accès aux différents marchés. La complémentarité d'ALSAPAN et d'HAUTECOEUR est très grande, leurs équipes commerciales ont été fusionnées fin 2008.

Principales variations des résultats opérationnels courants des secteurs opérationnels :

RDS	2008 (1)	2009 (2)	Variation (3) = (2)-(1)	Variation x CA (3) x (2) M€	renvoi
Total produits K€= base 100% (*)	86.541	76.611			
Achats consommés et variation de stocks	61,9%	54,45%	- 7,45%	- 5,7	A
Frais de personnel	10,6%	11,51%	0,91%	0,7	B
Dotation aux amortissements	3,3%	3,72%	0,42%	0,3	C
Dotation aux provisions	- 0,2%	1,36%	1,56%	1,2	D

A : Les prix des panneaux ont commencé à baisser surtout au deuxième semestre 2008 et le secteur a engagé son repositionnement en vue de privilégier sa marge plutôt que les volumes (Cf. § 12.2 'tendances du marché').

B : L'évolution du personnel n'a pas suivi en 2009 la baisse du niveau d'activité, cependant un plan de sauvegarde de l'emploi a été mis en œuvre au premier semestre 2009 (Cf. § 9.3)

C : Cette augmentation relative est liée aux amortissements pratiqués en 2009 sur le site de Wasselonne.

D : Des provisions pour litiges non liés aux produits ont été pratiqués en 2009 (Cf. Note 18 page 107).

MEUBLE	2008 (1)	2009 (2)	Variation (3) = (2)-(1)	Variation x CA (3) x (2) M€	renvoi
Total produits K€= base 100% (*)	130.297	116.012			
Achats consommés et variation de stocks	62,1%	50,821%	11,28%	13,0	A
Frais de personnel	15,9%	18,7%	2,8%	3,2	B

A : Grâce à une diminution du prix des matières premières, les facteurs achats consommés et variations de stocks ont connu une évolution favorable en 2009.

B : L'évolution du personnel n'a pas suivi en 2009 la baisse du niveau d'activité, cependant un plan de sauvegarde de l'emploi a été mis en œuvre au premier semestre 2009

NEGOCE	2008 (1)	2009 (2)	Variation (3) = (2)-(1)	Variation x CA (3) x (2) M€	renvoi
Total produits K€= base 100% (*)	24.609	9.296			
Achats consommés et variation de stocks	66,4%	70,33%	3,93%	0,36	A
Frais de personnel	9,2%	0,4%	8,80%	- 0,8	B
Charges externes	25,6%	26,55%	0,95%	0,09	C
Autres produits & charges d'exploitation	0,4%	0,3%	-0,1%	0,01	

A : L'évolution des prix sur les marchés et des déstockages expliquent cette augmentation de valeur relativisée

B & C : La baisse relative est liée essentiellement au rapprochement opérationnel entre HAUTECOEUR et ALSAPAN.

(*) : Le total des produits se compose du Chiffre d'affaires (Cf. tableau page 34) et des autres produits de l'activité (Cf. Notes 35.1 & 35. Page 117 et s.)

Passage du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel :

Les autres produits et charges opérationnels passent de - 841 K€ en 2008 à - 295 K€ en 2009. Un détail est fourni en Note 26. Rappel : Une ligne de production mise au rebut en 2008 avait contribué à hauteur de -610K€ à la perte de 2008.

10. TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1. Capitaux de l'émetteur

K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes financières à long terme	38.161	49.942	31.324
Dettes financières à court terme	35.034	17.133	20.433
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 8.957	- 23.830	- 4.718
Valeurs Mobilières de Placement classées en Autres Actifs Financiers selon IAS7	- 56.251	- 324	- 5.682
Endettement financier net	7.987	42.921	41.357
Capitaux Propres	77.652	72.028	74.655
Endettement financier net / Capitaux Propres	0,10	0,60	0,55

Les montants présentés représentent la totalité des capitaux propres, réserves et résultat compris Cf états financiers consolidés bilan page 86 et variation des capitaux propres page 88.

10.2. Flux de trésorerie

K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Marge brute d'autofinancement	15.861	8.145	6.968
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	23.928	5.772	- 11.721
Flux de Trésorerie généré par l'activité	39.789	13.917	- 4.753
Flux de Trésorerie lié aux investissements	- 60.746	- 10.973	- 5.472
Flux de Trésorerie lié aux opérations de financement	6.120	16.724	-2.413
Impact de la variation des taux de change	-36	14	- 28
Variation de trésorerie	-14.837	19.668	- 12.666

Le Groupe a amélioré sa trésorerie et diminué son besoin en fonds de roulement. Cf. **risque de liquidité** (Note 36.4.1. page 124) pour les éléments concernant l'évolution du fonds de roulement. Cf tableau de flux de trésorerie page 89.

10.3. Conditions d'emprunts et structure de financement

La répartition globale des emprunts bancaires par taux est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Total en taux fixe	5.446	5.953	3.763	2.851
Total en taux variable (Euribor)	42.834	54.459	34.965	40.672
TOTAL	48.280	60.412	38.728	43.523

Par convention, le Groupe s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Les ratios utilisés sont principalement du type 'endettement net consolidé / fonds propres consolidés' et 'endettement net consolidé / EBITDA consolidé'. Les valeurs plafonds à ne pas dépasser varient suivant les contrats passés avec les banques. Le Groupe n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

A fin décembre 2009, les covenants ne concernent plus la société ALSAPAN (276 K€ à fin 2008), mais concerne la société EPI pour un montant de 31.895 K€ (39.868 K€ à fin 2008).

Voir Note 33.1 engagements sur emprunts page 114 & 115

C'est essentiellement l'emprunt obligataire 'OBSAAR' d'un montant nominal de 39.992 K€ qui est concerné. Les ratios sont les suivant :

	Valeur plafond	2009	2008	2007
Résultat opérationnel		10.508	4.759	8.245
Dotation aux amortissements		8.035	7.504	6.416
Dotation aux provisions		1.069	- 63	- 3.979
EBITDA consolidé		19.612	12.200	10.682
Fonds propres consolidés (voir § 10.1)		77.652	72.028	74.655
Endettement net consolidé (voir § 10.1)		7.987	42.921	41.357
Endettement net consolidé / EBITDA consolidé	4,0	0,41	3,52	3,87
Endettement net consolidé / Fonds propres consolidés	1,5	0,10	0,60	0,56

10.4. Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements de la société

Rappel : En 2008 le Groupe a optimisé et rationalisé sa structure de financement en remontant au niveau d'EPI, société mère, la majeure partie de ses financements bancaires et l'ensemble de ses dettes financières (hors crédit-bail et dettes souscrites par LOCOFI), à hauteur de 46 M€. A cette fin et pour répondre à cet objectif d'optimisation ainsi qu'aux besoins d'investissements et de financement du développement des activités tels que décrit ci-dessous, la société a émis avec succès un emprunt obligataire, assorti de valeurs mobilières donnant accès au capital, d'un montant de 40 M€ ainsi qu'une facilité de crédit confirmé de 20 M€ destinée plus particulièrement aux éventuels besoins complémentaires du Groupe.

Cette opération d'emprunt obligataire (OBSAAR) a fait l'objet de, et est décrite dans la Note d'Opération déposée et enregistrée le 17 janvier 2008 avec le Document de Référence sous le numéro R.08-001 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le BFR du groupe EPI s'est amélioré en 2009 et s'établit au 31/12/2009 à 39,2 M€, ce qui représente 20% du chiffre d'affaires du Groupe sur la période. Il se décompose de la manière suivante :

- Stocks : 22,2 M€ (11 % du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)
- Clients : 40,0 M€ (20 % du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)
- Fournisseurs : 8,6 M€ (4 % du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)
- Autres débiteurs : 5,8 M€ (3 % du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)
- Autres créditeurs : 20,2 M€ (10% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)

10.5. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

Dans le cadre de contrats de crédit, le Groupe EPI s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Il n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir. Le Groupe ne fait donc pas état de restriction ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, ses opérations.

11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Toutes les entreprises du Groupe sont sensibilisées et convaincues que seules des innovations, une créativité soutenue, une attention permanente à l'évolution de tous les paramètres des métiers permettront de saisir les opportunités et développer le portefeuille de l'offre.

Chaque unité dans le meuble et le négoce dispose d'un bureau d'études, fait appel à des designers et assure une veille technologique sur l'évolution des matériaux.

Pour l'activité revêtement de sol l'équipe R&D travaille sur les composants du produit et sur le process.

Les dépenses du Groupe pour la recherche et développement ont atteint 2.718 K€ en 2009.

Elles sont détaillées de la manière suivante :

Nature	Revêtement de sol			Pièces de meubles et meubles en kit		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Personnel	539	553	516	814	791	711
Amortissement	45	52	582	231	124	25
Frais généraux	432	442	346	657	630	156
Total	1.016	1.047	1.444	1.702	1.545	892

Ces dépenses de recherche, qui visent la recherche de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés de fabrication et la protection juridique des nouveaux produits, sont intégralement comptabilisées en charge au compte de résultat.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1. Etat actuel du marché

Après une pression de la part de ses clients, qui a entraîné une baisse de ses prix de vente sur 2007, les niveaux de prix se sont stabilisés en fin d'année 2008. De même, les fortes augmentations des cours de matières premières (notamment énergie, bois et panneaux) ont influé négativement en 2007 et au premier semestre 2008 ; une stabilisation s'est installée depuis le second semestre 2008 et a perduré en 2009.

La capacité de production mondiale est nettement supérieure aux besoins des marchés et le fort ralentissement de la consommation peut avoir des incidences très importantes sur l'évolution et les parts de marché. Les fournisseurs de panneaux peuvent agir en baissant les prix du revêtement de sol stratifié suite aux baisses qu'ils ont consenties sur les matières premières.

Pour le meuble, le Groupe est positionné sur le segment du meuble en kit qui, comme l'ensemble du marché connaît également une diminution. Ce sont les atouts apportés par les investissements réalisés ces dernières années qui ont permis au Groupe de connaître la croissance observée et sa rentabilité..

12.2. Tendances du marché

La tendance principale est le risque de hausse des cours des matières premières en 2010, après une année 2009 constatant de fortes baisses. Le mouvement s'inverse depuis le premier semestre 2010. Les prix des panneaux ont commencé à augmenter, mais dans des proportions bien inférieures aux anticipations du Groupe.

Le repositionnement stratégique (offre produits, prix...) de la branche d'activité revêtement de sol et l'adaptation des effectifs au volume traité lui a permis de renouer progressivement avec ses niveaux de marges historiques et de consolider cette position en 2010.

Le repositionnement stratégique du revêtement de sol consiste à travailler plus les services et la diversité que les volumes. Pour le groupe la part de chiffre d'affaires de cette activité ne va pas se développer, néanmoins la contribution au résultat doit s'améliorer car ces produits et prestations dégagent une meilleure valeur ajoutée.

Parmi les actions menées, EPI a renforcé la diversité de son offre pour coller aux besoins plus segmentés des clients. EPI a mené d'importants investissements R&D qui ont débouché sur de nouveaux produits, notamment le finish foil.

Néanmoins, dans un contexte conjoncturel difficile au niveau mondial, la tendance reste incertaine.

Le marché global du meuble est encore en diminution en 2010. Le groupe est positionné sur de nouveaux produits qui doivent lui permettre de maintenir son niveau global d'activité. L'adaptation des effectifs pratiquée en 2009 a permis de dégager un résultat d'exploitation positif et d'asseoir les perspectives 2010 dans un même trend.

Les différents repositionnements stratégiques, industriels et humains ont été intégralement comptabilisés sur l'exercice 2009 et ont pesé sur la rentabilité. Ce travail réalisé et d'ores et déjà payé donne au Groupe tous les atouts pour vivre 2010 dans les meilleures conditions de rentabilité même si les volumes escomptés ne sont pas au rendez-vous du fait d'une reprise lente.

En termes de résultat pour le premier semestre 2010, les entités concernées ont ainsi, pour leur exploitation propre, été positive. La filiale EPI VOSTOK en Russie n'a pas encore atteint son seuil de rentabilité mais l'évolution de la parité de change entre le Rouble et l'Euro impactera positivement le compte d'exploitation.

Ces différentes évolutions ne remettent pas en cause, sur l'exercice en cours, les engagements pris par le Groupe en particulier au regard de son endettement.

13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

La Société n'entend pas faire de prévision ou d'estimation de bénéfice.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

14.1. Administrateurs et membres de la direction (voir aussi §21 Statuts)

In memoriam

Monsieur Jean-Jacques STRUB †

demeurant à 67000 STRASBOURG 19, rue Erckmann Chatrian

était Président du Directoire, depuis le 4 janvier 2010

Autres fonctions :

Administrateur et Directeur Général de la société STRUB SA

Directeur Général des sociétés ALSAPAN SAS, STRUB BOIS et SELFLOOR SAS

Président de la société ALSAPAN FLOORING SAS

Représentant permanent de la société HAUTECOEUR, membre du Conseil de surveillance de la société AXEL Confort (cédée en novembre 2008)

Jean-Jacques STRUB avait 62 ans. Il a débuté sa carrière en développant le marché du panneau de particules en Grande-Bretagne dès 1973 et noué une alliance entre STRUB SA et TOSH & Co, et ses dirigeants MM TOSH et BASKEYFIELD. Il a fondé avec sa sœur et son frère ALSAPAN SA en 1987. Après la cession d'ALSAPAN, il a développé avec HOMAG et DIFFENBACHER des relations privilégiées en devenant consultant, testeur et metteur au point de nouvelles technologies dans les métiers de transformation du bois. En 1993, pour son expertise, il est appelé par Mr ZIEROLD pour implanter une unité de fabrication de revêtement de sol en Alsace : EPI. Il était Président du Directoire depuis 1999. Jean-Jacques STRUB est décédé accidentellement le 23 avril 2010.

Membres du Directoire

Président du Directoire, depuis le 31 mai 2010

Monsieur Gérard VOIRIN

demeurant à 67450 LAMPERTHEIM 40 route de Pfulgriesheim

Autres fonctions :

Administrateur de la société DYNAMONDE SA

Gérant de la SARL CUISINES FINANCES

Gérant de la SARL GAT

Président de VOLTEC-SOLAR SAS

Président de VOIRIN CONSULTANTS SAS

Gérard VOIRIN a 60 ans. Diplômé de l'ESC Reims, il dirige une équipe dans le conseil et les services informatiques. En 1980 il crée son cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie et l'organisation des entreprises industrielles. Il cède son cabinet en 1994 à LEFEBVRE CONSULTANTS. Il a publié plusieurs ouvrages sur les principes comptables et de gestion de production. Il est Président du Directoire de EPI depuis le 31 mai 2010. Il est aussi Président de VOIRIN-Consultants – cabinet conseil en management.

Membre du Directoire – Directeur Général

Monsieur Antonio CLEMENTE

demeurant à 67000 STRASBOURG 5 A, boulevard du Président WILSON

Autres fonctions :

Directeur Général de la SAS ALSAPAN

Directeur Général de la SAS HAUTECOEUR

Antonio Clémente, 45 ans, est portugais. De formation comptable, après une première expérience dans la restauration, en 1992 il commence sa carrière dans le métier du panneau mélaminé. Il rejoint le groupe EPI en 1995 pour prendre des responsabilités dans l'organisation de la production, des achats et du contrôle de gestion. Il est directeur général délégué de la filiale OZOO France de 2000 à 2005, et de la société HAUTECOEUR au cours de l'année 2004. Il est directeur général délégué d'ALSAPAN SAS depuis 2005, puis Directeur Général depuis 2008.

Il est nommé membre du Directoire depuis le 21 avril 2008, en remplacement de Mr BASKEYFIELD, pour la durée du mandat de celui-ci restant à couvrir, soit jusqu'en 2011.

Le 31 mai 2010 il est nommé Directeur Général de EPI.

Membre du Directoire – Directeur Général Délégué

Monsieur Erwin van GELDER

demeurant à 2 bis les Grandes Vallées, 10120 LAINES AUX BOIS

Autres fonctions :

Président de TORPEDO SAS

Erwin van GELDER a démissionné de son mandat et de ses fonctions à effet du 25 septembre 2009.

Membres du Conseil de Surveillance

Président du Conseil de Surveillance

Madame Marie-Elisabeth LANOUX

demeurant à 67190 DINSHEIM, 2 rue de Felsbourg

Autres fonctions :

Présidente de la société STRUB SA

Présidente de la société ALSAPAN SAS

Présidente de la société HAUTECOEUR SAS

Gérante de la SNC STRULAN

Gérante de PARKETO SARL

Marie-Elisabeth LANOUX, 66 ans, a fondé ALSAPAN SA en 1987 avec ses frères. Elle est Présidente de STRUB SA depuis 1993 et Présidente d'ALSAPAN depuis 1999. Elle est membre du Conseil de Surveillance depuis 1999 et Présidente du Conseil de Surveillance depuis le 4 janvier 2010. Madame Marie - Elisabeth LANOUX et Monsieur Jean-Jacques STRUB sont frère et sœur.

Membre du Conseil de Surveillance et vice-président

Monsieur Ulrich ZIEROLD

demeurant à CASA MONTE SERENO

VIA GHIRIDONE 23 CH –6614 BRISSAGO

Autres fonctions :

Gérant de la société ULRICH ZIEROLD GmbH & Co KG

Ulrich ZIEROLD, 71 ans, fonde EPI en 1993. Auparavant, ingénieur en techniques du bois et matières plastiques, il est Directeur Technique chez HELDAPAL en RFA où il met au point la technique du pressage de mélamine en cycle court. En 1968 il fonde un bureau d'études dédié à l'industrie du bois. Il crée la société SÜDDEKOR en 1974, DEKOFLEX en 1975, TOPFORM en 1981, puis, avec son fils, DAKOR en 1995. Membre du Conseil de Surveillance depuis 1999 et vice président depuis le 4 janvier 2010.

Membres du Conseil de Surveillance

Monsieur Christian EBERHARDT,
demeurant à 67000 STRASBOURG, 14 rue Théophile Schuler

Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 4 janvier 2010.

Autres fonctions :

Président Directeur Général de la société EBERHARDT Frères SA.

Christian EBERHARDT, 55 ans, diplômé de l'I.E.C.S. Strasbourg, est un entrepreneur qui a restructuré et développé l'entreprise familiale EBERHARDT Frères, pour en faire le principal distributeur d'un fabricant de matériel électro - ménager européen. Il est membre du Conseil de Surveillance depuis 1999.

Monsieur Johannes LA COUR

demeurant à 97422 SCHEINFURT (Allemagne), Gustav Adolf Strasse 29

Autres fonctions :

Gérant de la société MELAPLAST Verwaltungs GmbH
Gérant de la société MELAPLAST PLATTENVEREDELUNGS GmbH
Gérant de la société MELATEC ELEMENTE GmbH
Gérant de la société MELAFLOOR GmbH & Co GK
Gérant de la société ZEILER MOBELWERK GmbH & Co KG
Gérant de la société NOLFF MOBELWERK GmbH & Co KG
Gérant de MOBELFOLIEN GmbH Biesenthal
Gérant de ZEYKO MOBELWERK GmbH

Johannes LA COUR, 60 ans, est danois. Il fonde EPI en 1993 avec Mr ZIEROLD. C'est un entrepreneur et un industriel qui a créé plusieurs entreprises dans l'industrie du meuble et du revêtement sol. Il est membre du Conseil de Surveillance depuis 1999.

Monsieur David BASKEYFIELD

demeurant 6 Swan Meadow, Strafford St. Mary, COLCHESTER ESSEX – CO7 6 JQ – GB

Pas d'autres fonctions

David BASKEYFIELD, 61 ans, est britannique. Spécialiste de l'industrie du bois, il est diplômé du C.M.I.W Sc. Commence sa carrière chez PRICE WALTER & Co Ltd puis BAMBERGER Ltd. En 1971, il rejoint TOSH &Co et noue des relations privilégiées avec Jean-Jacques STRUB et STRUB SA. Il devient Directeur de TOSH en 1979, Chairman et Chief Executive Officer en 1988. Il cède TOSH à ses associés en 1995 et rejoint EPI. Membre du Directoire depuis 1999, il en démissionne le 21 avril 2008 et remplace, à compter de cette date, Mme KOCH-CARBONNE au Conseil de Surveillance.

Monsieur Albert B. THIELEN

demeurant à 78160 MARLY LE ROI, 30 avenue de l'Europe, Le Verger de Marly

Pas d'autres fonctions

Albert B. THIELEN, 81 ans, ancien cadre dirigeant d'un fabricant européen de panneaux, est membre du Conseil de Surveillance depuis 1999.

Autres informations

A notre connaissance :

- Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des 5 dernières années à l'encontre des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.
- Aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été associé au cours des 5 dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que dirigeant.
- Aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été incriminé par des autorités statutaires ou réglementaires.
- Aucune condamnation n'a été prononcée pour interdire d'agir les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance en tant que dirigeants.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

A notre connaissance:

Aucun membre du Directoire ou de Conseil de Surveillance n'a déclaré être mandataire d'un fournisseur ou d'un client à l'exclusion des sociétés STRUB SA et VOIRIN CONSULTANTS SAS qui facturent des prestations comme cela est indiqué en 16.2.

Plus généralement aucun membre du Directoire ou de Conseil de Surveillance n'est en situation de conflit d'intérêts ni avéré ni potentiel entre ses devoirs envers EPI et ses intérêts ou autres devoirs.

Il n'existe aucune restriction à la cession de leur part de capital social de EPI pour les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

15. REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunérations des mandataires au titre de l'exercice clos le 31/12/2009 (en Euros)

Mandataires (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	dans la société, dans les sociétés contrôlées et dans la société contrôlante					
	Rémunérations			Jetons de présence	Avantages en nature	Total
	Fixe	Variable	Exceptionnelle			
M Jean-Jacques STRUB						
Versées en N-1	39.445	3.945	0	0	19.039	62.429
Versées en N	85.986	8.598	0	0	43.774	138.358
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
Mme Marie-Elisabeth LANOUX						
Versées en N-1	39.445	3.945	0	0	19.039	62.429
Versées en N	90.240	9.024	0	15.000	43.774	158.038
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
M Erwin VAN GELDER (1)						
Versées en N-1	57.869	0	0	0	0	57.869
Versées en N	67.923	0	0	0	0	67.923
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
M Antonio CLEMENTE						
Versées en N-1	97.072	0	0	0	0	97.072
Versées en N	124.666	0	0	0	0	124.666
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0

(1) Rémunération jusqu'au 25/09/2009.

Les montants sont exprimés en valeurs brutes.

Les rémunérations indiquées dans le tableau versées à M STRUB et à Mme LANOUX ont été versées par STRUB SA.

Au titre de l'année 2009, M Antonio CLEMENTE a perçu 124.666 € brut comme salaire versé par ALSAPAN.

M Erwin VAN GELDER, membre du Directoire n'était pas directement rémunéré au titre de cette fonction.

Il percevait une rémunération brute annuelle de 89.000 € versée par EPI au titre de ses fonctions de Directeur commercial de la société EPI jusqu'à la date de sa démission le 25 septembre 2009.

Aucune autre rémunération n'a été versée à un autre membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Aucun régime complémentaire de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Aucun engagement de quelque nature correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris.

Aucune rémunération et avantage versé sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes n'ont été versés.

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions gratuites ou de stock options au profit des mandataires.

Les tableaux suivants synthétisent l'information complète concernant les rémunérations et avantages aux mandataires sociaux conformément aux recommandations de l'ADEF/MEDEF et de l'AMF :

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Jean-Jacques STRUB, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	138.358 €	62.429 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
TOTAL	138.358 €	62.429 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Marie-Elisabeth LANOUX, Membre du Conseil de Surveillance et Vice-présidente		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	158.058 €	62.429 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
TOTAL	158.058 €	62.429 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Antonio CLEMENTE, Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	124.666 €	97.072 € à partir du 20/04/08
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
TOTAL	124.666 €	97.072 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Erwin VAN GELDER, Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	67.923 € jusqu'au 25/09/09	57.869 € à partir du 20/04/08
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	Néant
TOTAL	67.923 €	57.869 €

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Jean-Jacques STRUB Président du Directoire	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe versée par STRUB S.A.	85.986 €	85.986 €	39.445 €	39.445 €
- rémunération variable	8.598 €	8.598 €	3.945 €	3.945 €
- rémunération exceptionnelle	Néant		Néant	
- jetons de présence	Néant		Néant	
- retraite supplémentaire	43.774 €	43.774 €	19.039 €	19.039 €
TOTAL	138.358 €	138.358 €	62.429 €	62.429 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Marie-Elisabeth LANOUX Membre du Conseil de Surveillance et Vice-présidente	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe versée par STRUB S.A.	90.240 €	90.240 €	39.445 €	39.445 €
- rémunération variable	9.024 €	9.024 €	3.945 €	3.945 €
- rémunération exceptionnelle	Néant		Néant	
- jetons de présence	15.000 €	15.000 €	Néant	
- retraite supplémentaire	43.774 €	43.774 €	19.039 €	19.039 €
TOTAL	158.038 €	158.038 €	62.429 €	62.429 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Antonio CLEMENTE Membre du Directoire	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	124.666 €	124.666 €	97.072 €	97.072 €
- rémunération variable	Néant		Néant	
- rémunération exceptionnelle	Néant		Néant	
- jetons de présence	Néant		Néant	
- avantages en nature	Néant		Néant	
TOTAL	124.666 €	124.666 €	97.072 €	97.072 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Erwin VAN GELDER Membre du Directoire	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	67.923 €	67.923 €	57.869 €	57.869 €
- rémunération variable	Néant		Néant	
- rémunération exceptionnelle	Néant		Néant	
- jetons de présence	Néant		Néant	
- avantages en nature	Néant		Néant	
TOTAL	67.923 €	67.923 €	57.869 €	57.869 €

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice N-1	Montants versés au cours de l'exercice N
Christian EBERHARDT		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
David BASKEYFIELD		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
Johannes LA COUR		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
Albert B. THIELEN		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
Ulrich ZIEROLD		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
TOTAL	0	75 000 €

Tableau 4

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Il n'a pas été attribué d'actions gratuites, ni d'actions de performance, ni de stocks options

Tableau 5

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Tableau 6

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Aucune attribution d'actions de performance en 2009, ni en 2008, ni en 2007

Tableau 7

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Néant.

Tableau 8

Date d'Assemblée	Plan 1
Date de décision du Directoire	16 janvier 2008
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	220.000
<i>Les mandataires sociaux</i>	
Jean-Jacques STRUB, Président du directoire	néant
Gérard VOIRIN, Directeur général et Membre du directoire	63.552
Antonio CLEMENTE, Membre du directoire	20.000
Erwin VAN GELDER, Membre du directoire	42.000
Marie-Elisabeth LANOUX, Membre du conseil de surveillance et vice présidente	néant
Christian EBERHARDT, Président du conseil de surveillance	néant
David BESKEYFIELD, Membre du conseil de surveillance depuis le 27/04/08 et membre du directoire jusqu'au 26/04/08	néant
Johannes LACOUR, Membre du conseil de surveillance	néant
Albert B. THIELEN, Membre du conseil de surveillance	néant
Ulrich ZIEROLD, Membre du conseil de surveillance	néant
Nathalie KOCH-CARBONNE, membre du conseil de surveillance jusqu'au 20/04/08	6.000
Point de départ d'exercice des options	15 février 2010
Date d'expiration	15 février 2015
Prix d'achat (4)	11,70 €
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 03/03/09	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	-
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	-

Voir la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 sous le N° 08.012.

Tableau 9

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevée (information globale)	0	-

Tableau 10

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire (3)		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jean-Jacques STRUB Fonction : Président du Directoire Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		Non	Oui			Non		Non
Gérard VOIRIN Fonction : Membre du Directoire Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		Non		Non		Non		Non
Marie-Elisabeth LANOUX Fonction : Membre du Conseil de Surveillance et Vice-présidente Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		Non	Oui			Non		Non
Antonio CLEMENTE (1) Fonction : Membre du Directoire Début de mandat : 21/04/08 Fin de mandat : 2011	Oui			Non		Non		Non
Erwin VAN GELDER (2) Fonction : Membre du Directoire Début de mandat : 21/04/08 Fin de mandat : 25/09/09	Oui			Non		Oui		Non

(1) Le contrat de travail d'Antonio CLEMENTE est un contrat au titre de sa fonction de Directeur Général de la société ALSAPAN SAS.

(2) Le contrat de travail d'Erwin VAN GELDER est un contrat au titre de sa fonction de Directeur Commercial de la société EPI SA.

(3) Les retraites supplémentaires de Jean-Jacques STRUB et de Marie-Elisabeth LANOUX sont souscrites par la société STRUB SA. Elles sont incluses dans les rémunérations versées (tableau 2) et sont de type « article 83 ». Les cotisations pour 2009 se sont élevées à 43.774 € tant pour M. STRUB que pour Mme LANOUX.

15.1. Conseil de Surveillance

Le Président du Conseil de Surveillance ne perçoit pas de rémunération mensuelle.

Les frais exposés dans l'exercice des fonctions et en vue d'assister aux réunions du conseil sont remboursés aux membres, sur présentation de justificatifs.

La société a versé des jetons de présence au titre de l'exercice 2009 pour un montant total de 90 K€.

15.2. Directoire

M Jean-Jacques STRUB et MM Gérard VOIRIN et Erwin van GELDER, respectivement Président du Directoire, Directeur Général et Directeur Général Délégué, ne sont pas rémunérés directement.

Le groupe EPI rémunère les prestations rendues à son profit par d'autres sociétés dans lesquelles M STRUB, M VOIRIN et M VAN GELDER sont intéressés. Ces montants sont respectivement de 588 K€, 223 K€ et 139 K€. Ils étaient respectivement de 672 K€, 206 K€ et 133 K€ en 2008. Les membres du Directoire sont par ailleurs remboursés des frais qu'ils exposent dans l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs.

En 2009, M Erwin VAN GELDER a eu contractuellement une rémunération annuelle brute de 89 K€ (58 K€ en 2008) et M Antonio CLEMENTE une rémunération annuelle brute de 125 K€ (97 K€ en 2008) au titre de ses fonctions chez ALSAPAN.

L'engagement de retraite des membres du directoire percevant une rémunération est de 12 K€ au 31/12/2009.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres composant les organes d'administration et de direction de la Société sont décrits dans le § 14 du présent document de référence.

16.1. Direction de la Société

Les mandats des membres du Directoire ont été renouvelés lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 27/06/2007, et ce pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 27/06/2011, à l'exception du mandat de M. VAN GELDER démissionnaire à effet du 25 septembre 2009.

Les mandats de tous les membres du Conseil de Surveillance ont été renouvelés par l'assemblée générale le 27/06/2007 et ce pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion en 2011 de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

16.2. Contrats entre les membres du conseil de surveillance et les membres du directoire de la Société et la Société

La Société a rémunéré des prestations réalisées par des sociétés dans lesquelles M STRUB et M VOIRIN sont intéressés. Bien que ne s'agissant pas de rémunérations perçues à titre personnel, nous vous donnons les précisions suivantes concernant les rémunérations de ces prestations :

1. Un contrat de prestations de services existe depuis le 30 septembre 1999 avec la société STRUB SA, dont M Jean-Jacques STRUB est administrateur et directeur général, après autorisation du Conseil de Surveillance. Les prestations fournies par la société STRUB SA sont principalement les suivantes :

- Mise à disposition du savoir-faire technique et commercial des dirigeants de la société STRUB SA et plus particulièrement de M Jean-Jacques STRUB,
- Mise à disposition de l'organisation administrative et commerciale de la société STRUB SA, en vue notamment de pénétrer et développer le marché du revêtement de sol stratifié auprès des négociants en bois et panneaux en France, Grande-Bretagne et Allemagne, auprès desquels la société STRUB SA et ses dirigeants bénéficient d'une forte notoriété,
- Mise en œuvre du réseau relationnel de la société STRUB SA en vue de faire bénéficier EPI des meilleures conditions de prix, délais et qualités, auprès des fournisseurs de matières premières et de matériels.

La convention a été conclue pour une durée indéterminée, elle est résiliable par chacune des parties chaque année, au plus tard le 30 septembre pour prendre effet le 31 décembre.

La rémunération convenue est égale à 3 ‰ du chiffre d'affaires HT consolidé réalisé par la société EPI et ses filiales.

Il est précisé que depuis l'exercice 2002, la société EPI refacture à ALSAPAN et HAUTECOEUR, les prestations de la société STRUB en ce qu'elles leur profitent également. Cette refacturation a été établie en pourcentage des chiffres d'affaires hors Groupe réalisés par chacune des sociétés par rapport au chiffre d'affaires total réalisé par les sociétés du Groupe.

Afin de simplification, en date du 29 juin 2009, le Conseil de Surveillance a autorisé la modification de cette convention afin que STRUB SA facture directement chaque société du Groupe, toujours à 3 % du chiffre d'affaires HT et ce à effet du 1^{er} janvier 2009.

Les différentes facturations de STRUB SA vers les sociétés EPI, ALSAPAN, HAUTECOEUR et SELFLOOR se sont élevées à 588 K€ au titre de l'exercice 2009.

2. D'autre part la société VOIRIN CONSULTANTS à Schiltigheim, dont M Gérard VOIRIN est Directeur Général, a facturé à l'ensemble des sociétés du groupe EPI un montant global d'honoraires de 223 K€ dont 88 K€ à la société EPI au titre de l'exercice 2009.

Les prestations facturées ont été principalement les suivantes :

- Aide à la stratégie de l'entreprise en matière de politiques financière et de gestion,
- Pilotage d'actions en matière d'organisation du travail, d'évolution des compétences et de politique salariale,
- Aide à la structuration de projets industriels sous l'angle de la faisabilité,
- Suivi des actions relatives aux systèmes d'information et notamment à l'intégration des différents systèmes techniques, commerciaux, administratifs et industriels.

3. Enfin, TORPEDO SAS dont M Erwin VAN GELDER est Président, a facturé à SELFLOOR la somme de 139 K€ en 2009.

Les prestations facturées l'ont été au titre de : la présidence et direction générale, la gestion, et la définition et application d'une politique stratégique.

Cette rémunération est versée à TORPEDO par SELFLOOR pour l'exercice des fonctions de Président de la société SELFLOOR et est indépendante des rémunérations versées à M Erwin VAN GELDER par EPI pour ses fonctions de Directeur commercial.

Aucun autre avantage particulier ne bénéficie aux membres du Conseil de Surveillance ou Directoire.

16.3. Comité des comptes et comité des nominations et des rémunérations

Le présent paragraphe reprend intégralement le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Rapport du Président du conseil de surveillance établi en application de l'article L 225-68 du code de commerce au titre de l'exercice 2009

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Chers actionnaires,

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des sociétés anonymes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé de rendre compte, dans un rapport joint à celui du conseil :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du directeur général, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale ;

- Des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.
Ce rapport précise également les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du conseil de surveillance le 20 avril 2010 et transmis aux commissaires aux comptes.

I - LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP MEDEF de décembre 2008 disponible sur le site Internet du MEDEF, ci-après le Code de référence.

Toutefois, les dispositions suivantes de ce Code ont été écartées :

■ En matière d'évaluation des travaux du conseil :

Le conseil a entamé un processus d'évaluation de ses travaux. Mais la surcharge de travail liée à la mise en place des différents Plan de Sauvegarde de l'Emploi au sein des différentes entités du Groupe ainsi que le changement de Présidence, n'ont pas permis de mettre en place les outils d'évaluation.

■ En matière de comité d'audit :

Il existe un comité d'audit composé de deux membres du conseil de surveillance.

Notre comité d'audit, conformément à la loi, comprend deux membres compétents et indépendants.

Cependant, en matière de compétence, ces deux membres n'ont pas de diplôme dans le domaine comptable et financier. Leur compétence provient de leur qualité de chef d'entreprise ou d'ancien chef d'entreprise.

1. Le conseil de surveillance et les comités

1.1. Le conseil de surveillance

1.1.1. La composition du conseil

Le conseil est composé de 6 membres :

- M Christian EBERHARDT était président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 décembre 2009. Il exerce par ailleurs les activités professionnelles significatives suivantes : Président Directeur Général de la société EBERHARDT Frères SA, entreprise spécialisée dans la distribution sur le territoire national d'appareils électroménager (froid grand public, cuisine et lavage professionnel). Cette entreprise traite un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 100 M Eur.

Depuis le 4 janvier 2010, le Président du Conseil de surveillance est Mme Marie-Elisabeth LANOUX, et M Ulrich ZIEROLD a été nommé Vice –Président à compter de la même date.

NOM	PRENOM	AGE	NATIONALITE	FORMATION	NOMBRE D'ACTION DANS LA SOCIETE
EBERHARDT	Christian	55	Française	Diplômé de l'IECS Chef d'entreprise	1
THIELEN	Albert	81	Française	Diplômé de médecine Chef d'entreprise	1
LA COUR	Johannes	61	Danoise	Ingénieur Chef d'entreprise	309 366 (directement et indirectement)
LANOUX	Marie-Élisabeth	66	Française	Fondatrice et Chef d'entreprise	934 935 (directement et indirectement)
ZIEROLD	Ulrich	71	Allemande	Ingénieur Chef d'entreprise	478 494 (directement et indirectement)
BASKEYFIELD	David	62	Britannique	Ingénieur Chef d'entreprise	10 135

Parmi les membres du conseil, 3 d'entre eux : M EBERHARDT, M David BASKEYFIELD et M THIELEN, sont considérés comme indépendants conformément à la définition donnée par le Code de référence en matière de gouvernement d'entreprise. En effet, ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du conseil vis à vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

Il n'existe pas de membre du conseil élu parmi les salariés, et aucun censeur n'a été nommé.

1.1.2. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Nom et prénom ou dénomination sociale des mandataires	Age	Mandat dans la société	Date de nomination et de fin de contrat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société du groupe (1)(2)	Mandats et/ou fonctions dans une autre société hors du groupe (1)(2)	Nombre d'actions
STRUB Jean-Jacques	62 ans	- Président du directoire	16/03/2009 23/04/2010		- Administrateur et Directeur Général de la société STRUB SA - Directeur Général de la société ALSAPAN SAS - Président de la société STRUB BOIS - Président de la société ALSAPAN FLOORING SAS - Président de la société SELFLOOR - Président de la société VOLTEC SOLAR - Président de la société HAUTECOEUR - Président de la société ALSAPAN SAS		Détention directe : 0 Indirecte : 934 935
VOIRIN Gérard	60 ans	Membre du directoire – Directeur Général			- Directeur Général de la société SELFLOOR	- Administrateur de la société DYNAMONDE SA - Gérant de la SARL CUISINES FINANCES - Gérant de la SARL GAT - Président de VOIRIN CONSULTANTS SAS.	41 872
EBERHARDT Christian	55 ans	- Président du Conseil de surveillance - Membre du Conseil de surveillance				- Président Directeur Général de la société EBERHARDT Frères SA	1
CLEMENTE Antonio	45 ans	Membre du Directoire			- Directeur Général de la société ALSAPAN SAS - Directeur Général de la société HAUTECOEUR SAS		2800
VAN GELDER Erwin	51 ans	Membre du Directoire				Président de la société TORPEDO	

GROUPE EPI

LANOUX Marie-Elisabeth	66 ans	- Membre du Conseil de Surveillance - Vice-présidente -Présidente			- Présidente de la société STRUB SA - Présidente de la société ALSAPAN SAS - Cogérante de la société LOCOFI - Cogérante de la société MERKEL - Directeur Général de la société ALSAPAN - Présidente de la société HAUTECOEUR SAS - Directeur Général de la société STRUB BOIS	- Gérant de la SNC STURLAN - Gérant de PARKETO SARL	Détention directe 1 Indirecte 934 935
BASKEYFIELD David	63 ans	- Membre du Directoire - Membre du Conseil de surveillance					Détention directe 10 135
LACOUR Johannes	61 ans	- Membre du conseil de surveillance				-Gérant de la société MELAPLAST Verwaltungs GmbH - Gérant de la société MELAPLAST PLATTENVEREDELUNGS GmbH - Gérant de la société MELATEC ELEMENTE GmbH - Gérant de la société MELAFLOOR GmbH & Co GK - Gérant de la société ZEILER MOBELWERK GmbH & Co GK - Gérant de la société NOLFF MOBELWERK GmbH & Co KG - Gérant de MOBELFOLIEN GmbH Biesenthal - Gérant de ZEYKO MOBELWERK GmbH	Détention directe : 0 Indirecte : 309 365
THIELEN Albert	81 ans	- Membre du Conseil de surveillance					1
ZIEROLD Ulrich	71 ans	- Membre du Conseil de surveillance - Vice-Président				- Gérant de la société ULRICH ZIEROLD GmbH & Co KG	478 494 (directe et indirecte)
KOCH – CARBONNE Nathalie	48 ans	Membre du Conseil de surveillance					

1.1.3. Les conditions de préparation des travaux du conseil

Les comptes annuels, arrêtés par le directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance 10 jours avant la réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du conseil en a fait la demande, le président lui a communiqué dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Les délégués du comité d'entreprise ont bénéficié dans les mêmes délais, des mêmes informations que les membres du conseil.

1.1.4. La tenue des réunions du conseil

Les convocations ont été faites par écrit 8 jours au moins à l'avance. Les réunions se sont tenues au siège social.

Le conseil s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice 2009.

Sur cette période, il n'y a pas eu d'absentéisme notable des membres aux réunions du conseil.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués à toutes les réunions du conseil de surveillance.

Ils y ont effectivement participé (à l'exception de celle relative à l'arrêté des comptes semestriels).

1.1.5. Le règlement intérieur du conseil

Le Conseil de Surveillance n'a pas établi de règlement intérieur. Il remplit sa mission conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-68 du Code de commerce. A cet effet, il se réunit à l'issue de chaque trimestre aux fins d'examiner la situation du trimestre écoulé et le rapport du Directoire.

Il se réunit également aux fins de vérifier les comptes annuels et les comptes semestriels, de contrôler les comptes prévisionnels et enfin à chaque fois qu'une opération doit être soumise à son autorisation (pour les cautions et garanties notamment).

1.1.6. Sujets débattus lors des réunions du conseil et bilan d'activité

Outre l'arrêté des comptes annuels et semestriels et l'examen des rapports trimestriels, le conseil a statué :

- sur les conventions visées à l'article L. 225-86 et suivants du Code de commerce,
- sur la répartition des jetons de présence
- le remplacement de Président et Vice-président du Conseil de Surveillance
- le non remplacement d'un membre du Directoire démissionnaire

1.1.7. Evaluation des travaux du conseil

Le conseil n'a pas procédé à une évaluation de son fonctionnement.

1.2 Organisation et fonctionnement des comités spécialisés

Le conseil a constitué 2 comités :

1.2.1. Le comité d'audit

Le comité des comptes est composé de 2 membres : M EBERHARDT et M THIELEN, les 2 membres indépendants.

M Albert THIELEN est Président du comité d'audit.

Les missions du comité sont les suivantes : examen préalable des comptes semestriels et annuels, analyse de la pertinence des méthodes adoptées pour leur établissement, contrôle des risques et engagements hors bilan pouvant avoir une incidence significative sur la situation du groupe, supervision de l'activité d'audit interne naissante (cf. infra.).

Pour l'exercice de ces missions, le comité entend les explications des membres du Directoire, du Président du Directoire, du Directeur Général et de la direction financière.

Le comité s'est réuni 4 fois depuis le 1^{er} janvier 2009.

Le taux de participation à ce comité s'élève à 100 %.

Le comité a rendu compte de ses travaux au conseil qui en a pris acte.

Le comité n'ayant eu aucune observation à formuler.

1.2.2. Le comité des rémunérations

Le comité des rémunérations, est composé de M EBERHARDT et M THIELEN.

Les missions du comité sont les suivantes : examen de toute proposition concernant la rémunération des membres du Directoire et des sociétés auxquelles ces derniers sont liés. Contrôle des rémunérations éventuellement perçues par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance dans d'autres sociétés du Groupe et examen de la politique salariale pour les cadres au sein du Groupe.

Le comité s'est réuni 2 fois au titre de l'exercice 2009. Il a réalisé des travaux sur les recommandations MEDEF quant aux rémunérations des dirigeants.

Le taux de participation à ce comité s'élève à 100 %.

Le comité a rendu compte de ses travaux au conseil qui en a pris acte et a suivi l'ensemble de ses recommandations.

2. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

2.1 Rémunération des membres du conseil (jetons de présence)

Au titre de l'exercice 2009, il a été versé des jetons de présence pour un montant global de 90 000 €, soit 15 000 € par membre.

Sauf décision contraire, ces montants seront maintenus pour 2010.

2.2 Rémunération des mandataires

Il se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008.

Il est précisé qu'aucun mandataire social ne perçoit de rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions.

2.2.2. Stock options et attribution gratuite d'actions

Aucun mandataire ne bénéficie de stock option ou d'attribution gratuite d'actions.

2.2.3. Indemnités, avantages et rémunérations accordés aux mandataires à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions

Aucune indemnité n'est prévue.

2.2.4. Retraites

Pas de dispositions particulières.

2.2.5. Avantages en nature

Il n'y en a pas.

3. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'assemblée se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris (i) soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, (ii) soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes : (i) Donner une procuration à leur conjoint ou à un autre actionnaire ; (ii) Adresser une procuration à la société sans indication de mandat ; (iii) Voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale.

4. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont exposés dans le rapport du directoire.

II- LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

1. Procédures de contrôle interne

1.1 Introduction

Dans le cadre de ses activités et de la poursuite de sa stratégie, le groupe est confronté à un certain nombre de risques et aléas internes et externes. Afin d'y faire face, il a mis en place une organisation et des procédures dont l'objectif est d'identifier, de quantifier, de prévenir et de contrôler autant que possible ces risques afin d'en limiter les impacts négatifs et de contribuer ainsi à conforter l'entreprise dans l'atteinte de ses objectifs opérationnels et stratégiques.

Le contrôle interne se décline dans tous les métiers du Groupe et dans toutes ses activités. Il traite prioritairement des objectifs suivants :

- la maîtrise des activités industrielles et commerciales sous les aspects qualité, coût et délais (QCD),
- la conformité aux lois et règlements en vigueur et aux règles de l'entreprise,
- la qualité, la fiabilité et la pertinence de l'information interne et externe, et notamment des informations financières et comptables,
- l'adaptation aux évolutions des normes environnementales,
- l'adéquation du niveau de risques aux objectifs et bénéfices attendus,
- le contrôle des risques que l'entreprise pourrait générer pour son personnel, ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses partenaires sociaux et sociétaux,
- la réduction de l'exposition de l'entreprise aux risques de fraude.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

Afin de décrire au mieux et de manière synthétique les procédures de contrôle interne, le présent rapport aborde successivement :

- l'environnement général de contrôle,
- les procédures de contrôle spécifiques à chaque nature de risque actuellement en place,
- l'organisation spécifique qui préside à l'élaboration de l'information financière et comptable.

Par ailleurs, le rapport annuel sur le Groupe fournit des informations détaillées sur certains de ces thèmes dont seuls les éléments saillants sont repris ici.

1.2 L'environnement de contrôle

Cet environnement se caractérise par :

- Une organisation générale du Groupe centrée sur la recherche de la performance opérationnelle dans le respect des principes de bonne gouvernance,
- Un dispositif de reporting et de contrôle interne appliqué dans toutes les entités,
- Une culture d'entreprise qui vise à mettre en place, à tous les niveaux et dans tous les métiers, des pratiques et des modes de fonctionnement associant un contrôle interne qui est de plus en plus strict,
- Un corpus de normes internes de procédures de détection des fraudes et de règles en matière d'informations privilégiées et de prévention du délit d'initié.

1.2.1 L'organisation du groupe

Un système de pilotage matriciel

La qualité des procédures de contrôle interne est une condition essentielle d'une bonne gouvernance. Réciproquement, l'organisation de la gouvernance du Groupe est le premier pilier du dispositif de contrôle interne, à commencer par l'articulation des responsabilités entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Ainsi, les décisions stratégiques majeures sont définies en premier lieu par les membres du Directoire. Elles sont ensuite présentées au Conseil de Surveillance qui les examine. Elles sont déclinées en plan d'actions avec les différents responsables.

En complément de cette organisation fondée sur la ligne hiérarchique, le groupe travaille de préférence en équipes projet.

Enfin, le Groupe a mis en place des rattachements fonctionnels qui permettent aux directions supports d'animer transversalement leur fonction en définissant des politiques spécifiques (techniques, industrielle, qualité) ou des règles de fonctionnement (RH, Comptabilité, Contrôle de gestion,...) et en contrôlant la mise en œuvre.

Un domaine de responsabilité et de délégation défini

Ces principes de fonctionnement s'accompagnent d'un système de délégations contribuant à la maîtrise du déploiement des politiques du Groupe jusqu'aux opérations élémentaires. Ainsi, dans le cadre du système de définition de fonction, le processus de décision au sein de Groupe repose sur un système de délégation décliné à partir des pouvoirs du Président du directoire afin de répondre à un double objectif :

- faciliter la responsabilisation des opérationnels au plus près du terrain,
- s'assurer que la maîtrise des engagements est exercée au bon niveau.

Il fixe précisément les domaines et le niveau des décisions pouvant être prises par les opérationnels et constitue ainsi un référentiel dont l'application peut être facilement vérifiée par le Contrôleur de Gestion en charge de l'activité concernée.

1.2.2 Le dispositif de contrôle interne

Le Contrôle de Gestion

Dans son organisation et ses procédures, le schéma de gestion du Groupe apporte une forte contribution à la maîtrise de ses opérations et à l'adéquation de l'allocation des ressources aux objectifs poursuivis. Il associe :

- l'attribution de responsabilités (depuis 2003 pour certains responsables) d'objectifs et de budgets (avec les reporting correspondants), à des responsables identifiés,
- un mode d'animation visant à assurer la cohérence,
- un schéma comptable de mesure des flux et de consolidation des résultats.

Il s'appuie sur une structure relai : la fonction contrôle de gestion dont la mission est d'animer et mesurer la performance économique. Cette fonction continue à se déployer. Elle est 100% opérationnelle pour la partie de vêtement de sol et à 70% pour la partie meubles et négoce. Son rôle consiste en particulier à :

- décliner les objectifs économiques de l'entreprise,
- analyser sous l'angle économique les décisions de gestion proposées à tout niveau, en contrôler la cohérence avec les normes, plans et budgets,
- développer et animer un corps de procédures de gestion.

Le contrôle de gestion est ainsi chargé d'animer le processus de construction des prévisionnels. Le suivi est assuré trimestriellement.

Le reporting produit dans un délai court, juxtapose toujours le réel du mois et ceux des mois précédents.

1.2.3 Une culture d'entreprise et des pratiques de fonctionnement privilégiant le contrôle interne

Le Groupe est depuis toujours sensibilisé à disposer de code et de normes identifiant les bonnes pratiques. A travers les différentes certifications et pratiques normatives (qualité, environnement, hygiène et sécurité,...), son inscription à l'EASDAQ, il a mis en place depuis plusieurs exercices une analyse des risques, des manuels de procédures. L'audit interne s'assure du respect des procédures mais ne prétend pas encore être en capacité de traiter tous les problèmes potentiels liés à la fraude.

Les procédures en vigueur dans le groupe reposent sur les principes de séparation des pouvoirs, mettent en place des circuits de validation et avis afin que les décisions soient prises au niveau adéquat, avec le bon niveau d'information et de concertation, et qu'on puisse en contrôler la mise en oeuvre.

Par ailleurs, la nomination des cadres ayant pouvoir d'engager le Groupe ou de contrôler son activité fait l'objet de décisions du Directoire afin de garantir au mieux l'adéquation des compétences et de l'expérience nécessitées par le poste considéré. Le Groupe attache une attention particulière à la gestion des compétences et a mis en place des procédures pour optimiser la gestion prévisionnelle des postes sensibles (entretiens annuels,...)

Le Groupe a renforcé depuis 2006 ses compétences en embauchant, au niveau de la société mère, un juriste, un responsable comptable en consolidation et un directeur financier. Une personne est également en charge du contrôle de gestion. Toutes les entreprises nationales utilisent le même outil informatique comptable.

2. La gestion des principaux risques

Les principaux risques et leur mode de gestion et de contrôle, décliné à partir des principes d'organisation, sont détaillés dans le rapport annuel d'activité du Groupe.

Les composantes de la stratégie amènent à suivre plus particulièrement les risques suivants :

- le risque Produit / Qualité / Concurrence et brevets,
- les risques de toute nature liés aux relations avec les fournisseurs.

3. Organisation de l'élaboration de l'information financière et comptable

L'élaboration des comptes consolidés du Groupe résulte d'un ensemble d'opérations structurées à partir des systèmes opérationnels qui supportent les grands processus (achats, facturation, paye, gestion de production,...). Ces opérations font l'objet de contrôles à différents niveaux dans le respect des procédures d'autorisation et de délégation en vigueur. Les grands principes qui prévalent et qui sont mis en oeuvre pour l'élaboration des comptes sont :

- le traitement de la totalité des transactions,
- la conformité des transactions aux principes comptables applicables au Groupe. Un guide définit les normes communes de présentation et d'évaluation du groupe,
- la revue périodique des actifs (stocks, immobilisations, créances, disponibilités,...).

Le Groupe dispose d'un outil informatique robuste et éprouvé. Tout est mis en oeuvre pour assurer la fiabilité et la cohérence de l'information traitée. Notamment, la définition précise des profils utilisateurs permet d'organiser le respect des règles de séparation des tâches.

Afin de garantir la cohérence des données et la mise en oeuvre de délais les plus courts possibles de centralisation et consolidation de l'information, les options suivantes sont en vigueur : un plan de comptes opérationnel quasiment unique, la tenue des comptes selon les normes du Groupe.

Les équipes comptables opèrent une révision des comptes, expliquent les évolutions du réel d'une période à l'autre et, en liaison avec le contrôleur de gestion pour toutes les unités du Groupe, les écarts entre le budget et le réel. Si l'analyse des écarts ou tout autre processus de vérification révèle une faiblesse dans la qualité de l'information émanant des systèmes opérationnels ou comptables liés, des plans d'action sont mis en oeuvre avec la participation active des opérationnels et de la fonction Contrôle de Gestion pour identifier les causes de ces anomalies.

Le patrimoine, actif, et hors-bilan, fait l'objet de procédure de contrôle et de révision, en liaison avec les conseils juridiques, financiers, et généraux du Groupe. Pour les engagements hors-bilan, des notes d'instructions précises sont diffusées par le groupe et les engagements sont remontés à travers l'outil de consolidation.

Les états financiers consolidés publiés sont élaborés à partir d'un outil de consolidation unique, structuré selon un plan de rubriques de consolidation commun à toutes les entités. Le Groupe publie des informations semestrielles au 30 juin et annuelles au 31 décembre. Des réunions de synthèse sont organisées, en présence de la Direction du Groupe, avec les Commissaires aux Comptes.

4. Procédures de contrôle de la reconnaissance des revenus

Les ventes réalisées par EPI sont à la fois DDP et DDU suivant les destinations et les conditions imposées par les marchés visés. Ainsi le chiffre d'affaires inclut pour partie des frais de transport sur vente principalement pour l'activité revêtement de sol.

5. Procédures d'identification et de gestion des risques propres à l'entreprise

La procédure qui permet d'identifier et de gérer les risques propres à l'entreprise s'appuie sur des missions précises assurées par les cadres et principalement la hiérarchie. Ces missions conduisent à exécuter des tâches précises dont en particulier le recueil et le traitement des informations, leur

croisement avec les consignes formulées par la direction et les niveaux de délégation accordée à chacun. Un système matriciel de recouplement des différentes situations prévisibles, impliquant les principaux cadres, permet l'anticipation ou la détection rapide de tous risques et de leurs traitements.

6. Procédures garantissant le respect des lois et de la réglementation

Un juriste expérimenté à l'international est en charge, chez EPI et pour l'ensemble des sociétés du Groupe, des procédures garantissant le respect des lois et de la réglementation. Il est appuyé par différents conseils externes, notamment en matière de procédures contentieuses nationales ou internationales.

7. Procédures garantissant la mise en sécurité des conditions de sa production ou de sa gestion

Des responsables sécurité sont en place dans les deux activités majeures.

Le développement du système de contrôle de gestion, qui est en cours d'affinage, et le recrutement au niveau d'EPI d'un cadre des services comptables ont été des décisions qui permettent d'améliorer les procédures garantissant la sécurité de la production de l'information financière comme l'a été le regroupement (conduit en 2005) sur un seul système informatique de 100% des applications informatiques financières et comptables et 80% des autres applications.

Marlenheim, le 20 avril 2010
Le Président du Conseil de Surveillance

Rapport du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L 225-68 du code de commerce au titre de l'exercice 2009

**OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Les rapports du Directoire et des Commissaires aux Comptes viennent de vous être présentés.

Conformément à l'article L225-68 du code de commerce nous portons à votre connaissance nos observations relatives au rapport du Directoire et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

▪ Le rapport du Directoire

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

▪ Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Tels qu'ils vous ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

Le conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

Marlenheim, le 20 avril 2010
LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapport des commissaires aux comptes prévu par l'article L.225-235 dernier alinéa du Code de Commerce :

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL SA

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL SA et en application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Conclusion avec observation sur les informations sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Sur la base de ces travaux, les informations concernant les procédures de contrôle interne et de la gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce appellent de notre part les observations suivantes :

Les paragraphes §1.2.3. et §3. De ce rapport font référence aux « manuels de procédures » ainsi qu'au « guide des normes communes de présentation et d'évaluation du Groupe ». La rédaction de ces documents reste à achever.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Reichstett et Courbevoie, le 29 avril 2010. Les commissaires aux comptes

SEGEC
Frédéric PIQUET

MAZARS
Jean-Brice de TURCKHEIM

RAPPORT DU COMITE DE REMUNERATION A LA SEANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN DATE DU 31 AOUT 2009

Le comité de rémunération a, dans sa séance du 29 juin 2009, réitéré sa volonté d'appliquer les recommandations Afep/Medef d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, examiné les rémunérations des mandataires sociaux de la société et étudié le remplacement du Directeur Financier Groupe sortant.

I – RAPPEL DES RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF

Impossibilité pour un mandataire social de bénéficier d'un contrat de travail

Aucun des mandataires de la société EPI n'est concernée par cette disposition.

Suppression des indemnités de départ abusives :

Aucun des mandataires de la société EPI ne bénéficie directement ou indirectement de telles indemnités de départ.

Encadrement des régimes de retraite supplémentaires

Aucun des mandataires de la société EPI ne bénéficie directement ou indirectement de régimes de retraites supplémentaires.

Règles complémentaires en matière de stock options et actions gratuites

La société EPI n'a pas institué de mécanisme de stock options ou d'actions gratuites au profit de ses dirigeants.

Cependant, certains dirigeants sont titulaires de BSAAR souscrits et payés au cours du 1^{er} trimestre 2008 (11,4%).

Transparence accrue des éléments de rémunération

Le rapport annuel indique et rend public le montant des rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires durant l'exercice par la société et les sociétés contrôlées et contrôlantes.

II - POLITIQUE DE REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conseil de Surveillance

Suite à la démission de Madame Nathalie KOCH-CARBONNE de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance plus aucun membre n'est rémunéré.

Cependant Madame LANOUX, vice-présidente a perçu en 2008 une rémunération annuelle de 62 429 € qui lui a été versée par la société STRUB SA, actionnaire majoritaire d'EPI, au titre de ses fonctions de Présidente du Conseil d'Administration de STRUB SA et a bénéficiée d'un régime de retraite supplémentaire chez STRUB SA

Le Conseil de surveillance ne perçoit pas de jetons de présence, mais certains membres ont fait part de leur volonté pour qu'il y ait un versement de jetons de présence.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine AGO appelée à approuver les comptes le 29 juin 2009.

Directoire

Jean-Jacques STRUB

M Jean-Jacques STRUB, Président du Directoire n'est pas directement rémunéré au titre de cette fonction. Sa rémunération est indirecte à savoir :

Il a perçu en 2008 une rémunération brute annuelle de 62 429 € de la société STRUB SA, actionnaire majoritaire d'EPI, au titre de ses fonctions de Directeur général délégué de STRUB SA, et a bénéficié d'un régime de retraite supplémentaire chez STRUB SA

Les sociétés du groupe EPI ont rémunéré les prestations rendues à leur profit par d'autres sociétés dans lesquelles M Jean-Jacques STRUB est intéressé, au titre du contrat de prestations de services conclu en date du 30 septembre 1999 avec la société STRUB SA.

La conclusion de ce contrat avait été préalablement autorisée par le Conseil de Surveillance.

Les prestations fournies par la société STRUB SA sont principalement les suivantes :

- Mise à disposition du savoir-faire technique et commercial des dirigeants de la société STRUB SA et plus particulièrement de Monsieur Jean-Jacques STRUB,
- Mise à disposition de l'organisation administrative et commerciale de la société STRUB SA, en vue notamment de pénétrer et développer le marché du revêtement de sol stratifié auprès des négociants en bois et panneaux en France, Grande-Bretagne et Allemagne, auprès desquels la société STRUB SA et ses dirigeants bénéficient d'une forte notoriété,
- Mise en oeuvre du réseau relationnel de la société STRUB SA en vue de faire bénéficier EPI des meilleures conditions de prix, délais et qualités, auprès des fournisseurs de matières premières et de matériels.

La convention a été conclue pour une durée indéterminée, elle est résiliable par chacune des parties chaque année, au plus tard le 30 septembre pour prendre effet le 31 décembre.

La rémunération convenue est égale à 0,3 % du chiffre d'affaires HT consolidé réalisé par la société EPI et ses filiales. Elle s'est élevée à 672 K€ au titre de l'exercice 2008.

Il est précisé que depuis l'exercice 2002, la société EPI refacturait à ses filiales les prestations de la société STRUB en ce qu'elles leur profitaient également. Cette refacturation a été établie en pourcentage des chiffres d'affaires hors groupe réalisés par chacune des sociétés par rapport au chiffre d'affaires total réalisé par les sociétés du groupe.

A compter de l'exercice 2009, STRUB SA facture directement les différentes sociétés composant le Groupe.

M Jean-Jacques STRUB n'est pas titulaire de BSAAR, mais la société STRUB en a acquis 1.073.680.

Gérard VOIRIN

M Gérard VOIRIN, membre du directoire n'est pas directement rémunéré au titre de cette fonction.

Sa rémunération est indirecte à savoir :

Les sociétés du groupe EPI rémunèrent les prestations rendues à leur profit par la société VOIRIN CONSULTANTS à Schiltigheim, dont Monsieur Gérard VOIRIN est président et directeur général

Au titre de l'exercice 2008, le montant global d'honoraires s'établissait à 206 K€ dont 71 K€ à la société EPI.

M Gérard VOIRIN a acquis 63.552 BSAAR.

Antonio CLEMENTE

M Antonio CLEMENTE, membre du directoire n'est pas directement rémunéré au titre de cette fonction.

Il a perçu en 2008 une rémunération brute annuelle de 97K € versée par ALSAPAN, filiale d'EPI, au titre de Directeur commercial de la société ALSAPAN.

Outre cette rémunération, il bénéficie des avantages suivants :

M Antonio CLEMENTE a acquis 20.000 BSAAR.

Erwin VAN GELDER

M Erwin VAN GELDER, membre du directoire n'est pas directement rémunéré au titre de cette fonction.

Il perçoit une rémunération brute annuelle de 89 K€ versée par EPI au titre de ses fonctions de Directeur commercial de la société EPI.

Par ailleurs, la société TORPEDO dont M Erwin VAN GELDER est dirigeant et associé majoritaire est Présidente de la société SELFLOOR depuis le 1^{er} juillet 2008.

Au titre de ces fonctions, la société TORPEDO perçoit une somme mensuelle de 15 916, 16 € HT.

En outre, TORPEDO SAS perçoit une rémunération complémentaire en fonction des résultats.

Au titre de 2008, la société TORPEDO est intervenue comme consultant extérieur, et a perçu à ce titre des honoraires pour un montant de 133 K€.

M VAN GELDER a acquis 42.000 BSAAR.

Généralités pour l'ensemble des membres du directoire

Les membres du Directoire sont par ailleurs remboursés des frais qu'ils exposent dans l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs.

Ils ne bénéficient d'aucun régime complémentaire de retraite spécifique payé directement par EPI ou l'une de ses filiales.

Aucun engagement de quelque nature correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris.

Aucunes rémunérations et avantages versés sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes n'ont été versés.

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions gratuites ou de stock options au profit des mandataires.

Appréciations

Les rémunérations perçues par les mandataires sociaux de la société EPI directement ou indirectement, nous paraissent normales, eu égard aux services rendus et au temps consacré.

III – VALIDATION DE L'EMBAUCHE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR FINANCIER GROUPE

Le comité a pris connaissance de la sortie du Directeur Financier entré en 2008 et de l'embauche par lettre du nouveau Directeur Financier Groupe. Le Comité reconnaît être en parfaite connaissance des conditions d'embauche dudit Directeur Financier en matière de rémunération et donne son accord.

IV – CONCLUSION

Nous constatons au vu des éléments en notre possession que la situation des mandataires sociaux d'EPI est conforme aux recommandations, et qu'il n'y a donc pas de mesures particulières à prendre.

C'est pourquoi, votre Conseil pourrait décider la publication de l'avis suivant :

« Lors de sa réunion du 31 août 2009, le conseil de surveillance a repris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé. Le conseil, après avis du comité de rémunération, a confirmé son adhésion à ces recommandations. »

Fait à Marlenheim, le 29 juin 2009

Christian EBERHARDT

Albert B.THIELEN

16.4. Gouvernement d'entreprise

L'émetteur et l'ensemble du groupe se conforment en matière de gouvernement d'entreprise aux obligations légales édictées, notamment par la loi dite NRE et aux recommandations AFEP/MEDEF .

17. SALARIES

17.1. Ressources humaines

1. Ventilation du personnel salarié du groupe consolidé

Au 31 décembre 2009, elle se présente comme suit :

SOCIETES	2009				2008	2007
	Cadres	Employés	Ouvriers	Total	Total	Total
Société mère EPI	33	31	90	154	206	233
ALSAPAN	35	63	452	550	641	629
HAUTECOEUR France	0	0	0	0	36	40
EPI VOSTOK	3	8	16	27	14	9
DGS	0	7	0	7	9	7
SELFLOOR	1	3	9	13	39	43
TOTAL	72	112	567	751	945	790

2. Charges de personnel

	2009	2008	2007
Salaires	20.769	22.842	22.050
Intéressement	471	166	127
Participation	384	0	733
Charges sociales	8.930	9.220	8.627
Total	30.554	32.228	31.537

3. Droit individuel à la formation

Suivant la loi du 4 Mai 2004, le droit individuel à la formation (DIF) acquis au 07 Mai 2009, par les salariés du Groupe ayant au moins un an d'ancienneté à cette date, représente 66.706 heures. L'engagement au 31/12/2009 est de 66.602 Heures. Toutes les heures demandées par les salariés ont été acceptées et les coûts correspondant figurent au compte de résultat ; seules 32 heures depuis l'origine du DIF ont fait l'objet d'un premier refus de l'entreprise. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

4. Conséquences sociales de l'activité de EPI

a) La situation de l'emploi au 31/12/2009 :

- Effectif : 154
- Embauche de l'année en contrats à durée déterminée : 0
- Embauche de l'année en contrats à durée indéterminée : 8 (dont 4 mutations intra groupe)

- Durant l'exercice 2009, EPI a dû procéder à 8 licenciements qui n'ont donné lieu à aucun litige prudhommal et 20 licenciements économiques dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi, dont les coûts évalués à 348 K€ ont été enregistrés dans les comptes arrêtés au 31/12/2009.
- Les accords d'entreprise prévoient une modulation des horaires sur l'année civile.
- Le recours à l'intérim a porté en 2009 sur un volume de 10.858 heures (6 personnes en équivalent temps plein, en légère baisse par rapport à 2008 : 11.190 heures). Ce sont presque exclusivement des postes en production qui ont été concernés essentiellement des remplacements de salariés absents.

b) L'organisation du travail

- Salariés travaillant en équipe et horaires : base de 35 heures par semaine chez EPI et 36,15 heures pour les ex- ALSAPAN, EPI et ALSAPAN ayant fusionné au 1^{er} janvier 2005.
 - Salariés travaillant de journée et mensualisés : base de 35 heures par semaine chez EPI.
 - Salariés travaillant en équipe : poste de 8 heures, certaines semaines à 5 postes ;
 - Le travail est organisé du lundi au vendredi en 3 équipes de 8 heures.
 - Absentéisme : le taux d'absentéisme est de 7,86 % sur l'année, en tenant compte des collaborateurs en absence pour longue durée et en maternité. Les absences pour congés parentaux ne sont pas prises en compte.
- Motifs de l'absentéisme : la majorité des absences est liée à des arrêts maladie.

c) Les rémunérations et charges de personnel

- Le montant des rémunérations brutes en 2009 a été de 4.548 K€
- Le montant des charges sociales patronales en 2009 a été de 1.901 K€
- L'application des dispositions du titre IV du livre IV du Code du Travail a été respectée
- 230.220 € ont été versés au titre de l'intéressement 2009
- Les salariés bénéficient d'un compte épargne temps
- 22.022 € ont été versés au titre de la participation pour l'exercice 2009
- L'entreprise respecte l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

d) Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs Les accords collectifs concernent :

- Le passage aux 35 heures : accord de 1997 ayant fait l'objet de 4 avenants pour tenir compte de l'évolution de la législation (le dernier avenant date du 19/11/01)
- La négociation annuelle des salaires
- L'accord d'intéressement
- L'accord de participation aux bénéfices
- L'accord sur l'emploi des séniors

e) Les conditions d'hygiène et de sécurité

- Le CHSCT s'est réuni régulièrement tous les trimestres
- L'évaluation des risques a été produite dans les délais imposés par le législateur

f) La formation

Le budget formation utilisé en 2009 a été de 35.689 €. Le plan de formation 2010 a été présenté au mois de novembre 2009 au comité d'entreprise.

g) L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

12 salariés comptant comme travailleurs handicapés dont 7 ont la reconnaissance CDAPH sont inclus dans les effectifs de l'entreprise.

h) Les œuvres sociales

La participation de l'entreprise aux œuvres sociales gérée par le comité d'entreprise correspond au taux légal.

i) L'impact territorial des activités en matière d'emploi et de développement régional

EPI est un employeur important au niveau local, deuxième employeur de Marlenheim, mais dans un périmètre de 30 kilomètres, il y a plus de 40 établissements qui ont des effectifs plus importants. Avec sa filiale alsacienne ALSAPAN, ce sont en tout 441 salariés qui sont employés au 31/12/2009.

j) Relations entretenues par la Société

- EPI se montre attentive au travail des associations d'insertion, ainsi au cours de l'exercice, EPI a pu maintenir en poste les salariés ayant bénéficié de ce type d'appui. Le recrutement des travailleurs handicapés a été facilité par l'intervention de telles structures dédiées.
- EPI n'a pas eu d'échange avec les associations de défense de l'environnement. Ses activités ne génèrent pas de désordre environnemental.
- EPI n'a pas de contact avec les associations de consommateurs.
- Ses produits ne sont pas distribués en direct au client utilisateur.
- Avec les populations riveraines, EPI prend en compte les remarques faites par les riverains de l'entreprise et traite les problèmes qui peuvent se poser au cas par cas. Actuellement un riverain a manifesté son mécontentement concernant le bruit (cf. Note 36.5 page 125).

k) L'importance de la sous-traitance

EPI fait appel à de la sous-traitance de technicité essentiellement pour des travaux de maintenance de ses installations. Ces sous-traitants sont des entreprises européennes principalement françaises, allemandes, autrichiennes et italiennes. EPI n'a quasiment pas fait appel à la sous-traitance de capacité pour ses productions au cours de l'exercice 2009.

l) Accidents du travail

Comme pour toute activité industrielle, EPI a déploré un certain nombre d'accidents du travail. EPI fait tous les efforts nécessaires pour les éviter et les minimiser et dispense une formation sécurité à tout nouvel embauché. Des actions sont mises en place : formation incendie, sensibilisation aux risques métiers, formation secouriste etc...

En 2009, pour un effectif de 157 personnes au 31 décembre : 14 accidents du travail, aucun mortel. Parmi ces accidents, 10 ont donné lieu à un arrêt de travail dont 8 de plus de trois jours ; nombre total de jours d'arrêt : 289.

En 2008, pour un effectif de 206 personnes au 31 décembre : 20 accidents du travail, aucun mortel. Parmi ces accidents, 17 ont donné lieu à un arrêt de travail dont 16 de plus de trois jours ; nombre total de jours d'arrêt : 245.

17.2. Participations et options de souscription ou d'achats d'actions

Il n'existe pas de plan ou d'option au bénéfice des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance concernant l'attribution ou la souscription d'actions à l'exception des BSAAR acquis, voir détail et Note 15.1 page 102.

17.3. Accords de participation des salariés du Groupe au capital de la Société

Il n'existe pas de plan prévoyant d'intéresser les salariés au capital de EPI.

Un accord de participation conforme à la législation en vigueur existe, à ce titre le versement 2009 a été de 22.002 €.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Répartition du capital de EPI

Les actionnaires du Groupe EPI à la date d'enregistrement du présent Document, figurent dans le tableau ci-dessous :

1. Actionnaires	31.12.09 nombre d'actions	2009 % capital	2009 droits de vote	31.12.08 nombre d'actions	2008 % capital	2008 droits de vote	31.12.07 nombre d'actions	2007 % capital	2007 droits de vote
STRUB SA	1.869.871	57,54	57,54	1.826.106	56,20	56,20	1.633.904	50,28	50,28
Ulrich ZIEROLD	1			1			1		
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	14,73	478.493	14,73	14,73	408.093	12,56	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52
Gérard VOIRIN	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29
David BASKEYFIELD	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31
Divers nominatif	146			146			146		
Public	539.571	16,61	16,61	583.336	17,95	17,95	634.738	19,54	19,54
TOTAL	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100%

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte de la répartition potentielle du capital de EPI si l'actionnariat actuel ne change pas et après exercice de l'intégralité des BSAAR par les titulaires conformément aux possibilités décrites dans la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 :

Actionnaires	nombre d'actions 31.12.09	% capital 31.12.09	nombre d'actions après exercice des BSAAR	% capital après exercice des BSAAR	nombre d'actions 31.12.08	% capital 31.12.08
STRUB SA	1.869.871	57,54	3.008.882	59,12	1.826.106	56,20
Ulrich ZIEROLD	1		1		1	
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	752.476	14,79	478.493	14,73
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	516.994	10,16	309.365	9,52
FAMILLE Paul STRUB	0	0	0	0	0	0
PERSONNES LIEES	52.007	1,60	261.817	5,14	52.007	1,60
Nominatif + PUBLIC	539.717	16,61	548.916	10,79	583.482	17,95
TOTAL	3.249.454	100 %	5.089.086	100 %	3.249.454	100 %

Pour les besoins de cette simulation les 'personnes liées' comprennent les managers (en incluant MM VOIRIN et BASKEYFIELD), la 'Famille Paul STRUB' comprend M Paul STRUB et ses enfants, Fanny NUSS-STRUB et Michel STRUB. La 'Famille Paul STRUB' est sortie du capital le 5 juin 2008 en cédant ses 6.5% à STRUB SA (2/3) et à ZIEROLD GmbH (1/3).

Les seuils réglementaires d'actionnaires sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Actionnaires	En capital	En droit de vote
Détenant plus de 5%	-MELAPLAST Verwaltung GmbH Hans-Böckler Strasse 12 D - 97424 SCHWEINFURT	-MELAPLAST Verwaltung GmbH Hans-Böckler Strasse 12 D - 97424 SCHWEINFURT
Détenant plus de 10%	ULRICH ZIEROLD GmbH &Co KG Seitzstr.6 A D – 80538 MUNCHEN	ULRICH ZIEROLD GmbH &Co KG Seitzstr.6 A D - 80538 MUNCHEN
Détenant plus de 15%	néant	néant
Détenant plus de 20%	néant	néant
Détenant plus de 25%	néant	néant
Détenant plus du tiers	néant	néant
Détenant plus de 50%	STRUB SA Avenue Jean Prêcheur 67120 DUPPGHEIM	STRUB SA Avenue Jean Prêcheur 67120 DUPPGHEIM
Détenant plus des 2/3	néant	néant

L'évolution de la répartition du capital au cours des trois dernières années figure au § 21.1.1

18.2. Droit de vote des actionnaires

Chaque action de la Société donne droit à une voix. Un droit de vote double peut être attribué aux actions de la Société dans les conditions décrites au § 21.2.3 du présent document de référence.

18.3. Contrôle de la Société

EPI est détenue à plus de 50% par STRUB SA. STRUB SA est contrôlée par la succession de M Jean-Jacques STRUB et par Mme Marie-Elisabeth LANOUX et ses enfants. Des informations complémentaires concernant STRUB SA sont données dans la note située sous le tableau de répartition du capital au § 21.1.1.

Il n'existe pas de disposition spécifique prise pour éviter un contrôle abusif de la société ; néanmoins les organes de direction comprennent des membres indépendants, notamment MM EBERHARDT et THIELEN, membres du Conseil de Surveillance.

Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

18.4. Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte et autres engagements signés entre actionnaires.

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

19.1. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées – Exercice 2009

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Convention de mise à disposition de personnel au profit de la société EPI VOSTOK

Personne concernée:

Monsieur Jean-Jacques STRUB est un dirigeant de la société EPI VOSTOK, et respectivement Président du Directoire d'EPI.

Nature et objet :

La société EPI SA s'est engagée à mettre à disposition de la société EPI VOSTOK des spécialistes qualifiés (dont la liste figure en annexe de la convention) pour exercer des fonctions au sein de la filiale.

Modalités :

Par un procès verbal en date du 8 janvier 2009, le Conseil de Surveillance a autorisé la société EPI SA à mettre à disposition du personnel au profit de la société EPI VOSTOK.

Le contrat est valide jusqu'au 31 décembre 2009 et la rémunération correspondante a été facturée par la société EPI et comptabilisée en produit pour un montant de 150 000 €HT.

2. Convention de bail commercial au profit de la société ALSAPAN SAS

Personnes concernées:

Madame Marie-Elisabeth LANOUX, Présidente de la société ALSAPAN SAS, et membre du conseil de surveillance et vice- Présidente de la société EPI SA,

Monsieur Jean-Jacques STRUB, Directeur Général de la société ALSAPAN SAS, et Président du directoire de la société EPI SA.

Nature et objet :

La société EPI SA s'est engagée à louer à sa filiale ALSAPAN SAS, dans le cadre d'un bail commercial, 800 m² d'aire de bureaux et archives situés au 1^{er} étage et au sous-sol du bâtiment répertorié « bâtiment 1 » sis 1D rue du Général de Gaulle à Dinsheim.

Modalités :

Par un procès verbal en date du 8 janvier 2009, le conseil de surveillance a autorisé la société EPI SA à consentir ce bail commercial.

Le présent bail a été consenti et accepté pour une durée de neuf années qui commence à courir à compter du 1^{er} octobre 2009 avec faculté de résiliation triennale. Le loyer est fixé à 4 000 € HT par mois, soit un loyer annuel de 48 000 €HT. Il sera susceptible de varier proportionnellement à l'indice du coût de la construction publié trimestriellement par l'INSEE, et pourra être révisé tous les 3 ans en fonction de la valeur locative des lieux loués.

Au cours de l'exercice 2009, le montant ainsi facturé par la société EPI SA s'élève à 12 000 €HT.

3. Convention de sous-location au profit de la société ALSAPAN SAS

Personnes concernées:

Madame Marie-Elisabeth LANOUX, Présidente de la société ALSAPAN SAS, et membre du conseil de surveillance et vice- Présidente de la société EPI SA,

Monsieur Jean-Jacques STRUB, Directeur Général de la société ALSAPAN SAS, et Président du directoire de la société EPI SA.

Nature et objet :

La société EPI SA a consenti à la société ALSAPAN SAS, dans le cadre d'un contrat de sous-location, des locaux à usage industriel et de stockage d'une contenance de 18 296 m² situés à Wasselonne, 6 rue industrielle et dont la société EPI SA a l'usage en qualité de preneur d'un contrat de crédit-bail immobilier, pour une durée de 33 mois.

Modalités :

Par un procès verbal en date du 8 janvier 2009, le conseil de surveillance a autorisé la société EPI SA à consentir ce contrat de sous- location.

Le loyer est facturé trimestriellement et payable d'avance. Au cours de l'exercice 2009, le montant ainsi facturé par la société EPI SA s'élève à 411 136 €HT.

4. Engagement par souscription d'une lettre de confort de EPI SA

Personnes concernées:

Madame Marie-Elisabeth LANOUX, Présidente de la société ALSAPAN SAS, et membre du conseil de surveillance et vice- Présidente de la société EPI SA,

Monsieur Jean-Jacques STRUB, Directeur Général de la société ALSAPAN SAS, et Président du directoire de la société EPI SA.

Nature et objet :

La société ALSAPAN SAS a souscrit, au courant de l'exercice 2009, un emprunt de 300 000 € sur une durée de 5 ans au taux de 2,3% l'an, auprès de la SOFIREM.

L'obtention de cet emprunt était subordonnée à la souscription par la société EPI SA d'une lettre de confort au terme de laquelle la société EPI SA s'engage à faire toutes diligences afin que la société ALSAPAN SAS puisse honorer sa dette.

Modalités :

Par un procès verbal en date du 29 juin 2009, le conseil de surveillance a autorisé la société EPI SA, à consentir à la société SOFIREM une lettre de confort, en garantie de l'emprunt de 300 000 € souscrit par la société ALSAPAN SAS.

5. Convention de prestations de services par la société STRUB SA

Personnes concernées:

Madame Marie-Elisabeth LANOUX, Présidente de la société STRUB SA, et membre du conseil de surveillance et Vice- Présidente de la société EPI SA,

Monsieur Jean-Jacques STRUB, Directeur Général et administrateur de la société STRUB SA, et Président du directoire de la société EPI SA.

Nature et objet :

La société EPI SA a conclu, au cours d'un exercice antérieur, un contrat de prestations de services avec la société STRUB SA. Au titre de ce contrat, la société STRUB SA met à la disposition de la société EPI SA son savoir-faire dans les domaines commercial, technique du secteur du bois ainsi que dans le domaine spécifique du négoce du bois en panneaux.

Modalités :

Jusqu'à la fin de l'exercice 2008, la rémunération de ce contrat était fixée à 0,3% du chiffre d'affaires hors taxe consolidé réalisé par la société EPI SA et ses filiales. La société EPI SA refacturait à son tour à ses filiales, la quote-part des prestations revenant à chaque filiale sur la base du chiffre d'affaires hors taxe réalisée par chaque filiale.

Par un procès verbal en date du 29 juin 2009, le conseil de surveillance a autorisé la société EPI SA à modifier les modalités du contrat de prestations rendues par la société STRUB SA, et ce avec effet au 1^{er} janvier 2009. La société STRUB SA facture ainsi directement à chaque société concernée sa quote-part de prestations, et la société EPI SA ne refacture plus de prestations à ce titre aux différentes filiales.

La quote-part revenant à la société EPI SA, est ainsi calculée au taux de 0,3% sur le montant du chiffre d'affaires hors taxe de la société EPI, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Le montant des prestations comptabilisées en charges dans la société EPI SA s'élèvent ainsi à 203 292 €HT.

6. Convention d'abandon de créances au profit de la société EPI VOSTOK

Personne concernée:

Monsieur Jean-Jacques STRUB est un dirigeant de la société EPI VOSTOK, et respectivement Président du directoire d'EPI.

Nature et objet :

La société EPI SA a consenti un abandon de créances au profit de sa filiale la société EPI VOSTOK.

Modalités :

La société EPI SA a consenti à sa filiale, et ce depuis 2005 des avances en compte courant. Ces avances donnent lieu à une rémunération au taux de 10%.

Le montant total des intérêts dus depuis 2005 jusqu'à fin 2009 s'établit à 2 223 666,82€. Ces intérêts ont été comptabilisés mais n'ont pas encore été payés par la société EPI VOSTOK.

L'activité de la société EPI VOSTOK étant récente et sa montée en puissance plus lente que prévu, elle ne dégage pas encore de résultats positifs. Ses capitaux propres sont négatifs.

C'est pourquoi, par un procès verbal en date du 30 novembre 2009, le conseil de surveillance a autorisé la société EPI SA à consentir, à sa filiale la société EPI VOSTOK, un abandon de créances de la totalité des intérêts dus par cette dernière, entre août 2005 et le 31 décembre 2009, soit un montant de 2 223 666, 82 €.

II. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention de rémunérations des avances en comptes courants

Nature et objet :

La société EPI SA accorde des avances en comptes courants rémunérées, à ses filiales en fonction des besoins de ces dernières.

Modalités :

Par un procès verbal en date du 29 juin 2009, le conseil de surveillance a autorisé la modification des taux d'intérêts des avances en comptes courants consenties entre la société EPI SA et les sociétés du groupe, afin que le taux applicable soit le même que celui des emprunts à savoir Euribor 3 mois du dernier jour du mois + 1%, et ceci à effet au 1^{er} janvier 2009.

Au cours de l'exercice 2009, les sommes en jeu et les intérêts facturés par la société EPI SA s'élèvent à :

Sociétés concernées	Solde des avances à l'ouverture de l'exercice En €	Solde des avances à la clôture de l'exercice, intérêts inclus En €	Montant des intérêts comptabilisés en produits par la société EPI SA En €
ALSAPAN SAS	31 367 008	1 310 486	321 824
SELFLOOR SAS	2 491 950	2 406 830	50 034
HAUTECOEUR SAS	0	0	0

2. Convention d'avances en compte courant avec la société FINALAM

Nature et objet :

La société EPI SA accorde des avances en compte courant rémunérées à la société FINALAM en fonction des besoins de la filiale.

Modalités :

Ces avances sont rémunérées au taux maximal admis fiscalement.

Au cours de l'exercice 2009, les sommes en jeu et les intérêts facturés par la société EPI SA s'élèvent à :

Société concernée	Solde des avances à l'ouverture de l'exercice En €	Solde des avances à la clôture de l'exercice, intérêts inclus En €	Montant des intérêts comptabilisés en produits par la société EPI SA En €
FINALAM	21 197	26 107	1 285

3. Convention d'avances en compte courant avec la société EPI VOSTOK

Nature et objet :

La société EPI SA accorde des avances en compte courant rémunérées à la société EPI VOSTOK en fonction des besoins de la filiale.

Modalités :

Ces avances sont rémunérées au taux de 10% l'an. Au cours de l'exercice 2009, les sommes en jeu et les intérêts facturés par la société EPI SA s'élèvent à :

Société concernée	Solde des avances à l'ouverture de l'exercice	Solde des avances à la clôture de l'exercice, intérêts inclus, avant abandon de créances	Montant des intérêts comptabilisés en produits par la société EPI SA
	En €	En €	En €
EPI VOSTOK	8 440 528	9 580 525	878 725

Rappelons qu'en date du 30 novembre 2009, la société EPI SA a consenti un abandon de créances de l'ensemble des intérêts de 2005 à fin 2009, soit un montant de 2 223 666,82 €.

Ainsi, le solde des avances s'établit comme tel :

Société concernée	Solde des avances à la clôture de l'exercice, avant abandon de créances	Abandon de créances	Solde des avances à la clôture de l'exercice après abandon de créances
	En €	En €	En €
EPI VOSTOK	9 580 525	2 223 667	7 356 858

4. Convention d'abandon de créances de la société au profit de la filiale SELFLOOR SAS

Nature et objet :

La société EPI SA a accordé, en 2008, un abandon de créances au profit de sa filiale, la société SELFLOOR SAS pour un montant de 700 000 €, avec clause de retour à meilleure fortune, applicable sur une durée de 10 ans.

Modalités :

La condition de retour à meilleure fortune est considérée comme remplie à partir de l'exercice suivant celui au titre duquel l'actif net de la société SELFLOOR SAS sera au moins égal à 251 000 €; la créance de la société EPI SA sera alors reconstituée chaque année, à hauteur de 20 % du résultat courant avant impôts. Cette reconstitution ne pourra pas avoir pour effet de provoquer des capitaux propres de la société SELFLOOR SAS inférieurs à 251 000 €. Si tel était le cas, la reconstitution de la créance serait limitée à une fraction n'entraînant pas une valeur de capitaux propres inférieurs à 251 000 €. Cette reconstitution se fera par inscription en compte courant.

Au cours de l'exercice 2009, les conditions de clause de retour à meilleure fortune n'ont pas été remplies.

5. Cautionnements solidaires pour le compte de la société ALSAPAN SAS au profit de différentes banques

Nature et objet :

La société EPI SA a consenti, au profit d'établissements bancaires, des cautionnements solidaires en vue de garantir des emprunts de la société ALSAPAN SAS.

Les emprunts concernés sont les suivants, pour leur montant souscrit à l'origine, et leur montant dû au 31 décembre 2009 :

Banque	Montant en € de l'emprunt souscrit à l'origine	Montant en € de l'emprunt restant dû au 31 décembre 2009
Banque Populaire	667 875	154 125
Hervet	650 000	0
Société Générale	3 050 000	0
Société Générale	1 143 368	0
Total	5.511.243	154 125

Modalités :

L'engagement de caution de la société EPI SA est rémunéré par une commission égale à 0,15 % du montant cautionné en principal. Les commissions perçues par la société EPI SA au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 379 €.

6. Cautionnements solidaires de la société pour le compte de la société ALSAPAN SAS au profit de la COFACE

Nature et objet :

La société EPI SA a consenti, au profit de la COFACE, un cautionnement solidaire en vue de garantir le remboursement de toutes sommes qui lui seraient dues par la société ALSAPAN SAS, au titre de contrats d'assurance prospection. Les montants cautionnés sont plafonnés à la somme de 65 000 € pour le premier contrat et à 32 500 € pour le second contrat.

Modalités :

L'engagement de caution de la société EPI SA est rémunéré par une commission égale à 0,15 % du montant cautionné en principal. Les commissions perçues par la société EPI SA au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 146 €.

7. Convention de bail commercial consenti par la société STRUB SA

Nature et objet :

Un bail commercial a été signé en 2008 entre la société EPI SA et la société STRUB SA pour l'utilisation par la société EPI SA, de locaux sis à DUPPIGHEIM, pour des besoins de stockage. Ce bail venait remplacer un bail précaire conclu en 2006.

Modalités :

Ce bail a été conclu moyennant le versement d'un loyer mensuel de 3 919 € HT. Le loyer a été revalorisé à partir du mois de mars, soit un montant de 4 115 €/ mois.

Le montant ainsi pris en charges au cours de l'exercice 2009 s'élève à 48 988 € HT.

8. Convention de prestations marketing consenties par la société SELFLOOR SAS

Nature et objet :

La société SELFLOOR SAS dispose d'un service marketing qui est également utilisé par la société EPI SA. A ce titre, il y a lieu de refacturer des prestations marketing en fonction du coût salarial et du temps consacré par le personnel marketing de la société SELFLOOR SAS.

Modalités :

Au cours de l'exercice 2009, le montant pris en charge par la société EPI SA s'est élevé à 278 216 € HT.

9. Convention de prestations de services consenties par la société VOIRIN CONSULTANTS SARL

Nature et objet :

La société VOIRIN CONSULTANTS SARL a facturé à la société EPI SA des honoraires représentatifs de diverses prestations de services.

Modalités :

Au cours de l'exercice 2009, les honoraires pris en charges par la société EPI SA se sont élevés à 87 600 € HT hors frais de déplacement.

10. Contrat de travail de Monsieur Erwin VAN GELDER

Nature et objet :

Monsieur Erwin VAN GELDER était salarié de la société EPI SA, et membre du directoire de la société EPI SA depuis sa nomination par le conseil de surveillance du 21 avril 2008.

Modalités :

En date du 22 août 2008, le conseil de surveillance de la société EPI SA avait décidé que le contrat de travail de Monsieur Erwin VAN GELDER au titre de ses fonctions de directeur commercial, serait maintenu, et que sa nomination en qualité de membre du directoire n'entraînerait pas la suspension de ce contrat de travail.

Monsieur Erwin VAN GELDER a quitté la société en date du 25 septembre 2009.

Au titre de l'exercice 2009 et jusqu'à sa date de sortie, Monsieur Erwin VAN GELDER a perçu 88 923.46 € de salaires et indemnités.

Schiltigheim, le 11 juin 2010

SEGEC

Frédéric PIQUET

Courbevoie, le 11 juin 2010

MAZARS

Jean-Brice DE TURCKHEIM

20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1. Informations financières historiques

Ces informations sont contenues dans les documents de référence déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers : le 17 janvier 2008 sous le numéro R.08-001, le 18 juillet 2008 sous le numéro R.08-085 et le 24 juillet 2009 sous le numéro R.09-064.

20.2. Vérification des informations financières historiques annuelles

Les rapports établis par les commissaires aux comptes de la Société sur les comptes consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 sont fournis à titre de déclaration attestant que les informations financières historiques ont bien été vérifiées.

Ces rapports sont inclus dans les documents de référence déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 juillet 2008 sous le numéro R.08-085 et le 24 juillet 2009 sous le numéro R.09-064.

20.3. Etats financiers

20.3.1. Etats financiers IFRS au 31 décembre 2009

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

au 31 décembre 2009

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

ACTIFS	K€	31/12/2009	31/12/2008	01/01/2008	Réf. Note
ACTIFS NON COURANTS					
Goodwill		4.519	4.519	3.623	Note 4 & 8
Immobilisations incorporelles		2.631	2.468	1.969	Note 4 & 8
Immobilisations corporelles		54.715	58.139	54.736	Note 5, 6 & 8
Immeubles de placement		235	235	235	Note 7
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence		0	0	0	
Autres actifs financiers		56.576	1.144	6.416	Note 9
Impôts différés		225	235	2.048	Note 10
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		118.901	66.740	69.027	
ACTIFS COURANTS					
Stocks		22.275	31.975	36.920	Note 11
Clients		40.026	51.627	60.676	Note 12 & 23
Autres débiteurs		5.826	11.422	8.626	Note 13
Trésorerie & Equivalents trésorerie		8.957	23.830	4.718	Note 14
Actifs destinés à être cédés		0	0	0	
TOTAL ACTIFS COURANTS		77.084	118.854	110.940	
TOTAL DES ACTIFS		195.985	185.594	179.967	
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		71.898	71.648	70.665	Note 15
Résultat de l'exercice		5.754	380	0	
Intérêts minoritaires		0	0	3.990	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		77.652	72.028	74.655	
PASSIFS NON COURANTS					
Emprunts portant intérêts		38.161	49.942	31.324	Note 16
Provision pour pensions & avantages assimilés		1.412	1.499	1.541	Note 17
Autres provisions		2.094	1.904	1.894	Note 18
Impôts différés		6.524	5.811	7.885	Note 19
Autres dettes		0	0	0	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		48.191	59.156	42.644	
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs		8.585	11.227	14.384	Note 23
Part à court terme des emprunts portant intérêts		35.034	17.133	20.433	Note 16
Passif d'impôt exigible		1.249	26	1.130	
Autres créditeurs		20.227	21.490	22.808	Note 20
Autres provisions		5.047	4.534	3.913	Note 21
Autres passifs financiers		0	0	0	
Passifs destinés à être cédés		0	0	0	
TOTAL PASSIFS COURANTS		70.142	54.410	62.668	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		195.985	185.594	179.967	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

K€	Année 2009		Année 2008		Réf. Note
Chiffre d'affaires	196.431		235.293		
Autres produits de l'activité	845		278		
Total produits	197.276	100,00%	235.571	100,00%	
Achats consommés	105.874		146.195		
Charges du personnel	30.554		32.228		Note 30
Charges externes	29.468		35.280		
Impôts et taxes	3.305		3.417		
Dotations aux amortissements	8.035		7.504		Note 25
Dotations aux provisions	1.069		- 63		Note 25
Variation de stocks produits finis & en cours de production	6.236		3.194		
Autres charges d'exploitation	1.932		2.216		
Résultat opérationnel courant	10.803	5,48%	5.600	2,38%	
Autres produits opérationnels	0		231		Note 26
Autres charges opérationnelles	295		1.072		Note 26
Résultat opérationnel	10.508	5,33%	4.759	2,02%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1.344		946		Note 27
Coût de l'endettement financier brut	2.604		4.080		Note 27
Coût de l'endettement financier net	1.260	0,64%	3.134	1,33%	
Autres produits financiers	985		647		Note 28
Autres charges financières	1.255		1.401		Note 28
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0		0		
Charge d'impôts	3.224		491		Note 29
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	5.754	2,92%	380	0,16%	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0		0		
Résultat net consolidé	5.754	2,92%	380	0,16%	
Autres éléments du résultat global					
Ecart de conversion	26		185		Note 2.2
Ecart de change sur investissement net en Russie	- 156		- 545		Note 2.3.7
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	0		0		
Total des autres éléments du résultat global	- 130		- 360		
Résultat global	5.624	2,85%	20	0,01%	
Résultat net consolidé attribuable :	5.754		380		
Aux propriétaires de la société mère	5.754		380		
Aux intérêts minoritaires	0		0		
Résultat de base par action €	1,77		0,12		Note 24
Résultat dilué par action €	1,13		0,07		Note 24
Résultat global attribuable :	5.624		20		
Aux propriétaires de la société mère	5.624		17		
Aux intérêts minoritaires	0		3		

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

K€	Renvoi	Capital	Primes	Réserves et résultats groupe	Réserves de conversion	Capitaux propres part de groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres IFRS au 31/12/2007		6.499	12.530	51.171	- 156	70.044	3.990	74.034
Incidence IFC ouverture 2007	Note 17			284		284		284
Incidence IFC 1ère application en 2007 Welle & Selfloor	Note 17			213		213		213
Incidence IFC sur résultat 2007	Note 17			124		124		124
Capitaux propres IFRS au 01/01/2008		6.499	12.530	51.792	- 156	70.665	3.990	74.655
Résultat net consolidé	(1)			380		380	0	380
Ecarts de conversion	Note 2.2				182	182	3	185
Ecarts de change sur investissement net en Russie	Note 2.3.7				- 545	- 545	0	- 545
Sous total des autres éléments du résultat global	(2)				- 363	- 363	3	- 360
Résultat global	(1)+(2)			380	- 363	17	3	20
Variation de périmètre				- 4		- 4	- 3.993	- 3.997
Dividendes				0		0	0	0
Composante capitaux propres d'émission d'OBSAAR	Note 2.3.6			1.350		1.350		1.350
Capitaux propres IFRS au 31/12/2008		6.499	12.530	53.518	- 519	72.028	0	72.028
Résultat net consolidé	(1)			5.754		5.754	0	5.754
Ecarts de conversion	Note 2.2				26	26	0	26
Ecarts de change sur investissement net en Russie	Note 2.3.7				- 156	- 156	0	- 156
Sous total des autres éléments du résultat global	(2)				- 130	- 130	0	- 130
Résultat global	(1)+(2)			5.754	- 130	5.624	0	5.624
Variation de périmètre				0		0	0	0
Dividendes				0		0	0	0
Transfert provision pour perte intercalaire			- 450	450		0	0	0
Capitaux propres IFRS au 31/12/2009		6.499	12.080	59.722	- 649	77.652	0	77.652

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

K€	31/12/2009	31/12/2008
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>		
Résultat net des sociétés intégrées	5.754	380
Amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs circulants)	8.746	7.967
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	1.361	- 202
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	15.861	8.145
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>		
Stocks (Note 11)	9.700	4.945
Créances clients (Notes 12 & 20)	11.927	9.224
Fournisseurs et comptes rattachés	- 2.656	- 3.049
Impôt sur le résultat payé	1.446	(*)
Autres variations du BFR	3.511	- 5.093
Impact du changement de périmètre sur la variation du BFR	0	- 255
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	39.789	13.917
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 5)	- 5.368	- 12.497
Produit de cession d'immobilisations corporelles	67	62
Acquisition d'immobilisations financières (Note 9)	- 56.113	- 243
Cession d'immobilisations financières (Note 9)	668	6.271
Acquisition d'instruments de capitaux	0	- 4.365
Impact du changement de périmètre sur la variation des opérations d'investissement	0	- 201
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 60.746	- 10.973
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>		
Nouveaux emprunts 'OBSAAR'	0	38.883
Remboursements d'emprunts et dettes financières diverses (Note 16)	- 11.968	- 15.401
Variation des lignes de crédit (Note 16)	18.088	- 6.813
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Impact du changement de périmètre sur la variation des opérations de financement	0	55
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	6.120	16.724
Variation de trésorerie	-14.837	19.668
Impact des variations des taux de change	- 36	14
Trésorerie active à l'ouverture (Note 14)	23.830	4.718
Impact du changement de périmètre sur la variation de trésorerie	0	570
Trésorerie active à la clôture (Note 14)	8.957	23.830

(*) Montant compris dans 'autres variations du BFR'

20.3.2 Notes annexes aux états financiers consolidés

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers du Groupe Epi sont préparés en application des normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Note 1	—	Généralités et déclaration de conformité	page	91
Note 2	—	Référentiel comptable	page	91
Note 3	—	Périmètre de consolidation	page	94
Note 4	—	Immobilisations incorporelles	page	96
Note 5	—	Immobilisations corporelles	page	97
Note 6	—	Contrats de location financement	page	97
Note 7	—	Immeuble de placement	page	98
Note 8	—	Tests de valeur des actifs	page	98
Note 9	—	Autres actifs financiers	page	100
Note 10	—	Actifs d'impôts différés	page	100
Note 11	—	Stocks	page	101
Note 12	—	Créances Clients	page	101
Note 13	—	Autres débiteurs	page	101
Note 14	—	Trésorerie et équivalents de trésorerie	page	102
Note 15	—	Capitaux propres	page	102
Note 16	—	Emprunts	page	105
Note 17	—	Provisions pour pensions et avantages assimilés	page	106
Note 18	—	Autres provisions non courantes	page	107
Note 19	—	Passifs d'impôts différés	page	108
Note 20	—	Autres créditeurs	page	108
Note 21	—	Autres provisions courantes	page	108
Note 22	—	Créances & dettes libellées en devises étrangères	page	109
Note 23	—	Actifs et passifs financiers impayés	page	109
Note 24	—	Résultat par action	page	110
Note 25	—	Dotations aux amortissements & provisions	page	110
Note 26	—	Autres produits et charges opérationnels	page	111
Note 27	—	Coût de l'endettement financier net	page	111
Note 28	—	Autres produits et charges financiers	page	111
Note 29	—	Charges d'impôt	page	112
Note 30	—	Informations sociales	page	113
Note 31	—	Frais de recherche	page	113
Note 32	—	Instruments financiers et produits dérivés	page	114
Note 33	—	Engagements hors bilan	page	114
Note 34	—	Transactions avec les parties liées	page	116
Note 35	—	Secteurs opérationnels	page	117
Note 36	—	Analyse des risques	page	121
Note 37	—	Ventilation des instruments financiers	page	126
Note 38	—	Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	page	128

Note 1 – Généralités & déclaration de conformité

Epi SA a été créée le 19 mars 1993. Elle a la forme de société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance. Son siège social est situé 1, rue de l'Europe, 67521 Marlenheim Cedex.

Le Groupe EPI produit et commercialise des revêtements de sol mélaminés (RDS) et des pièces ou des meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés.

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2009 établis en milliers d'euros reflètent la situation comptable d'Epi SA et de ses filiales. Ils ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne, et ont été arrêtés par le Directoire le 30/03/2010. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

Note 2 – Référentiel comptable

Pour la première application des IFRS, les options suivantes ont été retenues conformément à la norme IFRS 1 :

EXEMPTIONS	Appliquée	Non appliquée	N.A.
Regroupement d'entreprise	OUI		
Juste valeur utilisée comme coût présumé			X
Avantage au personnel			X
Ecart cumulés de change	OUI		
Instruments financiers composés			X
Décalages dans l'application des IFRS entre sociétés du Groupe			X
Classification des instruments financiers	OUI		
Païement en actions			X
Contrats d'assurance			X
Coûts de démantèlement			X

Il est à noter qu'il n'y a pas d'éléments qui s'opposent au principe de continuité de l'exploitation, en cette période de crise à la fois financière et économique.

2.1. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers sont présentés en K€ sauf indications contraires. Ils sont préparés sur la base du coût historique ou à la juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

2.2. Principes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales, SELFLOOR, FINALAM, ALSAPAN, HAUTECOEUR, HAUTECOEUR Paris Espana, DGS, EPI VOSTOK, FLOORIAN, LOCOFI et les SCI LA CHAPELLE WENDELIN et MERKEL.

Les comptes d'actifs et passifs des sociétés étrangères DGS et FLOORIAN, dont les comptabilités sont tenues en US\$, ont été convertis selon la méthode du cours de clôture, soit 1,4406 au 31/12/2009. Pour la société EPI VOSTOK qui est tenue en RUR, le cours de clôture au 31/12/2009 est de 43,154.

Dans le respect d'IAS21.40, les comptes de résultat de DGS et FLOORIAN ont été convertis selon un cours moyen de 1,39631 et celui d'EPI VOSTOK à un cours de 44,30052. Les cours de change n'ont pas trop varié et la variation est non significative au regard de l'ensemble des comptes du Groupe. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées de même que les résultats internes au Groupe (plus values, dividendes etc ...).

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable au 31 décembre 2009.

Les Goodwill sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs, des passifs identifiés, et des passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition.

Conformément à l'IFRS3, ils ne sont plus amortis depuis le 01/01/2004.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts dans l'hypothèse du principe de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient modifier ou compléter celles-ci. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions : Provisions pour litiges (cf. Notes 18 & 21), et départ en retraite (cf. Note 17).
- L'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles (cf. Note 5).
- Les hypothèses et estimations utilisées pour la mise en oeuvre des tests de dépréciation annuels sur les goodwill et autres actifs incorporels (cf. Note 8).
- L'estimation de la juste valeur des contrats d'échange de taux (cf. Note 32).

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

2.3.1 Retraitement des contrats de location-financement

Les biens immobiliers et mobiliers dont le Groupe supporte les risques et bénéficie des avantages par contrat de crédit-bail ou location financière sont traités dans le bilan et le compte de résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles ont reçu les montants financés à l'origine par un organisme de crédit-bail ou de location financière en contrepartie d'un « emprunt » inscrit au passif. Ces immobilisations sont amorties selon leur durée réelle d'utilisation. Les annuités de crédit-bail ou location financière sont éliminées et remplacées :

- par une dotation normale aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées.
- par une charge financière relative à l'emprunt issu du retraitement des opérations de crédit-bail et de location financière.

2.3.2 Actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS16, "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS36, "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est définie, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Se reporter à la Note 8 'tests de valeur des actifs'.

Pour les goodwill dont la durée de vie n'est pas définie, le même test de dépréciation est réalisé chaque année. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) ; pour les goodwill, la dépréciation constatée est irréversible.

La valeur des goodwill déterminée en normes françaises n'a pas été modifiée en IFRS s'agissant exclusivement de goodwill apparus à l'occasion d'opérations antérieures à la date de transition. En effet, conformément à l'exemption prévue par IFRS1 sur la norme IFRS3 relative au retraitement rétrospectif des regroupements d'entreprises, les valeurs attribuées en principes français aux actifs et passifs des sociétés acquises n'ont pas été remises en cause.

Les immobilisations représentatives de fonds de commerce en normes françaises ne répondant plus à la définition d'une immobilisation incorporelle, sont maintenant assimilées aux goodwill. Les normes IFRS imposent de ne plus amortir les goodwill. Avant le 1er janvier 2004, ils étaient amortis linéairement sur une durée de 5 ou 10 ans selon les segments.

Comme indiqué ci-dessus, des tests de dépréciation sont mis en place, conformément à IAS36, au minimum une fois par an (généralement en fin d'année) au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté lors de l'acquisition.

La méthodologie est explicitée dans la Note 8 'tests de valeur des actifs'.

Pour les autres immobilisations incorporelles et corporelles, se reporter aux Notes 4 et 5.

2.3.3. Impôts différés :

L'impôt différé est comptabilisé en résultat sur les bases des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'imposition dont l'application est attendue. En outre, le montant de cet impôt est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du report variable).

2.3.4 Nouvelles normes et interprétations :

Les nouvelles normes IAS/IFRS trouvant leur application en 2009 sont :

- La norme IFRS7 amendée relative aux informations à fournir sur les instruments financiers. Cette nouvelle norme a principalement comme impact d'ajouter des informations quantitatives sur les instruments financiers. L'analyse des risques prévus par la norme IFRS7 figure dans la Note 36. L'information concernant les actifs et passifs impayés figure dans la Note 23.

- L'IAS1 révisée, introduisant la notion de résultat global, a conduit le Groupe à revoir la présentation de ses états financiers.

- L'application de la norme IFRS8 relative aux secteurs opérationnels n'a pas eu d'impacts significatifs dans les Notes dans la mesure où les indicateurs de mesure de performance utilisés par la direction générale pour la prise de décisions d'allocations de ressources, figuraient déjà dans les informations données dans les états financiers consolidés selon la précédente norme IAS14 relative à l'information sectorielle.

- L'IAS23 révisée relative aux coûts d'emprunts qui doivent être capitalisés, s'ils concernent des actifs qualifiés, est sans impact pour le Groupe en 2009.

- Les autres normes et interprétations obligatoires au 01/01/2009 dont l'application est sans effets dans les comptes du Groupe sont : IFRIC13 - Programme de fidélisation de la clientèle ; Amendement IFRS2 - Conditions d'acquisition des droits et annulations ; Amendement IAS32 - Instruments financiers remboursables au gré du porteur ; Amendements IFRS1 et IAS27 - Coût d'une participation dans une filiale, JV, ou entreprise associée ; IFRIC11 - Actions propres & transactions intra-groupe ; IFRIC14 - Limitation de l'actif au titre de prestations définies ; Amendement IAS39/IFRIC9 - Dérivés incorporés.

- Enfin, les normes et interprétations dont l'application est possible mais pas obligatoire, ne sont pas appliquées par le Groupe. Au 31/12/2009, ce sont : IFRS3/IAS27 Révisées - Regroupement d'entreprises ; IFRS1 Révisée - 1^{ère} adoption des IFRS ; IFRIC12 - Concessions de services ; IFRIC15 - Contrats de constructions ; IFRIC16 - Couverture d'investissement net à l'étranger ; IFRIC17 - Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires ; IFRIC18 - Transfert d'actifs provenant de clients.

2.3.5 Changements de méthodes comptables :

Aucun changement de méthodes comptable n'est intervenu en 2008 et 2009, à l'exception de l'application des nouvelles normes.

2.3.6 Emprunt Obligataire :

En 2008, suite à l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions remboursables 'OBSAAR', conformément à l'IAS32, la composante dette de l'emprunt a été évaluée par actualisation des flux de trésorerie liés à l'emprunt en appliquant le taux qu'aurait pu obtenir le Groupe pour la souscription d'un emprunt obligataire analogue non assorti de bons de souscriptions. La différence entre le flux de la dette actualisée et le nominal, représentative de la valeur des bons de souscription, a été enregistrée en capitaux propres pour 1.350 K€ Par ailleurs, selon l'IAS39, le passif a été minoré des frais directs d'émission.

2.3.7 Investissement net à long terme en Russie :

La maison mère du Groupe a financé sous forme de prêts à long terme en \$ et en € l'implantation de sa filiale détenue à 100% en Russie. Dans la mesure où le remboursement de la dette n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, l'IAS21.15 est applicable. EPI Vostok a démarré son activité opérationnelle de production de revêtement de sol à la fin du premier semestre 2008, les premières commercialisations de ces produits sont intervenues au courant du deuxième semestre 2008. Le montant des prêts a permis de financer la part de l'investissement nécessaire à la construction de l'usine en Russie au delà du montant du capital social utilisé en totalité par la filiale pour le financement d'une première tranche de travaux. Une autre partie des prêts a été utilisée pour le financement du stock outil nécessaire au démarrage de l'activité en Russie. Ce stock est à considérer comme un investissement permanent à long terme et non pas comme un élément du

BFR. En application de la norme IAS21.15 relative aux effets des variations des cours des monnaies étrangères, nous avons retraité dans les autres éléments du résultat global la part des écarts de changes afférant à l'investissement à long terme, soit 545 K€

Aucun des prêts n'ayant été remboursé, au 31/12/2009, un retraitement similaire des écarts de changes de 2009 a été opéré pour un montant de 156 K€, dans les autres éléments du résultat global.

2.3.8 C.E.T.:

Selon la LDF 2010, la taxe professionnelle est remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui se décompose en :

- Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières.
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe a conclu que ce changement fiscal consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. En effet la CET est calculée sur des bases qui ne répondent pas à la définition d'un résultat imposable au sens de l'IAS12. Ainsi, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. En 2010, ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, comme l'est actuellement la taxe professionnelle. Ce choix est sans conséquence sur le calcul des impôts différés au 31/12/2009.

Note 3 - Périmètre de consolidation

Les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable sont retenues dans le périmètre de consolidation.

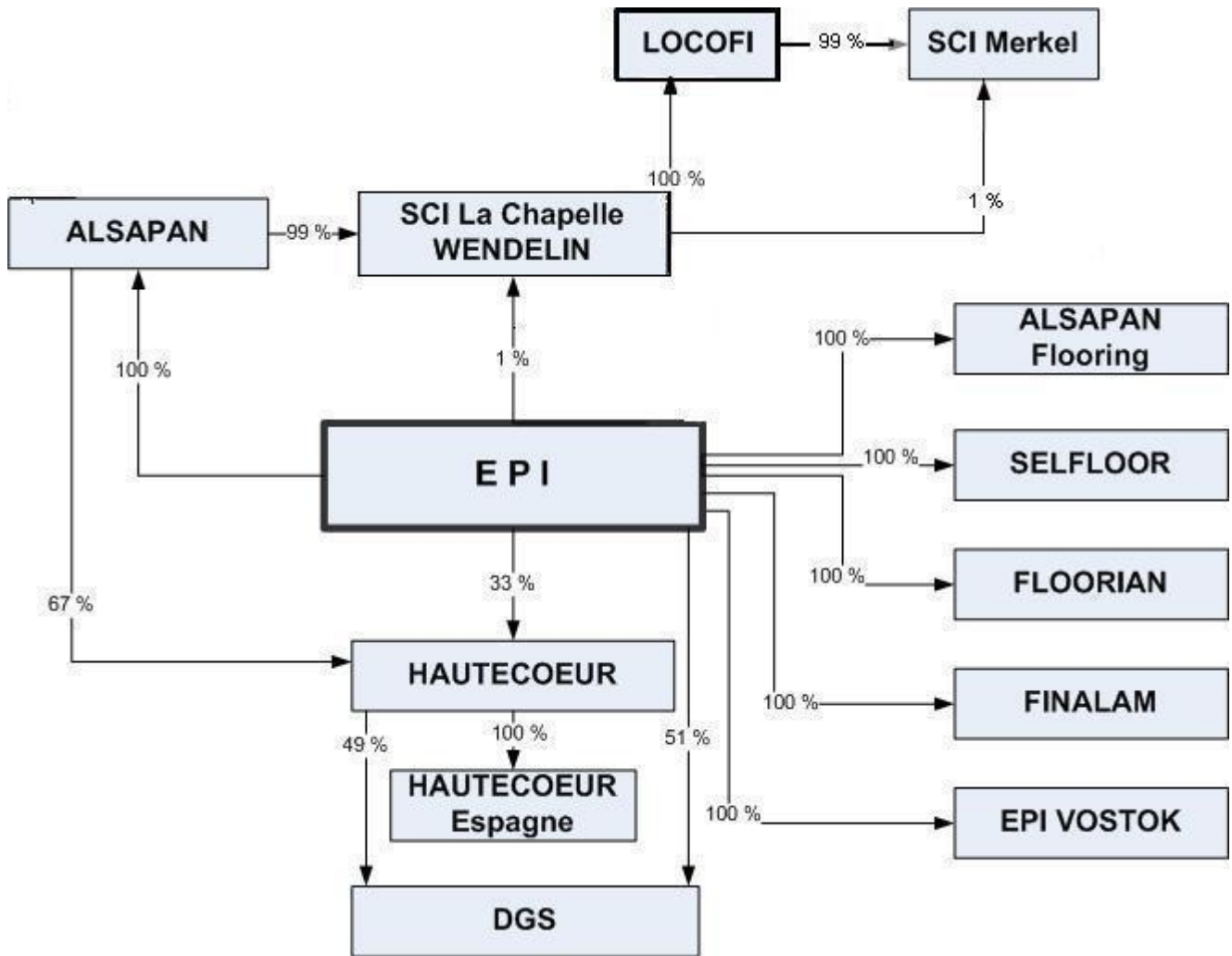
Fin 2009, La SCI La Chapelle Wendelin a racheté à des tiers au Groupe, l'intégralité des parts de la SARL LOCOFI ainsi que 1% des parts de sa filiale la SCI Merkel.

Ces sociétés dont le pourcentage de détention était en 2008 inférieur à 50%, étaient intégrées globalement en vertu de l'interprétation de SIC12.

Le tableau ci-dessous retrace les informations sur le périmètre de consolidation et les méthodes d'intégration :

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Contrôle (%)	Méthode de Consolidation
EPI	Marlenheim (67)	390 625 382	100,00 %	100,00 %	IG
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	392 213 146	100,00 %	100,00 %	IG
FINALAM	Luxembourg (L)		99,90 %	100,00 %	IG
SELFLOOR	Marlenheim (67)	443 600 754	100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR	Dinsheim s/Bruche (67)	321 438 541	100,00 %	100,00 %	IG
DGS	Hong - Kong		100,00 %	100,00 %	IG
FLOORIAN	Miramar (USA)		100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR Paris-Espana	Madrid (E)		100,00 %	100,00 %	IG
LOCOFI	Dinsheim s/Bruche (67)	479 851 388	100,00 %	100,00 %	IG
EPI VOSTOK	Noginsk (Russie)		100,00 %	100,00 %	IG
SCI LA CHAPELLE WENDELIN	Dinsheim s/Bruche (67)	491 975 918	100,00 %	100,00 %	IG
SCI MERKEL	Dinsheim s/Bruche(67)	378 743 140	100,00 %	100,00 %	IG

3.1. Organigramme du Groupe



Note 4 - Immobilisations incorporelles4.1. Goodwill

Au 31/12/2009, le montant net figurant à l'actif du bilan s'élève à 4.519 K€

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
ALSAPAN (1)	133	0	133	133	0	133
HAUTECOEUR	1.727	0	1.727	1.727	0	1.727
ALSAPAN (2)	2.571	0	2.571	2.571	0	2.571
SCI MERKEL	88	0	88	88	0	88
TOTAL	4.519	0	4.519	4.519	0	4.519

(1) : Suite à la fusion au cours de l'exercice 2007 entre Ozoo et Alsapan Furniture la nouvelle entité se nomme Alsapan.

(2) : Suite à la fusion en 2005 entre Alsapan et EPI.

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009.

4.2. Autres immobilisations incorporelles

Elles sont principalement composées de logiciels qui sont amortis selon leur durée d'utilité estimée à 10 ans, de brevets dont la durée d'utilité est de 5 ans et de droits de marques non amortissables à partir de 2005.

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009.

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Concessions, brevets, licences	3.940	1.643	2.297	3.443	1.309	2.134
Autres	441	107	334	441	107	334
TOTAL	4.381	1.750	2.631	3.884	1.416	2.468

Les mouvements sont les suivants :

	Augmentations 2009	Diminutions 2009	Augmentations 2008	Diminutions 2008
Concessions, brevets, licences	510	13	811	71
Autres	0	0	0	0
TOTAL	510	13	811	71

Note 5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition, augmenté de frais accessoires pour un montant de 98.968 K€ Conformément à la réglementation comptable, les escomptes sont déduits directement de la valeur brute des immobilisations.

Les amortissements figurent au bilan pour un montant de 44.253 K€ Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité des biens.

POSTES	DUREE	MODE
Agencement terrains	25 ans	Linéaire
Constructions	10 à 45 ans	Linéaire
A.A.I des constructions	10 à 30 ans	Linéaire
Agencement aménagement divers	10 à 15 ans	Linéaire
Installations techniques	10 à 20ans	Linéaire
Matériel de transport	5 à 12 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 à 15 ans	Linéaire
Mobilier	15 ans	Linéaire

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009.

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortis- sement	Net	Brut	Amortis- sement	Net
Terrains	3.737	318	3.419	3.280	295	2.985
Constructions	34.083	11.786	22.297	34.358	9.883	24.475
Installations techniques	56.615	30.880	25.735	53.160	25.916	27.244
Autres	3.062	1.269	1.793	2.221	1.358	863
En cours	1.471	0	1.471	2.572	0	2.572
TOTAL	98.968	44.253	54.715	95.591	37.452	58.139

L'accroissement global de la valeur brute des immobilisations corporelles est réalisé principalement par ALSAPAN en matériel de productions pour 3.8 M€ en chariots élévateurs pour 0.5 M€ et en installation générale pour 0.6 M€

Les mouvements sont les suivants :

	Augmentations 2009	Diminutions 2009	Augmentations 2008	Diminutions 2008
Terrains	457	0	0	2
Constructions	0	275	6.054	617
Installations techniques	4.265	810	15.158	1.865
Autres	1.306	465	164	383
En cours	1.049	2.150	0	9.574
TOTAL	7.077	3.700	21.376	12.441

Note 6 - Contrats de location financement

Conformément à l'IAS17, les montants des biens inscrits dans les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement se décompose comme suit :

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortis- sement	Net	Brut	Amortis- sement	Net
Terrains & constructions	19.767	6.332	13.435	19.767	5.273	14.494
Installations techniques	15.032	9.467	5.565	15.032	7.780	7.252
TOTAL	34.799	15.799	19.000	34.799	13.053	21.746

Le total des loyers restant dus, leur valeur actualisée ainsi que leur échéancier se décomposent comme suit :

Total loyers	Au 31/12/2009		Au 31/12/2008	
	Loyers dus	Loyers Actualisés	Loyers dus	Loyers Actualisés
Terrains & constructions	10.563	9.366	12.344	9.705
Installations techniques	5.081	4.616	6.121	5.221
TOTAL	15.644	13.982	18.465	14.926

Echéancier loyers dus	Loyers dus au 31/12/2009			Loyers dus au 31/12/2008		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Terrains & constructions	1.849	6.279	2.435	1.848	6.540	3.956
Installations techniques	1.040	3.394	647	1.040	3.671	1.410
TOTAL	2.889	9.673	3.082	2.888	10.211	5.366

Echéancier loyers actualisés	Loyers actualisés au 31/12/2009			Loyers actualisés au 31/12/2008		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Terrains & constructions	1.807	5.607	1.952	1.626	5.273	2.806
Installations techniques	1.024	3.063	529	976	3.160	1.085
TOTAL	2.831	8.670	2.481	2.602	8.433	3.891

Le taux d'actualisation des loyers est de 3,82%, (TMO, taux moyen des obligations au 31/12/2009).

Note 7 – Immeuble de placement

La SCI La Chapelle Wendelin a acquis une maison d'habitation pour un montant de 235 K€ Sa vocation est de louer cet immeuble à un tiers. Conformément à l'IAS40, ce bien, classé en immeuble de placement, n'est pas amorti, et est évalué à la juste valeur par résultat.

Note 8 – Tests de valeur des actifs

8.1 Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, aux passifs acquis et aux passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs, et des passifs éventuels identifiables représente le goodwill. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Si cet écart est négatif, il est inscrit immédiatement en résultat.

Les goodwill sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément à IFRS3 et IAS36, « Dépréciation d'actifs ».

Les goodwill ne sont pas amortis, ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier de manière durable.

8.2 Suivi de la valeur des immobilisations

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux financiers futurs attendus et actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou du regroupement d'UGT à laquelle se rattache l'immobilisation testée. Les flux de trésorerie prévisionnels sont fondés sur des prévisions d'exploitation raisonnablement envisageables. Ils sont estimés dans le cadre de la continuité de l'activité. Le Business Plan est établi et entériné par le directoire sur une période de cinq ans. La valeur terminale est basée sur l'extrapolation d'un exercice normatif. Le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital tenant compte d'un flux financier après impôt. Le taux d'actualisation de la valeur terminale tient également compte du taux de croissance normatif de l'UGT, qui est compris entre 2% et 5%: 2% pour EPI, 3% pour ALSAPAN et EPI VOSTOK, 5% pour Hautecoeur.

Pour le coût du capital, le taux sans risque est de 3,59% (TEC10), le coefficient Béta de 1,14 (selon l'expert en évaluation) et le risque marché de 14% (selon l'expert en évaluation). Le coût du capital ressort à 15,46%. Pour le coût de la dette, le taux brut est de 5% soit 3,33% après impôts. La structure de financement retenue dans le modèle de l'expert en évaluation est de 60% capitaux propres et 40% endettement. Cette hypothèse n'est pas liée à la structure financière réelle de Groupe. Le WACC ressort à 10,58%. Il est retenu pour l'ensemble des UGT sauf EPI VOSTOK pour laquelle, le risque à long terme est jugé plus élevé compte tenu d'une incertitude plus grande quant à l'évolution du marché. Une prime de risque de 5 points a été ajoutée au taux d'actualisation d'EPI VOSTOK, Le WACC ressort à 15,58%. Pour les autres UGT, les marchés étant matures et relativement stables, il n'y a pas à prendre en compte de majoration du taux d'actualisation pour le calcul de la valeur terminale, partant du principe que le risque lié à la conjoncture économique est déjà pris en compte dans les taux retenus.

La valeur de marché des actifs immobiliers et matériels industriels, a été déterminée par un expert qui a effectué ses évaluations en se rendant sur les sites au cours du quatrième trimestre 2008. L'évaluation a été faite selon la méthode du 'CRNA' : coût de remplacement net d'amortissements. En l'absence d'indices de perte de valeur, ces valeurs ont été reconduites en 2009.

Les UGT correspondent à des regroupements d'actifs générant des flux de trésorerie indépendant des flux générés par les autres UGT. Les UGT définies dans le Groupe sont les suivantes:

- Pour le revêtement de sol :
 - Le sous-ensemble EPI/FLOORIAN/LOCOFI et SCI MERKEL
 - SELFLOOR
 - EPI VOSTOK
- Pour l'activité « meubles » :
 - ALSAPAN tous sites confondus
- Pour l'activité négoce :
 - Le sous-ensemble comprenant les sociétés Hautecoeur, Hautecoeur Espagne et DGS.

Conformément à l'IAS36, les tests de valeurs sont effectués au minimum une fois par an ou lorsque l'on détecte un indice de perte de valeur. Le seul indice détecté est la lenteur du démarrage de l'activité commerciale d'EPI Vostock ce qui a conduit le Directoire à revoir son business plan. Compte tenu de l'effet de change et des amortissements pratiqués, la valeur nette des actifs d'EPI Vostok est de 4.125 K€ au 31/12/2009. La juste valeur nette de frais de cession selon expert est de 4.220 K€ et la valeur d'utilité révisée ressort à 11.866 K€. En conséquence il n'y a pas lieu de constater de dépréciation.

Les tests de dépréciation effectués au titre de l'exercice 2009 ont abouti à la conclusion qu'aucun des actifs incorporels ou corporels affectés à l'une des UGT définies ci-dessus ne nécessitait la constatation d'une dépréciation. L'analyse de sensibilité montre par ailleurs que l'augmentation d'un point du WACC a un impact négatif sur la valeur d'utilité de 19.446 K€

	EPI + Floorian +SCI Merkel + Locofi	Selfloor	EPI Vostok	2. TOTAL R D S	Meuble : ALSAPAN	Négoce: Hautecoeur, Hautecoeur Espagne, DGS	TOTAL Sectoriels	Actifs & Passifs Non Alloués	TOTAL Consolidé
ACTIFS base 31 Décembre 2009									
ACTIFS NON COURANTS									
Goodwill	88	0	0	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	880	11	0	891	1.544	196	2.631	0	2.631
Terrains	822	50	0	872	2.547	0	3.419	0	3.419
Constructions	4.422	529	1.799	6.750	15.521	26	22.297	0	22.297
Matériel industriel	4.814	349	2.289	7.452	18.272	11	25.735	0	25.735
Autres immobilisations corporelles	270	0	37	307	1.435	51	1.793	0	1.793
Immobilisations en cours	672	0	0	672	799	0	1.471	0	1.471
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	11.968	939	4.125	17.032	42.822	2.011	61.865	0	61.865

Constructions valeur d'expert	7.920	1.800	2.500	12.220	18.458	-	30.678	-	30.678
matériels industriels valeur d'expert	5.592	2.700	1.720	10.012	25.019	-	35.031	-	35.031
Valeur de l'entreprise						6.820	6.820	-	6.820
Juste Valeur Nette des Frais de Cession	13.512	4.500	4.220	22.232	43.477	6.820	72.529	-	72.529
Valeur d'Utilité	47.337	0	11.866	59.203	96.422	7.340	162.965	-	162.965
Valeur Actuelle	47.337	4.500	11.866	63.703	96.422	7.340	167.465	-	167.465
Provision pour dépréciation	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Valeur d'Utilité sensibilité à une augmentation de 1% du WACC	42.284	0	11.045	53.329	83.938	6.252	143.519	-	143.519

Note 9 – Autres actifs financiers

Les valeurs nettes sont présentées dans le tableau suivant :

	31/12/2009	31/12/2008
Contrats de capitalisation (1) (2)	56.113	0
Fonds de garantie, dépôts et cautionnements	221	687
VMP (compte bloqué) (1) (3)	118	304
Prêts	65	81
Autres titres immobilisés	39	52
PHOENIX (1) (4)	20	20
TOTAL	56.576	1.144

Les valeurs mobilières de placement présentées en autres actifs financiers (1), sont celles qui ne répondent pas aux 4 critères de l'IAS7 (cf. Note N° 14). L'évaluation au dernier jour du marché est de 56.251 K€ alors que la valeur comptable nette est de 56.250 K€ soit une plus value latente de 1 K€ qui a été constatée dans les comptes.

Une dépréciation sur les créances sur participations avait été enregistrée antérieurement par résultat pour un montant de 299 K€ en raison des difficultés rencontrées sur le marché nord-américain. Elle est maintenue au 31/12/2009.

(2) : L'intention qu'a le Groupe de conserver ce placement pendant plus d'un an, justifie son reclassement en actifs financiers non courants. En cas de sortie anticipée, une minoration du taux de rémunération serait appliquée.

(3) : Ce compte est bloqué car il est représentatif d'une caution donnée à l'administration fiscale suite à une demande de correction d'assiette de taxe professionnelle pour le site de Boulay.

(4) : Suite à la défaillance de l'organisme PHOENIX Kapitaldienst, une provision de 1.972 K€ avait été constituée en 2004. Cette provision a été maintenue en 2009, car le risque de non recouvrement subsiste.

Note 10 - Actifs d'impôts différés

Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Organic	119	122
IFC	824	759
Participation	132	0
Immobilisations	488	508
SWAPs de taux	438	483
Retraitement des crédits baux	338	324
Change	255	255
Autres	33	62
Compensation des actifs et des passifs d'impôts différés	- 2.402	- 2.278
Total	225	235

GROUPE EPI

Il n'a pas été constaté d'actif d'impôt différé sur les moins values à long terme d'un montant 85 K€ correspondant à des provisions pour dépréciation de titres de participations détenus par la société EPI.

Compte tenu d'un historique de pertes récentes, il n'est pas constaté d'impôt différé sur les déficits reportables. L'utilisation de ces déficits n'est pas limitée dans le temps. Les déficits fiscaux concernent la perte fiscale cumulée au 31/12/2009 de Hauteceur Espagne pour 280 K€ et EPI VOSTOK pour un montant de 1.661 K€. L'impôt différé correspondant serait pour Hauteceur Espagne au taux de 30% de 84 K€ et pour EPI Vostok au taux de 20% de 332 K€.

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés entité par entité. L'impact figure sur la ligne 'compensation des actifs et passifs d'impôts différés', cf. Note 19.

Note 11 - Stocks

Les matières premières et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré. Le coût d'entrée en stock tient compte des rabais, remises, ristournes ainsi que de l'escompte obtenu sur les règlements.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. L'éventuel coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, et répartis de la façon suivante :

	Brut 31/12/2009	Dépréciation 31/12/2009	Net 31/12/2009	Brut 31/12/2008	Dépréciation 31/12/2008	Net 31/12/2008
Matières premières	7.126	463	6.663	9.691	461	9.230
En cours de production	2.414	238	2.176	3.419	184	3.235
Produits intermédiaires & finis	11.308	875	10.433	16.644	595	16.049
Marchandises	3.585	582	3.003	3.885	424	3.461
TOTAUX	24.433	2.158	22.275	33.639	1.664	31.975

Note 12 - Créances clients

Les créances sont évaluées au coût amorti. Les créances libellées en devises ont été converties au taux de clôture. Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru de non-recouvrement. Des créances clients sont données en garantie des tirages du crédit revolving (cf. Note 36.4.1).

31/12/2009			31/12/2008		
Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
42.294	2.268	40.026	53.845	2.218	51.627

Note 13 – Autres débiteurs

	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes sur commandes	1.187	1.173
Fournisseurs	1.236	2.467
Personnel et comptes rattachés	51	91
Etat	3.083	5.696
Créances sur cession d'immobilisations	0	752
Divers	89	657
Charges constatées d'avance	180	586
TOTAUX	5.826	11.422

GROUPE EPI

Note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont composés de sicav et de certificats de dépôt négociables. Ils respectent les 4 critères d'IAS7, à savoir :

- placement à court terme
- placement très liquide
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie
- placement soumis à un risque négligeable de changement de valeur

L'évaluation au dernier jour de marché de 5.074 K€ est identique à la valeur nette comptable. Le risque de liquidité et la répartition de la trésorerie sont décrits Note 36.4.1

	31/12/2009	30/12/2008
Sicav monétaires	5.074	11.385
CIC – CM Cash FCP	2.251	0
BP – Alsace CT	44	0
SG – SG Monévalor	0	1.301
SG – SG Liquidités Euro BC5D	320	0
CA – Sequin	0	9.854
LCL – Monétaire C	2.459	230
Dépôts à terme (*)	3.001	8.000
Disponibilités	882	4.445
TOTAL	8.957	23.830

(*) dont l'échéance est à moins de trois mois à la date d'acquisition.

Note 15 – Capitaux propres

15.1. Capital social

Le capital social est de 6.498.908 € Il est constitué de 3.249.454 actions, de même catégorie et d'une valeur nominale de 2 € chacune. Il est entièrement libéré.

L'assemblée générale mixte du 29/06/2009 a autorisé le directoire à acquérir des actions dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code du commerce. A ce jour, la société ne détient, directement, ou indirectement, aucun de ses propres titres.

La répartition du capital social est la suivante :

GROUPE EPI

Actionnaires	31.12.09 nombre d'actions	2009 % capital	2009 droits de vote	31.12.08 nombre d'actions	2008 % capital	2008 droits de vote	31.12.07 nombre d'actions	2007 % capital	2007 droits de vote
STRUB SA	1.869.871	57,54	57,54	1.826.106	56,20	56,20	1.633.904	50,28	50,28
Ulrich ZIEROLD	1			1			1		
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	14,73	478.493	14,73	14,73	408.093	12,56	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52
PAUL STRUB	0	0	0	0	0	0	42.240	1,30	1,30
FANNY NUSS - STRUB	0	0	0	0	0	0	126.720	3,90	3,90
MICHEL STRUB	0	0	0	0	0	0	42.240	1,30	1,30
Gérard VOIRIN	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29
David BASKEYFIELD	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31
Divers nominatif	146			146			146		
Public	539.571	16,61	16,61	583.336	17,95	17,95	634.738	19,54	19,54
TOTAL	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100%

Le capital de la société STRUB SA est lui-même détenu à hauteur de 50% par Monsieur Jean-Jacques Strub, président du Directoire, et à hauteur de 50% par Madame Marie-Elisabeth Lanoux, présidente du conseil de surveillance, et ses enfants. La société STRUB SA a été créée en 1998 par la famille Strub. Elle exerce principalement une activité de holding. Son chiffre d'affaires 2009 est de 3,1 millions d'euros.

Mr Paul Strub et ses enfants, Fanny Nuss-Strub et Michel Strub, sont sortis du capital le 5 juin 2008 en cédant leurs 6.5% à STRUB SA (2/3) et à ZIEROLD GmbH (1/3).

EPI a lancé une émission de 79.984 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 500 euros. Cette opération a été entièrement souscrite pour un montant total de 39,992 millions d'euros. Un rachat anticipé de 248 obligations est intervenu en Août 2008 à la demande d'un souscripteur.

Les OBSAAR ont été souscrites à hauteur de 99,7% par un pool de banques composé de Fortis Banque Luxembourg, de la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique, du LCL, du Crédit Agricole Alsace Vosges et du CIC et pour le solde par le public.

En prenant en compte les OBSAAR souscrites par les actionnaires d'EPI ainsi que les BSAAR cédés aux actionnaires par les Etablissements Bancaires qui ne souhaitaient pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites (23 BSAAR par Obligation), la répartition des BSAAR a été faite de la manière suivante :

- 85,8 % ont été acquis par les actionnaires de référence d'EPI,
- 11,4 % par les managers du Groupe,
- 2,8 % par le public via demandes d'OBSAAR ou de BSAAR seul.

Les BSAAR acquis par les personnes liées ne donnent droit à aucun avantage particulier.
Le règlement livraison des Obligations et des BSAAR est intervenu le 15 février 2008.

Les Obligations ont été admises ce même jour aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559625.

Le 16 février 2010, 1.839.632 BSAAR ont été admis aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559641.

Les BSAAR sont exerçables jusqu'au 15/02/2015 au prix d'exercice de 11,70€par action souscrite.

Il est rappelé que cette émission obligataire ainsi que la ligne de crédit revolving d'un montant de 20 millions d'euros mise en place parallèlement ont principalement pour but :

- de remettre à plat la structure d'endettement du Groupe en refinançant une partie de la dette bancaire existante
- de procurer au Groupe la capacité de financer des investissements nécessaires au développement du Groupe pour les deux années à venir

GROUPE EPI

- de financer ses besoins en fonds de roulement. Le Groupe profite dans l'immédiat d'une ressource obligataire à coût réduit et à terme d'un possible renforcement des fonds propres de la Société, par le biais de l'exercice des BSAAR.

Cette opération permet également à EPI d'associer les managers du Groupe à la réussite de sa stratégie et de les fidéliser.

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte de la répartition potentielle du capital de EPI si l'actionnariat actuel ne change pas et après exercice de l'intégralité des BSAAR par les titulaires conformément aux possibilités décrites dans la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 :

Actionnaires	nombre d'actions 31.12.09	% capital 31.12.09	nombre d'actions après exercice des BSAAR	% capital après exercice des BSAAR	nombre d'actions 31.12.08	% capital 31.12.08
STRUB SA	1.869.871	57,54	3.008.882	59,12	1.826.106	56,20
Ulrich ZIEROLD	1		1		1	
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	752.476	14,79	478.493	14,73
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	516.994	10,16	309.365	9,52
PERSONNES LIEES	52.007	1,60	261.817	5,14	52.007	1,60
Nominatif + PUBLIC	539.717	16,61	548.916	10,79	583.482	17,95
TOTAL	3.249.454	100,00	5.089.086	100,00	3.249.454	100,00

Pour les besoins de cette simulation les 'personnes liées' comprennent les managers (en incluant MM Voirin et Baskeyfield),

15.2. Réserves

Avant affectation du résultat, l'ensemble des réserves part de groupe, se décompose comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Primes liées au capital :	12.080	12.530
Réserve d'écart de conversion	- 649	- 519
Autres réserves :	53.968	53.138
TOTAL	65.399	65.149

Il n'a pas été prévu de distribuer des dividendes

15.3. Information sur la gestion des capitaux propres

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, soit procéder à des rachats d'actions, soit émettre de nouvelles actions, soit émettre des titres donnant accès au capital.

Les programmes de rachat d'actions peuvent avoir pour objectif :

- la mise en oeuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société mère du Groupe ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en oeuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ;
- l'attribution gratuite d'actions ;
- l'annulation de tout ou partie des titres rachetés ;
- l'animation du marché secondaire de l'action par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la réalisation d'opérations d'achats, ventes ou transferts par tous moyens par un prestataire de services d'investissement, notamment dans le cadre de transactions hors marché ;
- ou tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

GROUPE EPI

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence sur ses capitaux propres imposée par des tiers.

Le ratio d'endettement, correspondant à la dette financière nette sur le total des capitaux propres, est un indicateur financier utilisé par le management pour mesurer l'endettement net global de la société et gérer ses capitaux propres, des covenants concernant des crédits y font référence.

Les capitaux propres incluent les Capitaux Propres Part du Groupe et les Intérêts Minoritaires tels que présentés au bilan. Le tableau de variation des capitaux propres consolidés est présenté dans les états financiers en page 3.

La dette financière nette est définie comme la somme de la dette financière à court terme et de la dette financière à long terme, diminuée du montant de la 'Trésorerie & Equivalents Trésorerie', et des valeurs mobilières de placement classées en 'Autres Actifs Financiers' selon IAS7.

L'évolution de ce ratio est la suivante :

Ratio d'endettement K€	31/12/2009	31/12/2008
Dettes financières à long terme	38.161	49 942
Dettes financières à court terme	35.034	17 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 8.957	- 23 830
Valeurs Mobilières de Placement classées en Autres Actifs Financiers selon IAS7 (Note 9)	- 56.251	- 324
Endettement financier net	7.987	42 921
Capitaux Propres	77.652	72 028
Endettement financier net / Capitaux Propres	0,10	0,60

La valeur maximale du ratio à ne pas dépasser a été fixée à 1,50 (cf. Note 33 § covenants).

Note 16 – Emprunts

Tous les emprunts sont en euros. L'échéancier des emprunts se résume comme suit :

	31/12/2009			31/12/2008		
	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Part à long terme des emprunts portant intérêts :						
Auprès d'établissements de crédit	32.589	3.572	36.161	42.069	6.039	48.108
Divers	2.000	0	2.000	1.834	0	1.834
Total	34.589	3.572	38.161	43.903	6.039	49.942
Part à court terme des emprunts portant intérêts :						
Auprès d'établissements de crédit			33.369			15.608
Divers			1.665			1.525
Total			35.034			17.133

Certaines dettes présentes dans cette note comportent des garanties (cf Note 33)

La répartition des emprunts par taux est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
Total en taux fixe	5.446	5.953
Total en taux variable (Euribor)	42.834	54.459
TOTAL	48.280	60.412

A titre indicatif, pour 2008 et 2009, le taux variable moyen est respectivement de 4,19 % et 0,78 % et le taux fixe moyen de 4,55 %. Dans l'hypothèse où l'Euribor augmenterait de 1%, l'impact sur le compte de résultat serait, sur un exercice complet, de 428 K€

La composante dette de l'emprunt 'OBSAAR' d'un montant de 29.788 K€ figure dans les emprunts ci-dessus. Cet emprunt de nominal 39.992 K€ conclu le 15/02/2008 pour une durée de cinq ans, est amortissable par 1/5^{ème} le 15/02 de chaque année. Sa rémunération est variable en référence à l'EURIBOR 3 mois diminué de 0,87 point.

Au 31/12/2009, la maturité des emprunts selon leurs natures est la suivante :

GROUPE EPI

Nature	Total	Echu à - d'1 an	Echu entre 1 et 5 ans	Echu à + de 5 ans
Emprunt Obligataire	29.788	7.745	22.043	0
Autres emprunts bancaires	3.880	1.509	1.772	599
Lignes de crédit (CMCC & découverts)	21.649	21.649	0	0
Location Financement	14.213	2.466	8.774	2.973
Autres Emprunts non-bancaires	3.665	1.665	2.000	0
TOTAL	73.195	35.034	34.589	3.572

Note 17 – Provision pour pensions et avantages assimilés

Les indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2009 ont été calculées, pour l'ensemble du personnel du Groupe, selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un taux de rendement à 4,24 %, la table de mortalité INSEE 2007, et comme hypothèse un départ à la retraite à 65 ans et une inflation à 1,00%

Indemnités de Fin de Carrière	31/12/2009	31/12/2008
Actifs Financiers de couverture	0	0
Valeur début exercice		
Variation de périmètre		
Rendement des actifs		
Prestations payées		
Acquisitions / cessions		
Variation de change		
Valeur fin d'exercice	0	0
Provision au bilan		
Valeur actuelle des engagements couverts par des actifs	0	0
Juste valeur des actifs financiers	0	0
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	1.412	1.499
Gains/Pertes actuariels non encore reconnus		0
Provision au bilan	1.412	1.499

Indemnités de Fin de Carrière	31/12/2009	31/12/2008
Composantes de la charge annuelle		
Coût des services	127	132
Charge d'intérêt	44	32
Gains/Pertes actuariels reconnus dans l'année	- 258	- 170
Charge de l'exercice	- 87	- 6
Variation des provisions au bilan		
Provision début d'exercice	1.499	1.541
Changement de périmètre (sortie d'AXEL)	0	- 15
Décaissement	0	- 21
Charge de l'exercice	- 87	- 6
Provision à la clôture de l'exercice	1.412	1.499

Hypothèses actuarielles retenues :		
Taux d'actualisation $T_a = ((1+Tr) / (1+Ti)) - 1$	3,21%	2,83%
Taux de rendement des actifs financiers réf. TEC25 (Tr)	4,24%	3,86%
Taux d'inflation (Ti)	1,00%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires	2,00%	2,00%

GROUPE EPI

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat. La charge nette de l'exercice de - 87 K€ se décompose en une dotation de 309 K€ et une reprise de - 396 K€; cette dernière résultant de la variation de l'effectif (cf. Notes 30 & 36).

Une variation de 0,5% du taux de rendement, entraîne une variation de 9% de l'engagement.

Une erreur de référentiel relatif aux conventions collectives utilisées a été détectée. Cela a conduit le Groupe à recalculer les IFC de manière rétrospective. Des corrections ont été apportées aux états financiers 2008 et aux Notes annexes du présent document. Les conséquences sont résumées ci-dessous :

Données impactées	Données publiées en 2009	Données corrigées	Ecart	Ecart
Provision IFC au 31/12/2007	2.488	1.541	- 947	
Impôts Différés Passif au 31/12/2007	7.559	7.885	326	
Capitaux propres IFRS au 31/12/2007	74.034	74.655	621	621
Dotation IFC 2008	- 174	- 6	168	
Charge d'impôts différés 2008	- 193	- 259	- 66	
Impact total sur les charges 2008	- 367	- 265	102	
Résultat 2008	482	380	-102	-102
Provision IFC au 31/12/2008	2.278	1.499	- 779	
Impôts Différés Passif au 31/12/2008	7.829	8.089	260	
Capitaux propres IFRS au 31/12/2008	71.509	72.028	519	519

Remarque : L'IDP corrigé au 31/12/2008 ressort à 8.089 K€ avant compensation avec l'IDA, cf. Note 19.

Note 18 – Autres provisions non courantes

Natures	31/12/2008	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise Non Utilisée	31/12/2009
« Association Défense »	800	1.000	0	800	1.000
Litige voisinage	1.094	0	0	0	1.094
Total provisions non courantes	1.894	1.000	0	800	2.094

La provision "Association Défense" s'inscrit dans la suite de celles constituées par Mr et Mme WABARTHA qui font valoir devant le TGI un préjudice personnel causé par Alsapan. Ils sollicitent à titre de dommages et intérêts les sommes de 500 K€ par époux.

Note 19 - Passifs d'impôts différés

	31/12/2009	31/12/2008
Amortissement des immobilisations	5.577	4.881
Retraitement des crédits baux	1.895	1.961
Provision pour hausse des prix	521	432
Retraitement des frais d'émission d'OBSAAR	260	328
Change	129	129
Retraitement titres de participation Espagne	200	93
IFC	337	260
Autres	7	5
Compensation des actifs et des passifs d'impôts différés	- 2.402	- 2.278
Total	6.524	5.811

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés entité par entité. L'impact figure sur la ligne 'compensation des actifs et passifs d'impôts différés', cf. Note 10.

Note 20 – Autres créditeurs

	31/12/2009	31/12/2008
Avances, acomptes reçus sur commandes	660	335
Dettes fiscales et sociales	8.618	8.704
Dettes sur immobilisations	1.565	1.047
Autres dettes	8.784	10.722
Produits constatés d'avance	600	682
Total	20.227	21.490

Note 21 – Autres provisions courantes

Natures	31/12/2008	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise Non Utilisée	31/12/2009
Litiges sociaux	274	668	20	0	922
Litiges clients	1.278	1.713	570	165	2.256
Litiges fournisseurs	2.450	1.344	2.341	0	1.453
Etat	370	150	305	0	215
Brevet	100	0	0	100	0
Papiers secs	23	87	0	0	110
Autres	39	91	39	0	91
Total provisions courantes	4.534	4.053	3.275	265	5.047

GROUPE EPI

- Les provisions pour litiges sociaux sont estimées sur la base des dossiers de réclamation.
- La provision 'litiges clients' se rapporte à notre obligation de garantie que nous avons auprès de nos clients. La principale provision concerne le litige 'Nacospan' relatif à un contrat d'enlèvement de sciure de bois, qui était partiellement provisionné à hauteur de 350 K€ au 31/12/2008, et pour lequel un ajustement de 1.000 K€ a été constaté en 2009 suite à la production du dire de la partie adverse.
- La provision 'fournisseurs' reprend les notes de débit fournisseurs pour lesquelles les avoirs n'ont pas été reçus. La provision est constituée, d'une part, de la totalité des notes de débit de l'année précédentes restant ouvertes et d'autre part, de celles de l'année, non régularisées par un avoir, proratisées selon un % défini statistiquement selon les données des années antérieures.
- La provision 'Etat' concerne des contrôles fiscaux non aboutis.

Note 22 - Créances et dettes libellées en devises étrangères

Les actifs immobilisés et circulants libellés en devises étrangères (quasi-exclusivement en RUR et US\$) figurent à l'actif pour un montant de 9.590 K€

Les dettes libellées en devises étrangères (RUR et US\$) figurent au passif pour un montant de 644 K€. Ces actifs et passifs ont été convertis au taux de clôture. Il n'y a pas de contrat de couverture du risque de change des dettes et créances en devises, ni de couverture sur l'investissement net à l'étranger.

Un point de variation du taux de change \$ / € aurait un impact de 7 K€ en résultat de la période et il serait de 82 K€ pour le Rouble.

Note 23 – Actifs et passifs financiers impayés

L'analyse de l'âge des actifs financiers non dépréciés et en retard de paiement, ne concerne que l'encours clients. De même l'analyse des échéances des passifs financiers ne concerne que le poste fournisseurs.

23.1. Encours clients

L'analyse a porté sur l'encours clients des principales sociétés du Groupe : EPI, ALSAPAN, HAUTECOEUR, SELFLOOR et HAUTECOEUR Espagne. Il en ressort les informations suivantes :

	Encours Brut 31/12/09	Dépréciation 31/12/09	Encours Net 31/12/09	Encours Net 31/12/08
Créances clients consolidées	42.294	2.268	40.026	51.627
Retard de paiements au 31/12/2009	6.652	1.601	5.051	5.130
Retard de paiements au 15/03/2010	4.536	1.601	2.935	2.009
Paiements entre 1 et 75 jours	2.116	0	2.116	3.121
Paiements entre 75 jours et 6 mois	2.935	0	2.935	2.009
Paiements à plus de 6 mois	1.601	1.601	0	0

23.2. Encours fournisseurs

L'analyse a porté sur l'encours fournisseurs des principales sociétés du Groupe : EPI, ALSAPAN, HAUTECOEUR, SELFLOOR et HAUTECOEUR Espagne. Il en ressort les informations suivantes :

Les dettes envers les fournisseurs de biens & services et les fournisseurs d'immobilisations échues et non soldées au 31/12/2009 se montent à 1.897 K€. Au 16/03/10 ces mêmes dettes sont de 1.055 K€

Note 24 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS33. Le capital de la société EPI est composé de 3.249.454 actions. Il serait composé de 5.089.086 actions après exercice de l'intégralité des BSAAR (cf Note 15).

Résultat par action	31/12/2009		31/12/2008	
Résultat attribuable à l'entité mère	5.754		380	
Résultat opérationnel courant		10.803		5.600
Nombre d'actions constituant le capital (milliers)	3.249	3.249	3.249	3.249
Résultat par action €	1,77	3,32	0,12	1,72
Nombre d'actions après exercice des BSAAR	5.089	5.089	5.089	5.089
Résultat dilué par action €	1,13	2,12	0,07	1,10

Nous indiquons les deux résultats par action en tenant compte de l'effet de dilution généré par l'éventuel exercice de l'ensemble des BSAAR. Or le cours moyen de l'action en 2009 aux environs de 8,50 € ne milite pas vers un exercice des BSAAR. Par contre en cas de remontée du cours au dessus du seuil de 11,70 € l'exercice des BSAAR par les porteurs deviendrait logique et entraînerait une dilution du résultat par action.

Note 25 - Dotations aux amortissements et provisions

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux amortissements :	8.035	7.504
Dotations et reprises de provisions :		
* pour risques et charges	525	614
* sur immobilisations	0	14
* sur actif circulant	544	- 691
Total des dotations et reprises de provisions	1.069	- 63

Note 26 – Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2009	31/12/2008
Plus values de cession des titres AXEL	0	231
Total autres produits opérationnels	0	231
Moins values de cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-295	- 1.072
Total autres charges opérationnelles	- 295	- 1.072

Note 27 – Coût de l'endettement financier net

	31/12/2009	31/12/2008
Revenus sur placements	1.242	433
Produit de cession de valeurs mobilières	102	513
Autres produits financiers	0	0
Produits de trésorerie et équivalents	1.344	946
Intérêts (*)	2.104	4.055
Charge nette / cession de VMP	0	25
Goodwill acquisition LOCOFI	500	0
Coût de l'endettement financier brut	2.604	4.080
Coût de l'endettement financier net	1.260	3.134

(*) y compris les intérêts se rapportant aux retraitements des locations financements pour un montant de 487K€ en 2009 et 588K€ en 2008. Y figure également l'ajustement de la juste valeur de SWAPs de taux variable / taux fixe pour - 176K€ (cf. Note 32).

Note 28 – Autres produits et charges financiers

	31/12/2009	31/12/2008
Gain de change	985	647
Autres produits financiers	985	647
Perte de change	1.151	1.401
Dotations et reprises de provisions financières	104	0
Perte sur créances	0	0
Autres charges financières	1.255	1.401

Les différences de change positives comprennent les gains latents pour un montant de 13 K€ Dans les différences négatives sont incluses les pertes latentes pour un montant de 195 K€

A fin Décembre 2008, le cours de la monnaie Russe était proche de 41,3 RUR / 1 €; ce cours a oscillé entre 43,0 et 45,8 au cours de l'année 2009, pour finir à 43,154. De fortes différences de changes ont été enregistrées dans les comptes de notre filiale. Après retraitement dans les capitaux propres de 156 K€ de différences de change relatives à l'investissement net en Russie (cf. Note 2.3.7), 732 K€ restent inscrits dans les gains de change et 870 K€ dans les pertes de change.

Note 29 – Charges d'impôt

29.1. Impôts différés actif / passif

La charge d'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt estimé de chaque entité fiscale consolidée corrigée des impôts différés. Les charges ou les produits d'impôts différés sont calculés par la variation de la créance d'impôts ou de la dette d'impôts d'un exercice à l'autre.

Pour l'arrêté au 31 décembre 2009 les impôts différés ont été calculés, pour les sociétés françaises, sur la base de l'impôt de 34,43%. Le taux était de 33,33 % pour l'exercice précédent.

Calcul du taux 2009 :

Impôt société au taux de droit commun	33,33 %
Contribution sociale	1,10 %
Taux d'impôt différé 2009 :	34,43 %

Pour les sociétés étrangères, le taux d'impôt local a été utilisé.

Les effets de l'application de la méthode du report variable aux impôts différés sont les suivants : Profit sur reports variables de 63 K€ et pertes sur reports variables de 261 K€

Le montant de l'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Impôt courant	2.501	750
Impôts différés	723	- 259
Impôt sur les bénéfices	3.224	491

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt sur les bénéfices pour le Groupe EPI aurait été de 2.501 K€

29.2. Preuve d'impôt :

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat avant impôt	8.978	871
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante (33,33% en 2008 & 34,43% en 2009)	3.091	290
Crédits d'impôt	- 718	- 394
Changement de taux d'I.S. sur les impôts différés d'ouverture	198	- 186
Corrections d'IS suite contrôles fiscaux	313	527
Différences permanentes sur Impôts	399	- 677
Correction de charge d'impôt théorique de filiales étrangères ayant un taux d'IS différent ou déficitaires	87	637
Correction de charge d'impôt théorique de filiales françaises déficitaires	0	294
Impact du report en arrière de déficits fiscaux	- 109	0
Impact du taux de contribution sociale 3,3%	- 30	0
Impact du taux réduit de 15% dans les filiales françaises	- 7	0
Charge d'impôt effective	3.224	491

GROUPE EPI

Note 30 - Informations sociales

30.1. La ventilation du personnel salarié du Groupe consolidé

Au 31 décembre 2009, elle se présente comme suit :

SOCIETES	31/12/2009				31/12/2008
	Cadres	Employés	Ouvriers	Total	Total
Société mère	33	31	90	154	206
ALSAPAN	35	63	452	550	641
HAUTECOEUR FRANCE	0	0	0	0	36
EPI VOSTOK	3	8	16	27	14
DGS	0	7	0	7	9
SELFLOOR	1	3	9	13	39
TOTAL	72	112	567	751	945

30.2. Charges de personnel

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires	20.769	22.842
Intéressement	471	166
Participation	384	0
Charges sociales	8.930	9.220
Total	30.554	32.228

30.3 Droit individuel à la formation (DIF)

Suivant la loi du 4 Mai 2004, le droit individuel à la formation (DIF) acquis au 07 Mai 2009, par les salariés du Groupe ayant au moins un an d'ancienneté à cette date, représente 66.706 heures.

Toutes les heures demandées par les salariés ont été acceptées et les coûts correspondant figurent au compte de résultat ; seules 32 Heures depuis l'origine du DIF ont fait l'objet d'un premier refus de l'entreprise. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

Note 31 - Frais de recherche

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisés en charges. Elles figurent dans le compte de résultat pour un montant en 2009 de 2.718 K€ et se ventilent de la manière suivante :

Nature	Revêtement de sol		Pièces de meubles et meubles en kit	
	2009	2008	2009	2008
Personnel	539	553	814	791
Amortissement	45	52	231	124
Frais généraux	432	442	657	630
Total	1.016	1.047	1.702	1.545

Note 32 - Instruments financiers et produits dérivésContrats d'échange de taux d'intérêts :

En 2008 (Avril et Août) la maison mère a souscrit des contrats de couverture de taux pour se prémunir contre le risque de hausse des taux variables. Ces contrats sont destinés à couvrir le risque sur les emprunts à taux variable et notamment l'emprunt OBSAAR. L'analyse montre qu'une comptabilité de couverture n'est pas possible au regard de la désignation de la relation de couverture selon l'IAS 39 :

- L'efficacité de la couverture, n'est pas suffisante.
- Les échéances des instruments de couverture et des emprunts ne sont pas homogènes.
- La désignation formelle de la relation de couverture et sa documentation, à l'origine de la couverture, n'ont pu être établies.

Ces opérations sont dès lors qualifiées de spéculatives et doivent être évaluées au 31/12 à leur juste valeur par le résultat. Un modèle prévisionnel des flux financiers concernant ces contrats de couverture a été mis en place en interne. Il calcule les flux futurs en fonction des estimations d'évolution de l'EURIBOR 3 mois fournies par les banques partenaires dans ces opérations. Ces flux futurs sont ensuite actualisés en fonction de l'OAT à 10 ans soit 3,75%. Il en résulte un gain financier de 176 K€ au 31/12/2009 représentatif de la variation de la juste valeur de ces SWAPs de taux. Ce produit a été enregistré en résultat dans les comptes consolidés du Groupe. Par ailleurs, pour 2009 une perte financière de 1.060 K€ a été enregistré au titre de ces couvertures de taux.

La juste valeur des SWAPs fondée sur le modèle élaboré en interne est de 1.273 K€ Cette évaluation est faite dans l'optique d'un dénouement des SWAPs à leurs termes respectifs, et ne tient par conséquent pas compte de pénalités éventuelles en cas de sortie anticipée. La direction a retenu cette hypothèse car il n'entre pas dans son intention de dénouer les positions avant leurs termes.

Une variation d'un point de l'EURIBOR aurait un impact de 577 K€ sur le résultat et la variation d'un point d'OAT serait non significative sur l'actualisation du flux.

Note 33 - Engagements hors bilan33.1. Engagements sur emprunts

Bénéficiaires	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Garanties réelles	Cautionnement donné par EPI
BECM	1.290	1.505	Promesse d'hypothèque	
CREDIT AGRICOLE	480	800	Nantissement sur titres	
CREDIT AGRICOLE	24	36	Nantissement sur matériel	
SOCIETE GENERALE	0	235	Nantissement sur matériel	OUI
SOCIETE GENERALE	0	41		OUI
BANQUE POPULAIRE	794	867	Promesse d'hypothèque	
BANQUE POPULAIRE	658	1.068	Nantissement sur titres	
BANQUE POPULAIRE	154	360		OUI
BANQUE HERVET	0	276		OUI
SOCIETE GENERALE	480	800	Nantissement sur titres	
LCL 'OBSAAR'	29.788	39.868	Nantissement sur titres	
TOTAL	33.668	45.856		

GROUPE EPI

Engagements donnés :

Société EPI :

Au 31 décembre 2009, le nantissement des actions EPI consenti en garantie du remboursement de prêts représente un total de 1.560 K€ contre 2.600 K€ au 31/12/2008 et celui des parts sociales de la SCI Merkel, un montant de 58 K€ contre 68 K€ au 31/12/2008.

Par ailleurs, les titres d'ALSAPAN sont donnés en garantie de l'emprunt 'OBSAAR' dont le nominal est de 39.992 K€

Covenants :

Par convention, le Groupe s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Les ratios utilisés sont principalement du type 'endettement net consolidé / fonds propres consolidés' et 'endettement net consolidé / EBITDA consolidé'. Les valeurs plafonds à ne pas dépasser varient suivant les contrats passés avec les banques. Le Groupe n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

A fin décembre 2009, il n'y a plus de covenants concernant la société ALSAPAN ; ils étaient de 276 K€ à fin 2008. Les covenants restants concernent la société EPI pour un montant de 31.895 K€ (39.868 K€ à fin 2008).

C'est l'emprunt obligataire 'OBSAAR' d'un montant nominal de 39.992 K€ qui est concerné. Les ratios sont les suivants :

	Valeur plafond	31/12/2009	31/12/2008
Résultat opérationnel		10.508	4.759
Dotation aux amortissements		8.035	7.504
Dotation aux provisions		1.069	- 63
EBITDA consolidé		19.612	12.200
Fonds propres consolidés (voir Note 15.3)		77.652	72.028
Endettement net consolidé (voir Note 15.3)		7.987	42.921
Endettement net consolidé / EBITDA consolidé	4,0	0,41	3,52
Endettement net consolidé / Fonds propres consolidés	1,5	0,10	0,60

Autres engagements :

Parallèlement à l'émission de l'emprunt obligataire 'OBSAAR', le Groupe a souscrit à une facilité de crédit (crédit revolving) à concurrence de 20 Millions d'Euros. Par clause 'pari passu' ce crédit revolving bénéficie du nantissement des titres ALSAPAN à égalité de rang avec l'emprunt obligataire 'OBSAAR'.

Ce crédit revolving n'a pas été utilisé au cours de l'exercice 2008. Au 31/12/2009, il a été tiré à hauteur de 20,0 M€ : 8.392 K€ pour EPI & 11.608 K€ pour ALSAPAN. De plus EPI s'est porté caution pour sa filiale sur les sommes dues.

33.2. Engagements de locations simples

Ce sont les contrats de location d'une durée supérieure à 6 mois. Il s'agit de locations de bureaux, d'espaces de stockage, de matériels de transport, de matériels de bureaux et d'outillage. Le Groupe considère que l'engagement de location simple est représentatif du paiement minimum qui devrait être effectué. Il n'y a pas d'engagements à plus de cinq ans.

Engagements de locations	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Loyers à moins d'un an	596	1.043
Loyers à plus d'un an et moins de cinq ans	628	770
TOTAL	1.224	1.813

33.3. Passifs éventuels

Il n'y a pas de passif en dehors de ceux ayant fait l'objet d'une provision et mentionnés ci-dessus.

GROUPE EPI

Note 34 – Transactions avec les parties liées

34.1. Société-mère:

La société mère consolidant les comptes du Groupe EPI est la société STRUB SA ayant son siège social à Duppigheim, Avenue Jean Prêcheur.

34.2. Éléments concernant les entreprises ayant un lien de participation

Les transactions avec les parties liées, hors opérations intra-groupe éliminées en consolidation, sont les suivantes :

STRUB SA	2009				2008			
	Charges	Produits	Créances	Dettes	Charges	Produits	Créances	Dettes
Prestations de service	1.666	13			703	67		
Charges locatives	280				267			
Clients			9	0			26	0
Fournisseurs			0	1.050			0	38
Autres	25	8	0	4	27	23	0	0
TOTAL	1.971	21	9	1.054	997	90	26	38

34.3. Rémunérations et avantages en nature des organes d'administration et de direction

34.3.1. Conseil de surveillance :

Le président du conseil de surveillance ne perçoit pas de rémunération mensuelle. Les frais exposés dans l'exercice des fonctions et en vue d'assister aux réunions du conseil sont remboursés aux membres, sur présentation de justificatifs. Il n'y a pas eu de rémunération versée aux membres du conseil de surveillance en 2009. En 2008 les rémunérations versées étaient de 18 K€ et les engagements de retraite provisionnés de 3 K€.

34.3.2. Jetons de présence :

90 K€ de jetons de présence ont été distribués aux membres du conseil de surveillance conformément à une décision de l'AG du 29/06/2009. Il n'y a pas eu de distribution de jetons de présence en 2008.

34.3.3. Directoire :

Monsieur Jean-Jacques STRUB et Monsieur Gérard VOIRIN, respectivement Président du Directoire et Directeur Général, ne sont pas rémunérés directement.

Les sociétés du Groupe EPI rémunèrent les prestations rendues à leur profit par d'autres sociétés dans lesquelles Monsieur STRUB, Monsieur VOIRIN et Monsieur Van Gelder sont intéressés. Ces montants sont respectivement de 588 K€, 223 K€ et 139 K€. Ils étaient respectivement de 672 K€, 206 K€ et 133 K€ en 2008.

Les membres du directoire sont par ailleurs remboursés des frais qu'ils exposent dans l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs.

En 2009, Mr. Erwin Van Gelder a perçu une rémunération brute de 89 K€ (58 K€ en 2008) et Mr. Antonio Clément une rémunération brute de 125 K€ (97 K€ en 2008).

L'engagement de retraite des membres du directoire percevant une rémunération est de 12 K€ au 31/12/2009.

L'information présentée dans la Note 34.3 (§ 1 à 3) est exhaustive ; il n'y a pas d'autres avantages au sens de l'IAS 24.16.

GROUPE EPI

Note 35 – Secteurs opérationnels

35.1. Situation au 31/12/2009

35.1.1. Actif et passif

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Goodwill	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	891	1.544	196	2.631	0	2.631
Immobilisations corporelles	21.871	32.756	88	54.715	0	54.715
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	53.268	234	3.074	56.576	0	56.576
Impôts différés	225	0	0	225	0	225
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	76.343	37.473	5.085	118.901	0	118.901
ACTIFS COURANTS						
Stocks	8.363	12.358	1.554	22.275	0	22.275
Clients	20.916	17.987	1.123	40.026	0	40.026
Autres débiteurs	3.170	1.504	939	5.613	213	5.826
Trésorerie & Equivalents trésorerie	6.089	229	2.595	8.913	44	8.957
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIFS COURANTS	38.538	32.078	6.211	76.827	257	77.084
TOTAL DES ACTIFS	114.881	69.551	11.296	195.728	257	195.985
PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	59.006	11.236	1.656	71.898	0	71.898
Résultat de l'exercice	2.175	3.467	112	5.754	0	5.754
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	61.181	14.703	1.768	77.652	0	77.652
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts portant intérêts	27.914	10.247	0	38.161	0	38.161
Provision pour pensions & avantages assimilés	443	969	0	1.412	0	1.412
Autres provisions	1.094	1.000	0	2.094	0	2.094
Impôts différés	2.541	3.728	255	6.524	0	6.524
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	31.992	15.944	255	48.191	0	48.191
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	4.763	3.191	604	8.558	27	8.585
Part à court terme des emprunts portant intérêts	20.604	14.423	7	35.034	0	35.034
Passif d'impôt exigible	1.149	0	0	1.149	100	1.249
Autres créditeurs	7.551	11.465	1.063	20.079	148	20.227
Autres provisions	3.624	1.160	263	5.047	0	5.047
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	37.691	30.239	1.937	69.867	275	70.142
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	130.864	60.886	3.960	195.710	275	195.985

GROUPE EPI

35.1.2. Compte de résultat au 31/12/2009

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	75.653		115.371		9.273		- 3.866	196.431
Autres produits de l'activité	958		641		23		- 777	845
Total produits	76.611	100,00%	116.012	100,00%	9.296	100,00%	- 4.643	197.276
Achats consommés	41.719		58.962		6.538		- 1.345	105.874
Charges du personnel	8.820		21.696		38		0	30.554
Charges externes	12.703		17.595		2.468		- 3.298	29.468
Impôts et taxes	811		2.414		80		0	3.305
Dotations aux amortissements	2.853		5.122		60		0	8.035
Dotations aux provisions	1.046		- 160		183		0	1.069
Variation de stocks -prod.finis & en cours	2.462		3.774		0		0	6.236
Autres charges d'exploitation	1.903		0		29		0	1.932
Résultat opérationnel courant	4.294	5,60%	6.609	5,70%	- 100	- 1,08%	0	10.803
Autres produits opérationnels	0		0		0		0	0
Autres charges opérationnelles	119		173		3		0	295
Résultat opérationnel	4.175	5,45%	6.436	5,55%	- 103	- 1,11%	0	10.508
Résultat financier	- 367	- 0,48%	- 1.308	- 1,13%	145	1,56%	0	- 1.530
Résultat avant impôts	3.808	4,97%	5.128	4,42%	42	0,45%	0	8.978
Charge d'impôt	1.633	2,13%	1.661	1,43%	- 70	- 0,75%	0	3.224
Résultat consolidé	2.175	2,84%	3.467	2,99%	112	1,20%	0	5.754

	France	Etranger		Interco	Total
Chiffre d'affaires	125.588	74.709		- 3.866	196.431

35.1.3 Actifs géographique

Il s'agit de la répartition géographique des actifs non courants autres que les instruments financiers et des actifs d'impôts différés selon IFRS8.

	France	Etranger	Consolidé
Goodwill	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	2.631	0	2.631
Immobilisations corporelles	50.590	4.125	54.715
Immeubles de placement	235	0	235
Total	57.975	4.125	62.100

GROUPE EPI

35.2. Situation au 31/12/2008

35.2.1. Actif et passif

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Goodwill	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	1.008	1.242	218	2.468	0	2.468
Immobilisations corporelles	24.250	33.740	149	58.139	0	58.139
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	232	782	130	1.144	0	1.144
Impôts différés	235	0	0	235	0	235
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	25.813	38.703	2.224	66.740	0	66.740
ACTIFS COURANTS						
Stocks	11.570	18.131	2.274	31.975	0	31.975
Clients	25.702	22.198	3.727	51.627	0	51.627
Autres débiteurs	6.259	2.906	2.068	11.233	189	11.422
Trésorerie & Equivalents trésorerie	19.524	1.776	2.502	23.802	28	23.830
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIFS COURANTS	63.055	45.011	10.571	118.637	217	118.854
TOTAL DES ACTIFS	88.868	83.714	12.795	185.377	217	185.594
PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	60.047	9.960	1.641	71.648	0	71.648
Résultat de l'exercice	- 684	1.034	30	380	0	380
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	59.363	10.994	1.671	72.028	0	72.028
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts portant intérêts	38.073	11.869	0	49.942	0	49.942
Provision pour pensions & avantages assimilés	389	1.072	38	1.499	0	1.499
Autres provisions	1.094	810	0	1.904	0	1.904
Impôts différés	2.690	2.967	154	5.811	0	5.811
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	42.246	16.718	192	59.156	0	59.156
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	5.882	3.969	1.324	11.175	52	11.227
Part à court terme des emprunts portant intérêts	14.065	3.068	0	17.133	0	17.133
Passif d'impôt exigible	0	0	0	0	26	26
Autres créditeurs	8.998	10.692	1.663	21.353	137	21.490
Autres provisions	2.818	1.488	228	4.534	0	4.534
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	31.763	19.217	3.215	54.195	215	54.410
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	133.372	46.929	5.078	185.379	215	185.594

GROUPE EPI

35.2.2. Compte de résultat au 31/12/2008

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	84.494		130.094		24.606		- 3.901	235.293
Autres produits de l'activité	2.047		203		3		- 1.975	278
Total produits	86.541	100,00%	130.297	100,00%	24.609	100,00%	- 5.876	235.571
Achats consommés	52.241		79.079		16.351		- 1.476	146.195
Charges du personnel	9.191		20.766		2.271		0	32.228
Charges externes	14.513		18.740		6.297		- 4.270	35.280
Impôts et taxes	1.167		2.196		184		- 130	3.417
Dotations aux amortissements	2.845		4.521		138		0	7.504
Dotations aux provisions	- 161		751		- 653		0	- 63
Variation de stocks -prod.finis & en cours	1.368		1.826		0		0	3.194
Autres charges d'exploitation	2.105		9		102		0	2.216
Résultat opérationnel courant	3.272	3,78%	2.409	1,85%	- 81	- 0,33%	0	5.600
Autres produits opérationnels	0		0		231		0	231
Autres charges opérationnelles	711		170		191		0	1.072
Résultat opérationnel	2.561	2,96%	2.239	1,72%	- 41	- 0,17%	0	4.759
Résultat financier	- 3.354	- 3,88%	- 732	- 0,56%	198	0,80%	0	- 3.888
Résultat avant impôts	- 793	- 0,92%	1.507	1,16%	157	0,64%	0	871
Charge d'impôt	- 109	- 0,13%	473	0,36%	127	0,52%	0	491
Résultat consolidé	- 684	- 0,79%	1.034	0,79%	30	0,12%	0	380

	France		Etranger		Interco		Total	
Chiffre d'affaires	146.654		92.540				- 3.901	235.293

35.2.3 Actifs géographique

Il s'agit de la répartition géographique des actifs non courants autres que les instruments financiers et des actifs d'impôts différés selon IFRS8.

	France	Etranger	Consolidé
Goodwill	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	2.468	0	2.468
Immobilisations corporelles	53.488	4.651	58.139
Immeubles de placement	235	0	235
Total	60.710	4.651	65.361

Note 36 – Analyse des risques

36.1. Degré d'exposition des sociétés du Groupe aux risques du marché

Les différentes entreprises du Groupe sont exposées dans des conditions différentes aux risques du marché.

EPI, pour son activité revêtement de sol, est exposée à une grande diversité de risques :

- La part relative élevée de certains clients rend vulnérable l'entreprise en cas de départ de l'un d'eux, tant pour le marché domestique que sur les marchés à l'exportation.
- La restructuration de l'offre des fournisseurs de panneau : regroupement, augmentation des prix, rend EPI dépendante.
- La réduction des prix de vente est liée, tant aux surcapacités de production au niveau mondial, qu'à l'entrée de tous les fournisseurs de panneau sur le marché du revêtement de sol qui leur permet de s'adresser directement à la distribution.
- L'importance prise par les concurrents asiatiques, sur tous les marchés, est également de nature à faire baisser les prix.
- Les marchés nord-américains sont traités en dollar et l'évolution des cours de l'euro et du dollar a des incidences sur les résultats des opérations traitées sur ces marchés.
- La filiale russe, EPI VOSTOK tient sa comptabilité en rouble et l'incidence des cours de l'euro ou du dollar par rapport au rouble peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte d'EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.
- Le repositionnement stratégique du revêtement de sol et les résultats du premier trimestre 2009, ont amené à adapter les effectifs aux besoins. Ainsi EPI a proposé aux représentants du personnel et la DDTEFP un plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE) portant sur 34 départs dont une grande majorité de volontaires (18 sur le site de Marlenheim). La procédure a été démarrée en mai 2009 et reste ouverte. Le PSE qui prévoyait la suppression de 34 postes a donc été limité en 2009, à 20 suppressions de poste. L'évolution défavorable des coûts de la matière première en 2010, pourrait conduire à l'acter dans son intégralité. Les coûts de ce PSE évalués à 330 K€ ont été enregistrés en résultat dans les comptes au 31/12/2009.

SELFLOOR, produisait et vendait du revêtement de sol stratifié.

- le transfert de son activité industrielle au sein de la société EPI à Marlenheim fin 2009, confine SELFLOOR à une activité de stockage et logistique en sous-traitance, qui sera réduite.

EPI VOSTOK, produit et vend du revêtement de sol stratifié.

- à la fin de l'exercice 2009, EPI VOSTOK a commencé à vendre des produits fabriqués en Russie dans son usine et aussi des produits importés de France.
- l'accès au marché nécessitait une force commerciale plus étoffée, EPI VOSTOK a par conséquent renforcé son équipe commerciale, mais la montée en puissance de l'activité est plus lente que prévu initialement.
- les produits « finish foil » doivent se faire mieux connaître pour que la demande augmente.
- EPI VOSTOK n'atteint que 50% de son objectif de production car elle est intimement liée au développement du marché russe et à la capacité des entreprises locales à développer leur activité de négociant.
- Le constat de l'ensemble des entreprises étrangères en Russie est qu'elles pâtissent d'une bureaucratie grandissante qui peut retarder les mises en place ou déploiements industriels.

ALSAPAN fabricant de meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou finish foil

- est très dépendante de son principal client. Cette situation n'est pas nouvelle.
- ALSAPAN dispose d'une force commerciale et d'un bureau d'études dimensionné à ses besoins actuels. Elle n'a pas les moyens de, très rapidement, conquérir de nouveaux clients.
- comme EPI, ALSAPAN est très dépendante des fournisseurs de matières premières qui avaient tous augmenté leurs prix en 2006 et 2007. La décreue perceptible depuis le début 2008 s'est confirmée en 2009. Il faut noter que certains fournisseurs ont mis à l'arrêt des usines de production en raison de surcapacités. On note des changements de stratégie, un major national vient de céder une usine de production de panneaux au principal client d'ALSAPAN.
- pour ses marchés actuels, ALSAPAN traite quasi exclusivement en euro.
- comme la visibilité est faible également au niveau du meuble en kit, que les clients sont très en retard sur leurs prévisions, que certains clients ont arrêté avant les échéances prévues la commercialisation de certaines gammes, que le site historique de Dinsheim avait à subir ces principales réductions, il a également été décidé d'un PSE au niveau de la filiale ALSAPAN qui se traduit en partie par des licenciements liés à la fermeture du site de Dinsheim (45 postes supprimés) et par une courte période de chômage partiel sur le site de La Courtine. La procédure a été démarrée en mai 2009 et reste ouverte. Les coûts du PSE évalués à 1.162 K€ ont été enregistrés dans les comptes au 31/12/2009.
- Le développement de la production des plans de travail dans l'unité de Wasselonne n'atteint pas le niveau escompté.

HAUTECOEUR et **DGS** conception et commercialisation de meubles en kit produits en Asie.

- traite la quasi-totalité de son activité vente en Europe, n'arrive pas encore à percer sur les marchés Nord Américains, est pour ses importations très exposée au risque de change lié au dollar, situation qui a été favorable ces dernières années mais qui peut brusquement se retourner.
- développe un métier que les grandes centrales d'achat ont tendance à intégrer ou à court-circuiter. Le modèle HAUTECOEUR et DGS a subi toutes les conséquences de la crise et la gamme commercialisée demande une refonte du modèle économique. HAUTECOEUR s'oriente vers une démarche de panachage des produits livrés.
- le marché de la distribution est de plus en plus concentré et les produits proposés par HAUTECOEUR sont sur le segment le plus attaqué par les NTIC. HAUTECOEUR se trouve concurrencée par des officines qui ont établi des bases logistiques fortes en Asie.
- les marchés de HAUTECOEUR sont très exposés à l'évolution des parts de pouvoir d'achat consacré aux produits d'entrée de gamme. Les marchés à l'exportation sont plus impactés que le marché français par le ralentissement économique mondial, voire la récession, qui a débuté fin 2008.
- les stocks de HAUTECOEUR sont désormais centralisés sur le site de Tonnerre (89) ; les conséquences de ce regroupement sont perceptibles depuis le milieu de l'exercice 2009.

La filiale US **FLOORIAN** n'a plus d'activité.

Difficultés rencontrées : les principales difficultés rencontrées par les entreprises du Groupe sont liées à la volatilité de la clientèle et au manque de prévisions fiables quant à ses besoins. Les marchés adressés par les différentes unités du Groupe sont matures et les évolutions se font à la marge. Chaque entité du Groupe a la possibilité de construire une offre attrayante et de se démarquer de ses compétiteurs mais chaque entité doit passer d'une culture : volume / prix à un concept niche/créativité/service. La contraction économique actuelle ne favorise pas le développement de ce concept et la pratique historique est très difficile à faire évoluer. Par ailleurs la tendance de la distribution est de faire porter sur le fournisseur la gestion des rayons.

Par ailleurs, la gestion des filiales étrangères n'est guère facile, car n'est pas construite sur un modèle éprouvé.

36.2. Risques propres au Groupe et à son organisation

Le Groupe ne présente pas, en tant que structure, de risque particulier. Néanmoins les dirigeants des principales sociétés contrôlent aussi le capital des sociétés du Groupe directement ou indirectement ; leur rôle prépondérant tant opérationnel que d'actionnaires de référence rend le Groupe dépendant de ces personnes. Afin d'atténuer ce facteur de risque, certaines dispositions renforçant l'implication de l'encadrement ont été mises en place. Des solutions ont ainsi été étudiées pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, une procédure de remplacement des hommes-clés existe. Pour l'encadrement considéré comme "clé" dans la structure, il a été mis en place au 1^{er} trimestre 2008, un accès au capital par une émission d'OBSAAR dont une partie des BSAAR a été cédée au personnel clé répondant à cet objectif. Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 janvier 2008. Au cours de l'exercice 2008 le Groupe avait nommé un directeur de la division revêtement de sol qui s'est révélé être un échec. Il a été remercié en octobre 2009. D'autre part la direction générale s'est étoffée au troisième trimestre 2009 avec le recrutement de compétences en particulier financières au plus haut niveau.

36.3. Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe

Le secteur du revêtement de sol et de la fabrication de meubles est parvenu ces dernières années à maturité. La crise économique qui a débuté au dernier trimestre 2008 est particulièrement ressentie par ces deux secteurs d'activité. La concurrence sur tous les marchés est plus forte et le Groupe doit faire face à une mondialisation des acteurs. De plus, certains concurrents sont aussi des producteurs de panneaux ce qui leur octroie une plus grande maîtrise des approvisionnements et de leurs coûts de production, ce qui n'est pas le cas du Groupe. D'autant que la tendance est à la concentration des producteurs de panneaux. On constate même l'entrée en jeu d'un client majeur de l'entreprise qui devient fournisseur de matière première consommée dans nos fabrications.

GROUPE EPI

Après un cycle d'augmentation très important, le prix des matières premières nécessaires, notamment le bois pour les panneaux de particules et l'énergie ont retrouvé leur cours de fin 2007, la maîtrise des approvisionnements reste une condition sine qua non de la compétitivité du Groupe et de ses activités.

Après l'accalmie en 2009, les prix de la matière première repartent à la hausse. Les coûts de production augmentent alors que les prix de vente sont orientés à la baisse car les clients ont connaissance des surcapacités de production par rapport à la demande. Au regard de leur manque de croissance en particulier dans le domaine du meuble kit, les clients n'acceptent aucune révision significative de prix et les services que doit apporter le Groupe au-delà de sa production sont de plus en plus importants et renchérisent les coûts globaux. Les marchés à l'export ont pâti de la parité euro/dollar et la variation des cours des devises impacte nécessairement le résultat.

L'environnement concurrentiel très important conduit le Groupe à investir dans des axes de recherche et de nouveaux produits en permanence. Le nouveau produit « finish foil », dont la production industrielle a démarré en Russie au cours du 1^{er} semestre 2008, n'a pas encore réussi à percer et la mise en œuvre de l'usine est plus longue que prévue. EPI VOSTOK est un investissement qui a nécessité de qualifier les matières premières d'origine locale et une mise au point de matériel pour intégrer des contraintes particulières. Le retard dans la mise en exploitation industrielle n'entraîne pas d'autres risques que celui d'être arrivé sur le marché russe avec 6 mois de retard. L'usine de VOSTOK est très dépendante des fournisseurs locaux quant à ses approvisionnements en matière première. Les concurrents de EPI subissent les mêmes contraintes et aléas.

Le Groupe reste sensible à tout nouveau produit et prend toute mesure pour rester à la pointe dans ses secteurs d'activités et rechercher en permanence des gains de productivité tout en se préoccupant des problèmes de santé, tant ceux liés aux produits qu'à la production de ces mêmes produits.

Les normes environnementales de plus en plus draconiennes imposent au Groupe une veille de tous les instants. Ces normes, en adéquation avec les préoccupations légitimes tant des populations que des clients et de tous les personnels du Groupe, présentent deux risques principaux:

- Un facteur de déséquilibre concurrentiel avec les producteurs d'autres régions du monde, causé par l'impact économique de ces normes.
- Les activités du Groupe sont exercées dans des établissements classés soumis à autorisation préalable. Or la tendance forte au renforcement des normes environnementales d'année en année ne permet pas d'avoir de certitude sur l'obtention des autorisations indispensables dans le futur.
- Les associations de consommateurs ont en point de mire les C.O.V et formaldéhydes qui sont en partie liés à la matière première.

Afin de prévenir tout risque environnemental le Groupe a mis en place une politique de suivi et de prévention de ce risque et procède régulièrement à la mise aux normes de ses installations. Les investissements correspondants sont engagés. Ces derniers ne sont pas significatifs et sont inclus dans les coûts de maintenance annuels, soit un budget annuel de l'ordre de 500.000 euros pour le Groupe. Dans ce budget ne sont pas inclus les renouvellements de matériel qui doivent être remplacés du fait de leur âge, vétusté et usure. Ceux ci sont inclus dans le plan d'investissements généraux (ex: les chaudières).

Le Groupe met en œuvre ses moyens et ses ressources pour respecter les conditions d'exploitation qui lui sont prescrites par les différents organismes de contrôle.

Les risques technologiques liés à l'activité sont faibles. Les installations de Marlenheim, Dinsheim, Erstein, Boulay, Tonnerre sont sprinklées ; une visite trentenaire est prévue pour l'une d'entre elles (Boulay). Pour la plupart des sites, un système agréé de détection et d'extinction des étincelles a été mis en place. Une partie des locaux de stockage de La Courtine a été déclarée inutilisable pour des raisons de sécurité vis-à-vis du voisinage, sans conséquence sur la production.

Le Groupe a souscrit les assurances nécessaires à la couverture de sa responsabilité civile vis à vis des biens et des personnes du fait de ses activités et de l'exploitation de ses installations. Ces polices d'assurances couvrent aussi les risques environnementaux. Des polices d'assurance multirisques couvrent ses installations et sites.

Le montant des primes d'assurances versées en 2009 est de 1.091 K€. Cela concerne principalement l'assurance multirisques (593 K€), l'assurance clients (353 K€) ainsi que la responsabilité civile (39 K€).

GROUPE EPI

Le montant des capitaux assurés se décompose comme suit :

-Responsabilité Civile :

Exploitation 8.000 K€

Pollution accidentelle 1.500 K€par sinistre et par an.

-Multirisques dommages aux biens :

Dommages matériels (bâtiments, matériels, marchandises) 285.084 K€

Pertes d'exploitation (marge brute) 76.600 K€

36.4. Risques financiers

36.4.1. Risque de liquidité

Des facilités de caisse sont négociées annuellement avec les partenaires bancaires au sein de chaque entité du Groupe.

Le Groupe EPI est principalement financé par l'emprunt obligataire de la maison mère, des emprunts bancaires classiques et des locations financements contractés au niveau de chacune de ses filiales opérationnelles.

Les deux premières échéances annuelles de l'emprunt obligataire d'une durée de cinq ans ont été honorées sans difficultés.

La répartition globale des emprunts bancaires par taux est la suivante : Voir Notes 16

Au 31/12/2009, la trésorerie du Groupe s'élève à 8.957 K€contre 23.830K€au 31 décembre 2008. Il est important de noter que la société dispose également de valeurs mobilières de placement (classées en autres actifs financiers selon IAS 7 et décrites dans la Note 9) pour un montant de 56.251 K€et a mobilisé son compte client qui s'élève à 40.026 K€au 31 décembre 2009, à concurrence de 24 M€au travers d'une ligne de crédit revolving confirmée de 20 Millions d'Euros. Le Groupe EPI a mis en œuvre une gestion centralisée des comptes de trésorerie de l'ensemble de ses filiales. Au regard des soldes journaliers de chacune des entités, le Groupe décide de la souscription de sicav, de la mise en place d'autorisations de découvert ou finalement de virements de trésorerie de la maison-mère par le biais de compte-courants.

Au 31/12/2009, la trésorerie du Groupe se répartit de la manière suivante entre les principales filiales:

- EPI :	5.684 K€
- Alsapan:	220 K€
- Hautecoeur	2.471 K€
- Autres :	582 K€

Il existe cependant un risque potentiel de liquidité en cas de non-respect de covenants (cf. Note 33). A ce jour et en fonction de ces éléments, la société considère ne pas être en risque de liquidité.

36.4.2. Risque actions

Les risques sur actions concernent les valeurs mobilières de placement dont le détail figure dans la Note 9 'Autres actifs financiers'

Le risque concerne des SICAV classées dans ce poste selon les critères de l'IAS7.Il s'agit plus d'un risque sur la valeur, que sur la liquidité, celle-ci étant généralement limitée à une semaine.

Les SICAV monétaires ne présentent aucun risque de liquidité. Seuls les dépôts à terme présentent un risque limité dans le temps (maximum trois mois) Cf. Note 14.

36.4.3. Risque de taux : Cf. Note 16.

36.4.4. Risque de change : Cf. Note 22.

GROUPE EPI

36.5. Risques juridiques

En prenant une licence pour les revêtements de sol dits « sans colle » auprès de UNILIN, EPI a mis fin à tous litiges avec UNILIN et ainsi peut produire et vendre sans restriction sur tous les marchés sans risque et en toute sécurité, y compris en Amérique du Nord. Cette licence UNILIN a été étendue à SELFLOOR, filiale de EPI qui a repris une partie des actifs de ROYSOL et de son fonds de commerce revêtements de sol.

Un conflit de voisinage opposant EPI à un particulier sur le site de Marlenheim est pendant devant les tribunaux. Ce voisin se plaint de nuisances acoustiques, le tribunal a ordonné une expertise judiciaire. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un conflit de voisinage opposant ALSAPAN à un couple de particuliers sur le site de Dinsheim est pendant devant les tribunaux. Ces voisins se plaignent de nuisances diverses. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige opposant EPI à une société de recyclage de poussière de bois (NACOSPAN) est pendant devant les tribunaux belges. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige pendant devant le tribunal de commerce de Versailles oppose un dirigeant de SERIBO à EPI : la société SERIBO a cédé le 24 février 2004 la société Alsapan à Alsafinances. Alsapan et Alsafinances ont par la suite été absorbées par EPI.

Un membre du conseil de surveillance de SERIBO a demandé la nullité de la cession de la société Alsapan et exigé des anciens dirigeants de SERIBO et d'Alsapan (aujourd'hui EPI) le versement de dommages et intérêts. La demande de dommages et intérêts s'est élevée à 6.985 K€

EPI considère qu'il est peu probable que la nullité de la cession d'Alsapan soit prononcée. De même, le risque qu'EPI soit condamnée à verser des dommages et intérêts à ce titre est qualifié de faible.

Ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision.

A la connaissance de la société, il n'existe pas, sur une période couvrant les douze derniers mois, d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourraient avoir ou auraient eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Les principaux risques provisionnés sont les suivants:

- Le litige opposant EPI à un voisin à Marlenheim, évoqué ci-dessus, a fait l'objet d'une provision pour un montant de 1.094K€
- Un autre litige opposant ALSAPAN à un couple de riverains de Dinsheim sur Bruche a été provisionné pour 1.000 K€ Au travers d'une « association de défense » Mr et Mme WABARTHA font valoir un préjudice personnel et sollicitent 500 K€ de dommages et intérêts par époux.
- Un litige oppose une société de recyclage belge à EPI devant le tribunal de Courtrai pour un différend concernant la fourniture de poussière de bois- provisionné pour 1.350 K€

36.6. Risques d'approvisionnement

Les matières premières, utilisées par les différentes entités du Groupe, sont commercialisées par plusieurs fournisseurs dont le nombre se réduit et dont un site est aussi client du Groupe.

Les panneaux peuvent être approvisionnés auprès de moins d'une dizaine de fabricants européens. Il n'est pas exclu que des regroupements se poursuivent dans ce secteur d'activité. Le Groupe est dépendant des fournisseurs extérieurs pour ses approvisionnements en panneaux. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

L'activité revêtement de sol subit les conséquences des surcapacités de production du secteur, ainsi que la concurrence sévère des producteurs de panneaux qui ont tous, à présent, des unités de production de revêtement de sol stratifié. Ceux-ci bénéficient par conséquent d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution. Le coût des transports est un facteur qui rend de moins en moins compétitifs les fabricants non intégrés. Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté.

Les décors en papier mélaminé peuvent être fournis par au moins cinq fournisseurs différents. Certains de ces fournisseurs possèdent des décors exclusifs. Le Groupe travaille principalement avec quatre fournisseurs. Le Groupe est totalement dépendant des fournisseurs

GROUPE EPI

extérieurs pour les approvisionnements de ce composant. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

Dans le domaine du panneau mélaminé la contractualisation est peu pratiquée. Par usage, les fournisseurs répercutent les évolutions des prix de leurs matières premières sur le prix de leurs produits. Les cours du bois ont une influence sur les prix ; la consommation de bois pour le chauffage en Europe, conduit à des évolutions chaotiques. Les cours du pétrole et du dollar impactent directement les prix des panneaux, de la mélamine et des papiers décors. Les importantes fluctuations des derniers mois ont influé sensiblement.

Une augmentation de 1% du prix des matières premières consommées par le Groupe réduirait la marge opérationnelle de 0,5% (0,3% pour les panneaux et de 0,2% pour les autres matières premières). De même une baisse des prix conduirait à une hausse de la marge dans les mêmes proportions sauf si les concurrents répercutent directement ces baisses.

36.7. Risques clients/distributeurs

La distribution a fortement évolué ces dernières années et les entreprises du Groupe ont comme client des groupes de plus en plus puissants et concentrés. Les différentes entités du Groupe ont des clients majeurs qui prennent de plus en plus d'importance, ce qui au regard du marché n'est pas anormal en soi.

Le risque le plus élevé est au niveau d'ALSAPAN dont le client le plus important a représenté 57% de son chiffre d'affaires 2009. La fidélité et la qualité relationnelle et commerciale entretenue entre ALSAPAN et ce client peut la placer dans une situation de dépendance au regard de la part de chiffre d'affaires réalisé avec celui-ci. Cette situation n'est cependant pas nouvelle.

EPI est lui aussi exposé à ce même type de risque du fait de la croissance de la part de marché de son principal client qui concourt à environ 50% de son CA.

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients de chaque entité du Groupe pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

36.8. Actifs dépréciés

- Les stocks sont dépréciés à hauteur de 2.158 K€(cf. Note 11)
- Les clients sont dépréciés à hauteur de 2.268 K€(cf. Note 12)
- Une créances de l'actif non courant de 299 K€est dépréciée à 100% (cf. Note 9)
- Des actifs financiers (PHOENIX) pour 1.992 K€sont dépréciés à quasi 100% (cf. Note 9).

Concernant la gestion du risque client, le groupe a souscrit un contrat d'assurance crédit. La couverture lorsqu'elle est mise en place, doit permettre de couvrir environ trois mois de chiffre d'affaires ainsi que le portefeuille de commandes du client. L'analyse est faite au cas par cas par le crédit manager puis validée par la direction commerciale.

Il n'y a pas d'autres catégories d'actifs dépréciées (cf. Note 8 relative aux tests de valeur des actifs).

Note 37 –Ventilation des instruments financiers

37.1. Actifs et Passifs financiers

Selon IFRS 7 § 8 les actifs et passifs financiers doivent être présentés par catégorie :

- Actifs à la juste valeur par résultat
 - Placements détenus jusqu'à l'échéance
 - Prêts et créances
 - Actifs disponibles à la vente
- Passifs à la juste valeur par résultat
- Passifs au coût amorti

En voici la synthèse :

Postes du bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Actifs & Passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts Créances & Dettes	Passifs au coût amorti
Autres titres immobilisés	39	39			39		
Prêts	65	65				65	
Fonds de garantie, dépôts & cautionnement	221	221				221	
Valeurs mobilières de placement classées en autres actifs financiers	56.251	56.251	56.113	118		20	
Créances clients	40.026	40.026				40.026	
Fournisseurs acomptes versés	1.187	1.187				1.187	
Fournisseurs avoirs à recevoir	1.236	1.236				1.236	
Personnel & comptes rattachés	51	51				51	
Débiteurs divers	89	89				89	
Sicav monétaires	5.074	5.074		5.074			
Dépôts à terme	3.001	3.001		3.001			
Trésorerie	882	882		882			
Total des instruments financiers à l'Actif	108.122	108.122	56.113	9.075	39	42.895	0
Emprunts portant intérêts inscrit en passifs non courants	38.161	38.161		1.163			36.998
Part à court terme des emprunts portant intérêts	35.034	35.034		958			34.076
Dettes fournisseurs d'exploitation	8.585	8.585				8.585	
Clients acomptes versés	660	660				660	
Dettes fiscales & sociales	8.618	8.618				8.618	
Dettes fournisseurs d'immobilisation	1.565	1.565				1.565	
Clients avoirs à établir	8.777	8.777				8.777	
Autres passifs financiers courants	7	7				7	
Total des instruments financiers au Passif	101.407	101.407	0	2.121	0	28.212	71.074

37.2. Compte de résultat

Selon IFRS 7 § 20 doivent être mentionnés les profits et pertes sur :

- Les actifs et passifs à la juste valeur par résultat
- Les placements détenus jusqu'à l'échéance
- les prêts et créances
- Les passifs financiers au coût amorti
- Les Actifs disponibles à la vente

En voici la synthèse :

Contrepartie	Produits de trésorerie & équivalents trésorerie			Coût de l'endettement brut			
	Produits de cession de VMP	Autres intérêts & produits assimilés	Juste valeur par résultat	Goodwill d'acquisition titres/résultat	Juste valeur par résultat	Charges d'instruments de couverture de taux	Intérêts des dettes au coût amorti
Dépôts à terme		1.165					
Sicav monétaires	106		- 4				
Titres				- 500			
Créances		77					
Trésorerie						- 1.060	
Emprunts portant intérêts inscrits en passifs non courants					263		- 1.220
Part à court terme des emprunts portants intérêts					- 87		
Total	106	1.242	- 4	- 500	176	- 1.060	- 1.220

Note 38 - Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif risquant de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31/12/2009 et la date du Directoire ayant arrêté ces comptes le 30/03/2010.

20.4 Date des dernières informations financières

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées par nos commissaires aux comptes est le 31 décembre 2009

Les dernières informations intermédiaires publiées concernent le premier semestre 2009. Celles-ci ont également été vérifiées par nos commissaires aux comptes.

20.5 Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2009

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention la note 2.3.4 « Nouvelles normes et interprétations » et la note 2.3.5 « Changements de méthodes »

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 32- « Instruments financiers et produits dérivés » expose le traitement comptable appliqué aux contrats d'échange de taux (SWAPS) conclus en 2008. Nos travaux ont consisté d'une part à vérifier le caractère approprié du traitement comptable retenu ainsi que des hypothèses de base utilisées pour évaluer la juste valeur de ces contrats à la clôture de l'exercice, et d'autre part à revoir les calculs effectués et vérifier que la note 32 - « Instruments financiers et produits dérivés » donne une information adéquate.

Estimations comptables

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 8 « Test de valeur des actifs ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation.

Comme indiqué dans la note 18 « Autres provisions non courantes », dans la note 21 « Autres provisions courantes » et dans la note 36.5 « Risques juridiques », votre société constitue des provisions pour couvrir les risques qu'elle encourt.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par le groupe, décrites dans les notes citées ci-dessus, sur la base des éléments disponibles, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Reichstett, le 29 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS
Jean-Brice de TURCKEIM

SEGEC
Frédéric PIQUET

20.5.1 Les commissaires aux comptes ont établi :

Un rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne qui figure au § 16.3 du présent document de référence.

Un rapport sur les conventions réglementées conclues lors de l'exercice clos le 31 décembre 2009 qui figure au § 19 du présent document de référence

20.6. Politique de distribution de dividendes

EPI n'a pas distribué de dividendes au cours de l'exercice écoulé (ni en 2006, ni en 2007, ni en 2008). Cependant il est proposé par le Conseil de Surveillance à l'assemblée générale de verser des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2009 et pour les cinq prochains, soit 90.000 euro par exercice.-voir rapport du Président du Conseil de Surveillance supra § 16.3

20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Hormis un litige de voisinage à Marlenheim en cours, EPI n'est pas actuellement impliquée dans des litiges susceptibles d'affecter substantiellement son patrimoine, sa situation financière, son activité ou ses résultats. (Cf. § 4.4)

A la connaissance de la société, il n'existe pas, sur une période couvrant les douze derniers mois, d'autres procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourraient avoir ou auraient eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Rappel : Au premier trimestre 2008, EPI a émis avec succès un emprunt obligataire d'un montant de 39,992 millions d'euros afin de restructurer et rationaliser sa dette (émission d'OBSAAR). Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 janvier 2008 (Cf. Note 15.1 page 102)

Il faut rappeler le début de la commercialisation du revêtement de sol produit en Russie au cours du second semestre 2008.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1. Capital social

1. Capital souscrit – catégorie d'actions

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le capital social de EPI s'élève à 6 498 908 € et est réparti en 3 249 454 actions de deux (2) euros de valeur nominale par action.

Toutes les actions sont intégralement libérées.

Toutes les actions sont de même catégorie.

2. Titres non représentatifs du capital

Il n'existe pas d'actions non représentatives du capital.

3. Titres auto détenus – Autocontrôle

Au jour de publication du présent document de référence, la société EPI, ni aucune de ses filiales ne détient d'actions émises par elle. Aucune action de la société EPI n'est détenue par un tiers pour son compte.

Lors de sa réunion du 29 juin 2009, l'Assemblée Générale des actionnaires a, dans sa neuvième résolution ordinaire, conféré au Directoire :

« pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 324 945 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action EPI par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,

- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,

- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions,

- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,

- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Ces rachats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres et aux époques que le Directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la Société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Le prix maximum d'achat est fixé à 21 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 6 823 845 euros.

Par ailleurs, la société ne détient, ni n'a acquis ou cédé de participation croisée.

4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bon de souscription

GROUPE EPI

EPI n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital en 2007. Début 2008, EPI a émis avec succès des OBSAAR –voir note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008-. Le tableau de la Note 15.1 page 104 montre la répartition du capital potentielle après exercice des BSAAR.

5. Capital autorisé

Il n'y a aucune délégation de compétence en matière d'augmentation de capital et ce à quel titre que ce soit.

6. Capital faisant l'objet d'une option

Néant.

7. Evolution historique du capital

Le tableau suivant présente les opérations intervenues sur le capital de EPI depuis 1993 :

Date	Nature de l'opération	Montant des variations			Capital après opération		
		Valeur nominale par action	Prime	Nombre d'actions créées	Valeur nominale par action	Montant du capital	Nombre total d'actions
19/03/1993	Apport initial	100F soit 15,24€	-	3000	100F soit 15,24€	300 000F soit 45 734€	3000
14/03/1995	Augmentation en numéraire	100F soit 15,24€	-	97 000	100F soit 15,24€	10 000 000 F soit 1 524 490€	100 000
30/04/1997	Augmentation par incorporation de réserve	100F soit 15,24€	-	110 000	100F soit 15,24€	21 000 000F soit 3 201 429€	210 000
30/04/1997	Division du nominal	10 F soit 1,52€	-	1 890 000	10 F soit 1,52€	21 000 000F soit 3 201 429€	2 100 000
25/09/1997	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	10 F soit 1,52€	100F soit 15,24€	636 364	10 F soit 1,52€	27 363 640F soit 4 171 560€	2 736 364
04/09/1998	Augmentation de capital - paiement des dividendes en actions	10 F soit 1,52€	91,97F soit 14,02€	32 846	10 F soit 1,52€	27 363 640F soit 4 171 560€	2 769 210
23/04/1999	Augmentation de capital par prélèvement sur le compte "Prime d'émission montant du capital"	2 €	-	-	2 €	5 538 420 €	2 769 210
30/10/1999	Augmentation du capital - paiement des dividendes en actions	2 €	10,93€	57 844	2 €	5 654 108 €	2 827 054
28/09/2004	Augmentation de capital suite fusion	2 €	9,837€	422 400	2 €	6 498 908 €	3 249 454

Le tableau suivant présente l'évolution de la répartition du capital par actionnaire.

Actionnaires	31.12.09 nombre d'actions	2009 % capital	2009 droits de vote	31.12.08 nombre d'actions	2008 % capital	2008 droits de vote	31.12.07 nombre d'actions	2007 % capital	2007 droits de vote
STRUB SA	1.869.871	57,54	57,54	1.826.106	56,20	56,20	1.633.904	50,28	50,28
Ulrich ZIEROLD	1			1			1		
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	14,73	478.493	14,73	14,73	408.093	12,56	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52
PAUL STRUB	0	0	0	0	0	0	42.240	1,30	1,30
FANNY NUSS - STRUB	0	0	0	0	0	0	126.720	3,90	3,90
MICHEL STRUB	0	0	0	0	0	0	42.240	1,30	1,30
Gérard VOIRIN	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29
David BASKEYFIELD	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31
Divers nominatif	146			146			146		
Public	539.571	17,54	17,54	583.336	17,95	17,95	634.738	19,54	19,54
TOTAL	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100%

Le capital de la société STRUB SA est lui-même détenu à hauteur de 50% par la Succession de Monsieur Jean-Jacques STRUB et à hauteur de 50% par Madame Marie-Elisabeth LANOUX, Présidente du Conseil de Surveillance et ses enfants. La société STRUB SA a été créée en 1998 par la famille STRUB, elle exerçait principalement une activité de négoce de bois et panneaux, étant précisé qu'elle a recueilli, par voie d'apport partiel en 1990, le fonds de menuiserie, scierie et commerce de bois précédemment exploité par la Société d'Exploitation des Etablissements STRUB, entreprise familiale également. A effet du 1^{er} janvier 2009, STRUB SA loue son fonds de commerce à la société STRUB Bois et ne conserve donc qu'une activité de holding. Son chiffre d'affaires moyen annuel est de l'ordre de 3 millions d'euros.

21.2. Acte constitutif et statuts

1. Objet social

L'article 3 des statuts de EPI est rédigé comme suit :

« La société a pour objet :

- la production et la commercialisation de tout produit destiné à l'habitat, à l'industrie du meuble et aux industries connexes,
- toutes activités de production pouvant se rattacher ou non aux opérations ci-dessus.
- et plus généralement de faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.

Elle pourra prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires. »

2. Dispositions importantes des statuts de l'émetteur concernant les membres de ses organes de direction et de surveillance

Directoire (extraits des articles correspondants des statuts)

Un Directoire administre et dirige la société sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Le nombre de ses membres est fixé par le conseil de surveillance sans pouvoir excéder un nombre de cinq. Si un siège est vacant, le Conseil de Surveillance doit dans les deux mois modifier le nombre de sièges qu'il avait antérieurement fixé ou pourvoir à la vacance. Les membres du Directoire, personnes physiques, peuvent être choisis en dehors des actionnaires. Nommés par le Conseil de Surveillance, ils ne peuvent être révoqués que par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur proposition de ce conseil.

Le Directoire est nommé pour une durée de quatre années qui prend fin à l'issue de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent les fonctions.

Tout membre du Directoire est réputé démissionnaire d'office lorsqu'il atteint l'âge de 70 ans.

Le Conseil de Surveillance confère à l'un des membres du Directoire la qualité de Président, mais le Directoire assume en permanence la direction générale de la société.

Les réunions du Directoire peuvent se tenir même en dehors du siège social. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres en exercice, chacun d'eux, disposant d'une voix. Le vote par représentation est interdit. En cas de partage, la voix du président du directoire est prépondérante. Les procès-verbaux des délibérations du Directoire, lorsqu'ils sont dressés, sont établis sur un registre spécial et signés du Président et d'un autre membre. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement certifiés par le Président ou un directeur général.

Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au conseil de surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle les documents comptables qui doivent être soumis à l'assemblée annuelle.

Le président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire qui portent alors le titre de directeur général. La présidence et la direction générale peuvent être retirées à ceux qui en sont investis par décision du Conseil de Surveillance. Vis-à-vis des tiers, tous actes engageant la société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de directeur général.

Conseil de Surveillance (extraits des articles correspondants des statuts)

Un Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. Il est composé de trois membres au moins et de vingt quatre au plus ; toutefois, en cas de fusion, ce nombre de vingt quatre peut être dépassé dans les conditions et limites fixées par la loi.

Le nombre d'actions nominatives dont chaque membre du Conseil de Surveillance est tenu d'être propriétaire, conformément aux prescriptions légales, est fixé à un.

Les membres du Conseil sont nommés pour quatre années par l'assemblée générale ordinaire qui peut les révoquer à tout moment.

Le nombre des membres du Conseil de Surveillance ayant atteint l'âge de 75 ans ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil. Lorsque l'âge limite est atteint, le membre le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

Le Conseil élit parmi ses membres un Président et un Vice-président qui sont chargés de convoquer le Conseil et d'un diriger les débats et qui exercent leurs fonctions pendant la durée du mandat du Conseil de Surveillance. Le Président et le Vice-président sont des personnes physiques.

Le Conseil de Surveillance délibère et prend ses décisions dans les conditions prévues par la loi.

3. Droits attachés aux actions existantes

Droits et obligations attachés aux actions – Extraits des statuts

La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les assemblées générales.

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et dans l'actif social.

Le cas échéant, et sous réserve de prescriptions légales impératives, il sera fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale respective, toutes les actions alors existantes reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Sous réserve des dispositions légales relatives au droit de vote dans les assemblées et au droit de communication conféré aux actionnaires, les actions sont indivises à l'égard de la société, de sorte que les copropriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par l'un d'entre eux ou par un mandataire unique, désigné par justice en cas de désaccord.

Conditions d'exercice du droit de vote – Extraits des statuts

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. De même, en cas de modification de la valeur nominale des actions existantes, le droit de vote double est maintenu pour les actions de la nouvelle valeur nominale remplaçant les actions anciennes. Pour le surplus, le droit de vote double s'acquiert, cesse ou se transfère dans les cas ou conditions fixés par la loi.

Lorsque la propriété des actions est démembrée, le droit de vote attaché à ces actions appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Répartition statutaire des bénéfices – Extrait des statuts

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % pour constituer le fond de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fond de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus et augmenté des reports bénéficiaires.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui, sur proposition du Directoire peut, en tout ou en partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital. L'assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, soit en numéraire, soit en en actions émises par la société, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

4. Modification du droit des actionnaires

Il n'existe pas de disposition plus stricte que ne le prévoit la loi. Toute modification se fait dans le cadre de la loi.

5. Assemblées d'actionnaires - Extraits des statuts

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les règlements (publications au BALO et dans un journal d'annonces légales du lieu du siège social) et par voie de presse. Elles sont qualifiées d'extraordinaire lorsque leurs décisions se rapportent à une modification des statuts et d'ordinaires dans les autres cas.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales, de s'y faire représenter ou de voter par correspondance, quel que soit le nombre de ses titres de capital, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits pour son compte en application du septième alinéa de l'article L 228-1 du code de commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité.

Le Directoire peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

6. Disposition statutaire pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Néant.

7. Obligation statutaire de déclaration de franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévue par celle ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale, qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 0.5 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction jusqu'au seuil de 4.5 % inclus, est tenue d'informer la société dans un délai de 10 jours de bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient.

Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

Les franchissements de seuils donnant lieu à déclaration s'apprécient en tenant compte des actions détenues par les sociétés actionnaires à plus de 50 % , directement ou indirectement, de la société déclarante, par les sociétés dont le capital est détenu à plus de 50 % , directement ou indirectement, par la société déclarante, ainsi que par les sociétés dont plus de 50 % du capital est détenu, directement ou indirectement par une société détenant elle-même, directement ou indirectement plus de 50 % du capital de la société déclarante.

En cas de non respect des obligations statutaires des 1^{er} et 2^{ème} alinéas, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social.

8. Conditions régissant les modifications de capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit

Néant.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Il n'existe pas de contrat important hors ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant.

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents)

- l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur;
- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis, par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement;
- les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas du groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement.

peuvent être consultés, sur support physique au siège de EPI SA ou par voie électronique : www.epi.fr

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

L'émetteur ne détient aucune autre participation que celles présentées dans les organigrammes figurant au § 7.

26. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2009

Aucun évènement significatif risquant de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31/12/2009 et la Date du Directoire ayant arrêté ces compte le 30/03/2010.

Le seul évènement important marquant cette période est malheureusement la disparition accidentelle de notre Président, Jean-Jacques STRUB en date du 23 avril 2010.

27. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL CLOS AU 30 JUIN 2010

27.1. Rapport semestriel d'activité

1. Les chiffres clés du semestre commenté

Groupe EPI

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2010

En K€	1 ^e Semestre 2010	1 ^e Semestre 2009	évolution	2 ^e T 2010	2 ^e T 2009	évolution
Revêtement de sol	35 732	34 796	2,69 %	17 889	19 056	- 6,11 %
Négoce	2 369	5 130	-53,82 %	1 292	2 491	-48,16 %
Meubles en kit	55 935	61 012	-8,32 %	28 695	26 553	8,07 %
Totaux	94 036	100 938	-6,84 %	47 876	48 100	-0,46 %

Les données ci-dessus sont nettes des intercos Cf Note 34.1.2

GROUPE EPI

Le groupe EPI produit et commercialise des revêtements de sol mélaminés et des meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés et conduit également une activité de négoce de meubles sous-traités principalement en Asie.

Pour le deuxième trimestre 2010, le chiffre d'affaires du groupe, est en très léger retrait de 0,46 %, par rapport au même trimestre de 2009. Mais pour la première fois depuis le début de la crise économique le chiffre d'affaires de l'activité meubles en kit affiche une progression. Sur le semestre la réduction est de 6,84 %. L'activité négoce devient marginale et sortira sous peu du modèle économique du Groupe.

Les dernières publications du Groupe annonçaient ces évolutions et en particulier le recentrage sur les savoirs faire historiques, meubles en kit et revêtement de sol. Les niveaux d'activité vont être de même nature au moins pour le trimestre en-cours et très probablement pour le suivant. Dans un contexte conjoncturel où la prudence reste de mise, l'ensemble des mesures de gestion prises en 2009 vont permettre au Groupe de respecter sereinement, sur l'exercice, ses engagements financiers.

2. Description générale de la situation financière et des résultats de l'émetteur et de ses filiales pendant le semestre

Principales activités

Le Groupe EPI produit et commercialise des revêtements de sol mélaminés (RDS) et des pièces ou des meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés. Il conduit également une activité de création et de négoce de meubles.

Production et commercialisation de revêtement de sols stratifiés

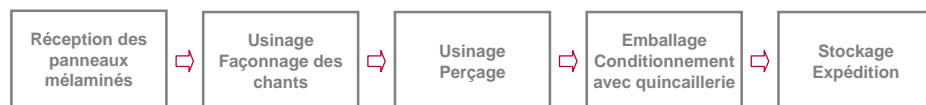


- Circuits de distribution :

- Pour les gros volumes, les ventes sont majoritairement traitées par les équipes du siège de plus en plus renforcées par des commerciaux « terrain » ;
- Pour des volumes moindres, les ventes se font par l'intermédiaire d'agents, et de commerciaux exclusifs.

Production de meubles en kit

Processus de production par mélamine



Processus de production par enrobage



- Circuits de distribution :

- Les chaînes de distribution spécialisées, équipement du foyer et meubles.
- Les GSB.
- Les négociants traditionnels de meubles.
- Les véricistes (spécialisés dans le domaine du bureau).

Création et négoce de meubles

L'activité dite de "négoce" est exercée essentiellement par HAUTECOEUR SAS et ses filiales HAUTECOEUR Espagne et DGS basée à Hong-Kong. HAUTECOEUR conçoit et dessine des meubles dans son bureau d'étude intégré et les fait fabriquer, pour la plupart, en Asie. Le suivi de fabrication et la gestion qualité sont assurés par DGS. Ces meubles sont ensuite expédiés depuis l'Asie par voie maritime dans les entrepôts de HAUTECOEUR en Europe -France ou Espagne- ou envoyés directement à certains clients.

Cette activité de négoce recouvre aussi l'importation de différents objets décoratifs et de petits mobiliers depuis les pays d'Asie du sud-est. Les meubles et objets sont ensuite commercialisés par les commerciaux communs à HAUTECOEUR et ALSAPAN.

Détail par société du Groupe

EPI, EPI Vostok et SELFLOOR ont une activité de production et commercialisation de revêtements de sol stratifiés. SELFLOOR a repris les sites de production de ROYSOL en juillet 2007. EPI Vostok a connu un retard dans la mise en production industrielle de « finish foil », la production industrielle est maintenant lancée. FLOORIAN gère un dépôt aux Etats-Unis. L'activité d'ALSAPAN est la production de meubles en kit. Pour HAUTECOEUR et ses filiales il s'agit de création et de négoce de meubles. Il n'existe pas de réelle saisonnalité sur tous ces produits, bien que dans la commercialisation des meubles, on note l'importance plus marquée du chiffre d'affaires réalisé au deuxième semestre, cela étant dû à un effet « rentrée des classes ».

EPI

EPI fabrique et vend du revêtement de sol stratifié. EPI est le seul fabricant français. Ces produits se démarquent du parquet par leur coût, deux fois moindre, leur facilité de pose ne nécessitant pas de colle, leur adaptation au marché mondial et leur grande diversité de décors par pressage d'une couche de papier imprimé et mélaminé. EPI met en œuvre 2 technologies : la mélamine et le finish foil. La technique de la mélamine est la plus ancienne. Celle du finish foil est réellement opérationnelle depuis l'exercice 2008.

FLOORIAN

FLOORIAN est une base avancée aux Etats-Unis qui disposait d'un stock de produits revêtements de sol pour la commercialisation et la distribution de ces produits. Ces stocks ont été vendus et FLOORIAN n'a plus d'activité depuis le 31.12.2008. L'activité aux Etats-Unis est reprise en direct par EPI.

EPI Vostok

EPI VOSTOK est entré en phase de production industrielle au cours du 1er semestre 2008. EPI Vostok produit un nouveau produit « finish foil » moins cher qui a été développé pour satisfaire aux besoins des marchés émergents et en produits d'entrée de gamme. EPI Vostok vend aussi des produits importés de l'usine EPI de Marlenheim.

SELFLOOR

SELFLOOR a repris à la barre du tribunal de commerce d'Auxerre les sites de production de ROYSOL et son fonds de commerce revêtement de sol en juillet 2007. Après une phase de transition qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs, l'ensemble de la production des sites de Tonnerre et de Saint Florentin, dans l'Yonne, a été transféré vers le site de Marlenheim fin 2009. L'activité a été reprise par EPI.

ALSAPAN

Spécialiste de la production et commercialisation du meuble en kit, ALSAPAN est un acteur européen majeur de la fabrication de meubles à base de panneaux de particules mélaminés ou enrobés.

HAUTECOEUR et ses filiales HAUTECOEUR Espagne et DGS

HAUTECOEUR conçoit et négocie des meubles d'appoint importés principalement d'Asie.

Tableau synthétique des sociétés du groupe avec leur activité :

ENTREPRISES DU GROUPE	SIEGES	ACTIVITES
EPI	Marlenheim (67)	RDS
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	MEUBLES
EPI VOSTOK	Noginsk (proche Moscou Russie)	RDS
SELFLOOR	Marlenheim (67)	RDS
HAUTECOEUR PARIS	Dinsheim s/Bruche (67)	NEGOCE
FLOORIAN	Miramar (USA)	RDS
DGS	Hong – Kong	NEGOCE
HAUTECOEUR-PARIS ESPANA	Madrid (E)	NEGOCE
FINALAM	Luxembourg (L)	RDS
SCI LA CHAPELLE WENDELIN	Dinsheim s/Bruche (67)	Immobilier de placement
LOCOFI	Dinsheim s/Bruche (67)	Immobilier
SCI MERKEL	Dinsheim s/Bruche (67)	Immobilier

Voir note annexes aux états financiers consolidés : 27.3 – Note 3

Principaux marchés

Description des marchés et de l'environnement concurrentiel

Le revêtement de sol (RDS)

Le marché est mondial.

Le revêtement mélaminé se différencie des autres revêtements de sol en ce qu'il est :

- moitié moins cher que le parquet en bois,
- plus décoratif, car il permet d'utiliser les décors de différents matériaux et de différentes couleurs,
- facile à poser,
- et plus hygiénique que la moquette.

Les marchés européens et nord-américains sont à la fois concernés par l'installation dans les bâtiments neufs et la rénovation. En Asie, le marché concerne presque exclusivement l'équipement de bâtiments neufs.

En valeur absolue (nombre de m² à poser) le volume du marché mondial retrouve la croissance en 2010 après 3 années de régression. En 2010, la croissance du marché mondial est de l'ordre de 11 %. Paradoxalement le marché Ouest Européen peine à la reprise en recul de 0,8% au premier semestre après une hausse de 5,6% en 2009 (source EPLF).

Le meuble en kit

Le marché du meuble en kit à base de panneaux mélaminés ou de finish foil connaît aussi une régression depuis fin 2008. La baisse du chiffre d'affaires du Groupe dans ce domaine est directement liée à la crise économique.

La concurrence

Si la concurrence est mondiale, elle demeure principalement concentrée en Europe. Les principaux acteurs présents sur le marché du revêtement de sol mélaminé, demeurent les mêmes depuis plusieurs années. Ceux dont la capacité de production théorique est significative sont listés dans le tableau ci-dessous :

<u>Concurrents</u>	<u>Pays</u>
<u>Groupe Kronospan/Kaindl</u>	<u>Allemagne/Autriche / Angleterre</u>
<u>Pergo / Pfleiderer</u>	<u>Suède/Allemagne / USA</u>
<u>Kronotex</u>	<u>Allemagne / Suisse / Pologne</u>
<u>Egger</u>	<u>Autriche</u>
<u>Unilin</u>	<u>Belgique</u>
<u>Groupe Berry</u>	<u>Belgique</u>
<u>Akzenta/Classen Gruppe</u>	<u>Allemagne</u>
<u>Yildiz Sunta MDF</u>	<u>Turquie</u>
<u>Yildiz Entegre</u>	<u>Turquie</u>

Source : EPLF.

Evènements ou situations susceptibles d'influencer les ventes

La fidélité et la qualité relationnelle et commerciale entretenues entre ALSAPAN et son principal client peut placer ALSAPAN dans une situation de dépendance au regard de la part de chiffre d'affaires réalisé avec celui-ci. Cette situation n'est cependant pas nouvelle.

Il en va de même avec EPI qui entretient aussi une relation fidèle et de qualité avec son principal client.

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients de chaque entité du groupe pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

L'avenir de EPI Vostok est lié au développement de ses ventes de produits « finish foil ». Il s'agit d'un procédé moins coûteux pour la fabrication de revêtements de sol stratifiés, dans lequel la couche décorée et d'usure n'est plus pressée à chaud mais simplement collée sur du panneau brut. La mise au point longue et difficile au niveau industriel a abouti. La capacité actuelle et quotidienne du site est de l'ordre de 6.000 m².

Dépendance du groupe EPI à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication

EPI est titulaire d'une licence auprès de FLOORING INDUSTRIES Ltd, une société du groupe UNILIN BEHEER B.V. et ainsi bénéficie du droit de fabrication et commercialisation de produits de revêtements de sol utilisant les brevets et procédés d'assemblage dits "sans-collé". Cette prise de licence a mis un terme définitif à tous litiges entre EPI et UNILIN. Cette licence est non-exclusive, elle permet de fabriquer dans les usines de revêtements de sols du groupe EPI, y compris EPI Vostok et SELFLOOR qui a repris les sites de production de ROYSOL, et de vendre dans le monde entier les produits, et ce jusqu'à expiration des brevets licenciés. En contrepartie, EPI paye une redevance définie pour chaque m² vendu utilisant les brevets. La redevance est fixe pour tout marché et tout volume vendu sans plafond ni seuil. Elle peut représenter jusqu'à 5% du prix de vente EXW du produit. Les redevances sont payées trimestriellement après déclaration des m² vendus. La licence est renouvelable chaque année par tacite reconduction.

Le montant des redevances dues n'est pas communicable pour des raisons d'obligation de confidentialité vis à vis d'UNILIN et pour des raisons évidentes de secret des affaires et de concurrence.

EPI a déposé plusieurs brevets relatifs à des techniques et procédés de fabrication et d'assemblage de revêtements de sols. EPI dépose aussi ses marques sur les principaux marchés : Europe, Amérique du Nord. Les différentes entités du groupe fabriquent aussi certains produits sous marques distributeurs en exclusivité pour leurs clients. EPI possède aussi des savoir-faire et techniques non brevetables mais qui constituent une richesse pour l'entreprise. Ces savoir-faire sont protégés par le secret (clause de confidentialité avec les clients ou les salariés).

Dans ce contexte, le groupe ne nous semble pas dépendant à l'égard d'un brevet.

GROUPE EPI

Historiquement le groupe EPI a toujours eu des clients qui représentent une part significative de son chiffre d'affaires. En fusionnant EUREMO et la partie meuble d'ALSAPAN, ce qui est devenu ALSAPAN, le groupe a, à la fois renforcé sa dépendance vis-à-vis du premier distributeur mondial de meubles en kit (les deux entités étaient des fournisseurs significatifs de ce client) mais a aussi créé une nouvelle relation avec ce client historique. Ce client a représenté 58% du chiffre d'affaires de la branche et 36% du chiffre d'affaires du groupe au premier semestre 2010.

Les performances reconnues en termes de services, ont permis d'hisser un des tous premiers distributeurs « DIY » nationaux (Do it yourself) au premier rang des clients d'EPI. Ce groupe entraîne EPI dans son sillage dans le cadre de ses implantations en Europe, facteur de croissance qui peut avoir une influence sensible sur l'activité. Ce client a représenté 58% du chiffre d'affaires de la branche et 23% du chiffre d'affaires du groupe au premier semestre 2010.

ALSAPAN et son principal client, comme EPI et son principal client sont interdépendants et leurs relations s'inscrivent dans le cadre d'un véritable partenariat industriel. Sous réserve d'être performant en termes de délai, de prix, de qualité et de réactivité, ALSAPAN et EPI seront alimentés en commandes. L'impact de l'évolution des prix des matières premières fait l'objet de négociations permanentes. Les investissements ont été ou sont réalisés sur la base de prévisions d'activité. Il est important de noter que ces clients ont toujours respecté scrupuleusement leurs engagements depuis leur entrée en relation avec ALSAPAN (fin des années 1980) et EPI (fin des années 1990), que les principes de tarification s'appuient sur des volumes et que l'horizon des engagements est fonction des gammes de produits développées.

La fiabilité des systèmes de prévisions et la distribution des produits pour partie au niveau mondial sont des facteurs qui apportent une base solide pour organiser les approvisionnements, la production et optimiser les flux.

En plus les atouts géographiques et industriels du groupe demeurent importants. Les clients du groupe ont besoin d'être livrés à date, dans les quantités et la qualité prévues. Le niveau de dépendance est réciproque.

Soldes intermédiaires de EPI et des filiales

EPI SA:

Au titre du 1^{er} semestre 2010, la société EPI a réalisé un chiffre d'affaires de 34.219 K€ (contre 32.285 K€ au premier semestre 2009).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	2.722.153 €
- Résultat financier	1.463.905 €
- Résultat exceptionnel	- 12.966 €
- Résultat après impôts	2.570.636 €

Société ALSAPAN:

Au titre du 1^{er} semestre 2010, la société ALSAPAN a réalisé un chiffre d'affaires de 56.373 K€ (contre 61.612 K€ au premier semestre 2009).

- Résultat d'exploitation	3.077.945 €
---------------------------	-------------

Société SELFLOOR :

Au titre du 1^{er} semestre 2010, la société SELFLOOR SAS a réalisé un chiffre d'affaires de 785 K€ (contre 4.201 K€ au premier semestre 2009).

- Résultat d'exploitation	- 377.393 €
---------------------------	-------------

Société DGS :

Au titre du 1^{er} semestre 2010 cette société, de droit hongkongais, a réalisé un chiffre d'affaires de 1.319 K€ (contre 2.367 K€ au premier semestre 2009).

- Résultat d'exploitation	9.680 €
---------------------------	---------

(Les données comptables en \$ ont été converties en € au cours du 30/06/2010 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat).

Société FLOORIAN :

Au titre du 1^{er} semestre 2010 cette société, de droit américain, n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. Celui-ci était de 0 K€ au premier semestre 2009.

- Résultat d'exploitation - 1.579 €

(Les données comptables en \$ ont été converties en € au cours du 30/06/2010 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat).

Société EPI VOSTOK :

Au titre du 1^{er} semestre 2010 cette société, de droit russe, a réalisé un chiffre d'affaires de 3.037 K€ (contre 1.392 K€ au premier semestre 2009).

- Résultat d'exploitation - 847.955 €

(Les données comptables en RUB ont été converties en € au cours du 30/06/2010 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat).

Société HAUTECOEUR :

Au titre du 1^{er} semestre 2010 cette société a réalisée un chiffre d'affaires de 2.762 K€ (contre 2.979 K€ au premier semestre 2009).

- Résultat d'exploitation - 60.229 €

Société FINALAM :

Les titres détenus par FINALAM sont totalement provisionnés. Cette société n'a aucune activité.

Société ALSAPAN FLOORING :

Cette société n'a eu aucune activité au titre du 1^{er} semestre 2010.

Aucune filiale ne détient d'actif économique stratégique, chacune maîtrise les techniques propres à son activité avec ses outils de production.

Rapport d'activité pour le premier semestre 2010

Le groupe EPI, est composé de trois activités :

- Fabrication et commercialisation de revêtement de sol stratifié (RDS)
- Fabrication et commercialisation de meuble en kit (Meuble)
- Création, édition et commercialisation de meubles produits en Asie (Négoce)

Description des facteurs clés extérieurs ayant une influence sensible sur l'activité

Pour la branche d'activité revêtement de sol, rappelons que la Russie est considérée comme un pays potentiellement très intéressant. L'implantation de notre filiale a pris un certain retard lié à l'environnement général. Néanmoins le marché russe est approvisionné depuis le début du second semestre 2008.

Le revêtement de sol stratifié est devenu un produit mature et les capacités de production mondiales sont nettement supérieures à la demande. De plus, la qualité et la valeur ajoutée qu'apportaient à leurs clients les industriels positionnés comme EPI (en tant qu'acheteurs de panneaux et fabricants de revêtement de sol stratifié) ont été récupérées par ces mêmes fournisseurs de matières premières qui ont à présent des unités de production de revêtement de sol. Ces derniers bénéficient en plus, d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution. Ceci est d'autant plus important à ce jour que les coûts de transport n'ont pas diminué.

Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté ce qui fait la force et les atouts de EPI. L'activité industrielle et commerciale de SELFLOOR est intégrée dans l'outil de EPI à Marlenheim.

Résultats du groupe

Les résultats consolidés sont présentés selon le modèle IFRS et résumés dans le tableau suivant :

En K€	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Chiffre d'affaires	94.036	196.431	100.938
Résultat opérationnel courant	4.688	10.803	3.450
Résultat opérationnel	4.770	10.508	3.499
Coût de l'endettement financier net	-575	1.260	771
Résultat net consolidé	3.694	5.754	639
Part du groupe	3.694	5.754	639
Intérêts minoritaires	0	0	0
Résultat global	4.193	5.624	433

La ventilation par secteurs opérationnels est la suivante :

30/06/2010	RDS	Meubles	Négoce	Intercos	Total
Chiffre d'affaires	37.080	56.412	3.823	- 3.279	94.036
Résultat opérationnel courant	1.770	3.005	- 87	0	4.688
Résultat opérationnel	2.072	2.785	- 87	0	4.770
Résultat financier	1.357	- 361	112	0	1.108
Résultat consolidé	1.899	1.725	70	0	3.694
31/12/2009					
Chiffre d'affaires	75.653	115.371	9.273	- 3.866	196.431
Résultat opérationnel courant	4.294	6.609	- 100	0	10.803
Résultat opérationnel	4.175	6.436	- 103	0	10.508
Résultat financier	- 367	- 1.308	145	0	- 1.530
Résultat consolidé	2.175	3.467	112	0	5.754
30/06/2009					
Chiffre d'affaires	36.056	61.574	5.279	- 1.971	100.938
Résultat opérationnel courant	633	2.761	56	0	3.450
Résultat opérationnel	647	2.796	56	0	3.499
Résultat financier	- 580	- 571	106	0	- 1.045
Résultat consolidé	- 775	1.280	134	0	639

Commentaires sur l'activité globale du groupe au cours du semestre écoulé

La division revêtement de sol reprend quelques points de croissance dans un marché mieux orienté. Les divisions meubles et négoce continuent de subir une contraction de leurs différents marchés.

La restructuration industrielle et sociale déclenchée en 2009 continue à avoir un impact significatif sur les niveaux de performance et sera terminée pour le 31/12/2010.

Trésorerie et capitaux

Capitaux de l'émetteur

K€	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dettes financières à long terme	28.518	38.161	40.033
Dettes financières à court terme	39.121	35.034	30.889
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-8.789	- 8.957	- 6.770
Valeurs Mobilières de Placement classées en Autres Actifs Financiers selon IAS7	-57.930	- 56.251	- 45.138
Endettement financier net	920	7.987	19.014
Capitaux Propres	81.845	77.652	72.461
Endettement financier net / Capitaux Propres	0,01	0,10	0,26

Flux de trésorerie

K€	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Marge brute d'autofinancement	7.862	15.861	5.812
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	1.152	23.928	20.546
Flux de Trésorerie généré par l'activité	9.014	39.789	26.358
Flux de Trésorerie lié aux investissements	-3.653	- 60.746	- 47.238
Flux de Trésorerie lié aux opérations de financement	-5.556	6.120	3.846
Impact de la variation des taux de change	27	-36	- 26
Variation de trésorerie (nette des variations de taux de change)	-168	-14.873	-17.060

Ressources humaines

Voir notes annexes aux états financiers consolidés – chapitre III note 30.

Environnement

EPI respecte globalement les engagements prescrits à son établissement de Marlenheim.

Dépenses engagées au 1^{er} semestre 2010 : le programme prévu est respecté

Indemnités versées suite à une décision judiciaire : aucune indemnité n'a été versée au cours du premier semestre 2010, en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

3. Explication des opérations et évènements importants du semestre et de leur incidence sur la situation de l'émetteur et de ses filiales

Ce premier semestre 2010 a été marqué par le décès accidentel de Jean-Jacques STRUB, Président du Directoire, le 23 avril dernier.

Il a été remplacé dans ses fonctions par Gérard VOIRIN qui était Directeur Général de EPI depuis de nombreuses années. M Gérard VOIRIN est devenu Président du Directoire et a nommé M Antonio CLEMENTE Directeur Général de EPI.

Aucune opération ou évènement important du semestre et de leur incidence n'est à souligner en plus de ceux déjà connus.

GROUPE EPI

Les activités Meubles et Négoce sont en retrait par rapport à l'année 2009 et reflète le recul historique des ventes de bricolage et d'ameublement en Europe depuis 2009. Malgré cette contraction des marchés le groupe affiche des résultats d'exploitation positifs.

L'intégration depuis le 1er janvier 2010 de la production de SELFLOOR dans l'usine de Marlenheim a pour objectif de mettre en harmonie le volume en homme et le chiffre d'affaires espéré de la branche et un renforcement des résultats.

Il est patent que la situation économique mondiale impacte encore sur les débouchés commerciaux du groupe EPI. Après la restructuration industrielle menée en 2009, toutes les sociétés du Groupe travaillent donc en mode dégradé mais bénéficient d'outils industriels optimums afin d'être prêtes à saisir les opportunités qu'offriront la reprise.

4. Description des principaux risques

Voir notes en annexe aux états financiers consolidés – Cf 27.2 note 35.

5. Evolution prévisible

Etat actuel du marché

Le marché du revêtement de sol est toujours atone au niveau européen mais en croissance au niveau mondial. Le marché du meuble reste aux niveaux constatés depuis plusieurs mois et les opérations « Rentrée des classes » sont quasiment inexistantes cette année. La stratégie du groupe a anticipé ces évolutions.

Tendances du marché pour les six prochains mois

La tendance principale pouvant influencer est la reprise de la hausse des cours des matières premières tant pour le revêtement de sol que pour les meubles en kit.

Le marché du revêtement de sol est un marché mature qui est contrôlé par les fabricants de panneaux. EPI doit lutter sur toutes les niches et trouve à travers le choix de ses décors des facteurs différenciant. La Russie est le seul marché qui devrait continuer de croître au moins en volume et les chaînes de distribution européennes implantées localement réservent un accueil intéressant à l'offre EPI.

Les marchés du meuble en kit et du négoce ont très certainement connu leur point bas. Toutes les gammes et produits offerts par le groupe sont concernés par le ralentissement mondial. Le principal client de l'entreprise a lui aussi été impacté par une diminution de la consommation des ménages au moins au niveau européen.

Les dispositions prises dès 2009 (actions volontaristes sur tous les coûts, P.S.E, différentes restructurations ou fermeture de site, etc...) doivent permettre au groupe d'avoir les moyens de faire face à la crise actuelle.

6. Principales transactions entre parties liées

Cf 27.2 Comptes complets du semestre écoulé note 33

27.2. Comptes complets du semestre écoulé présentés sous forme consolidée IFRSETAT DE SITUATION FINANCIERE

ACTIFS	K€	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009	Réf. Note
ACTIFS NON COURANTS					
Goodwill		4.519	4.519	4.519	Note 4 & 8
Immobilisations incorporelles		2.460	2.631	2.615	Note 4 & 8
Immobilisations corporelles		52.014	54.715	56.645	Note 5, 6 & 8
Immeubles de placement		235	235	235	Note 7
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence		0	0	0	
Autres actifs financiers		58.306	56.576	45.484	Note 9
Impôts différés		233	225	246	Note 10
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		117.767	118.901	109.744	
ACTIFS COURANTS					
Stocks		27.618	22.275	30.720	Note 11
Clients		36.454	40.026	41.618	Note 12 & 23
Autres débiteurs		5.933	5.826	6.147	Note 13
Trésorerie & Equivalents trésorerie		8.789	8.957	6.770	Note 14
Actifs destinés à être cédés		849	0	0	
TOTAL ACTIFS COURANTS		79.643	77.084	85.255	
TOTAL DES ACTIFS		197.410	195.985	194.999	
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		78.151	71.898	71.822	Note 15
Résultat de l'exercice		3.694	5.754	639	
Intérêts minoritaires		0	0	0	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		81.845	77.652	72.461	
PASSIFS NON COURANTS					
Emprunts portant intérêts		28.518	38.161	40.033	Note 16
Provision pour pensions & avantages assimilés		1.764	1.412	1.253	Note 17
Autres provisions		2.094	2.094	1.894	Note 18
Impôts différés		6.434	6.524	6.190	Note 19
Autres dettes		0	0	0	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		38.810	48.191	49.370	
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs		10.797	8.585	11.994	Note 23
Part à court terme des emprunts portant intérêts		39.121	35.034	30.889	Note 16
Passif d'impôt exigible		1.811	1.249	1.116	
Autres créditeurs		20.680	20.227	23.331	Note 20
Autres provisions		4.346	5.047	5.838	Note 21
Autres passifs financiers		0	0	0	
Passifs destinés à être cédés		0	0	0	
TOTAL PASSIFS COURANTS		76.755	70.142	73.168	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		197.410	195.985	194.999	

Les données ci-dessus intègrent les corrections apportées aux IFC décrites Note 17 du rapport annuel 2009

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

K€	30/06/2010		31/12/2009		30/06/2009		Réf. Note
Chiffre d'affaires	94.036		196.431		100.938		
Autres produits de l'activité	796		845		123		
Total produits	94.832	100,00%	197.276	100,00%	101.061	100,00%	
Achats consommés	58.450		105.874		57.400		
Charges du personnel	14.751		30.554		16.735		Note 30
Charges externes	15.374		29.468		14.311		
Impôts et taxes	1.360		3.305		1.675		
Dotations aux amortissements	4.049		8.035		4.062		Note 25
Dotations aux provisions	- 834		1.069		1.343		Note 25
Variation de stocks produits finis & en cours de production	- 3.555		6.236		1.103		
Autres charges d'exploitation	549		1.932		982		
Résultat opérationnel courant	4.688	4,94%	10.803	5,48%	3.450	3,41%	
Autres produits opérationnels	936		0		49		Note 26
Autres charges opérationnelles	854		295		0		Note 26
Résultat opérationnel	4.770	5,03%	10.508	5,33%	3.499	3,46%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1.694		1.344		451		Note 27
Coût de l'endettement financier brut	1.119		2.604		1.222		Note 27
Coût de l'endettement financier net	- 575	- 0,61%	1.260	0,64%	771	0,76%	
Autres produits financiers	696		985		642		Note 28
Autres charges financières	163		1.255		916		Note 28
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0		0		0		
Charge d'impôts	2.184		3.224		1.815		Note 29
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	3.694	3,90%	5.754	2,92%	639	0,63%	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0		0		0		
Résultat net consolidé	3.694	3,90%	5.754	2,92%	639	0,63%	
Autres éléments du résultat global							
Impôts différés	0				- 61		
Ecarts de conversion	- 148		26		65		Note 2.2
Ecarts de change sur investissement net en Russie	647		- 156		- 210		Note 2.3.7
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	0		0		0		
Total des autres éléments du résultat global	499		- 130		- 206		
Résultat global	4.193	4,42%	5.624	2,85%	433	0,43%	
Résultat net consolidé attribuable :	3.694		5.754		639		
Aux propriétaires de la société mère	3.694		5.754		639		
Aux intérêts minoritaires	0		0		0		
Résultat de base par action €	1,14		1,77		0,20		Note 24
Résultat dilué par action €	0,73		1,13		0,13		Note 24
Résultat global attribuable :	4.193		5.624		433		
Aux propriétaires de la société mère	4.193		5.624		433		
Aux intérêts minoritaires	0		0		0		

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

K€	Renvoi	Capital	Primes	Réserves et résultats groupe	Réserves de conversion	Capitaux propres part de groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres IFRS au 31/12/2008		6.499	12.530	53.518	-519	72.028	0	72.028
Résultat net consolidé	1			639		639	0	639
Impôts différés				-61		-61	0	-61
Ecarts de conversion	Note 2.2				65	65	0	65
Ecarts de change sur investissement net en Russie	Note 2.3.7				-210	-210	0	-210
Sous total des autres éléments du résultat global	2			-61	-145	-206	0	-206
Résultat global	1+2			578	-145	433	0	433
Variation de périmètre				0		0	0	0
Dividendes				0		0	0	0
Transfert provision pour perte intercalaire			-450	450		0	0	0
Capitaux propres IFRS au 30/06/2009		6.499	12.080	54.546	-664	72.461	0	72.461

Capitaux propres IFRS au 31/12/2008		6.499	12.530	53.518	-519	72.028	0	72.028
Résultat net consolidé	1			5.754		5.754	0	5.754
Ecarts de conversion	Note 2.2				26	26	0	26
Ecarts de change sur investissement net en Russie	Note 2.3.7				-156	-156	0	-156
Sous total des autres éléments du résultat global	2				-130	-130	0	-130
Résultat global	1+2			5.574	-130	5.624	0	5.624
Variation de périmètre				0		0	0	0
Dividendes				0		0	0	0
Transfert provision pour perte intercalaire			-450	450		0	0	0
Capitaux propres IFRS au 31/12/2009		6.499	12.080	59.722	-649	77.652	0	77.652
Résultat net consolidé	1			3.694		3.694	0	3.694
Ecarts de conversion	Note 2.2				-148	-148	0	-148
Ecarts de change sur investissement net en Russie	Note 2.3.7				647	647	0	647
Sous total des autres éléments du résultat global	2				499	499	0	499
Résultat global	1+2			3.694	499	4.193	0	4.193
Variation de périmètre				0		0	0	0
Dividendes				0		0	0	0
Capitaux propres IFRS au 30/06/2010		6.499	12.080	63.416	-150	81.845	0	81.845

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

K€	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>			
Résultat net des sociétés intégrées	3.694	5.754	639
Amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs circulants)	3.700	8.746	5.110
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	468	1.361	63
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	7.862	15.861	5.812
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>			
Stocks (Note 11)	- 5.518	9.700	1.255
Créances clients (Notes 12 & 20)	3.204	11.927	10.031
Fournisseurs et comptes rattachés	2.749	- 2.656	570
Impôt sur le résultat payé	- 2.531	1.446	(*)
Autres variations du BFR	3.248	3.511	8.690
Impact du changement de périmètre sur la variation du BFR	0	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	9.014	39.789	26.358
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>			
Acquisition d'immobilisations corporelles (Notes 4 & 5)	- 2.830	- 5.368	- 2.898
Produit de cession d'immobilisations corporelles	906	67	0
Acquisition d'immobilisations financières (Note 9)	- 1.737	- 56.113	- 44.340
Cession d'immobilisations financières (Note 9)	8	668	0
Acquisition d'instruments de capitaux	0	0	0
Impact du changement de périmètre sur la variation des opérations d'investissement	0	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 3.653	- 60.746	- 47.238
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>			
Remboursements d'emprunts et dettes financières diverses (Note 16)	- 9.333	- 11.968	- 10.108
Variation des lignes de crédit (Note 16)	3.777	18.088	13.954
Dividendes versés aux actionnaires	0	0	0
Impact du changement de périmètre sur la variation des opérations de financement	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 5.556	6.120	3.846
Variation de trésorerie	- 195	-14.837	- 17.034
Impact des variations des taux de change	27	- 36	- 26
Trésorerie active à l'ouverture (Note 14)	8.957	23.830	23.830
Impact du changement de périmètre sur la variation de trésorerie	0	0	0
Trésorerie active à la clôture (Note 14)	8.789	8.957	6.770

(*) Montant compris dans 'autres variations du BFR'

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers du Groupe Epi sont préparés en application des normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Note 1	—	Généralités	page	153
Note 2	—	Référentiel comptable	page	153
Note 3	—	Périmètre de consolidation	page	156
Note 4	—	Immobilisations incorporelles	page	158
Note 5	—	Immobilisations corporelles	page	158
Note 6	—	Contrats de location financement	page	159
Note 7	—	Immeuble de placement	page	160
Note 8	—	Tests de valeur des actifs	page	160
Note 9	—	Autres actifs financiers	page	162
Note 10	—	Actifs d'impôts différés	page	162
Note 11	—	Stocks	page	162
Note 12	—	Créances Clients	page	162
Note 13	—	Autres débiteurs	page	163
Note 14	—	Trésorerie et équivalents de trésorerie	page	163
Note 15	—	Capitaux propres	page	164
Note 16	—	Emprunts	page	167
Note 17	—	Provisions pour pensions et avantages assimilés	page	168
Note 18	—	Autres provisions non courantes	page	168
Note 19	—	Passifs d'impôts différés	page	169
Note 20	—	Autres créditeurs	page	169
Note 21	—	Autres provisions courantes	page	169
Note 22	—	Créances & dettes libellées en devises étrangères	page	170
Note 23	—	Actifs et passifs financiers impayés	page	170
Note 24	—	Résultat par action	page	170
Note 25	—	Dotations aux amortissements & provisions	page	171
Note 26	—	Autres produits et charges opérationnels	page	171
Note 27	—	Coût de l'endettement financier net	page	171
Note 28	—	Autres produits et charges financiers	page	172
Note 29	—	Charges d'impôt	page	172
Note 30	—	Informations sociales	page	173
Note 31	—	Instruments financiers et produits dérivés	page	174
Note 32	—	Engagements hors bilan	page	175
Note 33	—	Transactions avec les parties liées	page	176
Note 34	—	Secteurs opérationnels	page	178
Note 35	—	Analyse des risques	page	184
Note 36	—	Ventilation des instruments financiers	page	189
Note 37	—	Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice.	page	190

Note 1 – Généralités & déclaration de conformité

Epi SA a été créée le 19 mars 1993. Elle a la forme de société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance. Son siège social est situé 1, rue de l'Europe, 67521 Marlenheim Cedex.
Le Groupe EPI produit et commercialise des revêtements de sol mélaminés (RDS) et des pièces ou des meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés.

Les états financiers consolidés annuels au 30 juin 2010 établis en milliers d'euros reflètent la situation comptable d'Epi SA et de ses filiales. Ils ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne, et ont été arrêtés par le Directoire le 23/08/2010.

Note 2 – Référentiel comptable

Pour la première application des IFRS, les options suivantes ont été retenues conformément à la norme IFRS 1 :

EXEMPTIONS	Appliquée	Non appliquée	N.A.
Regroupement d'entreprise	OUI		
Juste valeur utilisée comme coût présumé			X
Avantage au personnel			X
Écarts cumulés de change	OUI		
Instruments financiers composés			X
Décalages dans l'application des IFRS entre sociétés du Groupe			X
Classification des instruments financiers	OUI		
Paiement en actions			X
Contrats d'assurance			X
Coûts de démantèlement			X

Il est à noter qu'il n'y a pas d'éléments qui s'opposent au principe de continuité de l'exploitation, en cette période de crise à la fois financière et économique.

2.1. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers sont présentés en K€ sauf indications contraires. Ils sont préparés sur la base du coût historique ou à la juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

2.2. Principes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales, SELFLOOR, FINALAM, ALSAPAN, HAUTECOEUR, HAUTECOEUR Paris Espana, DGS, EPI VOSTOK, FLOORIAN, LOCOFI et les SCI LA CHAPELLE WENDELIN et MERKEL.

Les comptes d'actifs et passifs des sociétés étrangères DGS et FLOORIAN, dont les comptabilités sont tenues en US\$, ont été convertis selon la méthode du cours de clôture, soit 1,2271 au 30/06/2010. Pour la société EPI VOSTOK qui est tenue en RUB, le cours de clôture au 30/06/2010 est de 38,2820.

Dans le respect d'IAS21.40, les comptes de résultat de DGS et FLOORIAN ont été convertis selon un cours moyen de 1,31513 et celui d'EPI VOSTOK à un cours de 39,65342. Les cours de change n'ont pas trop varié et la variation est non significative au regard de l'ensemble des comptes du Groupe. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées de même que les résultats internes au Groupe (plus values, dividendes etc ...).

Les Goodwill sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs, des passifs identifiés, et des passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. Conformément à l'IFRS3, ils ne sont plus amortis depuis le 01/01/2004.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts dans l'hypothèse du principe de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient modifier ou compléter celles-ci. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions : Provisions pour litiges (cf. Notes 18 & 21), et départ en retraite (cf. Note 17).
- L'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles (cf. Note 5).
- Les hypothèses et estimations utilisées pour la mise en œuvre des tests de dépréciation annuels sur les goodwill et autres actifs incorporels (cf. Note 8).
- L'estimation de la juste valeur des contrats d'échange de taux (cf. Note 31).

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

2.3.1 Retraitement des contrats de location-financement

Les biens immobiliers et mobiliers dont le Groupe supporte les risques et bénéficie des avantages par contrat de crédit-bail ou location financière sont traités dans le bilan et le compte de résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles ont reçu les montants financés à l'origine par un organisme de crédit-bail ou de location financière en contrepartie d'un « emprunt » inscrit au passif. Ces immobilisations sont amorties selon leur durée réelle d'utilisation. Les annuités de crédit-bail ou location financière sont éliminées et remplacées :

- par une dotation normale aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées.
- par une charge financière relative à l'emprunt issu du retraitement des opérations de crédit-bail et de location financière.

2.3.2 Actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS16, "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS36, "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est définie, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Se reporter à la Note 8 'tests de valeur des actifs'.

Pour les goodwill dont la durée de vie n'est pas définie, le même test de dépréciation est réalisé chaque année. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) ; pour les goodwill, la dépréciation constatée est irréversible.

La valeur des goodwill déterminée en normes françaises n'a pas été modifiée en IFRS s'agissant exclusivement de goodwill apparus à l'occasion d'opérations antérieures à la date de transition. En effet, conformément à l'exemption prévue par IFRS1 sur la norme IFRS3 relative au retraitement rétrospectif des regroupements d'entreprises, les valeurs attribuées en principes français aux actifs et passifs des sociétés acquises n'ont pas été remises en cause. Les immobilisations représentatives de fonds de commerce en normes françaises ne répondant plus à la définition d'une immobilisation incorporelle, sont maintenant assimilées aux goodwill. Les normes IFRS imposent de ne plus amortir les goodwill. Avant le 1er janvier 2004, ils étaient amortis linéairement sur une durée de 5 ou 10 ans selon les segments.

Comme indiqué ci-dessus, des tests de dépréciation sont mis en place, conformément à IAS36, au minimum une fois par an (généralement en fin d'année) au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté lors de l'acquisition.

La méthodologie est explicitée dans la Note 8 'tests de valeur des actifs'.

Pour les autres immobilisations incorporelles et corporelles, se reporter aux Notes 4 et 5.

2.3.3. Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé en résultat sur les bases des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'imposition dont l'application est attendue. En outre, le montant de cet impôt est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du report variable).

2.3.4. Nouvelles normes et interprétations

- Les normes et interprétations obligatoires au 01/01/2010 dont l'application est sans effets dans les comptes du Groupe sont : Amendement IFRS2 – Transactions intra-groupe ; IFRS3R/IAS27R - Regroupement d'entreprises ; Amendement IAS39 – Eléments éligibles à la couverture ; IFRIC12 - Concessions de services ; IFRIC15 - Contrats de constructions ; IFRIC16 - Couverture d'investissement net à l'étranger ; IFRIC17 - Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires ; IFRIC18 - Transfert d'actifs provenant de clients.

- Enfin, les normes et interprétations dont l'application est possible mais pas obligatoire, ne sont pas appliquées par le Groupe. Au 30/06/2010, ce sont : Amendement IAS32 - Instruments financiers remboursables au gré du porteur ; Amendements IFRIC14 – Paiement d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal ; IFRIC19 – Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

2.3.5. Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthodes comptable n'est intervenu en 2009 et 2010, à l'exception de l'application des nouvelles normes.

2.3.6. Investissement net à long terme en Russie

La maison mère du Groupe a financé sous forme de prêts à long terme en \$ et en € l'implantation de sa filiale détenue à 100% en Russie. Dans la mesure où le remboursement de la dette n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, l'IAS21.15 relative aux effets des variations des cours des monnaies étrangères est applicable. Nous avons ainsi retraité dans les autres éléments du résultat global la part des écarts de changes afférant à l'investissement à long terme, soit 210 K€ au 30/06/2009, 156 K€ au 31/12/2009 et - 647 K€ au premier semestre 2010.

2.3.7. C.E.T.

La taxe professionnelle est remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui se décompose en :

- Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières.
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe a conclu que ce changement fiscal consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. En effet la CET est calculée sur des bases qui ne répondent pas à la définition d'un résultat imposable au sens de l'IAS12. Ainsi, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges opérationnelles, comme l'était la taxe professionnelle.

Note 3 - Périmètre de consolidation

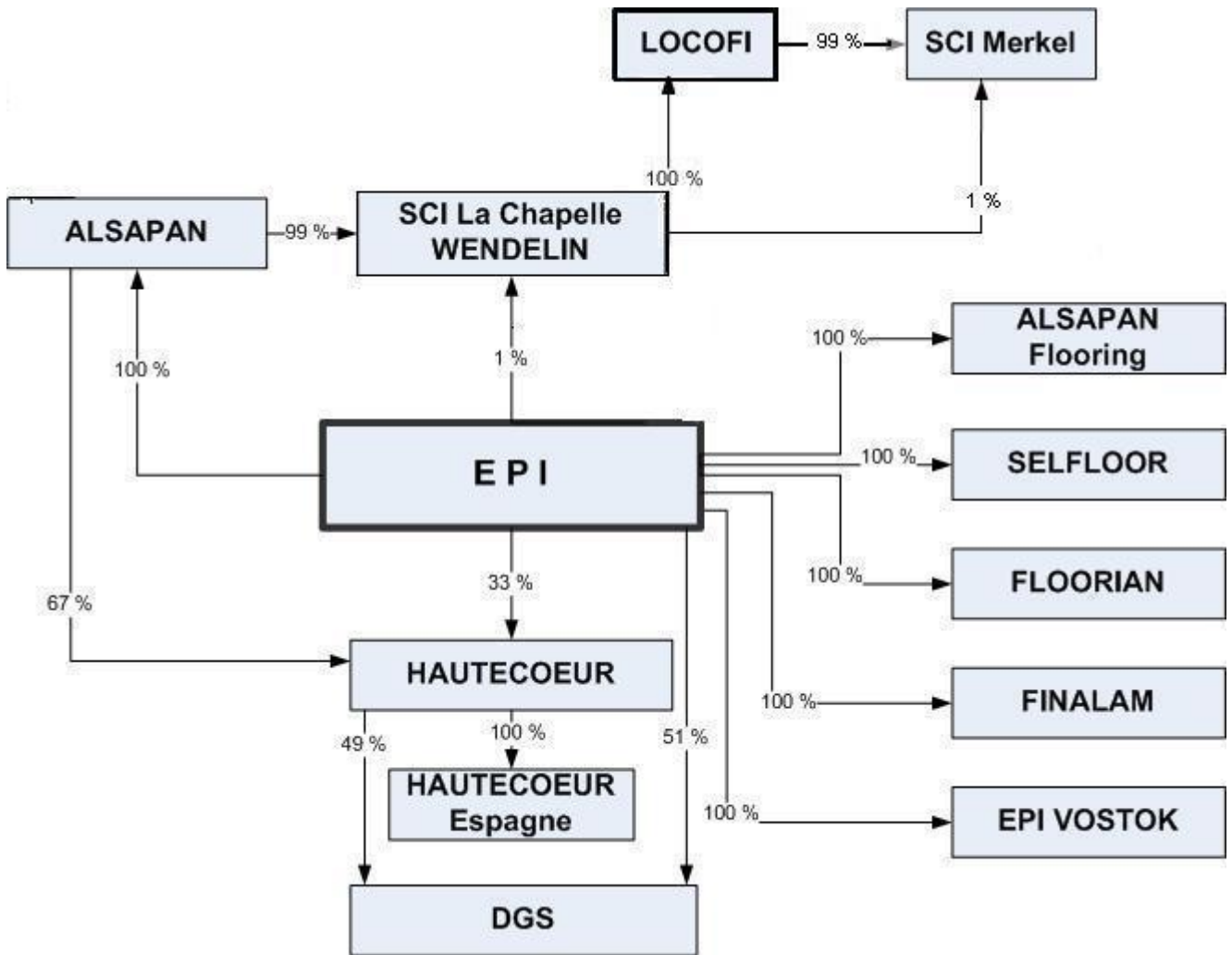
Les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Il n'y a pas eu de variations de périmètre au premier semestre 2010. Fin 2009, La SCI La Chapelle Wendelin avait racheté à des tiers au Groupe, l'intégralité des parts de la SARL LOCOFI ainsi que 1% des parts de sa filiale la SCI Merkel.

Le tableau ci-dessous retrace les informations sur le périmètre de consolidation et les méthodes d'intégration :

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Contrôle (%)	Méthode de Consolidation
EPI	Marlenheim (67)	390 625 382	100,00 %	100,00 %	IG
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	392 213 146	100,00 %	100,00 %	IG
FINALAM	Luxembourg (L)		99,90 %	100,00 %	IG
SELFLOOR	Marlenheim (67)	443 600 754	100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR	Dinsheim s/Bruche (67)	321 438 541	100,00 %	100,00 %	IG
DGS	Hong - Kong		100,00 %	100,00 %	IG
FLOORIAN	Miramar (USA)		100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR Paris-Espana	Madrid (E)		100,00 %	100,00 %	IG
LOCOFI	Dinsheim s/Bruche (67)	479 851 388	100,00 %	100,00 %	IG
EPI VOSTOK	Noginsk (Russie)		100,00 %	100,00 %	IG
SCI LA CHAPELLE	Dinsheim s/Bruche (67)	491 975 918	100,00 %	100,00 %	IG
WENDELIN					
SCI MERKEL	Dinsheim s/Bruche(67)	378 743 140	100,00 %	100,00 %	IG

3.1. Organigramme du Groupe



Note 4 - Immobilisations incorporelles

4.1. Goodwill

Au 30/06/2010, le montant net figurant à l'actif du bilan s'élève à 4.519 K€

	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
ALSAPAN (1)	133	0	133	133	0	133	133	0	133
HAUTECOEUR	1.727	0	1.727	1.727	0	1.727	1.727	0	1.727
ALSAPAN (2)	2.571	0	2.571	2.571	0	2.571	2.571	0	2.571
SCI MERKEL	88	0	88	88	0	88	88	0	88
TOTAL	4.519	0	4.519	4.519	0	4.519	4.519	0	4.519

(3) : Suite à la fusion au cours de l'exercice 2007 entre Ozoo et Alsapan Furniture la nouvelle entité se nomme Alsapan.

(4) : Suite à la fusion en 2005 entre Alsapan et EPI.

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009. En l'absence d'indices de perte de valeur, il n'a pas été nécessaire d'effectuer de nouveau test au 30/06/2010.

4.2. Autres immobilisations incorporelles

Elles sont principalement composées de logiciels qui sont amortis selon leur durée d'utilité estimée à 10 ans, de brevets dont la durée d'utilité est de 5 ans et de droits de marques non amortissables à partir de 2005.

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009. En l'absence d'indices de perte de valeur, il n'a pas été nécessaire d'effectuer de nouveau test au 30/06/2010.

	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Concessions, brevets, licences	3.942	1.816	2.126	3.940	1.643	2.297	3.755	1.474	2.281
Autres	441	107	334	441	107	334	441	107	334
TOTAL	4.383	1.923	2.460	4.381	1.750	2.631	4.196	1.581	2.615

Les mouvements du premier semestre sont les suivants :

	30/06/2010		31/12/2009		30/06/2009	
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions
Concessions, brevets, licences	7	5	510	13	312	0
Autres	0	0	0	0	0	0
TOTAL	7	5	510	13	312	0

Note 5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition, augmenté de frais accessoires pour un montant de 96.427 K€ Conformément à la réglementation comptable, les escomptes sont déduits directement de la valeur brute des immobilisations.

Les amortissements figurent au bilan pour un montant de 44.413 K€ Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité des biens.

POSTES	DUREE	MODE
Agencement terrains	25 ans	Linéaire
Constructions	10 à 45 ans	Linéaire
A.A.I des constructions	10 à 30 ans	Linéaire
Agencement aménagement divers	10 à 15 ans	Linéaire
Installations techniques	10 à 20ans	Linéaire
Matériel de transport	5 à 12 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 à 15 ans	Linéaire
Mobilier	15 ans	Linéaire

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009. En l'absence d'indices de perte de valeur, il n'a pas été nécessaire d'effectuer de nouveau test au 30/06/2010.

	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Terrains	3.687	335	3.352	3.737	318	3.419	3.280	303	2.977
Constructions	33.536	12.583	20.953	34.083	11.786	22.297	34.238	10.953	23.285
Installations techniques	54.500	30.119	24.381	56.615	30.880	25.735	55.413	28.714	26.699
Autres	3.134	1.376	1.758	3.062	1.269	1.793	2.822	1.498	1.324
En cours	1.570	0	1.570	1.471	0	1.471	2.360	0	2.360
TOTAL	96.427	44.413	52.014	98.968	44.253	54.715	98.113	41.468	56.645

Les mouvements sur le premier semestre sont les suivants :

	30/06/2010		31/12/2009		30/06/2009	
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions
Terrains	0	50	457	0	0	0
Constructions	255	802	0	275	0	120
Installations techniques	2.369	4.484	4.265	810	2.451	198
Autres	91	19	1.306	465	601	0
En cours	890	791	1.049	2.150	0	212
TOTAL	3.605	6.146	7.077	3.700	3.052	530

L'augmentation de la valeur brute est principalement due aux mises en service de matériels industriels chez Alsapan pour 1.110 K€ et chez EPI Vostok pour 700 K€ ainsi qu'à l'effet de change du Rouble pour 625 K€
 Les causes principales de diminution, sont des cessions et mises au rebut chez ALSAPAN à Dinsheim pour 2.247 K€ et Erstein pour 1.822 K€, chez SELFLOOR pour 300 K€, ainsi que le transfert des immobilisations SELFLOOR destinées à être cédées pour 964 K€

Note 6 - Contrats de location financement

Conformément à l'IAS17, les montants des biens inscrits dans les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement se décompose comme suit :

	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Terrains & constructions	19.767	6.853	12.914	19.767	6.332	13.435	19.767	5.801	13.966
Installations techniques	15.032	10.287	4.745	15.032	9.467	5.565	15.032	8.617	6.415
TOTAL	34.799	17.140	17.659	34.799	15.799	19.000	34.799	14.418	20.381

Le total des loyers restant dus, leur valeur actualisée ainsi que leur échéancier se décomposent comme suit :

Total loyers	Au 30/06/2010		Au 31/12/2009		Au 30/06/2009	
	Loyers dus	Loyers Actualisés	Loyers dus	Loyers Actualisés	Loyers dus	Loyers Actualisés
Terrains & constructions	9.639	8.668	10.563	9.366	11.489	10.056
Installations techniques	4.562	4.199	5.081	4.616	5.601	5.028
TOTAL	14.201	12.867	15.644	13.982	17.090	15.084

Echéancier loyers dus	Loyers dus au 30/06/2010			Loyers dus au 31/12/2009			Loyers dus au 30/06/2009		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Terrains & constructions	1.804	6.161	1.674	1.849	6.279	2.435	1.846	6.447	3.196
Installations techniques	1.040	3.198	324	1.040	3.394	647	1.040	3.544	1.017
TOTAL	2.844	9.359	1.998	2.889	9.673	3.082	2.886	9.991	4.213

Echéancier loyers Actualisés	Loyers actualisés au 30/06/2010			Loyers actualisés au 31/12/2009			Loyers actualisés au 30/06/2009		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Terrains & constructions	1.765	5.536	1.367	1.807	5.607	1.952	1.804	5.731	2.521
Installations techniques	1.025	2.904	270	1.024	3.063	529	1.024	3.186	818
TOTAL	2.790	8.440	1.637	2.831	8.670	2.481	2.828	8.917	3.339

Le taux d'actualisation des loyers est de 3,59%, (TMO, taux moyen des obligations au 30/06/2010).

Note 7 – Immeuble de placement

La SCI La Chapelle Wendelin a acquis une maison d'habitation pour un montant de 235 K€ Sa vocation est de louer cet immeuble à un tiers. Conformément à l'IAS40, ce bien, classé en immeuble de placement, n'est pas amorti, et est évalué à la juste valeur par résultat.

Note 8 – Tests de valeur des actifs

8.1 Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, aux passifs acquis et aux passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs, et des passifs éventuels identifiables représente le goodwill. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Si cet écart est négatif, il est inscrit immédiatement en résultat.

Les goodwill sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément à IFRS3 et IAS36, « Dépréciation d'actifs ».

Les goodwill ne sont pas amortis, ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier de manière durable.

8.2 Suivi de la valeur des immobilisations

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux financiers futurs attendus et actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou du regroupement d'UGT à laquelle se rattache l'immobilisation testée. Les flux de trésorerie prévisionnels sont fondés sur des prévisions d'exploitation raisonnablement envisageables. Ils sont estimés dans le cadre de la continuité de l'activité. Le Business Plan est établi et entériné par le directoire sur une période de cinq ans. La valeur terminale est basée sur l'extrapolation d'un exercice normatif. Le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital tenant compte d'un flux financier après impôt. Le taux d'actualisation de la valeur terminale tient également compte du taux de croissance normatif de l'UGT, qui est compris entre 2% et 5%: 2% pour EPI, 3% pour ALSAPAN et EPI VOSTOK, 5% pour HAUTECOEUR.

Pour le coût du capital, le taux sans risque est de 3,59% (TEC10), le coefficient Béta de 1,14 (selon l'expert en évaluation) et le risque marché de 14% (selon l'expert en évaluation). Le coût du capital ressort à 15,46%. Pour le coût de la dette, le taux brut est de 5% soit 3,33% après impôts. La structure de financement retenue dans le modèle de l'expert en évaluation est de 60% capitaux propres et 40% endettement. Cette hypothèse n'est pas liée à la structure financière réelle de Groupe. Le WACC ressort à 10,58%. Il est retenu pour l'ensemble des UGT sauf EPI VOSTOK pour laquelle, le risque à long terme est jugé plus élevé compte tenu d'une incertitude plus grande quant à l'évolution du marché. Une prime de risque de 5 points a été ajoutée au taux d'actualisation d'EPI VOSTOK, Le WACC ressort à 15,58%. Pour les autres UGT, les marchés étant matures et relativement stables, il n'y a pas à prendre en compte de majoration du taux d'actualisation pour le calcul de la valeur terminale, partant du principe que le risque lié à la conjoncture économique est déjà pris en compte dans les taux retenus.

La valeur de marché des actifs immobiliers et matériels industriels, a été déterminée par un expert qui a effectué ses évaluations en se rendant sur les sites au cours du quatrième trimestre 2008. L'évaluation a été faite selon la méthode

GROUPE EPI

du 'CRNA' : coût de remplacement net d'amortissements. En l'absence d'indices de perte de valeur, ces valeurs ont été reconduites en 2010

Les UGT correspondent à des regroupements d'actifs générant des flux de trésorerie indépendant des flux générés par les autres UGT. Les UGT définies dans le Groupe sont les suivantes:

- Pour le revêtement de sol :
 - Le sous-ensemble EPI/FLOORIAN/LOCOFI et SCI MERKEL
 - SELFLOOR
 - EPI VOSTOK
- Pour l'activité « meubles » :
 - ALSAPAN tous sites confondus
- Pour l'activité négoce :
 - Le sous-ensemble comprenant les sociétés HAUTECOEUR, HAUTECOEUR Espagne et DGS.

Conformément à l'IAS36, les tests de valeurs sont effectués au minimum une fois par an ou lorsque l'on détecte un indice de perte de valeur. Le seul indice détecté est la lenteur du démarrage de l'activité commerciale d'EPI Vostok ce qui avait conduit le Directoire à revoir son business plan. Compte tenu de l'effet de change et des amortissements pratiqués, la valeur nette des actifs d'EPI Vostok est de 4.125 K€ au 31/12/2009. La juste valeur nette de frais de cession selon expert est de 4.220 K€ et la valeur d'utilité révisée ressort à 11.866 K€. En conséquence il n'y a pas lieu de constater de dépréciation.

Les tests de dépréciation effectués au titre de l'exercice 2009 ont abouti à la conclusion qu'aucun des actifs incorporels ou corporels affectés à l'une des UGT définies ci-dessus ne nécessitait la constatation d'une dépréciation. L'analyse de sensibilité montre par ailleurs que l'augmentation d'un point du WACC a un impact négatif sur la valeur d'utilité de 19.446 K€

Les données ci-dessous sont celles du 31/12/2009 :

	EPI + Floorian +SCI Merkel + Locofi	SELFLOOR	EPI Vostok	3. TOTAL R D S	Meuble : ALSAPAN	Négoce: Hautecoeur, Hautecoeur Espagne, DGS	TOTAL Sectoriels	Actifs & Passifs Non Alloués	TOTAL Consolidé
ACTIFS base 31 Décembre 2009									
ACTIFS NON COURANTS									
Goodwill	88	0	0	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	880	11	0	891	1.544	196	2.631	0	2.631
Terrains	822	50	0	872	2.547	0	3.419	0	3.419
Constructions	4.422	529	1.799	6.750	15.521	26	22.297	0	22.297
Matériel industriel	4.814	349	2.289	7.452	18.272	11	25.735	0	25.735
Autres immobilisations corporelles	270	0	37	307	1.435	51	1.793	0	1.793
Immobilisations en cours	672	0	0	672	799	0	1.471	0	1.471
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	11.968	939	4.125	17.032	42.822	2.011	61.865	0	61.865

Constructions valeur d'expert	7.920	1.800	2.500	12.220	18.458	-	30.678	-	30.678
Matériels industriels valeur d'expert	5.592	2.700	1.720	10.012	25.019	-	35.031	-	35.031
Valeur de l'entreprise						6.820	6.820	-	6.820
Juste Valeur Nette des Frais de Cession	13.512	4.500	4.220	22.232	43.477	6.820	72.529	-	72.529
Valeur d'Utilité	47.337	0	11.866	59.203	96.422	7.340	162.965	-	162.965
Valeur Actuelle	47.337	4.500	11.866	63.703	96.422	7.340	167.465	-	167.465
Provision pour dépréciation	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Valeur d'Utilité sensibilité à une augmentation de 1% du WACC	42.284	0	11.045	53.329	83.938	6.252	143.519	-	143.519

Note 9 – Autres actifs financiers

Les valeurs nettes sont présentées dans le tableau suivant :

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Contrats de capitalisation (1) (2)	57.792	56.113	45.000
Fonds de garantie, dépôts et cautionnements	280	221	221
VMP (compte bloqué) (1) (3)	118	118	118
Prêts	57	65	73
Autres titres immobilisés	39	39	52
PHOENIX (1) (4)	20	20	20
TOTAL	58.306	56.576	45.484

Les valeurs mobilières de placement présentées en autres actifs financiers (1), sont celles qui ne répondent pas aux 4 critères de l'IAS7 (cf. Note N° 14). L'évaluation au dernier jour du marché est de 57.930 K€ alors que la valeur comptable nette est de 57.929 K€ soit une plus value latente de 1 K€ qui a été constatée dans les comptes. Une dépréciation sur les créances sur participations avait été enregistrée antérieurement par résultat pour un montant de 299 K€ en raison des difficultés rencontrées sur le marché nord-américain. Elle est maintenue au 30/06/2010.

(2) : L'intention qu'a le Groupe de conserver ce placement pendant plus d'un an, justifie son reclassement en actifs financiers non courants. En cas de sortie anticipée, une minoration du taux de rémunération serait appliquée.

(3) : Ce compte est bloqué car il est représentatif d'une caution donnée à l'administration fiscale suite à une demande de correction d'assiette de taxe professionnelle pour le site de Boulay.

(4) : Suite à la défaillance de l'organisme PHOENIX Kapitaldienst, une provision de 1.972 K€ avait été constituée en 2004. Cette provision a été maintenue en 2010, car le risque de non recouvrement subsiste.

Note 10 - Actifs d'impôts différés

Ils se décomposent comme suit :

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Organic	47	119	54
IFC	773	824	677
Participation	171	132	19
Immobilisations	429	488	490
SWAPs de taux	419	438	509
Retraitement des crédits baux	337	338	329
Change	127	255	258
Autres	33	33	102
Compensation des actifs et des passifs d'impôts différés	- 2.103	- 2.402	- 2.192
Total	233	225	246

Il n'a pas été constaté d'actif d'impôt différé sur les moins values à long terme d'un montant 85 K€ correspondant à des provisions pour dépréciation de titres de participations détenus par la société EPI. Compte tenu d'un historique de pertes récentes, il n'est pas constaté d'impôt différé sur les déficits reportables. L'utilisation de ces déficits n'est pas limitée dans le temps. Les déficits fiscaux concernent les pertes fiscales cumulées au 31/12/2009 (Situations fiscales au 30/06/2010 non disponibles) de HAUTECOEUR Espagne pour 280 K€ et EPI Vostok pour un montant de 1.661 K€. L'impôt différé correspondant serait pour HAUTECOEUR Espagne au taux de 30% de 84 K€ et pour EPI Vostok au taux de 20% de 332 K€.

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés entité par entité. L'impact figure sur la ligne 'compensation des actifs et passifs d'impôts différés', cf. Note 19.

Note 11 - Stocks

Les matières premières et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré. Le coût d'entrée en stock tient compte des rabais, remises, ristournes ainsi que de l'escompte obtenu sur les règlements.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. L'éventuel coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, et répartis de la façon suivante :

	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières	8.331	518	7.813	7.126	463	6.663	10.039	476	9.563
En cours de production	3.440	105	3.335	2.414	238	2.176	3.276	246	3.030
Produits intermédiaires & finis	13.674	1.120	12.554	11.308	875	10.433	15.566	477	15.089
Marchandises	4.183	267	3.916	3.585	582	3.003	3.808	770	3.038
TOTAUX	29.628	2.010	27.618	24.433	2.158	22.275	32.689	1.969	30.720

Note 12 - Créances clients

Les créances sont évaluées au coût amorti. Les créances libellées en devises ont été converties au taux de clôture. Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru de non-recouvrement. Des créances clients sont données en garantie des tirages du crédit revolving (cf. Note 36.4.1).

30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
38.384	1.930	36.454	42.294	2.268	40.026	43.827	2.209	41.618

Note 13 – Autres débiteurs

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Avances et acomptes sur commandes	650	1.187	1.370
Fournisseurs	333	1.236	406
Personnel et comptes rattachés	276	51	329
Etat	3.948	3.083	3.272
Créances sur cession d'immobilisations	0	0	0
Divers	43	89	270
Charges constatées d'avance	683	180	500
TOTAUX	5.933	5.826	6.147

Note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont composés de sicav et de certificats de dépôt négociables. Ils respectent les 4 critères d'IAS7, à savoir :

- placement à court terme
- placement très liquide
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie
- placement soumis à un risque négligeable de changement de valeur

L'évaluation au dernier jour de marché est de 6.992 K€ alors que la valeur comptable nette est de 6.991 K€ soit une plus value latente de 1 K€ constatée dans les comptes. Le risque de liquidité et la répartition de la trésorerie sont décrits Note 36.4.1

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Sicav monétaires	6.992	5.074	2.587
CIC – CM Cash FCP	1.708	2.251	281
CIC – CM Gestion 365 3D	0	0	523
CIC – CM Sécurité	0	0	20
BP – Alsace CT	0	44	0
SG – SG Monéplus 3DEC	0	0	322
SG – SG Liquidités Euro BC5D	0	320	339
CA – Sequin	0	0	10
LCL – Monétaire C	5.284	2.459	1.092
Dépôts à terme (*)	0	3.001	0
Disponibilités	1.797	882	4.183
TOTAL	8.789	8.957	6.770

(*) dont l'échéance est à moins de trois mois à la date d'acquisition.

Note 15 – Capitaux propres

15.1. Capital social

Le capital social est de 6.498.908 € Il est constitué de 3.249.454 actions, de même catégorie et d'une valeur nominale de 2 €chacune. Il est entièrement libéré.

L'assemblée générale mixte du 29/06/2009 a autorisé le directoire à acquérir des actions dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code du commerce, pendant une période de dix huit mois. A ce jour, la société ne détient, directement, ou indirectement, aucun de ses propres titres.

La répartition du capital social est la suivante :

Actionnaires	30.06.2010 nombre d'actions	2010 % capital	2010 droits de vote	31.12.09 nombre d'actions	2009 % capital	2009 droits de vote	31.12.08 nombre d'actions	2008 % capital	2008 droits de vote
STRUB SA	1.891.903	58,22	58,22	1.869.871	57,54	57,54	1.826.106	56,20	56,20
Ulrich ZIEROLD	1			1			1		
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	14,73	478.493	14,73	14,73	478.493	14,73	14,73
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52
Gérard VOIRIN	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29
David BASKEYFIELD	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31
Divers nominatif	146			146			146		
Public	517.539	15,93	15,93	539.571	16,61	16,61	583.336	17,95	17,95
TOTAL	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100 %

Le capital de la société STRUB SA est lui-même détenu à hauteur de 50% par la succession de Monsieur Jean-Jacques STRUB, décédé accidentellement le 23 avril 2010 et à hauteur de 50% par Madame Marie-Elisabeth LANOUX, président du conseil de surveillance, et ses enfants. La société STRUB SA a été créée en 1998 par la famille STRUB. Elle exerce principalement une activité de holding. Son chiffre d'affaires 2009 est de 3,1 millions d'euros.

En 2008, EPI a lancé une émission de 79.984 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 500 euros. Cette opération a été entièrement

GROUPE EPI

souscrite pour un montant total de 39,992 millions d'euros. Un rachat anticipé de 248 obligations est intervenu en Août 2008 à la demande d'un souscripteur.

Les OBSAAR ont été souscrites à hauteur de 99,7% par un pool de banques composé de Fortis Banque Luxembourg, de la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique, du LCL, du Crédit Agricole Alsace Vosges et du CIC et pour le solde par le public.

En prenant en compte les OBSAAR souscrites par les actionnaires d'EPI ainsi que les BSAAR cédés aux actionnaires par les Etablissements Bancaires qui ne souhaitent pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites (23 BSAAR par Obligation), la répartition des BSAAR a été faite de la manière suivante :

- 85,8 % ont été acquis par les actionnaires de référence d'EPI,
- 11,4 % par les managers du Groupe,
- 2,8 % par le public via demandes d'OBSAAR ou de BSAAR seul.

Les BSAAR acquis par les personnes liées ne donnent droit à aucun avantage particulier.

Le règlement livraison des Obligations et des BSAAR est intervenu le 15 février 2008. Les Obligations ont été admises ce même jour aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559625.

Le 16 février 2010, 1.839.632 BSAAR ont été admis aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559641.

Les BSAAR sont exerçables jusqu'au 15/02/2015 au prix d'exercice de 11,70€ par action souscrite.

Il est rappelé que cette émission obligataire ainsi que la ligne de crédit revolving d'un montant de 20 millions d'euros mise en place parallèlement ont eu principalement pour but :

- de remettre à plat la structure d'endettement du Groupe en refinançant une partie de la dette bancaire existante
- de procurer au Groupe la capacité de financer des investissements nécessaires au développement du Groupe pour les deux années à venir
- de financer ses besoins en fonds de roulement. Le Groupe profite dans l'immédiat d'une ressource obligataire à coût réduit et à terme d'un possible renforcement des fonds propres de la Société, par le biais de l'exercice des BSAAR.

Cette opération permet également à EPI d'associer les managers du Groupe à la réussite de sa stratégie et de les fidéliser.

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte de la répartition potentielle du capital de EPI si l'actionnariat actuel ne change pas et après exercice de l'intégralité des BSAAR par les titulaires conformément aux possibilités décrites dans la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 :

Actionnaires	nombre d'actions 30.06.10	% capital 30.06.10	nombre d'actions après exercice des BSAAR	% capital après exercice des BSAAR	nombre d'actions 31.12.2009	% capital 31.12.09
STRUB SA	1.891.903	58,22	3.030.914	59,56	1.869.871	57,54
Ulrich ZIEROLD	1		1		1	
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	752.476	14,79	478.493	14,73
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	516.994	10,16	309.365	9,52
PERSONNES LIEES	52.007	1,60	261.817	5,14	52.007	1,60
Nominatif + PUBLIC	517.685	15,93	526.884	10,35	539.717	16,61
TOTAL	3.249.454	100,00	5.089.086	100,00	3.249.454	100,00

Pour les besoins de cette simulation les 'personnes liées' comprennent les managers (en incluant MM Voirin et Baskeyfield),

GROUPE EPI

15.2. Réserves

Avant affectation du résultat, l'ensemble des réserves part de groupe, se décompose comme suit :

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Primes liées au capital	12.080	12.080	12.080
Réserve d'écart de conversion	- 150	- 649	- 664
Autres réserves	59.722	53.968	53.907
TOTAL	71.652	65.399	65.323

Il n'a pas été prévu de distribuer des dividendes

15.3. Information sur la gestion des capitaux propres

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, soit procéder à des rachats d'actions, soit émettre de nouvelles actions, soit émettre des titres donnant accès au capital.

Les programmes de rachat d'actions peuvent avoir pour objectif :

- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société mère du Groupe ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ;
- l'attribution gratuite d'actions ;
- l'annulation de tout ou partie des titres rachetés ;
- l'animation du marché secondaire de l'action par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la réalisation d'opérations d'achats, ventes ou transferts par tous moyens par un prestataire de services d'investissement, notamment dans le cadre de transactions hors marché ;
- ou tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence sur ses capitaux propres imposée par des tiers.

Le ratio d'endettement, correspondant à la dette financière nette sur le total des capitaux propres, est un indicateur financier utilisé par le management pour mesurer l'endettement net global de la société et gérer ses capitaux propres, des covenants concernant des crédits y font référence.

Les capitaux propres incluent les Capitaux Propres Part du Groupe et les Intérêts Minoritaires tels que présentés au bilan. Le tableau de variation des capitaux propres consolidés est présenté dans les états financiers en page 3. La dette financière nette est définie comme la somme de la dette financière à court terme et de la dette financière à long terme, diminuée du montant de la 'Trésorerie & Equivalents Trésorerie', et des valeurs mobilières de placement classées en 'Autres Actifs Financiers' selon IAS7.

L'évolution de ce ratio est la suivante :

Ratio d'endettement K€	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dettes financières à long terme	28.518	38.161	40.033
Dettes financières à court terme	39.121	35.034	30.889
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 8.789	- 8.957	- 6.770
Valeurs Mobilières de Placement classées en Autres Actifs Financiers selon IAS7 (Note 9)	- 57.930	- 56.251	- 45.138
Endettement financier net	920	7.987	19.014
Capitaux Propres	81.845	77.652	72.461
Endettement financier net / Capitaux Propres	0,01	0,10	0,26

La valeur maximale du ratio à ne pas dépasser a été fixée à 1,50 (cf. Note 33 § covenants).

Note 16 – Emprunts

Tous les emprunts sont en euros. L'échéancier des emprunts se résume comme suit :

	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Part à long terme des emprunts portant intérêts :									
Auprès d'établissements de crédit	24.022	2.376	26.398	32.589	3.572	36.161	33.256	4.773	38.029
Divers	2.120	0	2.120	2.000	0	2.000	2.004	0	2.004
Total	26.142	2.376	28.518	34.589	3.572	38.161	35.260	4.773	40.033
Part à court terme des emprunts portant intérêts :									
Auprès d'établissements de crédit			37.041			33.369			29.247
Divers			2.080			1.665			1.642
Total			39.121			35.034			30.889

Certaines dettes présentes dans cette note comportent des garanties (cf Note 33)

La répartition des emprunts par taux est la suivante :

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Total en taux fixe	4.950	5.446	5.937
Total en taux variable (Euribor)	33.418	42.834	44.392
TOTAL	38.368	48.280	50.329

A titre indicatif, pour 2009 et 2010, le taux variable moyen est respectivement de 0,78 % et 0,51 % et le taux fixe moyen de 2,62 %. Dans l'hypothèse où l'Euribor augmenterait de 1%, l'impact sur le compte de résultat serait, sur un exercice complet, de 334 K€

La composante dette de l'emprunt 'OBSAAR' d'un montant de 21.929 K€ figure dans les emprunts ci-dessus. Cet emprunt de nominal 39.992 K€ conclu le 15/02/2008 pour une durée de cinq ans, est amortissable par 1/5^{ème} le 15/02 de chaque année. Sa rémunération est variable en référence à l'EURIBOR 3 mois diminué de 0,87 point.

Au 30/06/2010, la maturité des emprunts selon leurs natures est la suivante :

Nature	Total	Echu à - d'1 an	Echu entre 1 et 5 ans	Echu à + de 5 ans
Emprunt Obligataire	21.929	7.745	14.184	0
Autres emprunts bancaires	3.101	1.409	1.247	445
Lignes de crédit (CMCC & découverts)	25.425	25.425	0	0
Location Financement	12.983	2.462	8.590	1.931
Autres Emprunts non-bancaires	4.201	2.080	2.121	0
TOTAL	67.639	39.121	26.142	2.376

Note 17 – Provision pour pensions et avantages assimilés

Les indemnités de fin de carrière au 30 juin 2010 ont été calculées, pour l'ensemble du personnel du Groupe, selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un taux de rendement à 3,69 %, la table de mortalité INSEE 2007, et comme hypothèse un départ à la retraite à 65 ans et une inflation à 1,60%

Indemnités de Fin de Carrière	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
<i>Actifs Financier de couverture</i>	0	0	0
Valeur début exercice			
Variation de périmètre			
Rendement des actifs			
Prestations payées			
Acquisitions / cessions			
Variation de change			
<i>Valeur fin d'exercice</i>	0	0	0
<i>Provisions au bilan</i>			
Valeur actuelle des engagements couverts par des actifs	0	0	0
Juste valeur des actifs financiers	0	0	0
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	1.764	1.412	2.032
Gains / Pertes actuariels non encore reconnus	0	0	0
<i>Provision au bilan</i>	1.764	1.412	2.032
<i>Composantes de la charge annuelle</i>			
Coût des services	110	127	171
Charge d'intérêt	43	44	73
Gains / Pertes actuariels reconnus dans l'année	199	-258	-490
<i>Charge de l'exercice</i>	352	-87	-246
<i>Variation des provisions au bilan</i>			
Provision début d'exercice	1.412	1.499	2.278
Changement de périmètre	0	0	0
Décaissement	0	0	0
Charge de l'exercice	352	-87	-246
<i>Provision à la clôture de l'exercice</i>	1.764	1.412	2.032

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat. La charge nette de l'exercice de 352 K€ se décompose en une dotation de 397 K€ et une reprise de - 45 K€

Note 18 – Autres provisions non courantes

Natures	30/06/2009	31/12/2009	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise Non Utilisée	30/06/2010
« Association Défense »	800	1.000	0	0	0	1.000
Litige voisinage	1.094	1.094	0	0	0	1.094
Total provisions non courantes	1.894	2.094	0	0	0	2.094

La provision "Association Défense" s'inscrit dans la suite de celles constituées par Mr et Mme WABARTHA qui font valoir devant le TGI un préjudice personnel causé par Alsapan. Ils sollicitent à titre de dommages et intérêts les sommes de 500 K€ par époux.

Note 19 - Passifs d'impôts différés

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Amortissement des immobilisations	5.441	5.577	5.140
Retraitement des crédits baux	1.841	1.895	1.901
Provision pour hausse des prix	521	521	432
Retraitement des frais d'émission d'OBSAAR	221	260	290
Change	0	129	131
Retraitement titres & créances de participations	342	200	223
IFC	165	337	260
Autres	6	7	5
Compensation des actifs et des passifs d'impôts différés	- 2.103	- 2.402	- 2.192
Total	6.434	6.524	6.190

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés entité par entité. L'impact figure sur la ligne 'compensation des actifs et passifs d'impôts différés', cf. Note 10.

Note 20 – Autres créditeurs

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Avances, acomptes reçus sur commandes	293	660	356
Dettes fiscales et sociales	10.014	8.618	12.089
Dettes sur immobilisations	174	1.565	395
Autres dettes	9.640	8.784	9.808
Produits constatés d'avance	559	600	683
Total	20.680	20.227	23.331

Note 21 – Autres provisions courantes

Natures	30/06/2009	31/12/2009	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise Non Utilisée	30/06/2010
Litiges sociaux	542	922	0	30	0	892
Litiges clients	2.480	2.256	430	682	0	2.004
Litiges fournisseurs	2.328	1.453	893	1.252	123	971
Etat	65	215	0	0	0	215
Brevet	100	0	0	0	0	0
Papiers secs	23	110	63	0	0	173
Autres	300	91	0	0	0	91
Total provisions courantes	5.838	5.047	1.386	1.964	123	4.346

- Les provisions pour litiges sociaux sont estimées sur la base des dossiers de réclamation.
- La provision 'litiges clients' se rapporte à notre obligation de garantie que nous avons auprès de nos clients. La provision 'Nacospan' de 1.350 K€ constituée en 2008 & 2009 a été maintenue, le litige étant pendant devant les tribunaux.
- La provision 'fournisseurs' reprend les notes de débit fournisseurs pour lesquelles les avoirs n'ont pas été reçus. La provision est constituée, d'une part, de la totalité des notes de débit de l'année précédentes restant ouvertes et d'autre part, de celles de l'année, non régularisées par un avoir, proratisées selon un % défini statistiquement selon les données des années antérieures.
- La provision 'Etat' concerne des contrôles fiscaux non aboutis.

Note 22 - Créances et dettes libellées en devises étrangères

Les actifs immobilisés et circulants libellés en devises étrangères (quasi-exclusivement en RUR et US\$) figurent à l'actif pour un montant de 10.131 K€

Les dettes libellées en devises étrangères (RUR et US\$) figurent au passif pour un montant de 1.563 K€ Ces actifs et passifs ont été convertis au taux de clôture. Il n'y a pas de contrat de couverture du risque de change des dettes et créances en devises, ni de couverture sur l'investissement net à l'étranger.

Un point de variation du taux de change \$ / € aurait un impact de 1 K€ en résultat de la période et il serait de 85 K€ pour le Rouble.

Note 23 – Actifs et passifs financiers impavés

L'analyse de l'âge des actifs financiers non dépréciés et en retard de paiement, ne concerne que l'encours clients. De même l'analyse des échéances des passifs financiers ne concerne que le poste fournisseurs.

23.1. Encours clients

L'analyse a porté sur l'encours clients des principales sociétés du Groupe : EPI, ALSAPAN, HAUTECOEUR, SELFLOOR et HAUTECOEUR Espagne. Il en ressort les informations suivantes :

	30/06/2010			31/12/2009	30/06/2009
	Encours Brut	Dépréciation	Encours Net	Encours Net	Encours Net
Créances clients consolidées	38.384	1.930	36.454	40.026	41.618
Retard de paiements au 30/06/2010	7.519	1.434	6.085	5.051	5.764
Retard de paiements au 12/08/2010	5.412	1.434	3.978	2.935	3.743
Paiements entre 1 et 45 jours	2.107	0	2.107	2.116	2.021
Paiements entre 45 jours et 6 mois	3.978	0	3.978	2.935	3.743
Paiements à plus de 6 mois	1.434	1.434	0	0	0

23.2. Encours fournisseurs

L'analyse a porté sur l'encours fournisseurs des principales sociétés du Groupe : EPI, ALSAPAN, HAUTECOEUR, SELFLOOR et HAUTECOEUR Espagne. Il en ressort les informations suivantes :

Les dettes envers les fournisseurs de biens & services et les fournisseurs d'immobilisations échues et non soldées au 30/06/2010 se montent à 1.672 K€ Au 12/08/10 ces mêmes dettes sont de 1.167 K€

Note 24 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS33. Le capital de la société EPI est composé de 3.249.454 actions. Il serait composé de 5.089.086 actions après exercice de l'intégralité des BSAAR (cf Note 15).

Nous indiquons les deux résultats par action en tenant compte de l'effet de dilution généré par l'éventuel exercice de l'ensemble des BSAAR. Le cours moyen de l'action à environ 10 € en Janvier et Février termine le semestre à près de 13 € ce qui entraînerait une dilution du résultat par action en cas d'exercice des BSAAR par les porteurs (prix d'exercice 11,70€).

Résultat par action	30/06/2010		31/12/2009		30/06/2009	
Résultat attribuable à l'entité mère	3.694		5.754		639	
Résultat opérationnel courant		4.688		10.803		3.450
Nombre d'actions constituant le capital (milliers)	3.249	3.249	3.249	3.249	3.249	3.249
Résultat par action en €	1,14	1,44	1,77	3,32	0,20	1,06
Nombre d'actions après exercice des BSAAR (milliers)	5.089	5.089	5.089	5.089	5.089	5.089
Résultat dilué par action en €	0,73	0,92	1,13	2,12	0,13	0,68

Note 25 - Dotations aux amortissements et provisions

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux amortissements :	4.049	8.035	4.062
Dotations et reprises de provisions :			
* pour risques et charges	- 349	525	1.048
* sur immobilisations	0	0	0
* sur actif circulant	- 485	544	295
Total des dotations et reprises de provisions	- 834	1.069	1.343

Note 26 – Autres produits et charges opérationnels

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Plus values de cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	936	0	49
Plus values de cession des titres AXEL		0	0
Total autres produits opérationnels	936	0	49
Moins values de cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	854	-295	0
Total autres charges opérationnelles	854	- 295	0

Note 27 – Coût de l'endettement financier net

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Revenus sur placements	1.685	1.242	367
Produit de cession de valeurs mobilières	9	102	84
Autres produits financiers	0	0	0
Produits de trésorerie et équivalents	1.694	1.344	451
Intérêts (*)	1.119	2.104	1.222
Charge nette / cession de VMP	0	0	0
Goodwill acquisition LOCOFI	0	500	0
Coût de l'endettement financier brut	1.119	2.604	1.222
Coût de l'endettement financier net	- 575	1.260	771

(*) y compris les intérêts se rapportant aux retraitements des locations financements pour un montant de 254 K€ au 30/06/2009, 487K€ au 31/12/2009 et 205K€ au 30/06/2010. Y figure également l'ajustement de la juste valeur de SWAPs de taux variable / taux fixe pour 79 K€ au 30/06/2009, - 176 K€ au 31/12/2009 et - 56K€ au 30/06/2010 (cf. Note 32).

Note 28 – Autres produits et charges financiers

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Gain de change	696	985	642
Autres produits financiers	696	985	642
Perte de change	163	1.151	916
Dotations et reprises de provisions financières	0	104	0
Perte sur créances	0	0	0
Autres charges financières	163	1.255	916

Les différences de change comprennent des gains latents pour un montant de 311 K€

A fin Décembre 2009, le cours de la monnaie Russe était de 43,154 RUR / 1 €; ce cours a ensuite baissé pour finir au 30/06/2010 à 38,282. Après retraitement dans les capitaux propres de - 647 K€ de différences de change relatives à l'investissement net en Russie (cf. Note 2.3.6), 384 K€ restent inscrits dans les gains de change et 92 K€ dans les pertes de change.

Note 29 – Charges d'impôt

29.1. Impôts différés actif / passif

La charge d'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt estimé de chaque entité fiscale consolidée corrigée des impôts différés. Les charges ou les produits d'impôts différés sont calculés par la variation de la créance d'impôts ou de la dette d'impôts d'un exercice à l'autre.

Pour l'arrêté au 30 juin 2010, les impôts différés ont été calculés, pour les sociétés françaises, sur la base de l'impôt de 34,43%. Le taux était de 34,43 % pour l'exercice précédent.

Calcul du taux 2010 :	Impôt société au taux de droit commun	33,33 %
	Contribution sociale	1,10 %
	Taux d'impôt différé 2010 :	34,43 %

Pour les sociétés étrangères, le taux d'impôt local a été utilisé. Les effets de l'application de la méthode du report variable aux impôts différés sont nuls car le taux d'imposition n'a pas varié. Le montant de l'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Impôt courant	2.281	2.501	1.509
Impôts différés	- 97	723	306
Impôt sur les bénéfices	2184	3.224	1.815

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt sur les bénéfices pour le Groupe EPI aurait été de 2.255 K€

29.2. Preuve d'impôt

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Résultat avant impôt	5.878	8.978	2.454
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante (33,33% au 30/06/2009, 34,43% au 31/12/2009 & 30/06/2010)	2.024	3.091	818
Crédits d'impôt	- 352	- 718	- 49
Changement de taux d'I.S. sur les impôts différés d'ouverture	0	198	0
Corrections d'IS suite contrôles fiscaux	0	313	460
Différences permanentes sur Impôts	253	399	204
Correction de charge d'impôt théorique de filiales étrangères ayant un taux d'IS différent ou déficitaires	331	87	498
Impact du report en arrière de déficits fiscaux	- 50	- 109	- 109
Impact du taux de contribution sociale 3,3%	- 29	- 30	0
Impact du taux réduit de 15% dans les filiales françaises	7	- 7	- 7
<i>Charge d'impôt effective</i>	2.184	3.224	1.815

Note 30 - Informations sociales30.1. La ventilation du personnel salarié du Groupe consolidé

Au 30 juin 2010, elle se présente comme suit :

SOCIETES	30/06/2010				31/12/2009	30/06/2009
	Cadres	Employés	Ouvriers	Total	Total	Total
Société mère	33	36	90	159	154	180
ALSAPAN	35	69	451	555	550	634
HAUTECOEUR France	0	0	0	0	0	2
EPI VOSTOK	3	9	15	27	27	20
DGS	0	8	0	8	7	7
SELFLOOR	1	2	8	11	13	39
TOTAL	72	124	564	760	751	882

30.2. Charges de personnel

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Salaires	9.786	20.769	12.498
Intéressement	285	471	91
Participation	495	384	56
Charges sociales	4.185	8.930	4.090
Total	14.751	30.554	16.735

30.3 Droit individuel à la formation (DIF)

Suivant la loi du 4 Mai 2004, le droit individuel à la formation (DIF) acquis au 07 Mai 2010, par les salariés du Groupe ayant au moins un an d'ancienneté à cette date, représente 71.875 heures. Toutes les heures demandées par les salariés ont été acceptées et les coûts correspondant figurent au compte de résultat ; seules 32 Heures depuis l'origine du DIF ont fait l'objet d'un premier refus de l'entreprise. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

Note 31 - Instruments financiers et produits dérivés

Contrats d'échange de taux d'intérêts :

En 2008 (Avril et Août) la maison mère a souscrit des contrats de couverture de taux pour se prémunir contre le risque de hausse des taux variables. Ces contrats sont destinés à couvrir le risque sur les emprunts à taux variable et notamment l'emprunt OBSAAR. L'analyse montre qu'une comptabilité de couverture n'est pas possible au regard de la désignation de la relation de couverture selon l'IAS 39 :

- L'efficacité de la couverture, n'est pas suffisante.
- Les échéances des instruments de couverture et des emprunts ne sont pas homogènes.
- La désignation formelle de la relation de couverture et sa documentation, à l'origine de la couverture, n'ont pu être établies.

Ces opérations sont dès lors qualifiées de spéculatives et doivent être évaluées à leur juste valeur par le résultat à chaque arrêté comptable. Un modèle prévisionnel des flux financiers concernant ces contrats de couverture a été mis en place en interne. Il calcule les flux futurs en fonction des estimations d'évolution de l'EURIBOR 3 mois fournies par les banques partenaires dans ces opérations. Ces flux futurs sont ensuite actualisés en fonction de l'OAT à 10 ans soit 3,085%. Il en résulte un gain financier de 56 K€ au 30/06/2010 représentatif de la variation de la juste valeur de ces SWAPs de taux. Ce produit a été enregistré en résultat dans les comptes consolidés du Groupe. Par ailleurs, au titre de 2010 une perte financière de 689 K€ a été enregistrée au titre de ces couvertures de taux.

La juste valeur des SWAPs fondée sur le modèle élaboré en interne est de 1.217 K€. Cette évaluation est faite dans l'optique d'un dénouement des SWAPs à leurs termes respectifs, et ne tient par conséquent pas compte de pénalités éventuelles en cas de sortie anticipée. La direction a retenu cette hypothèse car il n'entre pas dans son intention de dénouer les positions avant leurs termes.

Une variation d'un point de l'EURIBOR aurait un impact de 415 K€ sur le résultat et la variation d'un point d'OAT serait non significative sur l'actualisation du flux.

Note 32 - Engagements hors bilan**32.1. Engagements sur emprunts**

Bénéficiaires	Montant au 30/06/2010	Montant au 31/12/2009	Montant au 30/06/2009	Garanties réelles	Cautionnement donné par EPI
BECM	1.183	1.290	1.398	Promesse d'hypothèque	
CREDIT AGRICOLE	320	480	640	Nantissement sur titres	
CREDIT AGRICOLE	17	24	30	Nantissement sur matériel	
BANQUE POPULAIRE	757	794	831	Promesse d'hypothèque	
BANQUE POPULAIRE	453	658	864	Nantissement sur titres	
BANQUE POPULAIRE	51	154	257		OUI
SOCIETE GENERALE	320	480	640	Nantissement sur titres	
LCL 'OBSAAR'	21.929	29.788	31.895	Nantissement sur titres	
TOTAL	25.030	33.668	36.555		

Engagements donnés :

Société EPI :

Au 30 juin 2010, le nantissement des actions EPI consenti en garantie du remboursement de prêts représente un total de 1.040 K€ contre 1.560 K€ au 31/12/2009 et celui des parts sociales de la SCI Merkel, un montant de 53 K€ contre 58 K€ au 31/12/2009.

Par ailleurs, les titres d'ALSAPAN sont donnés en garantie de l'emprunt 'OBSAAR' dont le nominal est de 39.992 K€.

Covenants :

Par convention, le Groupe s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Les ratios utilisés sont principalement du type 'endettement net consolidé / fonds propres consolidés' et 'endettement net consolidé / EBITDA consolidé'. Les valeurs plafonds à ne pas dépasser varient suivant les contrats passés avec les banques. Le Groupe n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

Les covenants concernent la société EPI pour un montant de 23.921 K€ contre 31.895 K€ à fin 2009.

C'est l'emprunt obligataire 'OBSAAR' d'un montant nominal de 39.992 K€ qui est concerné. Les ratios sont les suivants :

	Valeur plafond	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Résultat opérationnel		4.770	10.508	3.499
Dotation aux amortissements		4.049	8.035	4.062
Dotation aux provisions		- 834	1.069	1.343
EBITDA consolidé		7.985	19.612	8.904
EBITDA consolidé x 2		15.970		17.808
Fonds propres consolidés (voir Note 15.3)		81.845	77.652	72.461
Endettement net consolidé (voir Note 15.3)		920	7.987	19.014
Endettement net consolidé / EBITDA consolidé	4,0	0,06	0,41	1,07
Endettement net consolidé / Fonds propres consolidés	1,5	0,01	0,10	0,26

Autres engagements :

Parallèlement à l'émission de l'emprunt obligataire 'OBSAAR', le Groupe a souscrit à une facilité de crédit (crédit revolving) à concurrence de 20 Millions d'Euros. Par clause 'pari passu' ce crédit revolving bénéficie du nantissement des titres ALSAPAN à égalité de rang avec l'emprunt obligataire 'OBSAAR'.

Au 30/06/2010, ce crédit revolving a été tiré à hauteur de 20,0 M€: 8.400 K€ pour EPI & 11.600 K€ pour ALSAPAN. De plus EPI s'est porté caution pour sa filiale sur les sommes dues.

32.2. Engagements de locations simples

Ce sont les contrats de location d'une durée supérieure à 6 mois. Il s'agit de locations de bureaux, d'espaces de stockage, de matériels de transport, de matériels de bureaux et d'outillage. Le Groupe considère que l'engagement de location simple est représentatif du paiement minimum qui devrait être effectué. Il n'y a pas d'engagements à plus de cinq ans.

Engagements de locations	Montant au 30/06/2010	Montant au 31/12/2009	Montant au 30/06/2009
Loyers à moins d'un an	521	596	760
Loyers à plus d'un an et moins de cinq ans	437	628	803
TOTAL	958	1.224	1.563

32.3. Passifs éventuels

Il n'y a pas de passif en dehors de ceux ayant fait l'objet d'une provision et mentionnés ci-dessus.

Note 33 – Transactions avec les parties liées

33.1. Société-mère:

La société mère consolidant les comptes du Groupe EPI est la société STRUB SA ayant son siège social à Duppigheim, Avenue Jean Prêcheur.

33.2. Eléments concernant les entreprises ayant un lien de participation

Les transactions avec les parties liées, hors opérations intra-groupe éliminées en consolidation, sont les suivantes :

STRUB SA	30/06/2010				31/12/2009				30/06/2009			
	Charges	Produits	Créances	Dettes	Charges	Produits	Créances	Dettes	Charges	Produits	Créances	Dettes
Prestations de service	301	4			1.666	13			359	9		
Charges locatives	141				280				143			
Clients			13	0			9	0			3	0
Fournisseurs			0	30			0	1.050			54	41
Autres	8	0	0	0	25	8	0	4	13	2	0	4
TOTAL	450	4	13	30	1.971	21	9	1.054	515	11	57	45

33.3. Rémunérations et avantages en nature des organes d'administration et de direction

33.3.1. Conseil de surveillance :

Le président du conseil de surveillance ne perçoit pas de rémunération mensuelle. Les frais exposés dans l'exercice des fonctions et en vue d'assister aux réunions du conseil sont remboursés aux membres, sur présentation de justificatifs. Il n'y a pas eu de rémunération versée aux membres du conseil de surveillance en 2009 ni en 2010.

33.3.2. Jetons de présence :

En 2009, 90 K€ de jetons de présence ont été distribués aux membres du conseil de surveillance conformément à une décision de l'AG du 29/06/2009. Une distribution du même montant est prévue au second semestre 2010.

33.3.3. Directoire :

Feu Monsieur Jean-Jacques STRUB Président du Directoire et Monsieur Gérard VOIRIN, Directeur Général, puis Président du Directoire, ne sont pas rémunérés directement.

Les sociétés du Groupe EPI rémunèrent les prestations rendues à leur profit par d'autres sociétés dans lesquelles Monsieur STRUB, et Monsieur VOIRIN sont intéressés. Ces montants sont respectivement de 282 K€ et 71 K€. Ils étaient respectivement de 588 K€ et 223 K€ en 2009.

GROUPE EPI

Les membres du directoire sont par ailleurs remboursés des frais qu'ils exposent dans l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs.

Au premier semestre 2010 Mr. Antonio CLEMENTE, Directeur général a perçu une rémunération brute de 82 K€ contre 125 K€ au titre de 2009. L'engagement de retraite des membres du directoire percevant une rémunération est de 24 K€ au 30/06/2010.

L'information présentée dans la Note 33.3 (§ 1 à 3) est exhaustive ; il n'y a pas d'autres avantages au sens de l'IAS 24.16.

GROUPE EPI

Note 34 – Secteurs opérationnels

34.1. Situation au 30/06/2010

34.1.1. Actif et passif

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Goodwill	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	832	1.443	185	2.460	0	2.460
Immobilisations corporelles	20.825	31.113	76	52.014	0	52.014
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	54.934	234	3.138	58.306	0	58.306
Impôts différés	233	0	0	233	0	233
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	76.912	35.729	5.126	117.767	0	117.767
ACTIFS COURANTS						
Stocks	8.091	17.833	1.694	27.618	0	27.618
Clients	16.350	19.089	1.015	36.454	0	36.454
Autres débiteurs	2.368	2.495	916	5.779	154	5.933
Trésorerie & Equivalents trésorerie	5.631	667	2.389	8.687	102	8.789
Actifs destinés à être cédés	849	0	0	849	0	849
TOTAL ACTIFS COURANTS	33.289	40.084	6.014	79.387	256	79.643
TOTAL DES ACTIFS	110.201	75.813	11.140	197.154	256	197.410
PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	60.174	16.199	1.778	78.151	0	78.151
Résultat de l'exercice	1.899	1.725	70	3.694	0	3.694
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	62.073	17.924	1.848	81.845	0	81.845
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts portant intérêts	19.107	9.411	0	28.518	0	28.518
Provision pour pensions & avantages assimilés	537	1.227	0	1.764	0	1.764
Autres provisions	1.094	1.000	0	2.094	0	2.094
Impôts différés	2.489	3.670	275	6.434	0	6.434
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	23.227	15.308	275	38.810	0	38.810
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	4.010	5.613	759	10.382	415	10.797
Part à court terme des emprunts portant intérêts	21.750	16.934	437	39.121	0	39.121
Passif d'impôt exigible	1.694	0	0	1.694	117	1.811
Autres créditeurs	7.846	11.771	917	20.534	146	20.680
Autres provisions	3.112	989	245	4.346	0	4.346
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	38.412	35.307	2.358	76.077	678	76.755
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	123.712	68.539	4.481	196.732	678	197.410

GROUPE EPI

34.1.2. Compte de résultat

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	37.080		56.412		3.823		- 3.279	94.036
Autres produits de l'activité	456		574		0		- 234	796
Total produits	37.536	100,00%	56.986	100,00%	3.823	100,00%	- 3.513	94.832
Achats consommés	23.030		34.319		2.953		- 1.852	58.450
Charges du personnel	3.938		10.811		2		0	14.751
Charges externes	6.842		8.945		1.248		- 1.661	15.374
Impôts et taxes	176		1.146		38		0	1.360
Dotations aux amortissements	1.547		2.479		23		0	4.049
Dotations aux provisions	- 380		- 79		- 375		0	- 834
Variation de stocks -prod.finis & en cours	86		- 3.641		0		0	- 3.555
Autres charges d'exploitation	527		1		21		0	549
Résultat opérationnel courant	1.770	4,72%	3.005	5,27%	- 87	- 2,28%	0	4.688
Autres produits opérationnels	492		444		0		0	936
Autres charges opérationnelles	190		664		0		0	854
Résultat opérationnel	2.072	5,52%	2.785	4,89%	- 87	- 2,28%	0	4.770
Résultat financier	1.357	3,62%	- 361	- 0,63%	112	2,93%	0	1.108
Résultat avant impôts	3.429	9,14%	2.424	4,25%	25	0,65%	0	5.878
Charge d'impôt	1.530	4,08%	699	1,23%	- 45	- 1,18%	0	2.184
Résultat consolidé	1.899	5,06%	1.725	3,03%	70	1,83%	0	3.694

	France		Etranger				Interco	Total
Chiffre d'affaires	55.606		41.709				- 3.279	94.036

34.1.3 Actifs géographique

Il s'agit de la répartition géographique des actifs non courants autres que les instruments financiers et des actifs d'impôts différés selon IFRS8.

	France	Etranger	Consolidé
Goodwill	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	2.460	0	2.460
Immobilisations corporelles	47.056	4.958	52.014
Immeubles de placement	235	0	235
Total	54.270	4.958	59.228

GROUPE EPI

34.2. Situation au 31/12/2009

34.2.1. Actif et passif

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Goodwill	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	891	1.544	196	2.631	0	2.631
Immobilisations corporelles	21.871	32.756	88	54.715	0	54.715
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	53.268	234	3.074	56.576	0	56.576
Impôts différés	225	0	0	225	0	225
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	76.343	37.473	5.085	118.901	0	118.901
ACTIFS COURANTS						
Stocks	8.363	12.358	1.554	22.275	0	22.275
Clients	20.916	17.987	1.123	40.026	0	40.026
Autres débiteurs	3.170	1.504	939	5.613	213	5.826
Trésorerie & Equivalents trésorerie	6.089	229	2.595	8.913	44	8.957
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIFS COURANTS	38.538	32.078	6.211	76.827	257	77.084
TOTAL DES ACTIFS	114.881	69.551	11.296	195.728	257	195.985
PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	59.006	11.236	1.656	71.898	0	71.898
Résultat de l'exercice	2.175	3.467	112	5.754	0	5.754
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	61.181	14.703	1.768	77.652	0	77.652
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts portant intérêts	27.914	10.247	0	38.161	0	38.161
Provision pour pensions & avantages assimilés	443	969	0	1.412	0	1.412
Autres provisions	1.094	1.000	0	2.094	0	2.094
Impôts différés	2.541	3.728	255	6.524	0	6.524
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	31.992	15.944	255	48.191	0	48.191
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	4.763	3.191	604	8.558	27	8.585
Part à court terme des emprunts portant intérêts	20.604	14.423	7	35.034	0	35.034
Passif d'impôt exigible	1.149	0	0	1.149	100	1.249
Autres créditeurs	7.551	11.465	1.063	20.079	148	20.227
Autres provisions	3.624	1.160	263	5.047	0	5.047
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	37.691	30.239	1.937	69.867	275	70.142
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	130.864	60.886	3.960	195.710	275	195.985

34.2.2. Compte de résultat

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	75.653		115.371		9.273		- 3.866	196.431
Autres produits de l'activité	958		641		23		- 777	845
Total produits	76.611	100,00%	116.012	100,00%	9.296	100,00%	- 4.643	197.276
Achats consommés	41.719		58.962		6.538		- 1.345	105.874
Charges du personnel	8.820		21.696		38		0	30.554
Charges externes	12.703		17.595		2.468		- 3.298	29.468
Impôts et taxes	811		2.414		80		0	3.305
Dotations aux amortissements	2.853		5.122		60		0	8.035
Dotations aux provisions	1.046		- 160		183		0	1.069
Variation de stocks -prod.finis & en cours	2.462		3.774		0		0	6.236
Autres charges d'exploitation	1.903		0		29		0	1.932
Résultat opérationnel courant	4.294	5,60%	6.609	5,70%	- 100	- 1,08%	0	10.803
Autres produits opérationnels	0		0		0		0	0
Autres charges opérationnelles	119		173		3		0	295
Résultat opérationnel	4.175	5,45%	6.436	5,55%	- 103	- 1,11%	0	10.508
Résultat financier	- 367	- 0,48%	- 1.308	- 1,13%	145	1,56%	0	- 1.530
Résultat avant impôts	3.808	4,97%	5.128	4,42%	42	0,45%	0	8.978
Charge d'impôt	1.633	2,13%	1.661	1,43%	- 70	- 0,75%	0	3.224
Résultat consolidé	2.175	2,84%	3.467	2,99%	112	1,20%	0	5.754

	France		Etranger				Interco	Total
Chiffre d'affaires	125.588		74.709				- 3.866	196.431

34.2.3 Actifs géographique

Il s'agit de la répartition géographique des actifs non courants autres que les instruments financiers et des actifs d'impôts différés selon IFRS8.

	France	Etranger	Consolidé
Goodwill	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	2.631	0	2.631
Immobilisations corporelles	50.590	4.125	54.715
Immeubles de placement	235	0	235
Total	57.975	4.125	62.100

GROUPE EPI

34.3. Situation au 30/06/2009

34.3.1. Actif et passif

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Goodwill	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	951	1.457	207	2.615	0	2.615
Immobilisations corporelles	22.950	33.565	130	56.645	0	56.645
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	42.224	246	3.014	45.484	0	45.484
Impôts différés	246	0	0	246	0	246
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	66.459	38.207	5.078	109.744	0	109.744
ACTIFS COURANTS						
Stocks	11.204	17.843	1.673	30.720	0	30.720
Clients	19.508	19.550	2.560	41.618	0	41.618
Autres débiteurs	3.004	1.979	838	5.821	326	6.147
Trésorerie & Equivalents trésorerie	2.829	2.200	1.706	6.735	35	6.770
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIFS COURANTS	36.545	41.572	6.777	84.894	361	85.255
TOTAL DES ACTIFS	103.004	79.779	11.855	194.638	361	194.999
PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	58.967	11.201	1.654	71.822	0	71.822
Résultat de l'exercice	- 775	1.280	134	639	0	639
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	58.192	12.481	1.788	72.461	0	72.461
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts portant intérêts	29.149	10.884	0	40.033	0	40.033
Provision pour pensions & avantages assimilés	360	886	7	1.253	0	1.253
Autres provisions	1.094	800	0	1.894	0	1.894
Impôts différés	2.571	3.322	297	6.190	0	6.190
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	33.174	15.892	304	49.370	0	49.370
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	6.248	4.981	702	11.931	63	11.994
Part à court terme des emprunts portant intérêts	19.934	10.869	86	30.889	0	30.889
Passif d'impôt exigible	1.065	0	0	1.065	51	1.116
Autres créditeurs	7.943	14.292	915	23.150	181	23.331
Autres provisions	3.728	1.920	190	5.838	0	5.838
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	38.918	32.062	1.893	72.873	295	73.168
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	130.284	60.435	3.985	194.704	295	194.999

34.3.2. Compte de résultat

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	36.056		61.574		5.279		- 1.971	100.938
Autres produits de l'activité	1.148		44		10		- 1.079	123
Total produits	37.204	100,00%	61.618	100,00%	5.289	100,00%	- 3.050	101.061
Achats consommés	20.375		34.058		3.461		- 494	57.400
Charges du personnel	4.736		12.003		- 4		0	16.735
Charges externes	6.800		8.666		1.401		- 2.556	14.311
Impôts et taxes	457		1.194		24		0	1.675
Dotations aux amortissements	1.518		2.514		30		0	4.062
Dotations aux provisions	793		255		295		0	1.343
Variation de stocks -prod.finis & en cours	936		167		0		0	1.103
Autres charges d'exploitation	956		0		26		0	982
Résultat opérationnel courant	633	1,70%	2.761	4,48%	56	1,06%	0	3.450
Autres produits opérationnels	14		35		0		0	49
Autres charges opérationnelles	0		0		0		0	0
Résultat opérationnel	647	1,74%	2.796	4,54%	56	1,06%	0	3.499
Résultat financier	- 580	- 1,56%	- 571	- 0,93%	106	2,00%	0	- 1.045
Résultat avant impôts	67	0,18%	2.225	3,61%	162	3,06%	0	2.454
Charge d'impôt	842	2,26%	945	1,53%	28	0,53%	0	1.815
Résultat consolidé	- 775	- 2,08%	1.280	2,08%	134	2,53%	0	639

	France		Etranger		Interco		Total	
Chiffre d'affaires	63.241		39.668				- 1.971	100.938

34.3.3 Actifs géographique

Il s'agit de la répartition géographique des actifs non courants autres que les instruments financiers et des actifs d'impôts différés selon IFRS8.

	France	Etranger	Consolidé
Goodwill	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	2.615	0	2.615
Immobilisations corporelles	52.578	4.067	56.645
Immeubles de placement	235	0	235
Total	59.947	4.067	64.014

Note 35 – Analyse des risques

35.1. Degré d'exposition des sociétés du Groupe aux risques du marché

EPI, pour son activité revêtement de sol, est exposée à une grande diversité de risques :

- La part relative élevée de certains clients rend vulnérable l'entreprise en cas de départ de l'un d'eux, tant pour le marché domestique que sur les marchés à l'exportation.
- La restructuration de l'offre des fournisseurs de panneau : regroupement, augmentation des prix, rend EPI dépendante. Les hausses de prix de la matière première subies au premier semestre 2010 sont en deçà des prévisions servant au budget.
- La réduction des prix de vente est liée, tant aux surcapacités de production au niveau mondial, qu'à l'entrée de tous les fournisseurs de panneau sur le marché du revêtement de sol qui leur permet de s'adresser directement à la distribution.
- L'importance prise par les concurrents asiatiques, sur tous les marchés, est également de nature à faire baisser les prix.
- Les marchés nord-américains sont traités en dollar et l'évolution des cours de l'euro et du dollar a des incidences sur les résultats des opérations traitées sur ces marchés.
- La filiale russe, EPI VOSTOK tient sa comptabilité en rouble et l'incidence des cours de l'euro ou du dollar par rapport au rouble peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte d'EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.
- Le repositionnement stratégique du revêtement de sol et les résultats du premier trimestre 2009, ont amené à adapter les effectifs aux besoins. Un plan de sauvegarde pour l'emploi partiellement réalisé en 2009 pourrait être poursuivi en 2010. Les allègements d'effectifs ont favorablement impacté les frais de personnel au second semestre 2009 et premier semestre 2010.

SELFLOOR, produisait et vendait du revêtement de sol stratifié.

- Le transfert de son activité industrielle au sein de la société EPI à Marlenheim fin 2009, confine SELFLOOR à une activité de stockage et logistique en sous-traitance, qui sera fortement réduite au second semestre 2010, pour disparaître totalement en fin d'année.
- 849 K€ ont été transférés des stocks et des immobilisations vers le poste 'actifs destinés à être cédés'.

EPI VOSTOK, produit et vend du revêtement de sol stratifié.

- A la fin de l'exercice 2009, EPI VOSTOK a commencé à vendre des produits fabriqués en Russie dans son usine et aussi des produits importés de France.
- L'accès au marché nécessitait une force commerciale plus étoffée, EPI VOSTOK a par conséquent renforcé son équipe commerciale, mais la montée en puissance de l'activité est plus lente que prévu initialement.
- Les produits « finish foil » doivent se faire mieux connaître pour que la demande augmente.
- EPI VOSTOK : Le doublement de son Chiffre d'Affaires au premier semestre 2010 ne permet d'atteindre que 75% de son objectif de production 2009, qui est intimement liée au développement du marché russe et à la capacité des entreprises locales à développer leur activité de négociant.
- Le constat de l'ensemble des entreprises étrangères en Russie est qu'elles pâtissent d'une bureaucratie grandissante qui peut retarder les mises en place ou déploiements industriels.

Les différentes entreprises du Groupe sont exposées dans des conditions différentes aux risques du marché.

ALSAPAN fabricant de meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou finish foil

- Est très dépendante de son principal client. Cette situation n'est pas nouvelle.
- ALSAPAN dispose d'une force commerciale et d'un bureau d'études dimensionné à ses besoins actuels. Elle n'a pas les moyens de, très rapidement, conquérir de nouveaux clients.
- Comme EPI, ALSAPAN est très dépendante des fournisseurs de matières premières. La décreue perceptible depuis le début 2008 s'est confirmée en 2009. Il faut noter que certains fournisseurs ont mis à l'arrêt des usines de production en raison de surcapacités. On note des changements de stratégie, un major national vient de céder une usine de production de panneaux au principal client d'ALSAPAN. Le premier semestre 2010 subit une légère remontée des prix, en deçà des prévisions servant au budget.
- Pour ses marchés actuels, ALSAPAN traite quasi exclusivement en euro.
- Comme EPI, ALSAPAN a également décidé d'un PSE. Les allègements d'effectifs ont favorablement impacté les frais de personnel au second semestre 2009 et premier semestre 2010.
- Le développement de la production des plans de travail dans l'unité de Wasselonne n'atteint toujours pas le niveau escompté.

HAUTECOEUR et **DGS** conception et commercialisation de meubles en kit produits en Asie.

- Traite la quasi-totalité de son activité vente en Europe, n'arrive pas encore à percer sur les marchés Nord Américains, est pour ses importations très exposée au risque de change lié au dollar, situation qui a été favorable ces dernières années mais qui peut brusquement se retourner.
- Développe un métier que les grandes centrales d'achat ont tendance à intégrer ou à court-circuiter. Le modèle HAUTECOEUR et DGS a subi toutes les conséquences de la crise et la gamme commercialisée demande une refonte du modèle économique. HAUTECOEUR s'oriente vers une démarche de panachage des produits livrés.
- Le marché de la distribution est de plus en plus concentré et les produits proposés par HAUTECOEUR sont sur le segment le plus attaqué par les NTIC. HAUTECOEUR se trouve concurrencée par des officines qui ont établi des bases logistiques fortes en Asie.

- Les marchés de HAUTECOEUR sont très exposés à l'évolution des parts de pouvoir d'achat consacré aux produits d'entrée de gamme. Les marchés à l'exportation sont plus impactés que le marché français par le ralentissement économique mondial, voire la récession, qui a débuté fin 2008.
- Les stocks de HAUTECOEUR sont désormais centralisés sur le site de Tonnerre (89) ; les conséquences de ce regroupement sont perceptibles depuis le milieu de l'exercice 2009.

La filiale US **FLOORIAN** n'a plus d'activité.

Difficultés rencontrées : les principales difficultés rencontrées par les entreprises du Groupe sont liées à la volatilité de la clientèle et au manque de prévisions fiables quant à ses besoins. Les marchés adressés par les différentes unités du Groupe sont matures et les évolutions se font à la marge. Chaque entité du Groupe a la possibilité de construire une offre attrayante et de se démarquer de ses concurrents mais chaque entité doit passer d'une culture : volume / prix à un concept niche/créativité/service. La contraction économique actuelle ne favorise pas le développement de ce concept et la pratique historique est très difficile à faire évoluer. Par ailleurs la tendance de la distribution est de faire porter sur le fournisseur la gestion des rayons.

Par ailleurs, la gestion des filiales étrangères n'est guère facile, car n'est pas construite sur un modèle éprouvé.

35.2. Risques propres au Groupe et à son organisation

Le Groupe ne présente pas, en tant que structure, de risque particulier. Néanmoins les dirigeants des principales sociétés contrôlent aussi le capital des sociétés du Groupe directement ou indirectement ; leur rôle prépondérant tant opérationnel que d'actionnaires de référence rend le Groupe dépendant de ces personnes. Afin d'atténuer ce facteur de risque, certaines dispositions renforçant l'implication de l'encadrement ont été mises en place. Des solutions ont ainsi été étudiées pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, une procédure de remplacement des hommes-clés existe. Pour l'encadrement considéré comme "clé" dans la structure, il a été mis en place au 1^{er} trimestre 2008, un accès au capital par une émission d'OBSAAR dont une partie des BSAAR a été cédée au personnel clé répondant à cet objectif. Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 janvier 2008. Au cours de l'exercice 2008 le Groupe avait nommé un directeur de la division revêtement de sol qui s'est révélé être un échec. Il a été remercié en octobre 2009. D'autre part la direction générale s'est étoffée au troisième trimestre 2009 avec le recrutement de compétences en particulier financières au plus haut niveau.

Pour palier la disparition de M. Jean-Jacques STRUB le 23/04/2010, Gérard VOIRIN, Directeur Général de EPI a été nommé Président du Directoire et Antonio CLEMENTE, Directeur Général de ALSAPAN, a été nommé Directeur Général de EPI.

35.3. Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe

Le secteur du revêtement de sol et de la fabrication de meubles est parvenu ces dernières années à maturité. La crise économique qui a débuté au dernier trimestre 2008 est particulièrement ressentie par ces deux secteurs d'activité. La concurrence sur tous les marchés est plus forte et le Groupe doit faire face à une mondialisation des acteurs. De plus, certains concurrents sont aussi des producteurs de panneaux ce qui leur octroie une plus grande maîtrise des approvisionnements et de leurs coûts de production, ce qui n'est pas le cas du Groupe. D'autant que la tendance est à la concentration des producteurs de panneaux. On constate même l'entrée en jeu d'un client majeur de l'entreprise qui devient fournisseur de matière première consommée dans nos fabrications.

La maîtrise des approvisionnements reste une condition sine qua non de la compétitivité du Groupe et de ses activités. Après l'accalmie en 2009, les prix de la matière première repartent à la hausse, mais en deçà des prévisions servant aux budgets. Les coûts de production augmentent alors que les prix de vente sont orientés à la baisse car les clients ont connaissance des surcapacités de production par rapport à la demande. Au regard de leur manque de croissance en particulier dans le domaine du meuble kit, les clients n'acceptent aucune révision significative de prix et les services que doit apporter le Groupe au-delà de sa production sont de plus en plus importants et renchérissent les coûts globaux. Les marchés à l'export ont pâti de la parité euro/dollar et la variation des cours des devises impacte nécessairement le résultat.

L'environnement concurrentiel très important conduit le Groupe à investir dans des axes de recherche et de nouveaux produits en permanence. Le nouveau produit « finish foil », dont la production industrielle a démarré en Russie au cours du 1^{er} semestre 2008, n'a pas encore réussi à percer et la mise en œuvre de l'usine est plus longue que prévue. EPI VOSTOK est un investissement qui a nécessité de qualifier les matières premières d'origine locale et une mise au point de matériel pour intégrer des contraintes particulières. Le retard dans la mise en exploitation industrielle n'a pas entraîné pas d'autres conséquences que celle d'être arrivé sur le marché russe avec 6 mois de retard. L'usine de VOSTOK est très dépendante des fournisseurs locaux quant à ses approvisionnements en matière première. Les concurrents de EPI subissent les mêmes contraintes et aléas.

Le Groupe reste sensible à tout nouveau produit et prend toute mesure pour rester à la pointe dans ses secteurs d'activités et rechercher en permanence des gains de productivité tout en se préoccupant des problèmes de santé, tant ceux liés aux produits qu'à la production de ces mêmes produits.

Les normes environnementales de plus en plus draconiennes imposent au Groupe une veille de tous les instants. Ces normes, en adéquation avec les préoccupations légitimes tant des populations que des clients et de tous les personnels du Groupe, présentent deux risques principaux:

- Un facteur de déséquilibre concurrentiel avec les producteurs d'autres régions du monde, causé par l'impact économique de ces normes.
- Les activités du Groupe sont exercées dans des établissements classés soumis à autorisation préalable. Or la tendance forte au renforcement des normes environnementales d'année en année ne permet pas d'avoir de certitude sur l'obtention des autorisations indispensables dans le futur.
- Les associations de consommateurs ont en point de mire les C.O.V et formaldéhydes qui sont en partie liés à la matière première.

Afin de prévenir tout risque environnemental le Groupe a mis en place une politique de suivi et de prévention de ce risque et procède régulièrement à la mise aux normes de ses installations. Les investissements correspondants sont engagés. Ces derniers ne sont pas significatifs et sont inclus dans les coûts de maintenance annuels, soit un budget annuel de l'ordre de 500.000 euros pour le Groupe. Dans ce budget ne sont pas inclus les renouvellements de matériel qui doivent être remplacés du fait de leur âge, vétusté et usure. Ceux ci sont inclus dans le plan d'investissements généraux (ex: les chaudières).

Le Groupe met en œuvre ses moyens et ses ressources pour respecter les conditions d'exploitation qui lui sont prescrites par les différents organismes de contrôle.

Les risques technologiques liés à l'activité sont faibles. Les installations de Marlenheim, Dinsheim, Erstein, Boulay, Tonnerre sont sprinklées ; une visite trentenaire est prévue pour l'une d'entre elles (Boulay). Pour la plupart des sites, un système agréé de détection et d'extinction des étincelles a été mis en place. Une partie des locaux de stockage de La Courtine a été déclarée inutilisable pour des raisons de sécurité vis-à-vis du voisinage, sans conséquence sur la production.

Le Groupe a souscrit les assurances nécessaires à la couverture de sa responsabilité civile vis à vis des biens et des personnes du fait de ses activités et de l'exploitation de ses installations. Ces polices d'assurances couvrent aussi les risques environnementaux. Des polices d'assurance multirisques couvrent ses installations et sites.

Le montant des primes d'assurances versées en 2009 est de 1.091 K€ Cela concerne principalement l'assurance multirisques (593 K€), l'assurance clients (353 K€) ainsi que la responsabilité civile (39 K€). La proportionnalité est respectée pour les primes versées au titre du premier semestre 2010.

Le montant des capitaux assurés se décompose comme suit :

-Responsabilité Civile :

Exploitation 8.000 K€

Pollution accidentelle 1.500 K€par sinistre et par an.

-Multirisques dommages aux biens :

Dommages matériels (bâtiments, matériels, marchandises) 285.084 K€

Pertes d'exploitation (marge brute) 76.600 K€

35.4. Risques financiers

35.4.1. Risque de liquidité

Des facilités de caisse sont négociées annuellement avec les partenaires bancaires au sein de chaque entité du Groupe.

Le Groupe EPI est principalement financé par l'emprunt obligataire de la maison mère, des emprunts bancaires classiques et des locations financements contractés au niveau de chacune de ses filiales opérationnelles.

Les deux premières échéances annuelles de l'emprunt obligataire d'une durée de cinq ans ont été honorées sans difficultés.

La répartition globale des emprunts bancaires par taux est la suivante : Voir Notes 16

Au 30/06/2010, la trésorerie du Groupe s'élève à 8.789 K€contre 8.957 K€au 31/12/2009. Il est important de noter que la société dispose également de valeurs mobilières de placement (classées en autres actifs financiers selon IAS 7 et décrites dans la Note 9) pour un montant de 57.930 K€et a mobilisé son compte client qui s'élève à 36.454 K€au 30 juin 2010, à concurrence de 24 M€au travers d'une ligne de crédit revolving confirmée de 20 Millions d'Euros. Le Groupe EPI a mis en œuvre une gestion centralisée des comptes de trésorerie de l'ensemble de ses filiales. Au regard des soldes journaliers de chacune des entités, le Groupe décide de la souscription de sicav, de la mise en place d'autorisations de découvert ou finalement de virements de trésorerie de la maison-mère par le biais de compte-courants.

Au 30/06/2010, la trésorerie du Groupe se répartit de la manière suivante entre les principales filiales:

- EPI :	5.569 K€
- ALSAPAN:	666 K€
- HAUTECOEUR	2.152 K€
- Autres :	402 K€

Il existe cependant un risque potentiel de liquidité en cas de non-respect de covenants (cf. Note 32). A ce jour et en fonction de ces éléments, la société considère ne pas être en risque de liquidité.

35.4.2. Risque actions

Les risques sur actions concernent les valeurs mobilières de placement dont le détail figure dans la Note 9 'Autres actifs financiers'

Le risque concerne des SICAV classées dans ce poste selon les critères de l'IAS7. Il s'agit plus d'un risque sur la valeur, que sur la liquidité, celle-ci étant généralement limitée à une semaine.

Le risque concerne pour une autre partie des contrats de capitalisation qui répondent aux quatre critères de l'IAS7. Il s'agit d'un risque sur la valeur, le porteur des contrats est coté AA chez Standard & Poor's et Aa3 chez Moody's. Les SICAV monétaires ne présentent aucun risque de liquidité.

35.4.3. Risque de taux : Cf. Note 16.

35.4.4. Risque de change : Cf. Note 22.

35.5. Risques juridiques

En prenant une licence pour les revêtements de sol dits « sans colle » auprès de UNILIN, EPI a mis fin à tous litiges avec UNILIN et ainsi peut produire et vendre sans restriction sur tous les marchés sans risque et en toute sécurité, y compris en Amérique du Nord. Cette licence UNILIN a été étendue à SELFLOOR, filiale de EPI qui a repris une partie des actifs de ROYSOL et de son fonds de commerce revêtements de sol.

Un conflit de voisinage opposant EPI à un particulier sur le site de Marlenheim est pendant devant les tribunaux. Ce voisin se plaint de nuisances acoustiques, le tribunal a ordonné une expertise judiciaire. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un conflit de voisinage opposant ALSAPAN à un couple de particuliers sur le site de Dinsheim est pendant devant les tribunaux. Ces voisins se plaignent de nuisances diverses. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige opposant EPI à une société de recyclage de poussière de bois (NACOSPAN) est pendant devant les tribunaux belges. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige pendant devant le tribunal de commerce de Versailles oppose un dirigeant de SERIBO à EPI : la société SERIBO a cédé le 24 février 2004 la société ALSAPAN à ALSAFINANCES. ALSAPAN et ALSAFINANCES ont par la suite été absorbées par EPI.

Un membre du conseil de surveillance de SERIBO a demandé la nullité de la cession de la société Alsapan et exigé des anciens dirigeants de SERIBO et d'Alsapan (aujourd'hui EPI) le versement de dommages et intérêts. La demande de dommages et intérêts s'est élevée à 6.985 K€

EPI considère qu'il est peu probable que la nullité de la cession d'ALSAPAN soit prononcée. De même, le risque qu'EPI soit condamnée à verser des dommages et intérêts à ce titre est qualifié de faible.

Ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision.

A la connaissance de la société, il n'existe pas, sur une période couvrant les douze derniers mois, d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourraient avoir ou auraient eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Les principaux risques provisionnés sont les suivants:

- Le litige opposant EPI à un voisin à Marlenheim, évoqué ci-dessus, a fait l'objet d'une provision pour un montant de 1.094K€
- Un autre litige opposant ALSAPAN à un couple de riverains de Dinsheim sur Bruche a été provisionné pour 1.000 K€ Au travers d'une « association de défense » Mr et Mme WABARTHA font valoir un préjudice personnel et sollicitent 500 K€ de dommages et intérêts par époux.
- Un litige oppose une société de recyclage belge à EPI devant le tribunal de Courtrai pour un différend concernant la fourniture de poussière de bois- provisionné pour 1.350 K€

35.6. Risques d'approvisionnement

Les matières premières, utilisées par les différentes entités du Groupe, sont commercialisées par plusieurs fournisseurs dont le nombre se réduit et dont un site est aussi client du Groupe.

Les panneaux peuvent être approvisionnés auprès de moins d'une dizaine de fabricants européens. Il n'est pas exclu que des regroupements se poursuivent dans ce secteur d'activité. Le Groupe est dépendant des fournisseurs extérieurs pour ses approvisionnements en panneaux. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

L'activité revêtement de sol subit les conséquences des surcapacités de production du secteur, ainsi que la concurrence sévère des producteurs de panneaux qui ont tous, à présent, des unités de production de revêtement de sol stratifié. Ceux-ci bénéficient par conséquent d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution. Le coût des transports est un facteur qui rend de moins en moins compétitifs les fabricants non intégrés. Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté.

Les décors en papier mélaminé peuvent être fournis par au moins cinq fournisseurs différents. Certains de ces fournisseurs possèdent des décors exclusifs. Le Groupe travaille principalement avec quatre fournisseurs. Le Groupe est totalement dépendant des fournisseurs extérieurs pour les approvisionnements de ce composant. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

Dans le domaine du panneau mélaminé la contractualisation est peu pratiquée. Par usage, les fournisseurs répercutent les évolutions des prix de leurs matières premières sur le prix de leurs produits. Les cours du bois ont une influence sur les prix ; la consommation de bois pour le chauffage en Europe, conduit à des évolutions chaotiques. Les cours du pétrole et du dollar impactent directement les prix des panneaux, de la mélamine et des papiers décors. Les importantes fluctuations des derniers mois ont influé sensiblement.

Une augmentation de 1% du prix des matières premières consommées par le Groupe réduirait la marge opérationnelle de 0,5% (0,3% pour les panneaux et de 0,2% pour les autres matières premières). De même une baisse des prix conduirait à une hausse de la marge dans les mêmes proportions sauf si les concurrents répercutent directement ces baisses.

35.7. Risques clients/distributeurs

La distribution a fortement évolué ces dernières années et les entreprises du Groupe ont comme client des groupes de plus en plus puissants et concentrés. Les différentes entités du Groupe ont des clients majeurs qui prennent de plus en plus d'importance, ce qui au regard du marché n'est pas anormal en soi.

Le risque le plus élevé est au niveau d'ALSAPAN dont le client le plus important a représenté 58% de son chiffre d'affaires 2010. La fidélité et la qualité relationnelle et commerciale entretenue entre ALSAPAN et ce client peut la placer dans une situation de dépendance au regard de la part de chiffre d'affaires réalisé avec celui-ci. Cette situation n'est cependant pas nouvelle.

EPI est lui aussi exposé à ce même type de risque du fait de la croissance de la part de marché de son principal client qui concourt à environ 50% de son CA.

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients de chaque entité du Groupe pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

35.8. Actifs dépréciés

- Les stocks sont dépréciés à hauteur de 2.010 K€(cf. Note 11)
- Les clients sont dépréciés à hauteur de 1.930 K€(cf. Note 12)
- Une créance de l'actif non courant de 299 K€est dépréciée à 100% (cf. Note 9)
- Des actifs financiers (PHOENIX) pour 1.992 K€sont dépréciés à quasi 100% (cf. Note 9).

Concernant la gestion du risque client, le groupe a souscrit un contrat d'assurance crédit. La couverture lorsqu'elle est mise en place, doit permettre de couvrir environ trois mois de chiffre d'affaires ainsi que le portefeuille de commandes du client. L'analyse est faite au cas par cas par le crédit manager puis validée par la direction commerciale.

Il n'y a pas d'autres catégories d'actifs dépréciés (cf. Note 8 relative aux tests de valeur des actifs).

Note 36 – Ventilation des instruments financiers**36.1. Actifs et Passifs financiers**

Selon IFRS 7 § 8 les actifs et passifs financiers doivent être présentés par catégorie :

- Actifs à la juste valeur par résultat
- Placements détenus jusqu'à l'échéance
- Prêts et créances
- Actifs disponibles à la vente
- Passifs à la juste valeur par résultat
- Passifs au coût amorti

En voici la synthèse :

Postes du bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Actifs & Passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts Créances & Dettes	Passifs au coût amorti
Autres titres immobilisés	39	39			39		
Prêts	57	57				57	
Fonds de garantie, dépôts & cautionnement	280	280				280	
Valeurs mobilières de placement classées en autres actifs financiers	57.930	57.930	57.792	118		20	
Créances clients	36.454	36.454				36.454	
Fournisseurs acomptes versés	650	650				650	
Fournisseurs avoirs à recevoir	333	333				333	
Personnel & comptes rattachés	276	276				276	
Débiteurs divers	43	43				43	
Sicav monétaires	6.992	6.992		6.992			
Trésorerie	1.797	1.797		1.797			
Total des instruments financiers à l'Actif	104.851	104.851	57.792	8.907	39	38.113	0
Emprunts portant intérêts inscrit en passifs non courants	28.518	28.518		1.335			27.183
Part à court terme des emprunts portants intérêts	39.121	39.121		979			38.142
Dettes fournisseurs d'exploitation	10.797	10.797				10.797	
Clients acomptes versés	293	293				293	
Dettes fiscales & sociales	10.014	10.014				10.014	
Dettes fournisseurs d'immobilisation	174	174				174	
Clients avoirs à établir	9.640	9.640				9.640	
Total des instruments financiers au Passif	98.557	98.557	0	2.314	0	30.918	65.325

36.2. Compte de résultat

Selon IFRS 7 § 20 doivent être mentionnés les profits et pertes sur :

- Les actifs et passifs à la juste valeur par résultat
- Les placements détenus jusqu'à l'échéance
- les prêts et créances
- Les passifs financiers au coût amorti
- Les Actifs disponibles à la vente

En voici la synthèse :

Contrepartie	Produits de trésorerie & équivalents trésorerie			Coût de l'endettement brut		
	Produits de cession de VMP	Autres intérêts & produits assimilés	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Charges d'instruments de couverture de taux	Intérêts des dettes au coût amorti
Dépôts à terme		1.681				
Sicav monétaires	8		1			
Créances		4				
Trésorerie					- 689	
Emprunts portant intérêts inscrits en passifs non courants				- 88		- 471
Part à court terme des emprunts portants intérêts				129		
Total	8	1.685	1	41	- 689	- 471

Note 37 - Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif risquant de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 30/06/2010 et la date du Directoire ayant arrêté ces comptes le 23/08/2010.

27.4. Rapport des commissaires aux comptes¹

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société EPI, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3.4 « Nouvelles normes et interprétations » de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire.

¹ Article 222-4 I 4° RG AMF : « Le rapport des contrôleurs légaux sur l'examen limité des comptes précités. Lorsque les dispositions légales qui sont applicables à l'émetteur n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux ou statutaires, l'émetteur le mentionne dans son rapport. »

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Courbevoie et Reichstett, le 30 août 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS :

Jean-Brice de TURCKHEIM

SEGEC :

Frédéric PIQUET